L'EVENEMENT-JOURNAL
est publié par L'Evénement-Journal Incorporé, au No 420 rue St-Vallier à Québec. — Téléphones: 7116-7117-7118.
Bona ARSENAULT
Président et directeur-gérant

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

TEMPERATURE
Pronostics : Vents frais modérés du sud-ouest au nord-ouest, partiellement nuageux, puis plus frais, avec légères averses possibles.
Minimum : 44
Maximum : 68

72ième ANNEE No 294 Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, des Agences Reuters et Havas. QUEBEC, MERCREDI 17 MAI 1939 Tirage certifié par l'A. B. C. LE NUMERO : 3 SOUS

Québec salue les souverains du Canada

L'"Empress of Australia" et les vaisseaux de guerre qui l'escortent mettent à l'ancre en face de l'île d'Orléans, non loin de Saint-Laurent et de Saint-Jean, un peu avant minuit — Un voyage triomphal sur le Saint-Laurent — Acclamations à Saint-Jean, à la Malbaie, à la Pointe-au-Père — La Vieille Capitale, première ville du continent à recevoir George VI et la reine Elisabeth, accueillera officiellement Leurs Majestés à 10 heures et 55 à l'anse au Foulon.

DES FOULES CONSIDERABLES ENVAHISSENT LES RIVES DU FLEUVE

Après un voyage triomphal sur le fleuve Saint-Laurent, l'Empress of Australia qui transporte Leurs Majestés le roi Georges VI et la reine Elisabeth a jeté l'ancre hier soir un peu avant minuit en face de l'île d'Orléans entre Beaumont et Saint-Michel de Bellechasse.

Le navire royal et les vaisseaux de guerre qui l'escortent reprendront leur course ce matin pour accoster à l'Anse-au-Foulon vers les dix heures de façon à ce que le premier ministre du Canada puisse embarquer à bord de l'Empress dès 10 heures et 25.

Depuis que le puissant paquebot blanc du Canadien Pacifique est entré dans le fleuve Saint-Laurent, le voyage se déroule dans le calme. Seules les acclamations des riverains lorsque le vaisseau passe plus près des rives vient interrompre le bruit monotone des machines et des manoeuvres. A la Pointe-au-Père, à l'île Saint-Bernabé, à la Malbaie, aux Eboulements, à Saint-Joachim, à Saint-François de l'île, à Saint-Jean, à Saint-Laurent, on avait allumé des feux sur la grève et on faisait des signau xau augustes visiteurs. Des automobiles en très grand nimbre parcouraient la route de l'île qui donne du côté du chenal.

Dans la Vieille Capitale, qui aura aujourd'hui l'honneur d'être la première ville du continent américain à recevoir les souverains britanniques, l'imminence du débarquement de Leurs Majestés exerçait son effet. On constatait partout une plus grande animation, et l'attente du passage du roi et de la reine à travers la ville se trahissait dans toutes les conversations.

Lorsqu'il fut connu que l'Empress avait jeté l'ancre en face de l'Ile d'Orléans, nombreux furent les citadins et les visiteurs qui filèrent en automobile vers l'île dans l'espoir d'avoir une première vue du paquebot royal au repos dans le St-Laurent, avant qu'il reprenne sa marche ce matin pour accoster à Québec, alors que pour la première fois dans l'histoire canadienne un souverain anglais régnant et sa gracieuse reine fouleront le sol du Dominion.

St-Jean, Ile d'Orléans, Qué., 17.— (P.C.) L'"Empress of Australia", ayant à bord Leurs Majestés britanniques, est arrivé en face de ce petit village insulaire du St-Laurent à 11 heures 30 p.m., heure avancée de l'Est, hier.

Le paquebot passa à petite vitesse devant le poste du Service des Signaux s'immobiliser à deux milles plus à l'ouest au bout de quelques minutes, et jeter l'ancre.

Les croiseurs anglais "Glasgow" et "Southampton", ainsi que les contre-torpilleurs canadiens "Skeena" et "Saguenay", jetèrent l'ancre presque simultanément, placés en ligne droite derrière le paquebot royal.

Comme l'"Empress of Australia" doit accoster à Québec ce matin à 10 heures 30, il est probable que le paquebot et son escorte lèveront l'ancre vers neuf heures am. La distance à franchir sera d'environ 12 milles, ou à peu près 40 minutes de navigation facile.

L'opinion d'une des suivantes

Lady Nunburnholme a hâte d'admirer les toilettes des femmes d'Amérique.

MEILLEUR PRIX

A bord de l'"Empress of Australia", 17. — (U.P.) Les compagnes constantes de Sa Majesté la reine d'Angleterre sur le navire au cours de son voyage au Nouveau Monde ont été ses dames de compagnie, lady Nunburnholme et lady Katherine Seymour, C.V.O.

Lady Nunburnholme a été appelée la plus belle femme d'Angleterre et lady Seymour est également d'une grande beauté. Elles sont toutes deux presque exactement de la même taille, cinq pieds et huit pouces et de même apparence.

Elles ont une grâce charmante et elles se chargent de toutes les situations pendant qu'elles sont auprès de Sa Majesté. Toutes deux sont d'excellents marins, comme les souverains, et elles ont échappé au mal de mer qui a forcé plusieurs membres de la suite royale à s'aliter.

Lady Nunburnholme a déclaré qu'elle avait hâte d'être en Amérique pour admirer les belles toilettes des Canadiennes et des Américaines. "Je crois", dit-elle, "que la raison pour laquelle on s'étonne de voir les femmes de ce côté-ci de l'Atlantique changer si souvent de toilettes, c'est qu'elles peuvent obtenir des vêtements charmants à des prix que nous ne connaissons pas en Angleterre. Des toilettes d'un prix correspondant chez nous ne pourraient pas avoir un tel style".

LE ROI HONORE LE CAPITAINE MEIKLE

A bord de l'"Empress of Australia, 17. — (P.C.—Par R.-K. Carnegie, de la Presse Canadienne) Le roi a honoré hier soir le capitaine A.-R. Meikle, l'homme chargé de conduire à bon port l'"Empress of Australia", de Southampton à Québec.

Sa Majesté a conféré au commandant du paquebot royal l'insigne de Compagnon de l'Ordre royal de Victoria. Le capitaine Meikle navigue sur l'océan depuis 37 ans, il a sillonné toutes les mers et commandé toutes sortes de navires.

Hier soir, le roi reçut le capitaine Meikle dans sa suite et lui conféra l'honneur plus haut mentionné.

Plusieurs membres de l'équipage du paquebot ont reçu de Leurs Majestés des souvenirs personnels portant le monogramme royal, en appréciation de leurs services au cours de la traversée.

RAPATRIEMENT DES NAZIS

Berlin, 17. (UP) — Entre 7,000 et 8,000 Allemands qui, à titre de volontaires, aidèrent le généralissime Francisco Franco à gagner la guerre civile espagnole, doivent retourner dans leur pays le 3 juin prochain. Un certain nombre d'entre eux voyageront sur les vaisseaux "Robert Ley" et "Wilhelm Gustloff". Les volontaires quitteront Madrid après la célébration de la victoire de Franco, vendredi prochain.

Une protestation de l'ex-roi Zogu

Genève, 17. (UP) — L'ex-roi Achmed Zogu d'Albanie a protesté hier à la Société des Nations contre l'occupation de ce pays par l'Italie. Le secrétaire de la Société, Joseph Avenol, n'avait point décidé hier s'il devait faire circuler ou non la protestation parmi les membres.

UNE ENVOLEE AERIENNE RISCAROSSE-NEW-YORK

Bordeaux, 17. — (U.P.) — Le vaisseau aérien "Lieutenant de Vaisseau Paris" s'est envolé hier matin, à 7 heures 48 (2 heures 48, HNE), de l'aéroport de Biscarrose, en route pour New-York en passant par les Açores. Le vaisseau transporte un équipage de 8 personnes, sous le commandement du capitaine Henry Guillaumet, et un passager.

PAS DE JOURNAL DEMAIN

Jeudi, jour de l'Ascension, L'Evénement-Journal ne paraîtra pas.

Aux glaces polaires

Toute reine qu'elle est, Sa Majesté ne veut pas prendre froid. Elle a suivi l'exemple des missionnaires et elle a relevé son bonnet. Ce costume pittoresque ne lui enlève rien de sa grâce. (Photo prise à bord de l'"Empress of Australia")

Tout est prêt à Ottawa pour accueillir le Roi

Comme s'il n'y avait eu aucun retard dans la date de l'arrivée des souverains, la capitale fédérale est prête à accueillir le roi et la reine dès aujourd'hui. — Départ des personnages officiels pour Québec. — Six wagons particuliers.

EVENEMENT LONGTEMPS ATTENDU

Ottawa, 16. — (P. C.) Comme une hôtesse qui a fait le ménage de sa maison et a mis ses plus belles toilettes pour souhaiter la bienvenue à ses invités qui ont été retardés, la capitale fédérale était hier soir dans un état d'attente patiente pour la visite des souverains.

Les personnages officiels ont quitté la capitale dans l'après-midi pour se rendre à Québec. Le premier ministre King et presque tous ses ministres et leurs familles ont fait le voyage dans six wagons particuliers.

"C'est un événement que nous attendons depuis longtemps", a déclaré le premier ministre en partant "et je suis certain qu'il dépassera même tout ce que nous avons prévu".

Les citoyens d'Ottawa devaient recevoir la visite du roi et de la reine aujourd'hui, mais deux remises consécutives ont ajourné cette célébration à vendredi. Cependant, tout est prêt, comme si les souverains devaient arriver aujourd'hui et les citoyens et visiteurs peuvent admirer les décorations et illuminations dans toute leur splendeur.

FRANCO CONFISQUE TOUT LE CUIVRE

Burgos, 17. — (U. P.) Le ministère de l'Industrie du généralissime Franco a émis hier un décret déclarant "propriété de l'Etat" tout le cuivre, alliage de cuivre, et le "scrap". Le décret établit également une commission pour la production et la distribution du cuivre.

Les adieux du roi

Sa Majesté GEORGE VI photographié au moment où il faisait ses adieux à la reine MARIE.

Charles Backman survole l'océan

St-Jean, Terreneuve, 17. (UP) — Charles Backman, aviateur suédois, était au-dessus de l'Atlantique la nuit dernière, tentant d'atteindre la Suède dans un vol "solo" après avoir quitté l'aéroport de Botwood, à cinq heures et quarante (HNE), hier matin. Backman, au volant d'un monoplan d'un pouvoir de 90 chévaux-vapeur, avait quitté Bangor, dans le Maine, lundi.

Face à face avec les glaciers

Cette photo a été prise à bord de l'"Empress of Australia", alors que les souverains admiraient les banquises qui passaient tout près de leur paquebot. La reine s'était enveloppée d'une large couverture de laine pendant que le roi portait un complet style écossais. On voit que tout en regardant le spectacle avec interêt, les deux voyageurs ont hâte d'arriver au Canada.

Le Roi réconforte le capitaine A.-R. Meikle

Voyant que le commandant de l'Empress of Australia se faisait du mauvais sang à cause du retard dans l'arrivée à Québec, George VI monta plusieurs fois sur la passerelle pour lui suggérer de ne pas s'en faire. — Le capitaine maintient le plus possible le paquebot près des rives du St-Laurent.

LE ROI PARLE LA LANGUE DU MARIN

A bord de l'Empress of Australia, 17. (PC—Par R.-K. Carnegie, de la Presse Canadienne) Alors que le capitaine A.-R. Meikle, commandant de l'Empress of Australia, broyait du noir parce que les brumes et les glaces retardaient la marche de son navire et différaient son arrivée à Québec, le roi George VI monta sur la passerelle et suggéra au commandant de ne pas s'en faire, parce qu'il comprenait très bien la situation.

Comme le paquebot blanc du C.P.R. se rapprochait de la Vieille Capitale, hier, le capitaine Meikle raconta au représentant de la Presse Canadienne que le roi avait fait plusieurs apparitions sur la passerelle de commandement pour le réconforter.

"Le roi parle notre langue", dit le capitaine, faisant allusion au fait que le souverain n'en est pas à son premier voyage en mer.

Depuis l'entrée de l'Empress dans le fleuve St-Laurent, le capitaine s'efforce de maintenir son navire le plus près possible de la rive afin de permettre à Leurs Majestés d'en avoir le meilleur aperçu possible.

Ce ne fut qu'une fois arrivé à la Pointe-au-Père, où un pilote du St-Laurent monta à bord pour acheminer le paquebot jusqu'à Québec, que le capitaine Meikle consentit à prendre une détente. Depuis le départ de Southampton, il s'était presque constamment tenu sur la passerelle, ne prenant que de courts instants de repos.

On se rappellera que le paquebot, alors qu'il n'était qu'à trois jours de Portsmouth, port anglais qu'il avait quitté le 6 mai, rencontra d'abord une violente tempête et une mer démontée qui balaya souvent le pont du navire.

Puis il entra dans une brume épaisse, heurta des champs de glace, rencontra de nouveaux brouillards et dut même faire machine arrière pour éviter de frapper une banquise menaçante. Toutes ces circonstances retardèrent sa course, différant son arrivée à Québec de 48 heures environ.

Ce sont là des contretemps qui ne peuvent manquer d'affecter le moral d'un commandant de paquebot.

Durant quelques jours le navire du C.P.R. avança à peine. Ce fut alors que le capitaine Meikle sentit pleinement la lourde responsabilité qui pesait sur ses épaules. C'était à lui qu'il appartenait de faire machine avant ou arrière, de mettre en panne ou de louvoyer pour esquiver un champ de glace. Il était seul responsable de la sécurité des passagers royaux confiés à ses soins. C'est pourquoi il quitta à peine la passerelle de commandement et ne ferma pratiquement pas l'oeil depuis le départ des rives anglaises.

Mais le roi n'oublia pas tout le souci que se donnait le commandant pour le conduire à bon port avec la reine. Plus d'une fois George VI monta sur la passerelle pour encourager le commandant et s'informer comment il pouvait tenir le coup et passer plus de quatre jours à son poste sans connaitre de repos.

Ce qui réconforta le plus le commandant de l'Empress fut de réaliser que le roi parle un langage de marin et qu'il comprend que l'homme est parfois impuissant devant les caprices de la nature, principalement en plein océan.

Au cours de l'une des visites du roi au poste de commandement, le capitaine Meikle, qui navigue depuis 37 ans sur tous les océans, pilotant des navires marchands, des paquebots et des vaisseaux de guerre, ne put cependant contenir plus longtemps l'amertume qui gonflait son coeur de vieux loup de mer, et il laissa échapper:

"On pose des questions en Chambre des Communes au sujet du retard de l'Empress.... Mais je me souviens d'une traversée.... Un retard de 84 heures... C'était il y a vingt ans...."

ESSAI DE BOMBES PAR UN CROISEUR

A bord de l'"Empress of Australia", 17. — (P.C.) Une brève experience a été faite hier dans le golfe St-Laurent avec des bombes de profondeur.

Au moment où le convoi de Leurs Majestés entrait dans les eaux canadiennes, le croiseur anglais "Southampton" laissa tomber une série de bombes de profondeur pour démontrer au roi et à la reine l'efficacité de cette nouvelle méthode pour combattre les sous-marins.

Le paquebot était alors à un quart de mille de distance du croiseur. Néanmoins, la répercussion fut assez violente pour secouer l'"Empress of Australia" comme s'il avait heurté un champ de glace.

SERVICE ACTIF DE CINQ ANS

Moscou, 17. — (U.P.) Le gouvernement russe a augmenté hier soir les termes du service obligatoire pour la marine et les unités de défense côtière dans le but d'"augmenter l'efficience combattive" de l'Union Soviétique.

Les changements sont les suivants :

1.—Le service actif obligatoire dans la marine est porté de quatre ans à cinq pour s'appliquer à tous les navires de guerre et toutes les unités navales.

2.—Le service actif pour le personnel des unités de défense côtière est augmenté de trois à quatre ans.

3.—Le terme du service actif ne sera pas moindre que trois ans pour les hommes désirant demeurer dans la marine après l'expiration du service obligatoire actuel de quatre ans.

La randonnée sur le fleuve

La Malbaie, Qué., 17. — (P. C.) L'Empress of Australia, emportant le roi et la reine vers Québec, et les vaisseaux de guerre qui l'escortent, sont passés en face de cette place de villégiature du Bas St-Laurent à 7 h. 20 p. m., heure avancée de l'Est. La Malbaie est à 90 milles en aval de Québec.

Rivière-du-Loup, Qué., 17. — (P. C.) Le paquebot qui emporte Leurs Majestés vers Québec a été aperçu à 5 h. 59, heure avancée de l'Est, hier après-midi, de cette ville située à 120 milles en aval de Québec.

L'Empress of Australia filait à vive allure, accompagné de son escorte composée de deux contre-torpilleurs de la marine canadienne et de deux croiseurs de l'Amirauté britannique. Des centaines de résidents avaient pris place sur la rive pour assister au passage du convoi royal.

Des acclamations prolongées s'élevèrent lorsque l'Empress fut en vue. De la rive on pouvait distinguer nettement le gros paquebot blanc et les quatre vaisseaux de guerre.

Le Menu de Leurs Majestés

A bord de l'"Empress of Australia", en route pour Québec, 17. — (U.P.) — Le roi et la reine sont les personnes pour qui il est le plus facile de faire la cuisine, selon l'opinion de Frank Severgnini, chef qui a préparé les mets de Leurs Majestés depuis dix jours.

"Je préfère faire la cuisine pour eux plutôt que pour plusieurs autres passagers que j'ai connus", a dit Frank Severgnini, qui en est à sa trentième année comme chef de cuisine sur les navires.

Dans son opinion, Leurs Majestés ne prennent que la somme nécessaire d'aliments. Ils mangent moins que la moyenne des passagers, mais Severgnini est d'avis que la moyenne des passagers dépasse la mesure. Lui-même observe un régime assez restreint. Il ne prend qu'un repas de viande par jour et, quelquefois, il s'en prive pendant trois ou quatre jours.

Chaque matin, le chef envoie aux souverains, pendant le petit déjeuner, la liste des menus de la journée. La reine s'occupe elle-même de choisir. Elle fait des ratures sur les plats qu'elle ne désire pas et le menu est ensuite imprimé d'après cette expurgation.

Voici un exemple de menu pour le dîner: Consommé, Double Juanita; Rouget sauté épicurienne; Suprême de pintade Maryland; Carré de veau rôti; épinard au jus; carottes Vichy; Pommes noisette; Mousse à l'ananas; Petits fours; Savoury crêpes Neluskis; Corbeille de fruits; Demi-tasse.

TERRAINS A VENDRE
Situés rues St-Jean et d'Aiguillon; superficie 100 pieds x 136 pieds; avantageux pour l'érection d'un magasin à rayons, théâtre, appartements, etc., etc. S'adresser A.-J. PELLAND, Hôtel Montcalm, Québec.

Les pilotes à bord de l'Empress

3,000 personnes sur le passage de l'Australia.

A LA POINTE AU PERE

Pointe-au-Père, Qué., 17, (PC) — Environ 3,000 personnes étaient rassemblées sur les rives du Saint-Laurent entre cette localité et Rimouski, hier, pour voir passer l'Empress of Australia, ayant à son bord le roi et la reine, stopper ici et prendre le pilote qui devait conduire le navire jusqu'à Québec.

Trois avions de la force aérienne royale du Canada survolaient l'Empress, qui était précédé des contre-torpilleurs canadiens Skeena et Saguenay et suivi des croiseurs anglais Southampton et Glasgow. Le paquebot s'immobilisa pour quelques instants à 1.58 p.m., heure avancée de l'Est, à une couple de milles du rivage.

Quatre petits bateaux fendirent les eaux du fleuve à environ un demi-mille du paquebot et de son escorte, quand le pilote Auguste Santerre fut conduit par le remorqueur "Citadelle" au paquebot royal.

Il y avait aussi à bord du "Citadelle" le pilote Albert Lachance, qui monta sur le Southampton. Le pilote William Langlois, qui devait prendre la roue du Glasgow, était à bord du remorqueur "Abraham Martin".

Lorsque les deux remorqueurs regagnèrent la rive, leurs équipages firent savoir que la reine s'était tenue sur la passerelle du paquebot, souriante, et suivant avec interêt la manoeuvre de l'embarquement du pilote.

Les trois avions militaires survolaient d'une grande altitude le convoi royal. Ils prirent la direction de Québec quand l'Empress et son escorte se remirent en marche.

L'UNIQUE CLAIRON DE RIVIERE-DU-LOUP

Face au St-Laurent, Harry Yeo salue le roi.

Rivière-du-Loup, Qué., 17. (PC)— L'unique clairon de la Rivière-du-Loup s'est mis au garde-à-vous, hier, et a joué le "Dieu sauve le Roi" sur son vieux clairon cependant que le roi et la reine remontaient le St-Laurent à bord de l'Empress of Australia.

Le navire royal était alors à une quinzaine de milles au large de la Rivière-du-Loup.

Leurs Majestés n'ont certainement pas entendu les notes claironnantes, à cause de la distance, mais l'intention de l'ancien trompette était excellente.

Celui-ci, Harry Yeo, n'est pas un inconnu pour les soldats canadiens qui ont traversé la Rivière-du-Loup pendant la guerre, en route pour l'Europe. Chaque fois qu'un convoi de soldats approchait de cette ville du Bas St-Laurent, Yeo se plaçait avec son clairon sur le passage du train et lançait dans l'air les notes éclatantes de refrains guerriers. Hier, il voulut jouer le "Dieu sauve le Roi" en l'honneur de Leurs Majestés.

Debout devant sa demeure, face au large fleuve, Harry lança son salut aux souverains tandis que le paquebot blanc fendait la mer à des milles de distance.

Quant le navire eut disparu à ses yeux, le trompette fit silence et rentra, songeur, dans son foyer.

Lévis ET LA RIVE SUD

Demain est la fête de l'Ascension

La fête de l'Ascension sera célébrée demain dans les différentes églises de la rive sud. C'est en ce jour que Jésus-Christ monta au Ciel par sa propre puissance en présence de ses disciples. Pour commémorer cet événement, demain, pendant le chant du Credo, à l'office de la grand'messe, lorsqu'on arrivera aux paroles "Il est monté aux cieux" on éteindra le cierge pascal qui chaque dimanche depuis Pâques était allumé. Demain est une fête d'obligation et les offices auront lieu aux mêmes heures qu'un dimanche.

Prochain mariage

Samedi matin prochain, le 20 mai, à 8 heures, en l'église de Bienville, sera célébré le mariage de M. Gaston Barras, employé civil, fils de feu M. et Mme Edouard Barras, de Bienville, avec Mlle Marguerite Guay, fille de M. et Mme Edmond Guay, également de Bienville.

Mariage Lemieux-Carson, à Villemay

Le mariage de M. Damase-Delphis Lemieux, fils de M. Honoré-H. Lemieux, marchand de glace, du Christ-Roi, avec Mlle Ethel-May Carson, de Québec, a été célébré, hier matin, à 9 heures, en l'église du Christ-Roi.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le Révd Père J. Gallery, curé de l'église St-Patrice, à Québec.

M. Honoré-H. Lemieux servait de témoin à son fils et M. Denis McManus, de Québec, accompagnait sa cousine. Pendant la messe un beau programme de chant et musique fut exécuté.

Après la cérémonie nuptiale le déjeuner fut pris à la résidence de M. H.-H. Lemieux, rue St-Georges, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Boston, New-York et Atlantic City.

Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Pas de séance du conseil de ville à Lévis et Lauzon cette semaine

Les membres du conseil de ville de Lévis n'auront pas de séance cette semaine vu qu'il n'y a aucune question pressante à l'ordre du jour et aussi parce qu'aujourd'hui est un jour de fête civique. Une séance du conseil de ville sera tenue la semaine prochaine.

Il n'y aura pas de séance du conseil de ville à Lauzon cette semaine. C'est aujourd'hui fête civique et demain est le jour de l'Ascension. Il n'y a pas encore de date fixée pour la tenue d'une séance du conseil de ville.

Réception de Croisés demain a Bienville

Un groupe d'élèves de l'Ecole St-Dominique, à Bienville, seront reçus membres de la Croisade Eucharistique demain après-midi, à 2 heures, en l'église paroissiale. Cette belle cérémonie religieuse sera présidée par M. le vicaire P.-E. Laliberté, aumônier de ces croisés.

Il comptera 25 ans de prêtrise demain

M. l'abbé Joseph Maranda, assistant-aumônier à l'Hôtel-Dieu de Lévis, comptera demain vingt-cinq années de prêtrise. A cette occasion, le matin de l'Ascension, le jubilaire chantera une messe d'actions de grâces en la chapelle de l'Hôtel-Dieu et le sermon de circonstance sera fait par M. le chanoine J.-Eugène Carrier, V. F., curé de Lévis. Suivra un banquet pour des membres du clergé, les parents du jubilaire et les invités. Nos félicitations et voeux de bonheur à M. l'abbé Joseph Maranda.

Assemblée régionale des Caisses Populaires le 28 mai.

L'assemblée générale annuelle de l'Union régionale des Caisses Populaires et de la Caisse Centrale Desjardins donnera lieu à de grandes fêtes, à Lévis. Il y aura une messe dite, dimanche matin, le 28 mai, en la chapelle des Congréganistes et le sermon de circonstance sera donné par le Révd Père G.-H. Levesque, O.P., directeur de l'Ecole des sciences sociales, à l'Université Laval. Suivra l'assemblée générale, en la salle St-François Xavier, alors que les officiers présenteront leur rapport annuel. On fera le choix des officiers pour la nouvelle année. Les délégués des différentes paroisses du district assisteront à la messe du matin et à l'assemblée générale.

Le Régiment de Lévis et la 6ème brigade d'Artillerie à Québec aujourd'hui.

Nos deux unités militaires de Lévis figureront aujourd'hui avec celles du district à Québec à l'occasion de la visite de Leurs Majestés. Le Régiment de Lévis a 300 officiers, sous-officiers et soldats et la 6ème brigade d'Artillerie en a 200. Ces militaires se sont réunis hier soir au Manège Militaire de Lévis pour recevoir les dernières instructions.

Les officiers du club de croquet "Bienville".

L'assemblée générale du club de croquet "Bienville" a eu lieu dimanche dernier, au salon de barbier de M. B. Brulotte, au cours de laquelle on procéda à l'élection des officiers pour la présente saison comme suit : Président, M. Louis Laflamme; secrétaire-trésorier, M. Roland Bouchard. On s'occupa aussi de l'organisation des activités du club pour cette saison.

Mort de Mme L.-B. Pelletier, de Lévis

M. Louis-Berthelémy Pelletier, surintendant des travaux du chômage du comté de Lévis et échevin de Lévis, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son épouse, dame Estelle Bélanger, survenue hier midi, à l'hôpital de Lévis où elle était malade depuis six semaines. Cette mort suscitera beaucoup de regrets vu que Mme Pelletier était bien connue sur toute la rive sud. Elle était âgée de 57 ans et 1 mois.

Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa mort, trois fils, MM. Roland Pelletier, employé du C. N. R., à La Tuque, Paul Pelletier, forgeron, de Lévis, Yves Pelletier, agent de Lévis; deux filles, Miles Suzanne et Charlotte Pelletier, de Lévis, Elel était la belle-soeur, de MM. P.-E. Pelletier, de Lauzon, J.-Edmond Pelletier, de Lévis et M. l'abbé J.-V. Pelletier, de Montréal, ainsi que la tante de M. l'avocat Maurice Pelletier, M.P.P., de Lauzon. La maison Maurice Gilbert a transporté les restes mortels à la résidence de M. L.-B. Pelletier, rue Guénette, où ils sont exposés. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

Construction d'un vaste entrepôt

La Commission d'Urbanisme de Lévis a tenu une réunion, avant-hier soir, au second étage de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le Dr Charles Laflamme. MM. Jean-Charles Michaud, Paul Turcotte et Joseph Lemieux, membres de la Commission ainsi que le secrétaire, M. l'avocat Roger Thibaudeau, étaient présents. M. le maire L. Sylvio Durant assistait également à la réunion.

On a pris connaissance d'une lettre accompagnée d'un plan de M. Tancrède Avard, marchand de grains et farines, de Québec, demandant un permis pour construire sur un quai appartenant à la compagnie des chemins de fer nationaux et situé à l'est du quai de la Cie de la Traverse de Lévis, un vaste entrepôt en bois recouvert de tôle devant servir à recevoir du grain et de la farine. Cette bâtisse aura une longueur de 130 pieds. La Commission s'est rendue à la demande de M. Avard qui va commencer cette construction immédiatement. Une voie d'évitement sera placée près de l'entrepôt pour permettre de recevoir et expédier la marchandise par les chars. On pourra aussi recevoir la farine et le grain par bateaux qui viendront accoster à ce quai.

La Commission a aussi accordé un permis à M. Gédéon Lemieux, demeurant rue St-Georges, pour la construction d'une galerie couverte ainsi que d'une galerie vitrée à sa résidence.

Les membres de la Commission se sont plaints que plusieurs contribuables font exécuter des travaux de réparations sans faire de demande pour obtenir un permis à cet effet. On a mentionné des travaux qui se font présentement avenue Bégin, rue Guénet, rue Fraser et à d'autres endroits. Ces gens, dit le président, semblent ignorer qu'il y a une Commission d'urbanisme dans Lévis et qu'il y a un règlement stipulant qu'il est absolument défendu de faire aucune construction ou réparation quelconque dans les limites de la cité avant d'en avoir fait la demande, d'avoir soumis un croquis ou plan de travaux projetés et avant d'avoir obtenu un permis à cet effet. Il y a une amende pour ceux qui enfreignent ce règlement et la Commission peut faire arrêter les travaux commencés et en certains cas peut les faire démolir. MM. les Commissaires ont dit qu'ils vont voir à ce que le règlement soit observé sinon la Commission d'Urbanisme n'a plus sa raison d'être.

Amicale de Lauzon

La réunion annuelle de l'Amicale du Couvent de Jésus-Marie, Lauzon, aura lieu le Jour de l'Ascension, jeudi le 18 mai prochain. L'inscription se fera à 1 h. 30. Les organisatrices comptent sur la présence d'un très grand nombre d'Anciennes, même les plus éloignées qui pourront faire, cette année, d'une pierre, deux coups, assister aux cérémonies de la visite royale, et revenir à l'Alma Mater, où on les accueillera bien cordialement, comme toujours.

Si quelques-unes n'avaient pas reçu la circulaire, qu'elles se comptent pour invitées, et sûres qu'elles seront les très bienvenues.

Communiqué.

Mort de Mme Vve F.-X. Desrochers, de Lévis

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Vve François-Xavier Desrochers, survenue hier après-midi, rue St-Georges, à Lévis. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus vives sympathies.

La Commission de Protection de Lauzon

La Commission de Protection de Lauzon, nouvellement formée et composée de M. l'échevin Arthur Massé, comme président et de MM. les échevins Willie Guay, J. A. Allaire et Wilfrid Carrier, comme membres, vient de transmettre aux citoyens de Lauzon la lettre suivante:

Par décision du conseil, une Commission de Protection remplace les comités de feu et de police; elle a mission d'étudier tout ce qui se rapporte à la protection des personnes, de la propriété et du bon ordre.

Une des premières difficultés rencontrées par cette Commission a été l'insuffisance de la force constabulaire nécessaire pour faire face au besoin, à moins que la population coopère au maintien des bonnes moeurs, au respect de la loi et à l'observance des règlements municipaux.

Placés dans l'alternative, soit de recommander l'augmentation de la force affectée au service de la protection, soit de faire un appel pressant à la prompte coopération de tous les citoyens, la Commission, vu les temps difficiles que nous traversons, a cru préférable, afin d'éviter des dépenses onéreuses, de faire un appel à la bonne volonté de la population, confiante qu'elle est, que vous réaliserez tous qu'il y va de votre intérêt de coopérer le plus étroitement possible avec ceux à qui

(Suite à la page 5)

J. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, gradué de l'université de south bend, indiana. (a.)

Pour amuser les petits PENDANT QUE MAMAN TRAVAILLERA

Histoire—Le royal artisan

Le roi Louis XVI avait un goût assez étrange pour un arrière-petit-fils de Louis XIV. Il était serrurier et mécanicien. Il s'était fait faire un atelier dans les combles du palais. Aussitôt qu'il avait expédié les affaires de l'Etat, il échappait aux ministres, aux ambassadeurs et aux courtisans, courait par des degrés dérobés à sa chère mansarde, accrochait à un clou son habit et son cordon bleu, s'affublait d'un tablier et, s'armant d'un lourd marteau, frappait son enclume à tour de bras. Il avait là pour compagnon, ou plutôt pour maître, un serrurier nommé Gamin, qui le reprenait sans façon, le rudoyait, le traitait comme un apprenti. Louis XVI n'était pourtant pas un mauvais ouvrier; il ne manquait ni d'adresse, ni de force, ni surtout de zèle. Ils firent ensemble des serrures à secret et même des pendules.

Louis XVI paraissait plus emprunté dans ses habits de roi que dans son costume de forgeron; et les courtisans ne manquaient pas de le remarquer. La reine en souffrait. On lui citait, pour la consoler, l'exemple de Pierre le Grand; mais elle se rappelait plutôt que Charles IX était forgeron comme Louis XVI, que Louis XIII n'avait pas de rival parmi ses propres marmitons pour larder une longe de veau, et que Louis XV faisait la cuisine.

Curiosité

Voici un arbuste qui, à lui seul, contient 34 variétés différentes de chrysanthèmes qui ont été greffées sur un plan de chrysanthèmes de l'Inde. Cet arbuste unique a été vendu à un riche américain.

J. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, gradué de l'université de south bend, indiana. (a.)

Mais Vous serez d'accord pour dire que le Jus de Tomates Libby's à "Pression Douce" est le Meilleur que vous ayez jamais goûté--sinon le Double de Votre Argent vous sera remboursé

(Brevet No 334,358)

La "Pression Douce" est un procédé breveté — exclusif à Libby. Grâce à ce fameux procédé, toute la saveur des tomates fraichement cueillies se trouve conservée.

Fait au Canada par
LIBBY, McNEILL & LIBBY OF CANADA LTD
Chatham, Ontario.

TJ1539

LES PNEUS ne prennent pas de VACANCES!

• Les vacances sont trop courtes . . . et trop rares pour les passer à faire des réparations ou à attendre. Ne permettez pas que des pneus défectueux gâtent votre agrément. Remplacez maintenant vos vieux pneus par des Goodyear neufs avant le jour de congé ou avant de partir en vacances.

Seuls les Goodyear vous donnent la semelle losangée à traction centrale et à freinage rapide ainsi que la protection de la corde Supertwist brevetée dans chaque pli. Ce sont des avantages de cet ordre qui ont fait de Goodyear le premier choix du monde en fait de grand millage, de maximum de sûreté et de bas prix.

Nous avons neuf Goodyear différents à différents prix . . . un de ces fameux pneus répondra exactement à vos besoins . . . et ils sont tous conçus pour vous donner la plus grande valeur de leurs classes respectives. Venez nous voir aujourd'hui!

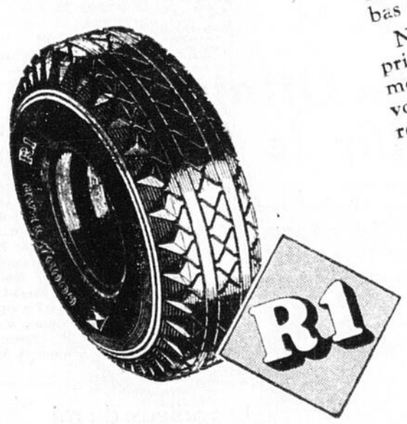

GOODYEAR

RENDEZ VOS PNEUS COMPLÈTEMENT SÛRS CONTRE LES ACCIDENTS QUI PEUVENT RÉSULTER D'ÉCLATEMENTS . . . ÉQUIPEZ VOTRE AUTO AVEC DES LIFEGUARDS GOODYEAR

GUILMETTE SERVICE ENRG.
507 Saint-Pierre
Tél. 3-1393

VULCANIZATION LIMOILOU ENRG.
11 La Canardière
Tél. 4-2720

MICHAUD TIRE SERVICE
207 De la Couronne
Tél. 3-3901

Tarif d'Abonnement

	Québec et Lévis	Campagne
12 mois. . . .	$6.00	$5.00
6 mois. . . .	3.00	2.50
3 mois. . . .	1.50	1.25
Au numéro. .	0.03	0.03

FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

"La fiancée du rebelle"

Episode de la guerre des Bostonnais, 1775

Par Joseph Marmette de la Société Royale

"Tous droits de reproduction réservés"

No 34

—Est-ce compris ? demanda Lisette.

—Oui.

—Tu n'as plus besoin de rien ?

—Non.

—Je me sauve ; j'ai déjà été trop longtemps ici. Bonne nuit, Célestin.

—Bonsoir et merci, ma petite Lisette.

La soubrette profita du moment où le soldat avait le dos tourné, et regagna sans bruit la maison où elle rentra sans avoir été remarquée.

Trois jours plus tard, c'était un samedi de la première semaine d'avril. James Evil se présenta chez M. Cognard. A peine fut-il entré que M. et Mme Cognard qui s'attendaient à sa visite, le rejoignirent dans la grand'chambre — aujourd'hui, l'on dit le salon.

Tandis que dame Gertrude, avec un empressement digne d'une meilleure cause, faisait prévenir Alice d'avoir à descendre immédiatement, la conversation s'engageait sur le premier sujet venu.

Alice parut enfin, pâle, les yeux fatigués par les larmes, et trahissant l'angoisse qui la dévorait.

Quand on eut épuisé ces lieux communs qui sont les préliminaires de toute entrevue, Evil vit par le malaise de chacun qu'il fallait brusquer l'attaque du sujet principal qui faisait l'objet de sa visite. Il se tourna vers Alice et lui dit :

—Vous n'êtes pas sans vous rappeler, peut-être, mademoiselle, la question importante qui m'amène ici et dont la résolution fera le bonheur ou le malheur de toute ma vie, selon qu'elle sera affirmative ou négative?

Alice inclina la tête pour marquer qu'elle se souvenait.

—Eh bien, mademoiselle, poursuivit Evil à qui l'émotion faisait trembler la voix, puis-je espérer que vous voudrez faire ma félicité en me mettant à même de consacrer ma vie à tâcher de vous rendre heureuse ?

—Alice fit un suprême effort et, d'une voix qu'on entendait à peine :

—Monsieur Evil, dit-elle, quand même je voudrais vous cacher que j'ai beaucoup aimé et que j'aime encore M. Evrard, vous n'en sauriez point douter.

Ce préambule ne semblait pas rassurant pour Evil. Aussi eut-il une contraction de mâchoires qui témoignait de sa déconvenue. M. Cognard rougit et fit craquer sa chaise dans un mouvement de colère, tandis que les petits yeux gris de dame Gertrude se chargeaient d'étincelles menaçantes.

Alice poursuivit d'un ton plus ferme et sans avoir paru remarquer l'impression désagréable que causaient ses paroles :

—Aussi, monsieur Evil, dois-je vous dire, puisqu'il me faut absolument répondre, sans plus tarder, à votre demande, que je ne puis renoncer aussi subitement à l'espoir d'épouser celui que j'aime.

Pour le coup la crainte des trois intéressés devenait une certitude. Aussi Cognard ne put-il retenir le juron qui tournait dans sa bouche.

—Tonnerre de Dieu! Alice, s'écria-t-il en frappant du pied avec menace.

—Mademoiselle ! fit madame Cognard dont le maigre buste se redressa comme une couleuvre qui prend son élan.

Seul Evil ne put dire un mot, mais un fauve éclair brillait dans ses yeux, tandis que ses lèvres minces et pâles blanchissaient encore sous la pression intérieure des dents.

Alice promena autour d'elle un regard calme et continua :

—Cependant, monsieur, puisque mon refus absolu de vous épouser causerait la mort d'un homme dont tout le crime est de s'être dévoué pour son maître qui a mon amour, je vous répondrai que si, d'ici à un mois, la Providence n'a pas tout-à-fait changé la face des choses en me rapprochant définitivement de mon fiancé (elle appuya sur ce dernier mot), j'en conclurai que le ciel s'oppose à mon mariage avec M. Evrard, et alors

—Alors ? demandèrent dame Gertrude, Evil et Cognard.

—Alors je serai prête à sacrifier mes goûts à la volonté de mon père, répondit Alice dont la voix trembla sous le coup de l'engagement terrible qu'elle était forcée de prendre.

—Ah ! ah ! repartit Cognard avec un rire bruyant, aussi indélicat que cruel en pareille circonstance, dans ce cas, monsieur Evil, j'aurai l'honneur d'être votre beau-père dans quatre semaines. Car j'imagine que la ville est assez bien gardée pour empêcher d'y entrer qui que ce soit !

Evil eut un sourire de satisfaction indicible. Il se leva, s'inclina devant Alice et lui dit :

—Je vous remercie profondément, mademoiselle, d'une détermination qui m'assure que dans un mois je serai au comble de mes voeux.

—Je peux commander votre trousseau, ma chère ! siffla dame Gertrude.

Dès le soir même toute la ville savait que mademoiselle Cognard devait épouser le capitaine Evil au commencement du mois de mai. Cette nouvelle fit beaucoup de bruit et prêta à bien des commentaires.

Nous renonçons à analyser les sensations d'inquiétude, de tourment et d'angoisse par lesquelles passa la malheureuse enfant pendant les jours qui suivirent. Ses journées étaient d'interminables cauchemars et ses nuits sans sommeil étaient remplies de ces hallucinations funestes qui précèdent la folie.

Ajoutant la barbarie à la joie bruyante du triomphe, madame Cognard tourmentait à chaque instant sa belle-fille au sujet du trousseau qui, je vous assure, allait grand train.

Il n'était pas jusqu'à Evil, qui, abusant de sa position de fiancé, ne vint relancer tous les jours Alice et la faire mourir à petit feu.

Lisette, guère moins inquiète que sa jeune maîtresse, tâchait néanmoins de la rassurer par tous les moyens possibles. Elle assurait à Alice que tout allait pour le mieux, que Tranquille avançait rapidement dans son travail d'évasion, et que la présente semaine ne se passerait pas sans que le signal de la fuite fût donné.

Huit jours s'étaient écoulés depuis qu'Alice avait donné sa réponse formelle à James Evil, lorsqu'un matin Lisette accourut toute joyeuse au-devant d'Alice qui remontait de déjeuner, et lui dit que Tranquille venait de lui indiquer par gestes que son évasion et leur fuite auraient lieu la nuit suivante.

—Mon Dieu ! dit Alice en comprimant les battements de son coeur, es-tu bien sûre de ne t'être pas trompée, Lisette ?

—Oh ! bien sûre, allez, mademoiselle! Il m'a fait signe que les barreaux ne tiennent presque plus et qu'il lui suffira d'un seul coup pour les arracher tout à fait.

C'était une belle journée de printemps. Le soleil planait radieux dans l'air pur et poudroyait mille traits de feu sur la neige fondante. Quelques petits oiseaux blancs sautillaient sur des buttes de terre fraîchement découvertes, et jetaient leurs cris joyeux à la brise d'avril.

—Est-ce que le bon Dieu ne nous dit pas clairement de nous réjouir avec ces chers petits êtres ? remarqua Lisette.

—Puissent ces pronostics n'être pas trompeurs, répondit tristement Alice.

Les deux jeunes filles se tenaient près de la fenêtre. Elles aperçurent en ce moment un piquet de dix soldats qui descendait vers la redoute. Arrivés en face de la poterne qui y donnait accès, deux, un sergent et un caporal, s'y enfoncèrent et disparurent à l'intérieur.

—Mon Dieu ! que viennent faire ici ces hommes ! s'écria la pauvre Alice saisie d'un douloureux pressentiment.

Lisette ne répondit pas.

Au bout de quelques minutes le sergent et le caporal reparurent, escortant deux hommes, Tranquille et un inconnu, qui avaient les fers aux mains.

Les dix hommes de l'escorte entourèrent les deux prisonniers, et tous se mirent en marche et remontèrent vers la rue Sainte-Anne.

Comme ils passaient devant la maison de M. Cognard, Tranquille leva un peu la tête et lança un long regard de détresse aux deux jeunes filles qu'il aperçut dans l'embrâsure de la fenêtre.

L'instant d'après l'escorte et les prisonniers disparaissaient dans la rue Sainte-Anne.

—Dieu est contre nous ! dit Alice qui, plus pâle qu'une morte, s'affaissa sur son lit.

—Du courage, mademoiselle Alice! du courage, repartit Lisette. Je m'en

(à suivre)

CHAQUE MATIN

"L'Evénement-Journal" vous apporte un choix abondant et varié des dernières nouvelles locales, régionales, canadiennes et étrangères, une illustration soignée et des rubriques spéciales des plus intéressantes.

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

Fumez LA CIGARETTE de chez nous

GRADS

Très douce — Un changement pour le mieux !

Maison inconnue de "chez nous": L.-O. GROTHE Ltée

72ième ANNEE No 294 — QUEBEC, MERCREDI 17 MAI 1939 — SEIZE PAGES

Programme complet du séjour de Leurs Majestés dans notre Ville

L'Evénement-Journal met à la disposition de ses lecteurs, dans son édition de ce matin, le programme général complet de la visite de Leurs Majestés. — Les divers parcours que suivront le Roi et la Reine dans leurs randonnées à travers la ville, les heures de leur départ et de leur arrivée, ainsi que l'heure exacte pour chaque point de la ville où passera le cortège.

LES QUEBECOIS AURONT BESOIN DE CE PROGRAMME

Voici pour l'information de nos lecteurs, le programme général complet de la visite de Leurs Majestés à Québec. Il comporte les diverses phases du séjour du roi et de la reine, les parcours qu'ils suivront à travers la ville, les heures de leur départ dans chaque cas et de leur arrivée dans chacune des rues qui font partie de l'itinéraire. On pourra garder ce programme qui sera d'une grande utilité pour tous aujourd'hui.

I—Arrivée à l'Anse-au-Foulon

MERCREDI 17 MAI

10.30 h. a.m.—Leurs Majestés débarqueront à l'Anse-au-Foulon; présentation des autorités fédérales, provinciales et municipales; revue de la garde d'honneur.

II—De l'Anse-au-Foulon au Parlement

10.55 h. a.m.—Départ pour l'hôtel du gouvernement; trajet: chemin du Cap-Blanc, rue Champlain, côte Gilmour, le parc des Champs de Bataille, sortie près du monument Wolfe, Grande-Allée, avenue Dufferin.

Hangars à	Rue Champlain	10.56
Chemin des Hangars	Bas côte Gilmour	11.00
Bas côte Gilmour	Haut côte Gilmour	11.02
Haut côte	Terrasse Grey	11.06
Terrasse Grey	Musée	11.08
Musée	Grande-Allée	11.09
Sortie Champs de Bataille	Avenue Cartier	11.10
Avenue Cartier	De la Tour	11.11
De la Tour	Berthelot	11.12
Berthelot	Conroy	11.14
Conroy	Dufferin	11.15
Grande-Allée	Parlement	11.16

11.25 h. a.m.—Arrivée à l'hôtel du gouvernement; entrée par la porte principale; on conduit Leurs Majestés aux appartements du lieutenant-gouverneur.

11.40 h. a.m.—Leurs Majestés se rendent au Conseil législatif; lecture de l'adresse de bienvenue de la province par le premier ministre, l'hon. Duplessis; bienvenue de la cité de Québec; présentations.

12.10 h. a.m.—Le roi et la reine quittent le Conseil législatif.

III—Du Parlement à la Citadelle

12.15 h. a.m.—Départ de l'hôtel du gouvernement pour la Citadelle; trajet: avenue Dufferin, Grande-Allée, porte St-Louis, côte de la Citadelle.

Parlement	Grande-Allée	12.16
Grande-Allée	Murs de la Citadelle	12.18
Murs de la Citadelle	Citadelle	12.20

IV—De la Citadelle au Château Frontenac

1.00 h. p.m.—Départ de la Citadelle pour le Château Frontenac; trajet: côte de la Citadelle et rue St-Louis.

Citadelle	Murs de la Citadelle	1.01
Murs de la Citadelle	Grande-Allée	1.03
Chemin de la Citadelle	Sainte-Ursule	1.04
Sainte-Ursule	Haldimand	1.05
Haldimand	Château	1.07

1.15 h. p.m.—Déjeuner offert par le gouvernement fédéral au Château Frontenac.

2.30 h. p.m.—Le roi et la reine quittent la salle du déjeuner pour gagner leurs appartements du Château Frontenac.

V—La visite de la ville

2.40 h. p.m.—Départ du Château Frontenac pour le parc des Champs de Bataille et Spencer Wood; trajet: rues St-Louis, Du Fort, Buade, de la Fabrique, St-Jean, Des Glacis, d'Aiguillon, côte d'Abraham, de la Couronne, Charest, Langelier, St-Joseph, St-Vallier, Montmagny, côte Franklin, chemin Ste-Foy, avenue des Braves, St-Louis jusqu'au parc des Champs de Bataille.

Château Frontenac		2.40
Château Frontenac	Basilique	2.41
Basilique	Chauveau	2.42
Chauveau	Capitol	2.44
Capitol	Patronage	2.45
Patronage	De la Couronne	2.47
Saint-Vallier	Boulevard Charest	2.48
De la Couronne	Dorchester	2.49
Dorchester	Caron	2.50
Caron	Boulevard Langelier	2.50
Charest	Saint-Joseph	2.51
Boulevard Langelier	Saint-Vallier	2.52
Saint-Joseph	Saint-Ambroise	2.53
Saint-Ambroise	Père Grenier	2.53
Père Grenier	Carillon	2.54
Carillon	Bayard	2.54
Bayard	Saint-Luc	2.55
Saint-Luc	Montmagny	2.57
Saint-Vallier	Des Oblats	2.58
Des Oblats	Hermine	3.00
Hermine	Franklin	3.00
Montmagny	Détour de la côte	3.03
Détour de la côte	Sainte-Foy	3.04
Belvédère	Des Braves	3.05
Sainte-Foy	Saint-Cyrille	3.06
Saint-Cyrille	Grande-Allée	3.08
Des Braves	Bougainville	3.09
Bougainville	Moncton	3.10
Moncton	Park	3.12
Park	Des Erables	3.12
Des Erables	Entrée Champs de Bataille	3.13
Entrée Champs de Bataille	Musée	3.13
Musée	Terrasse Grey	3.15

VI—Manifestation des enfants

3.20 h. p.m.—Arrivée au parc des Champs de Bataille; manifestation des enfants; présentation de fleurs à la reine; chant: "O Canada" et "Dieu sauve le Roi".

VII—Des Champs de Bataille à Spencer Wood

3.50 h. p.m.—Départ pour Spencer Wood.

Terrasse Grey	Sortie Champs de Bataille	3.52
Sortie Champs de Bataille	Des Braves	3.53
Des Braves	Limites ouest Ch. Bataille	3.55
Limites ouest Ch. Bataille	Entrée Spencer Wood	3.58
Entrée Spencer Wood	Arrivée	4.00

VIII—A Spencer Wood

4.00 h. p.m.—Arrivée à Spencer Wood; thé offert par le lieutenant-gouverneur.

IX—De Spencer Wood à la Citadelle

5.00 h. p.m.—Départ de Spencer Wood pour la Citadelle; trajet: chemin St-Louis, avenue des Braves, chemin Ste-Foy, rues St-Jean, d'Youville, d'Auteuil, St-Louis et côte de la Citadelle.

Spencer Wood	Saint-Louis	5.03
Sortie de Spencer Wood	Limites ouest Ch. Bataille	5.06
Limites ouest Ch. Bataille	Des Braves	5.08
Saint-Louis	Saint-Cyrille	5.09
Saint-Cyrille	Sainte-Foy	5.11
Des Braves	Murray	5.12
Murray	Des Erables	5.15
Des Erables	Turnbull	5.17
Turnbull	Des Zouaves	5.18
Des Zouaves	Saint-Augustin	5.21
Saint-Augustin	D'Youville	5.22
Saint-Jean	Porte Kent	5.22
Porte Kent	Saint-Louis	5.24
D'Auteuil	Chemin de la Citadelle	5.24
Saint-Louis	Murs de la Citadelle	5.25
Murs de la Citadelle	Arrivée à la Citadelle	5.27

X—De la Citadelle au Château Frontenac

8.00 h. p.m.—Départ de la Citadelle pour le Château Frontenac; trajet: côte de la Citadelle et rue St-Louis.

Citadelle	Murs de la Citadelle	8.01
Murs de la Citadelle	Grande-Allée	8.03
Chemin de la Citadelle	Sainte-Ursule	8.04
Sainte-Ursule	Haldimand	8.05
Haldimand	Château	8.07

XI—Le Dîner d'Etat

8.10 h. p.m.—Dîner d'Etat offert par la province de Québec.
9.45 h. p.m.—Le roi et la reine quittent la salle du dîner.

XII—Du Château à la Citadelle

9.50 h. p.m.—Départ pour la Citadelle; trajet: rue St-Louis et côte de la Citadelle.

Château	Haldimand	9.51
Haldimand	Sainte-Ursule	9.51
Sainte-Ursule	Ch. Château	9.52
Grande-Allée	Murs de la Citadelle	9.53
Murs de la Citadelle	Citadelle	9.55

XIII—Feu d'artifice et concert

10.00 h. p.m.—Feu d'artifice sur la côte de Lévis; concert sur la terrasse Dufferin

JEUDI

9.00 h. a.m.—Départ de la Citadelle pour la gare du Palais; trajet: côte de la Citadelle, rues St-Louis, Du Fort, des Remparts, côte du Palais et rue Lacroix.

Citadelle	Murs de la Citadelle	9.01
Murs de la Citadelle	Grande-Allée	9.03
Chemin de la Citadelle	Sainte-Ursule	9.04
Sainte-Ursule	Château	9.05
Château	Buade	9.06
Buade	Sainte-Famille	9.08
Sainte-Famille	Du Palais	9.09
Du Palais	Saint-Paul	9.10
Saint-Paul	Gare du Palais	9.11

9.30 h. a.m.—Départ du convoi royal.

Un verdict de mort accidentelle dans le cas de M. Gérard Gagnon

Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier matin, à la morgue de la maison Arthur Cloutier, à l'issue de l'enquête sur le cas de M. Gérard Gagnon, 30 ans, qui avait été trouvé noyé dans la rivière Lairets, lundi après-midi. Au cours de l'enquête, il a été prouvé que M. Gagnon, agent de la compagnie d'assurance Metropolitan Life, était tombé accidentellement dans la rivière, qu'il avait coutume de traverser en prenant un chemin de raccourci. Tous les témoins ont été unanimes à rendre hommage à M. Gagnon, dont on a loué les nombreuses qualités. Neuf témoins ont été entendus. L'enquête a été présidée par le Dr Paul-V. Marceau, coroner du district.

Les Québecois vont en grand nombre admirer les magnifiques décorations

Des milliers de personnes ont envahi la terrasse et les principales rues de la ville, notamment à la Haute-Ville, hier soir, pour admirer les décorations érigées à l'occasion de la visite de Leurs Majestés. En raison du grand nombre d'automobiles qui ont circulé également dans la partie haute de la ville, la police avait décrété la côte de la Fabrique, la rue St-Jean, la Grande-Allée et la rue St-Jean, artères à sens unique ; le même système sera probablement mis en vigueur ce soir. Malgré la foule très dense qui encombrait les rues, on n'a eu à déplorer aucun accident.

A bord de l'Empress of Australia

Cette photo est certainement l'une des meilleures prises à bord du paquebot royal. Les souverains portent les costumes dans lesquels on les a vus le plus souvent au cours de la traversée. A gauche de la reine, sir DUDLEY NORTH, vice-amiral de la flotte royale.

M. G. FRANCQ ET L'OEUVRE DES TRADES-UNIONS

M. Gustave Francq, secrétaire-général de la Fédération provinciale du Travail, a exposé, hier après-midi, les diverses raisons qui ont motivé la fondation de cet organisme ouvrier. M. Francq, qui parlait au poste CHRC, sous les auspices du comité de propagande du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail, a également refuté certaines accusations lancées contre les Unions Internationales.

"Si nous avons fondé la Fédération, dit-il, c'est parce que le Congrès canadien des Métiers et du Travail ne pouvait pas jouer le rôle que nous sommes appelés à remplir. La législation ouvrière appartient aux provinces et en conséquence il est raisonnable que les trades-unions aient un organisme pour les représenter auprès des pouvoirs publics."

En terminant, M. Francq exposa le fonctionnement de l'organisme international du travail et démontra que le trade-unionisme était la meilleure forme de protection que l'ouvrier peut trouver.

Un homme tente de se suicider

St-Hyacinthe, Qué., 17. — (D. N. C.) Un homme de 44 ans, a tenté hier de s'enlever la vie. Il a d'abord menacé de se faire sauter la cervelle avec un fusil de calibre no 12, puis a finalement absorbé le contenu d'une bouteille de teinture d'iode. Le drame s'est déroulé au domicile de St-Georges, rue Bourdages. Le docteur Ovila Desmarais, mandé immédiatement, a prodigué les premiers soins au malade. Une plainte a été logée contre lui par la Sûreté provinciale, pour tentative de suicide.

Volumes offerts par la province à LL. Majestés

L'hon. M. Duplessis présentera aujourd'hui deux volumes à Leurs majestés au nom du gouvernement de la province : "Maria Chapdelaine", de Louis Hémon, et l'"Ile d'Orléans", de P.-G. Roy.

DE VERITABLES OEUVRES D'ART

L'honorable M. Duplessis, premier ministre, présentera aujourd'hui deux volumes à Leurs Majestés, au nom du Gouvernement de la Province : **Maria Chapdelaine**, de Louis Hémon, et **L'Ile d'Orléans**, de Pierre-Georges Roy.

Maria Chapdelaine est un exemplaire numéroté sur papier blanc de Rives à la forme, avec illustrations de Clarence Gagnon, publié par les éditions Mornay. **L'Ile d'Orléans** est un exemplaire de luxe de l'édition française, avec illustrations de Horatio Walker et nombreuses photographies, publié par la Commission des Monuments historiques.

Ces volumes sont reliés en cuir canadien avec mosaïque polychrome et tranche dorée. L'intérieur est en soie moirée encadrée par des filets d'or. Le dos des doubles couvertures est en veau de même teinte et les plats en étoffe du pays. Les étuis sont également en étoffe du pays. Les dessins sont des compositions primées lors du concours organisé par le Secrétariat de la Province en décembre 1938.

La reliure de **Maria Chapdelaine** est de composition géométrique comportant un sapin stylisé et conçue dans un esprit très moderne ; le dessin de la couverture est de monsieur Roland Baron, étudiant à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec. La reliure de **L'Ile d'Orléans** comprend deux personnes stylisées représentant le fermier et la fermière de Québec ; le dessin de la couverture est l'oeuvre de monsieur René Laberge, étudiant à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec.

Les reliures ont été exécutées aux ateliers de reliure de l'Ecole Technique de Montréal par les élèves et les instructeurs, sous la direction de monsieur Philippe Beaudoin.

La police réclame de nouveau la coopération du public de Québec

Le capitaine A.-S. Bigaouette, chef de la sûreté municipale, nous prie de demander au public de coopérer avec les autorités policières au cours des démonstrations organisées à l'occasion de la visite du roi et de la reine. Il demande à ceux qui n'ont pas de cartes d'invitation pour assister aux cérémonies du Parlement ou du Château Frontenac de ne pas tenter d'entrer dans ces édifices. Il prie aussi les automobilistes, qui ne seront pas chargés de reconduire des invités à ces deux endroits, de ne pas circuler impunément dans les rues avoisinantes.

Le capitaine Bigaouette rappelle aux piétons qu'il ne leur sera imposée aucune restriction, si ce n'est qu'il ne pourront franchir les rues où passera le cortège royal à partir d'une demi-heure avant l'arrivée du défilé. Il est entendu que les gens pourront quand même circuler sur les trottoirs, mais on leur demande de se découvrir lors du passage des souverains et de rester en place à ce moment.

Le public pourra avoir accès sur la Terrasse au cours de la journée comme à l'ordinaire.

Enfin, les voilà

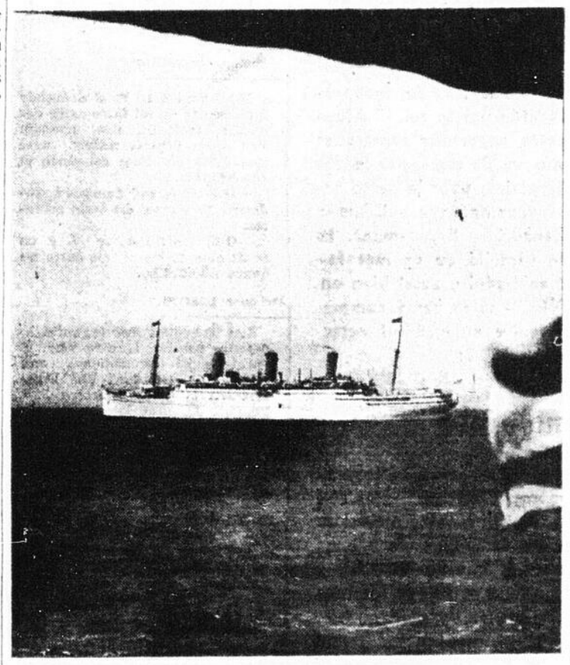

Photo de l'"Empress of Australia" prise de l'un des croiseurs canadiens qui sont allés à la rencontre de Leurs Majestés. A ce moment, la mer était calme et les glaces ne causaient plus aucun ennui.

Un . . deux . . trois . .

Le roi prend ses mesures pour photographier les vaisseaux canadiens qui sont allés au-devant de l'"Empress of Australia". Si on juge par son application, cet instantané doit être un succès.

LES HOMMAGES DE LA ST-JEAN BAPTISTE

Par l'entremise de son president, la Société St-Jean-Baptiste de Québec rend hommage à Leurs Majestés et leur souhaite la bienvenue dans le message suivant :

"Consciente de ses dtvoirs et constamment fidèle à la foi jurée, la population canadienne-française a toujours prouvé une parfaite loyauté à la Couronne anglaise.

"Et aujourd'hui, estimant que le Souverain est nommément le Roi du Canada, sa personne est doublement sacrée pour ses sujets canadiens-français.

"Aussi, la visite de Leurs Majestés le Roi George et la Reine Elizabeth, honore hautement le Canada et lui donne raison d'espérer en la sollicitude de son Roi pour le règne de la justice et de la paix, entre les deux grandes races qui habitent notre pays.

"Leurs Majestés trouveront ici des sujets respectueux et dévoués. La haute idée que le peuple possède des qualités et des vertus de la famille détermine, chez lui, un sentiment de sympathie et d'affection que rien ne saurait altérer.

"Notre société nationale se faisant l'interprète des Canadiens français souhaite la plus cordiale bienvenue à Leurs Majestés et est heureuse de seconder les pouvoirs publics qui leur feront une réception digne d'Elles et de nous.

"Par Henri BOISVERT, N. P.

Président."

"LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC

Changements d'horaire au réseau Radio-Canada

Le retard apporté à l'arrivée du convoi royal oblige Radio-Etat à modifier son programme.

A OTTAWA

Par suite du retard de l'Empress of Australia, la Société Radio-Canada a dû modifier l'horaire de ses émissions. Cet horaire reste tel quel quant au programme pour la ville de Québec et la ville de Montreal. Pour Ottawa, il y a des changements, puisque la visite de Leurs Majestés a été fixée à trois jours au lieu de quatre. Voici donc le nouvel horaire des émissions à Ottawa :

Le vendredi, 19, à 11 heures du matin, reportage de l'arrivée de Leurs Majestés. C'est la seule émission consacrée à la visite royale, ce jour-là.

Le samedi, 20, à 10 h. 30 du matin. Les honneurs aux drapeaux. A 11 h. 35 du matin, pose de la pierre angulaire du nouvel immeuble de la Cour Suprême. Discours de la reine.

Le dimanche, 21, à 11 heures du matin, dévoilement du monument aux morts de la Guerre.

Un appel est lancé aux propriétaires

Comme un certain nombre de ses membres seront sans logis le premier juin prochain, la ligue des locataires lance actuellement un appel aux propriétaires. Plusieurs de ces locataires vivent en chambre depuis le premier mai. Les propriétaires pourront communiquer soit avec le président de la ligue, M. Eugène Labonté, à 12, rue Hermine, ou avec M. Philippe Gagnon, à 138, rue Christophe-Colomb.

REVUE DES POLICIERS

S. H. le maire Lucien Borne a passé en revue hier matin les policiers municipaux et les policiers en face de l'hôtel de ville à l'issue des exercices qu'ils effectuent depuis plusieurs jours en préparation de la visite de Leurs Majestés. Le maire Borne a chaudement félicité les policiers et pompiers de leur belle tenue. Il était accompagné du chef de la sûreté, le capitaine A.-S. Bigaouette, du chef-adjoint Jean-Jules Gagnon, des inspecteurs Richard Canty, Cléophas Brulotte, Gaudiose Buteau, et du sergent-major Georges Girard.

PHIL-OSOPHIE-DIT

JE VOUDRAIS VOIR LA PHYSIONOMIE D'UN TYPE QUI, AYANT REUSSI A TROUVER DE L'OUVRAGE POUR PAYER SA PENSION, PERD L'APPETIT.

Si nous en jugeons à la façon dont nous sommes encouragés, nous devons en déduire que nos clients sont satisfaits.

PLYMOUTH Coach 1935 $425
FORD Coach 1937 $575
FORD Sedan 1935 $440
PONTIAC Coach 1938 $750
CHEVROLET Coach 1937 $550
OLDSMOBILE Sedan 1937 $760

Spécial
FORD
Coach 1934 en très bon état
$220

J. L. DROLET
AUTOMOBILES LTEE
CHEVROLET — OLDSMOBILE
279 ST. JOSEPH . QUEBEC

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS DU MATIN EN AMÉRIQUE
QUEBEC, 17 MAI 1939

Bienvenue à Leurs Majestés

Georges VI et la reine Elisabeth méritent personnellement, et à un très haut degré, les sentiments d'estime et les témoignages de loyauté dont la couronne est aujourd'hui l'objet. Le roi actuel est déjà venu au Canada. Il était très jeune. Il laissa quand même un excellent souvenir. Avant son ascension au trône, il mena une vie plutôt retirée, consacrant à sa famille tout le temps que lui laissaient ses fonctions officielles. On savait peu de choses de lui. Dès qu'il succéda à son père, après le court règne de son frère le Duc de Windsor, il devint un monarque universellement estimé. Il assuma le fardeau de la couronne avec courage et une parfaite dignité. Son épouse, dont le monde entier vante les qualités de coeur et d'esprit, a séduit ses millions de sujets par sa simplicité royale. Ce que les Canadiens français admirent surtout chez leurs monarques, c'est l'esprit de famille dont ils donnent à tout un empire le plus éclatant exemple. Cet exemple est peut-être celui dont notre siècle a le plus besoin. Pour des raisons absolument étrangères à la personnalité même des souverains, il est possible que les démonstrations d'aujourd'hui ne soulèvent pas ce que les journaux appellent un "enthousiasme indescriptible". Les Canadiens français feront aux souverains du Canada un accueil digne et cordial. La ville de Québec, pour sa part, a décoré selon ses moyens. Le roi lui-même ne peut oublier qu'il y a dans notre pays des milliers et des milliers de chômeurs et que les besoins de la défense nationale coûtent excessivement cher à la population. Ce qui importe, c'est la sincérité des acclamations. On peut être assuré que les hommages que le peuple rendra à Leurs Majestés est l'expression d'un sentiment réel et vivant.

Le Roi du Canada à Québec

Ce n'est pas sans raison que les Souverains du Canada ont choisi Québec comme point de départ d'un grand voyage sur le continent nord-américain. C'est de ce coin de terre que partirent jadis tous les hommes de bonne volonté pour aller porter de bourgade en bourgade l'essentiel de la civilisation européenne. Les siècles ont peu à peu fondu dans un tout complet les particularités françaises et anglaises qui marquèrent d'abord les oeuvres respectives de ces découvreurs, de ces bâtisseurs d'empire. Aujourd'hui les Souverains britanniques nous apparaissent comme les derniers liens symboliques qui rattachent une partie du nouveau monde à l'ancienne Europe. Nécessairement cette transformation morale fut suivie de quelques changements dans nos relations politiques. Le Canada reste pays britannique; mais c'est à titre de Souverains canadiens que le roi Georges et le reine Elisabeth descendront ce matin dans le vieux Québec. Nos hommages, nous les déposons aux pieds de nos souverains légaux, de cette suprême autorité canadienne représentée par le roi. Ajoutons à ces deux précisions, cette opportune remarque: les Canadiens français sont heureux de remercier le dépositaire actuel de l'autorité impériale pour le geste accompli jadis par ses aïeux en faveur de ceux qui furent les premiers Canadiens du Canada. Rapidement, la Couronne a su comprendre la véracité de ce mot fameux: "le mot loyalisme peut se traduire aussi bien en français qu'en anglais". Fidèle à notre passé comme à notre destin, nous voulons redire aujourd'hui cette phrase prononcée par nos pères en 1772:

Vive le Roi !

Le problème arabe

L'Angleterre vient de regagner en Islam cette prépondérance qu'elle avait un moment perdue. Par son alliance avec la Turquie elle a mis fin à cette prophétie d'Aniante: l'aurore de l'Islam est le crépuscule britannique; par ailleurs, en réglant dans un sens favorable aux Arabes le problème palestinien, elle a su retirer à temps le petit caillou qui pouvait faire sauter l'engrenage britannique. Un moment, Mussolini menaça ce grand équilibre forgé par les diplomates anglais. Mais en se lançant à l'attaque de l'Albanie, le Duce se chargea lui-même de jeter bas l'édifice encore en construction. M. Chamberlain peut être satisfait de son travail. Le bloc islamique est d'une importance capitale pour l'empire. Sans l'alliance avec la Turquie, sans le règlement de la question judéo-arabe, c'était les Indes musulmanes qui à leur tour prenaient l'offensive. Le jeu de M. Chamberlain était d'autant plus difficile que d'un côté Moscou et Berlin faisaient des offres à la Turquie et que de l'autre Juifs et Arabes possédaient des garanties officielles leur accordant respectivement la souveraineté de la Palestine. Pour sauver l'Islam, Chamberlain a sacrifié les Israélites. Sans aucun doute cette décision fut prise lors de la signature de l'alliance anglo-turque. Pour la troisième fois — l'accord de Munich et les pourparlers avec l'U.R.S.S. l'avaient déjà démontré — M. Chamberlain vient de prouver qu'il entend faire passer le fait politique avant la question idéologique. C'est un moyen comme un autre de sauver la paix.

Noblesse de caractère

Le monde se subdivise en deux catégories : les gens qui ont de la noblesse d'âme et de caractère et ceux qui n'en ont pas. Il est des gens qui envient toujours leurs contemporains et qui, même lorsqu'ils sont gavés, font l'impossible pour nuire. Ce sont précisément les gens qui n'ont ni noblesse d'âme, ni grandeur de caractère. La valeur d'une nation se mesure à la qualité des individus qui la composent. Petitesse, bassesse, méchanceté innée, voilà ce qu'il y a de pire pour une société. On ne saurait vivre convenablement en groupe si on ne sait pas se plaire et se complaire dans le bien. La charité prescrit la bienveillance. La bassesse est fondée sur l'égoïsme et l'envie. Il importe d'éviter ces défauts odieux qui font plus de tort à ceux qui les portent en eux-mêmes qu'à ceux qui en souffrent. Il est des gens qui n'éprouvent qu'un seul plaisir ici-bas : critiquer leurs contemporains, leur faire du tort. Ils oublient souvent qu'ils se font encore plus de tort à eux-mêmes. On manque trop de noblesse d'âme. Que vos intentions soient aussi pures que possible et qu'elles ne se traduisent que par des actes généreux; vous ne tarderez pas alors à vous rendre compte que c'est plus avantageux, même humainement parlant.

ONDES COURTES

M. Borne abdique

Son Honneur n'ira pas en France. Il doit être le premier à le regretter, mais la population comprendra que le maire a des raisons sérieuses de ne pas s'absenter. M. Borne perd quand même une belle occasion de vivre quelques jours en mer et en maire.

Manie médicale

Un confrère, qui a comme principal compagnon de travail un médecin distingué publiait hier deux articles dont voici les titres: "La plaie du divorce", puis: "L'argent, microbe électoral". Ce régime est encore plus supportable que celui des dictatures où les meilleurs citoyens sont exposés à des purges fréquentes.

Portes St-Jean

—De quand datent ces portes, demandait un visiteur.
—Elles ont été construites cette année, répond le guide.
—Elles sont bien conservées, répond le touriste.

Lapsus linguae

Il est vrai que bien peu de Canadiens auront l'honneur de parler au roi. Mais à ceux qui auront cet avantage, nous conseillons de ne pas s'énerver, et de ne pas dire, comme Fernandel:
—Majesté, Votre Sir est trop bonne.

Hommage au roi

Leurs Majestés ne pourront douter des sentiments de loyauté des Québecois. En effet, les deux plus grands quotidiens de notre ville sont situés rue de la Couronne. Sans compter que nous avons tout près d'ici une rue du Roi et une rue de la Reine.

Un télégramme laconique

Après un dîner avec des amis, M. Roland Dorgelès adressa à Hitler, à l'occasion de son 50e anniversaire, le télégramme suivant:
"Adolf Hitler, Berchtesgaden. Un groupe d'écrivains français vous souhaite un heureux anniversaire à condition que ce soit le dernier. Signé: Pierre Benoit, Roland Dorgelès, Francis Carco."
Gros émoi à la poste. Finalement, comme le texte ne comportait aucune injure il fut expédié. Hitler l'a-t-il reçu?

Pauvres gosses

—Tu t'rends compte! Hitler et Mussolini qui veulent mettre le feu à l'Europe...
—Si c'était nous qu'on ferait ça, qu'est-ce qu'on prendrait comme fessée!

Les gens sérieux

Le 1er monsieur — Vous etes pour le néo-racisme, cher ami?
Le 2ème monsieur— Vous savez, moi, je suis pour le tinorossisme.

Monsieur travaille

Madame est au lit et demande à monsieur de lui faire cuire des oeufs: trois minutes chacun. Peu après l'époux revient avec une drôle de chose ratatinée et surchauffée.
—Des oeufs ça? demande madame. Je t'avais dit trois minutes.
—Oui, mais comme il y en avait cinq je les ai fait cuire un quart d'heure !....

Défense passive

Les Tchèques ont organisé la défense passive. L'autre jour le "protecteur" de Bohême, von Neurath, entre dans une brasserie de la place Wenceslas, à Prague. Aussitôt l'orchestre attaque la Marche Funèbre de Chopin. Protestations, excuses.
Résultat: le chef d'orchestre est au camp de concentration de Tabor.

Les pessimistes

Les coups de force totalitaires se succèdent vraiment trop rapidement. Deux bons bougres discutent des récentes nouvelles de l'Allemagne:
—L'escadre allemande a pris la mer, tu sais.
—Encore !... Tous les jours ils prennent quelque chose, ces fascistes !

Du côté de chez Descartes

Discussion entendue:
—Mon vieux, si le patron ne retire pas ce qu'il a dit, je m'en vais !
—Ah! Qu'est-ce qu'il t'a dit?
—Qu'il me flanquait à la porte.

Le jazz antique

Les archéologues viennent de trouver dans un temple égyptien quelques dalles de pierre représentant des personnages exécutant une danse étrange. L'étude du rythme a même démontré qu'il s'agissait là de notre jazz. Il s'ensuit donc que cette musiquette remonte à plus de 3,000 ans et que l'Amérique perd une de ses plus tapageuses inventions. C'est à désespérer du modernisme.

Les grands hommes

M. X., homme connu parce que riche et riche parce que connu, reçoit un jeune reporter qui l'interroge sur le secret de sa réussite en affaires:
—Dites à vos lecteurs, jeune homme, que je dois mon succès au travail, à l'honnêteté, à la persévérance et aux dix millions dont j'ai hérité de mon père.

Les petits pays

Il est amusant d'entendre les gens parler de la Pologne comme d'un malheureux petit pays. Or ce petit pays est la 5e puissance militaire du monde. Heureusement que si nous ignorons la géographie politique, Hitler et ses secrétaires sont très au courant. Sans cela il y a belle lurette que l'Europe orientale serait en guerre et avec elle tout le reste du monde.

Le bon motif

Vincent Auriol fait une lutte serrée à M. Paul Reynaud, ministre des Finances dans le cabinet Daladier.
—Il faut être de bonne foi, dit M. Reynaud. Il m'adresse des reproches immérités. Qu'Auriol se mette à ma place !
—Mais c'est précisément ce qu'il désire ! laisse tomber Louis Marin, président de la Fédération républicaine.

Perles journalistiques

De l'Echo d'Alger : "Transporté chez lui, il y décéda quelques minutes après. Le magistrat instructeur l'a placé sous mandat de dépôt". Ce qui, on en conviendra, est bien le comble de la consce cofpenir ble de la conscience professionnelle !

Folie hitlérienne

Un vent de folie souffle sur l'Allemagne nazifiée. Mais la plus forte n'avait pas été dite. C'est le "Her Hammer" qui vient de nous la servir:
"L'origine de la souillure de la race aryenne provient du fait que le Juif Adam a séduit l'aryenne Eve.
Et c'est signé : Herr doktor Bettweiler.

L'ordre fasciste

Le roi Zogu etait abonné à Choc hebdomadaire français. Naturellement l'administration de Choc continua, même après la fuite à faire la livraison. Or les postes italiennes viennent de retourner le journal avec cette mention : "Destinataire parti".

Logique enfantine

Toto, — Je veux une livre de lait, s'il vous plait.
Le laitier. — Mais, mon petit, le lait ne se pèse pas, ça se mesure...
Toto, — Alors donnez-moi un pied de lait.

Le compteur de vitesse

Deux copains font de la motocyclette.
—Comment tu n'as pas de compteur ? dit l'un.
—Pas besoin. Quand tu as le souffle coupé c'est du 60 à l'heure ; quand tes yeux sont pleins d'eau tu touches 95; et quand tu te sens arraché du siège ça veut dire que tu files à 120.

Le troisième Reich a tué l'école catholique

Paris, (P. C.-Havas) — Le Troisième Reich a tué l'école catholique: telle est la conclusion que les chefs de l'émigration catholique en France tirent des derniers renseignements officiels parvenus d'outre-Rhin. "La dernière école élémentaire catholique de Rhénanie disparut le 10 avril 1939, précise-t-on notamment dans ces mêmes milieux. D'un trait de plume, les autorités hitlériennes supprimèrent ou transformèrent en écoles dites communes 3,317 écoles catholiques fréquentées par 650,000 enfants. Tous les bastions catholiques sont tombés: le Wurtemberg, la Bavière, l'Autriche, la Rhénanie, la Westphalie. Il s'agit purement et simplement d'une déchristianisation méthodique de la jeunesse allemande".

Dans un article du "Temps présent" une personnalité catholique allemande qui se cache sous le pseudonyme de Kurt Turmer fait ressortir toutes les mesures prises qui constituent une violation formelle du concordat signé par le Reich national-socialiste en 1933. Il fait ressortir que dans les pays voisins du Reich, notamment en France, les catholiques ont le droit de fonder des écoles libres et que leur sort fut courageusement cité en exemple dans les lettres pastorales du cardinal-archevêque de Cologne et de l'évêque d'Aix-la-Chapelle.

Ode à nos souverains

(Médaille du Lieutenant-Gouverneur)

O noble Souverain, qui prête à nos bords
La couronne des rois dont la fière Angleterre
A su porter la gloire aux confins de la terre,
De notre bienvenue écoute les accords !

Souffrez aussi, Madame et gracieuse Reine
Par qui deux frais rameaux sur le trône ont fleuri,
Que s'exprime pour Vous, en un geste attendri,
L'affectueux respect de l'âme canadienne !

Tandis que votre pourpre, augustes visiteurs,
De la vieille cité couvre le promontoire,
Notre fleuve royal, de trois siècles d'histoire
Déroule sous vos yeux les fastes enchanteurs !

Sur sa rive, aujourd'hui le clocher des villages,
Du golfe jusqu'au port, de l'amont en aval,
A sonné l'hosanna joyeux et triomphal
Dont votre blanc navire a fendu les sillages !

A ces féales voix, montant de toutes parts,
La cité, maintenant, unit sa bienvenue :
De Québec dominant l'historique avenue,
Le salut des canons tonne sur les remparts !

Pour vous, coquettement, la ville pavoisée
Etale ses bouquets de drapeaux et de fleurs;
De nos trois étendards, les soyeuses couleurs
Flottent sur le château comme à l'humble croisée !

Tout un peuple est debout, ô princes novateurs,
Pour acclamer en Vous la royauté qui passe
A travers un empire aux immenses espaces
Dont les deux Océans sont les puissants tuteurs !

Recevez son hommage et sa fière allégeance,
Car dans sa loyauté, comme un double fleuron,
Depuis plus de cent ans, il unit à son front
Les roses d'Angleterre au lys royal de France !

Dans l'hymne triomphal où s'exprime sa foi,
Au noble époux joignant la souveraine élue,
Le peuple canadien, Majestés, vous salue
D'un même voeu sacré : Dieu protège le Roi !

Jacqueline FRANCOEUR.

Québec, Canada, mai 1939

Education

Dans l'abondance des renseignements sur la famille royale d'Angleterre, que tous les services de presse et de propagande propagent libéralement, nous avons noté avec plaisir que Leurs Majestés le Roi et la Reine du Canada, ainsi que leurs enfants, parlent couramment le français. L'enseignement du parler de la diplomatie est de rigueur depuis des générations, dans la maison de Windsor, et tous ceux de ses membres qui, depuis plus d'un siècle, ont visité le Canada ont su tirer parti de ce don des langues que leur avait ménagé une éducation intelligente. Lors de sa première visite à Québec, en 1901, le futur Roi George V, alors Duc de York, avait rencontré l'élite canadienne-française à une réception dans les salons de l'Université Laval. Il y avait remarqué, entre autres personnes, un modeste prêtre qu'il rencontra de nouveau en 1908, lors des fêtes du tricentenaire de Québec. Le prince héritier le reconnut et, lorsqu'il lui fut présenté, pour la deuxième fois, il lui dit aimablement : "Monsieur l'abbé, ne sommes-nous pas de vieilles connaissances ?" Nous pensons souvent à cet exemple, lorsque nous constatons l'embarras répété de certains hommes publics canadiens, chaque fois que les circonstances les obligent à reprendre contact avec une société canadienne-française.

("Le Soleil")

Raphaël fichu !

Un sympathique marchand de tableaux d'une ville proche de la capitale avait été incité à apporter chez un des grands antiquaires internationaux une oeuvre admirable, que sa qualité et différents éléments artistiques et techniques permettaient d'attribuer à Raphaël. L'oeuvre, une "Madone", intéresse au plus haut point le riche et puissant antiquaire, qui dit au marchand :
—Si M. Berenson atteste que ce tableau est de Raphaël, nous vous en proposons un million.
—Mais M. Berenson habite Florence ; il m'est impossible de faire ce voyage. Est-ce que vous ne pourriez réunir les plus grandes autorités d'art de Paris, qui jugeraient sur l'oeuvre et les documents joints ?
—Non : seule l'attestation de M. Berenson peut authentifier ce tableau.
—Pardon : mais alors, si M. Berenson meurt, Raphaël est fichu !

PILULES DU DR HAMILTON POUR MAL DE TÊTE COLIQUE CONSTIPATION INDIGESTION MALADIES DES ROGNONS ET DU FOIE

MOINS DE FATIGUE
Beaucoup plus d'énergie !

MESSIEURS! La science prouve que la moyenne des hommes peuvent augmenter leur énergie et leur endurance jusqu'à 240% grâce à l'emploi de la gélatine pure non aromatisée.
La gélatine Cox, non aromatisée, est riche en glycine — un facteur naturel d'énergie. Elle est inodore — insipide — facile à prendre. Mettez 2 cuillerées à soupe de gélatine Cox dans de l'eau froide, du lait, du jus de fruits ou de tomates, agitez et buvez immédiatement. Faites cela deux fois par jour durant une semaine et prenez ensuite la moitié de cette quantité tous les jours. Vous constaterez que votre endurance augmente de façon étonnante.

Aux hommes seulement
Adolescents, athlètes, hommes d'affaires et de professions qui désirent mieux s'armer contre la fatigue physique devraient essayer la gélatine non aromatisée qui contient toutes d'énergie musculaire abondante. Ne manquez pas d'employer l'authentique gélatine Cox. En vente chez tous les épiciers.

GELATINE EN POUDRE INSTANTANÉE COX
THE COX GELATINE CO. LTD., 112 rue McGill, MArquette 3725 Montréal

Voilà ce qu'est l'assurance sur la vie

DANS DES MILLIERS de foyers canadiens, l'argent de l'assurance-vie paie les comptes — pourvoit à la subsistance des veuves et des enfants — et assure des ressources aux vieillards.

Les dollars de l'assurance-vie achètent la nourriture pour trois bons repas par jour. Ils achètent les vêtements et les autres choses nécessaires à la vie. Ils paient le loyer et le combustible et garantissent ainsi des foyers chauds et confortables. Ils permettent aux enfants de s'instruire et leur assurent les soins personnels de leur mère.

Chaque année, les détenteurs d'assurance-vie et leurs bénéficiaires au Canada reçoivent 150 millions de dollars — soit cinq cent mille dollars chaque jour non férié — ou vingt mille dollars par heure.

Et, fait significatif, plus de 75% de tous les paiements d'assurance-vie sont faits à des assurés *vivants*.

L'ASSURANCE SUR LA VIE
GARDIENNE DES FOYERS CANADIENS

L-MF

Carnet Mondain

L'honorable juge en chef Albert Sévigny, C.P. et madame Sévigny, ont reçu à leur résidence privée à 6 heures, hier après-midi, en l'honneur du Lieutenant-Gouverneur et de madame E.-L. Patenaude, de l'honorable Juge en Chef du Canada et de mademoiselle Duff et de quelques Conseillers Privés et de leurs épouses, actuellement à Québec à l'occasion de la visite des Souverains Britanniques.

L'honorable Maurice Dupré, C.P., C.R., et madame Dupré, ont reçu à un déjeuner au Château Frontenac, lundi, en l'honneur de quelques Conseillers Privés et de leurs épouses, de passage à Québec à l'occasion de la visite de Leurs Majestés.

Madame C. G. Power a reçu à déjeuner au Château Frontenac, lundi en l'honneur de madame Norman MacLarty, de Windsor, Ont., et de madame J. MacKinnon, d'Edmonton.

M. et madame Louis Gillet de Paris, ont visité, hier après-midi, le Vieux Moulin de Beaumont, avec madame L.-J.-A. Amyot, ainsi que M. et madame R.-A. Benoit.

Le Lt-Colonel et madame C.-H.-L. Jones, ont reçu à diner hier, au Château Frontenac, en l'honneur de leurs invités, M. J.-B. Jones, mademoiselle Ferne-Beverley Jones, M. Proctor Jones, de Cleveland, Ohio.

Madame J.-R. Beaudouin, a reçu à un thé hier à sa résidence de la rue Fraser, en l'honneur de mademoiselle Louise Paquet, à l'occasion de son prochain mariage. Madame Albert Paquet, madame Henri Bray et madame H. DesRivières servaient le thé, le café et les glaces, aidées de mesdamoiselles Monique Paquet, Marie et Irenée DesRivières.

A cause de la fête de l'Ascension, le Comité temporaire féminin de la Société St-Jean-Baptiste ne tiendra sa réunion hebdomadaire que vendredi à 3 h. 30 p.m., chez Kerhulu.

Parmi les personnes qui ont accepté d'assister au Gala littéraire et musical du Moulin à Vent, qui aura lieu dimanche, le 21, chez Kerhulu, et auquel l'honorable Albiny Paquette a accordé son patronage, on mentionne : l'honorable Onésime Gagnon, et madame Gagnon, M. Avila Bédard, sous-ministre des Terres et Forêts, et madame Bédard, le docteur Jean Grégoire, sous-ministre de la Santé, et madame Grégoire, M. et madame Paul Rainville, le docteur et madame J.-Edmour Perron, M. Maurice Hébert, M. et madame Paul Lesage, le docteur et madame Antonio Martel, M. Georges Pelletier, le docteur et madame J.-A. Tardif, le notaire A. Plamondon, M. et madame Lorenzo Masson, M. et madame Hector Faber, M. Jean-Marie Bussière, mademoiselle Fernande Rainville, mademoiselle Thérèse Morisset, mademoiselle Patricia Poitras, mademoiselle Marcelle Duhamel, mademoiselle Jeanne-d'Arc Bonhomme, mademoiselle Annette Gagnon, mesdemoiselles Madeleine et Claire Francoeur, mademoiselle Pothier, mademoiselle Madeleine Simard, mademoiselle Marguerite Paquet, mademoiselle Claire Gourdeau, mademoiselle Marguerite Brodeur et M. Adrien Bégin.

Dimanche le 14 ont eu lieu les fiançailles de Mlle Françoise Jobin, fille de M. et madame Omer Jobin décédés, au capitaine P.-A. Ducasse, fils de M. et madame Eustache Ducasse, de Québec.

M. et madame Arthur Saillant sont de retour d'un voyage au Nouveau-Brunswick et aux Etats-Unis, où ils ont visité Boston, New-York, Chicago, Détroit, Philadelphie, Cleveland et autres villes.

Mademoiselle Loretta Crane a reçu les quilleuses de la ligue Quebec Power samedi soir dernier, à sa résidence.

M. et madame Arthur Nadeau de Chandler sont de passage à Québec.

Madame Eugène Gagnon de la Rivière-du-Loup, passe la semaine à Québec, accompagnée de son fils Gabriel et de sa fille Laurence.

Mademoiselle Loretta Crane recevait samedi soir dernier à sa résidence, les dames membres du "Quebec Power Bowling League".

Dimanche, le 14 mai, M. l'abbé Aimé Labrie, secrétaire général de l'Université Laval, a béni les fiançailles de son frère, M. le Dr Arthur Labrie, de Grande Rivière, Gaspé, à Mlle Madeleine Roy, fille de l'hon. Dr et madame Alfred V. Roy, de Lévis.

UN PELERINAGE A L'ORATOIRE ST-JOSEPH

Dimanche prochain le 21 mai à 8 heures a.m. aura lieu à l'Oratoire St-Joseph, 96 Chemin Ste-Foye, le pèlerinage annuel des Anciennes élèves du Couvent des Soeurs de St-Joseph de St-Vallier. Cordiale invitation à toutes.

Avis aux membres de l'adoration perpétuelle

Jeudi, le 4 mai, à 8 heures du soir, en notre Chapelle de la Grande Allée, l'Heure-Sainte sera prêchée par M. l'abbé Lionel Audet, professeur de théologie au Séminaire de Québec.

Le programme musical sera exécuté par la chorale de la paroisse des Sts-Martyrs Canadiens sous la direction de M. Maurice Montgrain.

Nous remercions tout spécialement M. l'avocat Paul Lesage, président de la chorale, d'avoir accepté si bienveillamment de nous prêter son concours pour cette soirée eucharistique tout à la gloire du Dieu-Hostie.

Avant et après l'Heure-Sainte, M. l'aumônier entendra les confessions.

j. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, membre de l'american opt. association. (a.)

La journée à Québec des Souverains Britanniques

Québec acclame ce matin les Souverains Britanniques qui, pour la première fois, foulent le sol canadien.

De brillantes réceptions officielles et populaires marqueront leur passage dans la vieille capitale.

Quand de l'Ile d'Orléans apparaîtra "l'Empress of Britain" escorté des croiseurs anglais le "Southampton" et le "Glasgow", des contre-torpilleurs cnadiens, le "Saguenay" et le "Skeena", la Cité copieusement pavoisée, le Château dans la splendeur des proportions majestueuses, le Bastion du roi sur lequel flottera l'étandard royal, notre forteresse séculaire et nos remparts offriront aux Souverains Britanniques l'émouvant hommage des siècles et d'un peuple qui attend avec anxiété le moment de les acclamer. Sur leur passage, les cloches des villages tinteront d'allégresse. A dix heures le "God Save the King" résonnera pour une première fois tandis qu'à la Citadelle le canon tonnera. La gare maritime transformée par d'éblouissantes décorations offrira un spectacle inoubliable, rendant presques méconnaissables ces sombres bâtiments. Sur le quai du débarquement, la garde d'honneur revêtue de son éclatant uniforme rouge, présentera les armes à l'arrivée de Leurs Majestés accompagnés du Très Honorable W.-L. MacKenzie King qui s'était rendu à bord de "l'Empress". Suivis des membres de la suite royale, Nos Souverains se dirigeront vers l'estrade où auront pris place le Lt-Gouverneur de la Province et madame E.-L. Patenaude accompagnés du Lt-Colonel D.-B. Papineau, A.D.C., et du Lt-Colonel J.-D. Brousseau, A.D.C., les membres du Cabinet fédéral et leurs épouses, les représentants des autres gouvernements de l'Empire et leurs épouses, le Premier ministre de la Province, l'honorable M. Duplessis, Son Honneur le maire de Québec et madame L.-H. Borne, les fonctionnaires du gouvernement au service de Leurs Majestés durant leur voyage au Canada, le Brigadier E.-J. Renaud, O.B.E., M.D., No 5, et madame Renaud, qui seront présentés à Leurs Majestés par le Premier Ministre du Canada. A l'issue de l'inspection de la garde d'honneur du 22ième régiment, sous le Commandement du Capitaine P.-E. Poirier, M.M., par Leurs Majestés, le cortège se formera au son de la fanfare et des ovations. L'ordre des voitures est le suivant : Première voiture : Leurs Majestés le roi et la reine, le Lt-Colonel, l'hon. Piers Legh, Ecuyer du roi, le Très Honorable M. King, le Sénateur Raoul Dandurand, leader du Sénat, Lady Nunburnholm, dame d'honneur de Sa Majesté et M. A.-D.-P. Heeney, secrétaire du Premier Ministre du Canada, occuperont la deuxième voiture. Le Très Honorable M. Ernest Lapointe, madame Lapointe, Lady Katherine Seymour, dame d'honneur de Sa Majesté, le Comte d'Eldon, gentilhomme d'honneur de Sa Majesté le roi, prendront place dans la troisième voiture. Dans la voiture suivante on remarquera l'honorable C.-G. Power, ministre des Pensions et de la Santé et madame Power, Lord Airlie, Chambellan de la reine, M. A.-F. Lascelles, secrétaire privé de Sa Majesté. Les passagers de la cinquième voiture seront : Le président du Sénat et madame W.-E. Foster, le médecin de Leurs Majestés, le Capitaine H. White et l'agent de liaison de la Presse, M. G.-F. Steward. Prendront place dans la sixième et dernière voiture : le président de la Chambre des Communes et madame Pierre-F. Casgrain, le Capitaine N. Adeane, ass.-secrétaire de Sa Majesté le roi, et le Commandant Abel-Smith, Ecuyer.

Une double haie humaine sèmera le parcours de la Côte Gilmore à l'Hôtel du Gouvernement où à la réception au Conseil législatif, Nos Souverains prendront place sur des trônes qui se découperont sur de magnifiques draperies de velours carmin, sur lesquels se détacheront, les monogrammes du roi et de la reine.

Après le salut de bienvenue par le premier ministre de la Province et par Son Honneur le Maire de Québec, plusieurs personnages officiels auront le privilège de s'incliner devant Leurs Majestés. A la Citadelle, le roi et la reine seront reçus par les membres de la suite de Son Excellence le Gouverneur-Général, M. A.-S. Redfern, le Colonel MacKenzie, madame George Pape, dame d'honneur de Lady Tweedsmuir, et des aides-de-camp honoraires du gouverneur-général : le Brigadier-Général T.-L. Tremblay et de madame Tremblay, du Lt-Colonel H. McGreevey et de madame McGreevey, et du médecin à Québec de Son Excellence, le Dr W.-H. Delaney et de madame Delaney.

Ce midi, le Gouvernement fédéral offriront un déjeuner au Château Frontenac où la décoration florale reflétera la féerie et l'enchantement : une profusion de roses orneront la suite royale où Nos Souverains se reposeront à leur arrivée. Des berceaux de verdure et de fleurs seront disposés dans le "lobby", tandis que le salon Madeleine de Verchères offrira un coup d'oeil ravissant avec ses quantités de roses foncées, de glaïeuls, de palmes et de fougères. Des glaïeuls Picardie animeront le foyer. Vingt-sept convives auront l'honneur de déjeuner à la table de Leurs Majestés, décorée de trois coupes débordantes de roses Johanna Hill, de delphénium et de muguet, fleurs choisies par une délicate attention pour rappeler d'une part à la reine sa fleur préférée : la rose et d'autre part sa teinte favorite : le bleu. Des guirlandes de Médolia (smilax), ajouteront de la grâce à la table au pied de laquelle reposeront des massifs d'hydrangées. Des palmes, fougères, delphénium bleus, mufliers jaunes orneront l'estrade et se retrouveront à chaque fenêtre. Des touffes des dites fleurs, liées en gerbe, retiendront des guirlandes de médolia festonnées sur le balcon.

A l'issue du déjeuner, nos hôtes royaux, après avoir visité les points intéressants de notre ville assisteront à la démonstration des 20,000 écoliers sur les Plaines d'Abraham, où la petite Paule Delâge, fillette de M. et madame Emile Delâge, présentera une gerbe de fleurs à Sa Majesté la reine.

"Spencerwood" qui depuis de nombreuses années a ouvert ses portes aux pehsonnalités les plus marquantes de tous les pays, jouira cet après-midi d'un privilège sans précédent dans l'histoire lorsqu'à quatre heures, le roi George VI et la reine Elizabeth franchiront le seuil du domaine vice-royal et seront reçus par les Châtelains de Spencerwood avec la parfaite courtoisie qui caractérise l'honorable et madame E.-L. Patenaude. Une variété de fleurs disposées avec art orneront les vastes salons. De splendides hydrangées roses se détacheront avec éclat d'une table ovale dressée dans la salle à diner et spécialement aménagée pour contenir ce massif floral. Les RR. Soeurs de l'Hôtel-Dieu, ont présidé à la confection des gâteaux royaux : véritables pièces d'art que seules des mains féminines ont su orner avec tant de raffinement. Le thé sera servi dans le salon d'Etat, orné d'ibicus, d'hydrangées et de verdure.

Trois cents convives assisteront au diner offert par la Province de Québec dans la salle de bal du Château Frontenac décorée d'une profusion de roses, d'hydrangées et de mufliers roses. Pour clôturer cette journée désormais historique, des hauteurs de notre antique Citadelle, Nos Souverains jouiront d'un spectacle enchanteur qui se déroulera dans une apothéose de lumières et de portraits lumineux projetés des côtes de Lévis.

LEVIS ET LA RIVE SUD

(Suite de la page 2)

vous avez confié l'administration municipale, car c'est nous tous qui devrons rencontrer les déboursés, s'il vient nécessaire d'en faire pour assurer une protection adéquate.

En conséquence, la Commission espère que tous les contribuables se feront un devoir d'observer les règlements municipaux et les diverses lois en vigueur, de ne pas troubler le bon ordre et de prendre toutes les précautions voulues pour éviter les causes d'incendie.

La Commission s'adresse également aux jeunes gens que le chômage affecte tout particulièrement, pour les prier d'aider les administrateurs de la ville. Demain, les jeunes d'aujourd'hui seront susceptibles de prendre une part active à la gestion de la chose publique et si leur coopération continue à éviter de lourdes dépenses, ils bénéficieront alors de leur esprit civique actuel.

Pour les plus jeunes qui ignorent la portée de leurs actions ou qui ne s'arrêtent pas à y penser, la Commission compte que les parents, par l'exemple et une direction appropriée, en feront des associés du mouvement d'ensemble que nous préconisons.

Toute suggestion pour l'amélioration du service sera la bienvenue et les séances de la Commission sont à huis-clos.

La Commission n'a aucun autre désir que celui de bien vous servir et elle est assurée d'avance que tous et chacun de vous, vous vous ferez un devoir de contribuer avec elle à faire de Lauzon une ville où il fait bon de vivre, où l'on se sent en sécurité, où les lois sont respectées, en un mot faire de notre ville une agglomération dont nous serons fiers. Pour cette coopération et cette assistance, merci.

LIBERATION DE CETTE OBLIGATION

Londres, 16. (PA) — Un informateur autorisé a laissé entendre hier que l'Angleterre avait décidé de se libérer aux environs de 1944 de son obligation de faciliter l'immigration juive en Palestine.

On a ajouté que cette décision serait annoncée dans le "papier blanc" au sujet de la Palestine qui selon ce qu'a déclaré hier le premier ministre Neville Chamberlain, sera publié à sept heures p.m. mercredi.

La nouvelle politique entrera en vigueur cinq ans après la publication du "papier blanc". Avec l'immigration comme base de cette nouvelle politique, le gouvernement proposerait l'établissement en dedans d'une décade d'un nouvel état indépendant dans lequel la proportion des Juifs et des Arabes ne dépassera jamais celle de 40 à 60.

Pendant les cinq premières années, le gouvernement anglais verra à l'immigration de 50,000 Juifs avec une addition possible de 25,000 refugiés, en grande majorité des enfants, si le haut commissaire est assuré qu'une provision adéquate sera faite pour le maintien de ce nombre supplémentaire dans le pays.

Après cette période quinquennale, on ne permettra plus d'immigration juive sans l'acquiescement des Arabes. Le "papier blanc", dit-on, établira sans équivoque que l'intention de ceux qui ont constitué les états sous le mandat de la Société des Nations n'a jamais été de faire de la Palestine un état juif dans le commonwealth.

Des récompenses de la France à nos écoliers

M. le consul Henry Noël fait parvenir à l'hon. M. Delâge des médailles et volumes qui seront distribués aux élèves des institutions affiliées aux universités Laval et de Montréal.

IL Y AURA AUSSI DES DIPLOMES

L'hon. M. C.-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, vient de recevoir de M. Henry Noël, consul général de France au Canada, des médailles et volumes pour être offerts, au nom du gouvernement de la république française, aux élèves des séminaires, collèges et couvents affiliés soit à l'Université Laval, soit à l'Université de Montréal. En outre de ces magnifiques récompenses, un diplôme sera décerné aux jeunes gens et aux jeunes filles qui se seront classés les premiers dans les examens.

Ces médailles et ces volumes ont été adressés, hier même, à Mgr le Recteur de l'Université Laval et à Mgr le Recteur de l'Université de Montréal. Voici comment ces récompenses seront attribuées :

A — Université Laval

1.—Pour l'élève des collèges et séminaires qui sortira le premier en discours français, lors du concours pour le baccalauréat : Médaille d'argent et ouvrage intitulé "Théâtre Choisi de Corneille" - par Henri Clouard ;
2.—Pour l'élève qui arrivera deuxième sur la même matière, ouvrage intitulé "Histoire de Paris" - par L. Dubech et P. D'Espezel ;
3.—Pour la jeune fille des couvents qui remportera le plus grand nombre de points sur la composition française, au cours supplémentaire, lors de l'examen à cet effet : Médaille d'argent et ouvrage intitulé "Racine Oeuvres choisies" - par Jean Fourcassié ;
4.—Pour la jeune fille qui arrivera la deuxième dans le même examen : Ouvrage intitulé "La Troisième Republique".

B — Université de Montréal

1.—Pour l'élève des collèges et séminaires qui sortira le premier en discours français, lors du concours du baccalauréat : Médaille d'argent et ouvrage intitulé "Oeuvres Choisies de Racine" - par Jean Fourcassié ;
2.—Pour l'élève qui se classera le deuxième sur la même matière. Ouvrage intitulé "Toute la France" - par Fernand Mauretter ;
3.—Pour la jeune fille des couvents qui remportera le plus grand nombre de points sur la composition française, au cours supplémentaire, lors de l'examen à cette fin : Médaille d'argent et ouvrage intitulé "Le Grand Siecle" - par Jacques Boulanger ;
4.—Pour la jeune fille qui se classera deuxième dans le même examen : Ouvrage intitulé "Histoire de Paris" - par L. Dubech et P. D'Espezel.

NOYADE EVITEE

St-Basile, 17. (D.N.C.) — Le jeune Richard Jobin, fils de madame H. Jobin, a échappé à une noyade ces jours derniers, alors qu'il pêchait dans la rivière en compagnie de plusieurs enfants du village. Il tomba à la renverse dans la rivière, d'où il fut retiré par M. Odilon Richard, fils de madame W. Richard.

Jean est toujours bien mis *quoiqu'il porte rarement du neuf —*

Sa mère, il est vrai, n'est pas riche et doit parfois "tirer des "plans" pour le bien vêtir sans qu'il lui en coûte cher. Cependant, depuis qu'elle a connu les teintures "AMPOLLINA", sa tâche est grandement simplifiée. Au lieu d'acheter du neuf, elle utilise le linge encore bon du papa ou des grands frères, le reteint avec un succès tel que personne ne peut soupçonner que ce ne sont pas des vêtements neufs. A l'instar de milliers de ménagères, elle a expérimenté que les célèbres teintures "AMPOLLINA" sont plus économiques, parce que plus concentrées et plus pénétrantes, et qu'il en faut la moitié moins pour obtenir la teinte désirée. De plus, les teintures "AMPOLLINA", sont les seules à être contenues dans un tube hermétiquement fermé que ni le temps ni l'air ne peuvent affecter. Insistez pour la marque "AMPOLLINA", auprès de votre marchand ou pharmacien, vous avez la garantie d'obtenir des couleurs plus riches, plus nettes et lavables en tout temps.

15c le tube

Distributeurs pour le Canada

BARIBEAU & FILS, Lévis.

AMPOLLINA TEINTURE

Véritable teinture allemande inaltérable et permanente

fleurs arrangées avec goût pour toutes circonstances. 2-6868 Mc Kenna Fleuriste ONZE Rue SAINT-JEAN

Une Nouvelle Crème Désodorisante Arrête *sans danger*, la Transpiration *sous les bras*

1. N'attaque pas les robes, n'irrite pas l'épiderme.
2. Pas d'attente pour le séchage. Peut être employée tout de suite après s'être rasé.
3. Arrête instantanément la transpiration pendant 1 à 3 jours et en chasse l'odeur. Garde vos aisselles sèches.
4. D'un blanc pur, cette crème non grasse est absorbée sans laisser de tache.
5. ARRID a reçu le Cachet d'Approbation de l'Institut américain of Laundering, comme étant inoffensif pour les tissus.

La vente d'ARRID a déjà atteint 15 millions de pots.

ARRID 39c le pot

dans tout magasin tenant des articles de toilette (aussi en pots à 15c et 59c)

SOULAGEMENT PLUS RAPIDE DE L'ASTHME !

30 secondes ! Voilà tout ce qu'il faut à l'EPHAZONE pour agir de façon à aider à délivrer les voies aériennes des obstructions et calmer les spasmes de l'étouffement, sifflement, oppression et toux. En 10 minutes ou moins l'attaque est finie. Vous vous sentez mieux, respirez plus librement, comme un être humain normal et plein de santé. Mieux que tout cela, ce bien est progressif, vous débarrasse des autres attaques d'asthme, bronchite, asthme bronchial et toux chronique. Il réconforte le système nerveux et assure des nuits de sommeil reposant. Des lettres d'usagers reconnaissants viennent à l'appui de ces dires. "Je ne me couchais pas dans mon lit depuis trois mois" écrit une victime de l'asthme. "J'ai pris 2 comprimés d'EPHAZONE et j'ai pris une bonne nuit de sommeil. La première dose vous prouve que l'EPHAZONE agit rapidement. Allez dès aujourd'hui chercher de l'EPHAZONE chez votre pharmacien. Trois formats, $1.50, $2.50 et $7.50 (format de famille). Les grands formats sont plus économiques.

EPHAZONE

AVIS... HABIT ou PALETOT de la toute dernière nouveauté pour hommes et jeunes gens, Au PRIX du Manufacturier

Venez avec confiance à

LA PERFECTION

88, rue St-Joseph Tél.: 9861 (3e porte Caisse d'Economie)

Questions d'étiquette

LE BON GOÛT

Par Francine MAREEL

QUESTION. — Comment dois-je présenter mon mari ! Est-ce "Monsieur Un Tel", ou bien "Georges" ou bien "mon mari" ! Vous obligerez une jeune mariée en répondant. —MERCI TROIS FOIS.

REPONSE.—A une bonne, un domestique, vous présenterez "Monsieur Un Tel" aux amis de votre cercle intime "Georges", aux autres, "mon mari".

QUESTION.— Dois-je conserver l'indication "Jr", après mon nom, maintenant que mon père est décédé ?—AMI INCONNU.

REPONSE.—Vous pouvez la conserver et vous pouvez la laisser tomber. Pour les affaires, dans les milieux où l'on peut ignorer que votre père est décédé, pour éviter des confusions, c'est peut-être bien de continuer comme auparavant. Mais si vous vivez dans une petite ville ou vous êtes bien connu, le "Jr" n'a plus sa raison d'être.

GLACE FRONTENAC "plus PURE que l'eau que vous buvez"

Protection ! absolue !

LA GLACE FRONTENAC est fabriquée avec de l'EAU FILTRÉE, elle est PURE et SANITAIRE. Elle peut servir dans les BREUVAGES et à la préparation des DESSERTS, etc.

PRIX — les mêmes que ceux de la glace ordinaire.

AU MORCEAU — AUX BONS AU MOIS ou A L'ANNEE

GRATIS UN PIC A GLACE AVEC votre première commande

GLACE FRONTENAC LIMITEE 150 AVE RENAUD TELEPHONEZ 7107

LAMY LIMITEE Prélarts

LES PLUS GRANDS SPECIALISTES DU GENRE AU CANADA

60 rue St-Joseph TÉL:- 4-4542 — 773 rue St-Valier TÉL:- 3-3004

4-4604 ÉCONOMIE SERVICE

VOILÀ LE BON NUMÉRO — celui que vous devez SIGNALER chaque fois qu'il s'agit de LAVAGE et NETTOYAGE à SEC

BUANDERIE LEVIS Ltée

LE NOUVEAU COMPOSÉ A LAVER mirak

LA MERVEILLE DU JOUR

Lave et Nettoie TOUT

Soie -- Coton -- Lainage -- Toile

Verrerie--Vaisselle--Argenterie

Boiseries -- Planchers -- Prélarts

plus VITE et MIEUX !

MOUSSE CONTROLÉE — "Mirak" est le seul composé à laver dont la MOUSSE ne remonte pas toute à la surface. Cette mousse s'incorpore à l'eau d'où son action plus rapide et plus efficace sur le linge — moins de rinçage.

Participez au CONCOURS MIRAK

Economique TRES DOUX pour LES TISSUS ET LES MAINS

L'ISLET POÊLES ET FOURNAISES — La Marque Préférée Ici Et Partout

POUR UN MEILLEUR POELE

Plus beau et plus durable

CHOISISSEZ "L'ISLET"

Prix corrects — Conditions faciles

DEUX MAGASINS A QUEBEC

127 du Pont TEL. 4-2141 — 146 Blv. Charest TEL. 4-1810

LA FONDERIE DE L'ISLET Ltée

DE JOLIS MINETS DANS UNE CORBEILLE DE FLEURS

Par LAURA WHEELER — No 1969

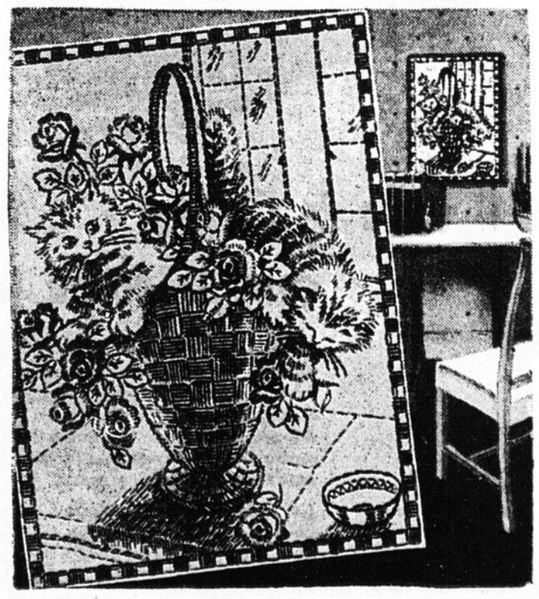

Vous éprouverez un plaisir toujours nouveau à regarder ces jolis petits chats, que vous les mettiez sur un coussin ou sur le mur, dans un cadre, etc. Ils se brodent, en peu de temps et facilement. Notre patron est accompagné de toutes les instructions nécessaires.

Adressez votre commande : **Service des patrons L'Evénement-Journal, 420 rue Saint-Vallier, Québec.** Ecrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-contre. Le prix du patron est 20c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours.

No 1969

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

. . . . . .

N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

QUEL SERA LE VERDICT

Par L. Allen Heine

UNE AFFAIRE ETRANGE — VINGT SOUS ZERO ! — EN SIX EPISODES — No 3

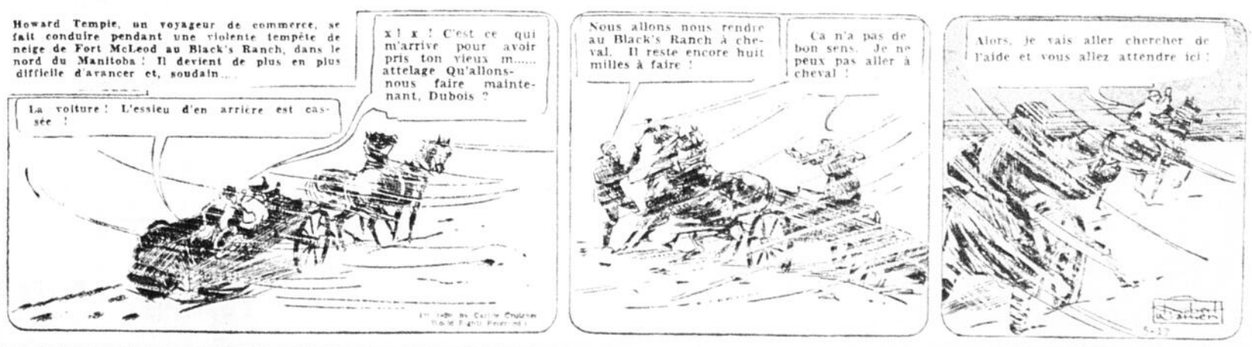

UNE AFFAIRE ETRANGE — VINGT SOUS ZERO ! — EN SIX EPISODES — No 4

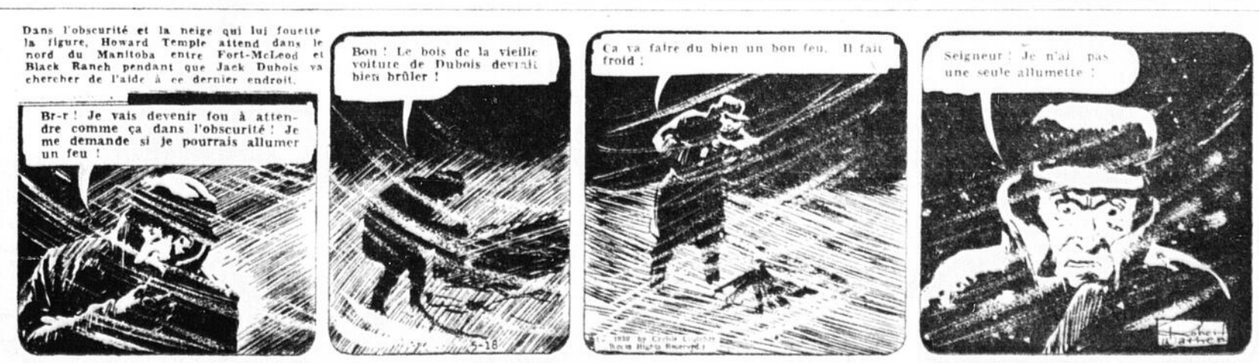

Rapport mensuel favorable de Southern Canada Power.-Demande soutenue pour les obligations du Dominion

LES TITRES MOBILIERS SE REPLIENT ASSEZ FORTEMENT A N. Y.

LES VENTES ONT AUGMENTE A N.-Y.

Le roulement qui avait été de 334,600 parts lundi passa à 620,540 parts.

LES VEDETTES

Les pertes ont atteint 2 points dans les titres les plus en vue.

New-York, 17. — P.A. — Par Frederick Gardner, rédacteur financier de la Presse Associée. — Les ventes ont augmenté sur la Bourse de New-York, hier, et elles ont fait perdre jusqu'à deux points aux valeurs les plus en vedette. Des titres ont même baissé de quatre points environ. Le cours moyen de 60 titres représentatifs a fléchi de 1.1 point à 44.8. Le roulement total fut de 620,540 actions à rapprocher de 334,600 actions la veille.

Le mouvement de repli a été déterminé en partie par les ventes des spéculateurs qui étaient fatigués de porter des titres dans un marché tout aussi apathique. Les reculs furent assez sensibles dans U. S. Steel, Bethlehem Steel, General Motors, Chrysler, U. S. Rubber, Montgomery Ward, American Telephone, International Harvester, Douglas Aircraft, Kennecott, Westinghouse, DuPont, Eastman Kodak et Johns Manville.

752 titres différents furent côtés sur le grand tableau. 89 ont avancé, 544 ont reculé et 119 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée:

	30 ind	15 cf	15 ut	60 t
Hier	63.5	17.2	35.6	44.8
Avant-hier	65.0	18.0	36.3	45.9
Mois dern	61.0	16.6	34.5	43.1
1938	57.9	14.7	30.6	40.1
Haut 1939	77.0	23.8	40.0	53.4
Bas 1939	58.8	15.7	33.7	41.6
Haut 1938	79.5	23.5	37.8	54.7
Bas 1938	49.2	12.1	24.9	33.7
Bas 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Haut 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Bas 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

MEILLEURS RESULTATS DE LA M. & O. PAPER

Toronto, 17. — Les syndics de la Toronto, 16 — Les syndics de la Minnesota & Ontario Paper Company rapportent que les recettes de cette compagnie pour le premier trimestre de l'année en cours se chiffrent à $256,569, avant déduction de la dépréciation, de la déplétion et des intérêts couru, comparativement à $181,414 le trimestre correspondant de l'année dernière. Après déduction de toutes les dépenses, soit $219,829, il reste un bénéfice de $36,740, en comparaison au déficit de $63,740, mais après avoir pourvu aux intérêts accumulés et avant les charges extraordinaires, au montant de $696,488, il y a une perte nette de $659,748, au lieu de $714,932 un an auparavant.

Les ventes nettes s'établissent à $3,262,043 contre $2,504,826. Le fonds de roulement est de $6,070,166 contre $5,913,066 le trimestre précédent. L'actif liquide est de $7,192,478, dont $947,613 d'espèces en caisse, et le passif exigible de $1,122,312.

COMPENSATIONS A QUEBEC

Les compensations bancaires dans la ville de Québec se sont chiffrées durant **la semaine finissant hier par $3,270,190, alors qu'elles avaient été de $5,200,510 la semaine dernière et de $4,996,814 durant la semaine correspondante de l'année dernière.**

CITY GAS & ELECTRIC

Montréal, 17. — City Gas & Electric Corporation Ltd a donné avis au Curb de Montréal qu'aux assemblées tenues en vue d'étudier le plan de réorganisation de cette société les actionnaires, les obligataires et les créanciers avaient voté en faveur de ce projet.

Les directeurs de Chesapeake Corporation ont déclaré un dividende de liquidation de 35 sous par action. La compagnie a gagné 601,109 durant le premier trimestre de 1939 au lieu de 1,757,329 l'an dernier.

Renseignements financiers

International Paper Co.

Les profits nets de l'International Paper and Power Company et de ses filiales durant le premier trimestre de l'année courante furent de $12,428. La compagnie avait subi une perte nette de $124,935 durant le trimestre correspondant de l'anée dernière. Ces résultats ne tiennent pas compte des opérations de l'International Hydro-Electric System. Le volume des affaires de la société a indiqué une amélioration sensible cete année sur la période correspondante de 1938, mais il y a eu contrepartie avec la baisse dans les prix de plusieurs produits de la société. Les ventes brutes de l'International Paper durant les trois mois sous revue furent de $26,204,615 au lieu de $22,647,353 durant les trois premiers mois de l'année dernière.

Emission de Niagara Falls

La ville de Niagara-Falls, Ontario, a vendu une émission d e$437,000 d'obligations à 3 1-2 pour cent remboursables par séries durant une période de 1 à 10 ans à un syndicat dirigé par Harrison and Company, J.-L. Graham & Co. et Burns, Bros and Denton. Ces obligations ont été offrtes à de sprix pour assurer un rendement de 3 1-4 pour cent pour les cinq premières années et de 3 1-2 pour cent pour les cinq suivantes. La ville de Leaside a vendu deux émissions d'obligations au même syndicat de banquiers. La première émission de $27,400 à 3 1-2 pour cent 1 à 15 ans et elle a été offerte pour rapporter 3 5-8 pour cent. La seconde émission était de $25,000 de titres à 3 1-2 pour cent 1 à 10 ans et elle a été vendue au pair.

Anglo-Newfoundland Co.

The Anglo-Newfoundland Company Limited a gagné des profits de $1,253,400 durant l'exercice finissant le 31 décembre 1938. Ces résultats ont été calculés après le prélèvement des taxes et de la dépréciation ainsi que des dividendes au montant de $344,190 de Terra Nova Properties Limited. Les profits ont été réduits à $640,693 après les jetons de présence des directeurs, l'intérêt sur les obligations et l'amortissement de la dette obligataire. Le montant porté au compte de profits et pertes à la fin de l'exercice s'élevait à $1,434,125.01 y compris le solde qui se trouvait dé&jà à ce compte. Un dividende intérimaire de 2 1-2 pour cent a été déclaré le 6 janvier qui a requis $212,913. Les directeurs se proposent de déclarer un dividende final de 3 1-2 pour cent payable le 15 juillet 1939 aux actionnaires inscrits le 1er juillet.

Les gros salaires

Les chiffres qui viennent d'être publiés par la Securities & Exchange Commission indiquent qu'il se paye encore de gros salaires dans plusieurs entreprises américaines. Le président de l'American Tobacco Company, par exemple, M. George-W. Hill, a touché l'an dernier un salaire de $331,348. C'est le plus gros salaire encore rapporté par la Commission. Harry-F. Sinclair, président du conseil d'administration de Consolidated Oil Corporation, a reçu $200,550. La liste des salaires de plus de $100,000 publiée par la Securities & Exchange Commission contient en outres les noms suivants: R.-W. Woodruff, président de Coca Cola Company, $163,050; William-A Irvin, vice-président de U. S. Steel Corporation, $140,070; C.-M. Chester, président de General Foods Corporation, $122,000; L. DuPont, président du conseil d'administration de E.-I. DuPont de Nemours & Co., $150,220; Tom-M. Girdler, président du conseil d'administration de Republic Steel Corporation, $160,416, et W.-P. Chrysler, président du conseil d'administration de Chrysler Corporation, $162,083. Helena Rubinstein Gourielli, président de Helena Rubinstein Inc., a touché l'an dernier un salaire de $31,795.

Canadien Car Company

L'activité a été asez forte à la privilégiées de Canadian Car and baisse dans les actions ordinaires et Foundry Company durant la séance d'hier, à Montréal. Le titre commun a reculé à 8 1-8 pour clôturer à 8 1-2, et le titre privilégié baissa à 19 1-2 et ferma à 19 3-4. National Steel Car était un peu plus lourd à 45. La lourdeur de ces actions est attribuable au faible volume de commandes pour de l'équipement ferroviaire reçues par ces compagnies depuis le début de l'année courante. M. L.-A. Peto, vice-président de Canadian Car, a expliqué dans une longue déclaration remise à la presse la position de la compagnie en ce qui a trait à ses commandes et aux progrès de son département d'aviation. On est sous l'impression dans les cercles financiers que la compagnie ne payera pas son prochain dividende sur les actions privilégiées. M. Peto n'a rien annoncé de précis à ce sujet, se contentant de dire que les directeurs prendront leur décision le mois prochain seulement et dans l'intérêt bien entendu des actionnaires.

NOUVELLES MINIERES

Jacola Mines Limited

L'actif de Jacola Mines Ltd va représenter environ $150,000, a déclaré J.-E. Hammell, président, aux actionnaires réunis en assemblée annuelle. A une réunion spéciale qui suivit l'assemblée les directeurs furent autorisés à vendre en tout ou en partie les terrains miniers de l'entreprise. M. Hamell a ajouté que Legault Gold Mines Ltd a pris une option sur la propriété de Jacola en vertu de laquelle Jacola recevrait la moitié des actions de propriétaire de la nouvelle société.

Harker Gold Mines

Les réunions annuelles de Harker Gold Mines Ltd et de Val d'Or Mineral Holdings Ltd ont été tenues hier à Toronto. J.-E. Hammell a présidé chacune de ces assemblées. Les directeurs furent réélus et les rapports financiers ont été approuvés.

Broulan Porcupine

Bert-W. Lang président de Broulan Porcupine Mines, a déclaré que d'ici deux semaines on aura creusé des travers bancs sur les trois niveaux dans la zone nord et que le creusage des galeries destinées à suivre ces veines sera commencé.

British American Oil

La nouvelle raffinerie de British American Oil Co., d'une capacité quotidienne de $5,000 barils qui a été érigée à Calgary au coût de $1,500,000, a été officiellement inaugurée ces jours derniers par F.-A. Gaby, vice-président. La raffinerie a une capacité d'entreposage de 20,300,000 gallons et elle produira de l'essence, de l'huile de charbon, des huiles Diesel et plusieurs autres sortes d'huiles.

Negus Mines Limited

Les disponibilités courantes de Negus Mines Ltd s'élevaient, le 31 janvier dernier, à $42,091 et les exigibilités immédiates à $105,884. La production a commencé le 5 février 1939. La compagnie a extrait 5,418 tonnes de minerai durant cette période d'une teneur moyenne de $27.19 par tonne. Là-dessus il y a été traité au moulin 2,961 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $35 la tonne.

Golden Gate Mining

La production de Golden Gate Mining Company durant avril 1939 a été de 21,963 en provenance de l'usinage de 2,051 tonnes de minerai. La production avait été de 22,094 avec le traitement de 2,050 tonnes en mars 1939. La production de Golden Gate durant les quatre premiers mois de 1939 a été de 86,647 avec l'usinage de 7,577 tonnes de minerai.

Raven River Gold

Raven River Gold Mines a produit en avril 1939 pour 8,074 au lieu de 9,535 durant mars 1939 et de 23,273 durant avril 1938.

Anglo Canadian Oil

Anglo-Canadian Oil Company Limited a avisé la Bourse de Toronto que le versement du 4 mai 1939 pour 200,000 actions de la compagnie vendues sous option à Nesbitt, Thomson and Company Limited au prix de 2 par action n'a pas été fait. Par conséquent, l'entente conclue au sujet de ces actions se trouve avoir pris fin.

PAROISSE DE ST-AUGUSTIN

Par suite de la visite de Leurs Majestés à Québec, les réunions d'obligataires qui devaient avoir lieu au parlement de Québec aujourd'hui en rapport avec l'étude des projets de réorganisation de la paroisse de Saint-Augustin et de la corporation scolaire de St-Augustin, dans le comté de Roberval, ne pourront pas être tenues. De nouveaux avis seront publiés prochainement dans la Gazette Officielle de Québec pour fixer à une autre date les réunions qui devaient avoir lieu aujourd'hui.

DIVIDENDES

Commonwealth Petroleums Ltd, 2 sous par action, payable le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 30 juin.

Loew's London Theatres Ltd, 1 3-4 pour cent par action privilégiée, payable le 1er juin aux actionnaires inscrits le 24 mai.

National Grocers Co. Ltd, 37 1-2 sous par action privilégiée, payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 10 juin.

Lake Shore Mines Ltd, $1 par action, payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin.

LES PAPETERIES SE SONT ALOURDIES

Abitibi Paper a baissé de 2 1/2 points et Minnesota and Ontario de 1 1/2 point.

BONS DE L'ETAT

Les obligations de ce groupe ont enregistré des gains fractionnaires.

Montréal, 17 — (PC) — Les obligations de papeteries canadiennes les plus spéculatives ont subi d'assez lourdes pertes sur le marché de Montréal, hier. La tendance s'est affirmée à la baisse dans ce groupe peu de temps après l'ouverture et elle s'est ainsi maintenue jusqu'en fermeture. Abitibi Paper a cédé 2 1-2 points, Minnesota and Ontario Paper 1 1-2 point et Consolidated Paper un point.

Pacifique Canadien, Gatineau Power, Beauharnois Power et Winnipeg Electric étaient plus fermes dans le compartiment des services publics. Les autres valeurs industrielles et de papeteries étaient stables.

Les obligations du Dominion n'int pas été affectées par la faiblesse des valeurs spéculatives et plusieurs ont enregistré des gains. Le ton était soutenu également dans les obligations du Canadien National de même que dans les valeurs municipales et provinciales.

A NEW-YORK

New-York, 17 —(PA) — Les obligations ferroviaires des Etats-Unis ont subi des reculs sensibles durant la séance d'hier, à New-York. Par contre, les valeurs fédérales américaines ont touché de nouvelles cimes. Les banquiers attribuent toujours la fermeté des obligations gouvernementales à la rareté des offres et à la demande des institutions financières qui ne savent comment placer leurs disponibilités. Les reculs allaient d'une fraction de point à plus d'un point dans Alleghany 5 pour cent 1950 à 26 1-8, St Paul 5 pour cent à 6 3-4, Delaware & Hudson 4 pour cent à 57, Illinois Central 4 3-4 pour cent à 42 3-8, Southern Railway 4 pour cent à 47 et Northern Pacific 4 pour cent à 72. Les fluctuations furent étroites dans les autres valeurs industrielles et de services publics. Firestone Rubber 3 1-2 pour cent a coté 104 3-8, Western Union 5 pour cent 60 3-4, Youngstown Sheet & Tube 4 pour cent 106, American Telephone 3 1-4 pour cent 1966 109 1-2, et Shell Union 3 1-2 pour cent 105 12. Les obligations des pays étrangers libellées en dollars américains ont monté, notamment les 7 pour cent de la Grèce, les 7 pour cent de la Pologne et les obligations des pays de l'Amérique du Sud. Le roulement total fut de $5,252,900 au lieu de $3,812,925 la veille.

RECETTES DU C. N.

Montréal, 17. (P.C.)— Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine du 14 mai 1939 furent de $3,883,664, en augmentation de $691,805 sur celles de $3,191,859 pour la semaine correspondante de l'année dernière.

A LONDRES ET PARIS

Londres, 17. — (P.C.) Malgré un manque d'intérêt presque complet, les cours se sont bien maintenus sur la Bourse, hier. Les obligations européennes et particulièrement les grecques étaient fermes. Les actions des industries lourdes étaient l'objet d'une légère demande et les titres américains fluctuaient dans une marge étroite.

La Bourse de Paris s'est raffermie hier à la fin de la séance, mais l'activité n'était pas considérable. Les rentes finirent d'inchangées à 5 centimes plus élevées et Banque de France monta de 35 francs. Canal de Suez gagna un peu de terrain, tandis que Royal Dutch perdit quelques francs.

MARCHES AUX BESTIAUX

Montréal, 17. — (P.C.) Les arrivages sur les marchés aux bestiaux de Montréal comprenaient hier matin 103 bêtes à cornes, 1,342 veaux, 699 porcs et 39 moutons et agneaux. Les prix des bêtes à cornes, des porcs et des moutons étaient stationnaires. Les veaux étaient plus fermes.

Les bonnes vaches à boucherie ont rapporté jusqu'à $5.50, les moyennes $4.25 à $5 et les communes à boucherie $3.50 à $4. Les plus communes se sont vendues entre $2.50 et $3.25. Les taureaux de qualité commune ont coté $4 à $4.75.

Quelques veaux de lait de bonne qualité ont coté jusqu'à $6.50. Les ventes furent faites par lots irréguliers entre $5 et $5.25. Les veaux nourris au seau ont rapporté $4 à $4.75.

Les agneaux du printemps ont coté $4 à $8 suivant le poids et la qualité. Les agneaux légers communs n'étaient pas requis. Les moutons ont coté environ $4.

Le porc à bacon nourri et abreuvé a coté $9. Les bêtes de choix ont touché une prime d'un dollar et l'escompte habituel a été chargé sur les hors-poids. Les truies ont coté $5.75 à $6.75. Les porcs abattus ont rapporté $12.35.

Union Pacific a gagné des recettes nettes d'exploitation de $750,000 durant avril 1939 au lieu de $572,362 en avril 1938.

Membre du comité

H.-H. RATH, qui a été nommé membre du comité de gérance du Curb de Montréal pour l'année 1939-40. M. Rath fait partie de la forme Thomson, Mathewson & Cie.

RECETTES ACCRUES DE SOUTHERN POWER

Les recettes nettes de Southern Canada Power Company durant avril 1939 ont augmenté de $10,847 sur celles d'avril 1938.

Montréal, 17 — (PC) — Les recette nettes de Southern Canada Power Company durant avril 1939 furent de $119,164, en augmentation de $10,847 sur celles de $108,317 pour le mois correspondant de l'année dernière. Les revenus bruts de la société furent de $202,506, en augmentation de $15,451 sur ceux de $187,055 pour le mois correspondant de 1938. Les frais d'exploitation ont augmenté de $4.504 en passant de $78,738 à $83,342.

Les revenus nets de Southern Canada Power durant les sept mois finissant avec avril 1939 ont diminué de $18,774 au total de $793,959 comparativement à $812,733 durant la période correspondante de 1937-38. Les revenus bruts de la société ont augmenté de $10,546 au total de $1,395,196 et les frais d'exploitation ont augmenté de $29,320 au total de $601,237.

LA PRODUCTION DE MIEL AUGMENTE

Elle a été de 37,268,700 livres l'an dernier à rapprocher de 23,196,600 livres en 1937. — La production de cire d'abeilles.

Ottawa, Ont., 17. — La production de miel augmente continuellement au Canada. L'estimation revisée fait voir que la production est de 37,268,700 livres en 1938, à rapprocher de 23,196,600 livres en 1924, la première année où sont connues les estimations de toutes les provinces. La production de 1938 non seulement revêt des proportions sans précédent mais est encore de très bonne qualité. La plus forte partie de cette production revient à l'Ontario qui établit un record de 15,708,000 livres de miel dont la qualité dépasse la moyenne.

La production de miel en 1938 (37,268,700 livres) se répartit par province comme il suit, par ordre d'importance (estimations de la production de 1937 entre parenthèses): Ontario, 15,708,000 (8,000,000) livres, Manitoba, 9,539,000 (6,748,600); Québec, 5,108,300 (3,588,700); Saskatchewan, 2,794,200 (1,142,500); Alberta, 2,418,000 (2,160,000); Colombie Britannique, 1,584,000 (1,417,500); Nouvelle-Ecosse, 55,000 (46,100); Nouveau-Brunswick, 50,000 (67,000); Ile du Prince-Edouard, 11,300 (16,200).

En 1938, la production de cire d'abeille est estimée à 446,850 livres en regard de 386,650 livres en 1937.

Tandis que la production de miel a plus que doublé les quinze dernières années, les prix ont décliné pendant la même période. Le prix moyen que les producteurs reçoivent pour la récolte de 1938 est estimé à 7.8 cents la livre comparativement à 9.0 cents la livre en 1937 et 12.4 cent. la livre en 1924. La valeur totale de la production, y compris la cire d'abeille, est estimée à 3,027,400 en 1938, à rapprocher de 3,163,700 en 1937 et 2,183,100 en 1924.

FAILLITES AU CANADA

Ottawa, Ont., 17. — Le total cumulatif de faillites commerciales au Canada en 1938, tel que déclaré au Bureau Fédéral de la Statistique en vertu des lois de faillite et de liquidation, s'élève à 1,217, à rapprocher de 1,126 en 1937, 1,198 en 1936 et 1,314 en 1935. Le passif de 1938 est re $14,017,061 comparativement à $14,303,362 en 1937, $15,144,945 en 1936 et $17,567,002 en 1935. Le passif de 1938 accuse une diminution sur celui de 1937, bien que le nombre de faillites commerciales augmente. Les faillites augmentent dans l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan; elles diminuent dans le Québec, l'Alberta et la Colombie Britannique.

VILLE DE SOREL

Sorel, 17. —(P.C.) — M. Noël Gingras, greffier de la ville de Sorel, a annoncé que des soumissions ont été demandées hier pour une nouvelle émission de $200,000 d'obligations.

NOTES & BRÈVES

(Sommaire de Dow Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec.)

Greyhound Corporation a gagné durant le premier trimestre de 1939 des profits nets de 5 sous par action commune au lieu de 6 sous l'an dernier.

L'usine de Hudson Motor Car Co. de Détroit, employant 5,500 hommes, a été fermée hier à cause de troubles ouvriers dans un département.

Niles Bement Pond a déclaré un dividende d'une action de United Aircraft pour vingt actions de Niles Bement Pond détenues. Ce dividende tiendra lieu du déboursé en argent pour juin et septembre.

Les directeurs de General Motors Acceptance Corporation ont décidé hier de rembourser le 1er août 1939 une émission de $50 millions d'obligations à 3 pour cent échéant le 1er août 1946 au prix de 102 1-2.

Il a été vendu un siège sur la Bourse de New-York, hier, pour le montant de $63,000, une augmentation de $3,000 sur la vente précédente.

LES PERTES SONT DE 5/8 A 1/2 SOU

Les cours du blé canadien ont cédé des fractions durant la séance d'hier.

LES EXPORTATIONS

Le beurre et les pommes de terre ont haussé sur le marché des denrées.

LES PERTES SONT

Winnipeg, 17. — (P.C.) Les cours du blé canadien ont fléchi sur le marché de Winnipeg, hier, à cause des ventes émanant des opérateurs de l'est et du sud et en dépit des exportations estimées à un million de boisseaux. Ces ventes de blé canadien à l'exportation comprenaient quatre cargaisons qui seront livrées en juin des ports de l'Atlantique à un meunier anglais. Elles comprennent de bonnes quantités de blé du nord Nos 1, 3 et 4. Le blé ferma en recul de 5-8 de sou à 1-2 sou le boisseau. Mai 63 7-8 sous, juillet 64 7-8 sous et octobre 65 7-8 sous. Liverpool a baissé de 3-8 de point ou ferma inchangé. Buenos Ayres était stationnaire ou en mieux de 1-8 de point. Les meuniers et les exportateurs se sont intéressés aux qualités supérieures du blé du nord sur le marché au comptant. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	64⅞-65⅛	65⅛	63¾	63⅞
Juil	65¾-66⅜	66⅜	64⅝	64⅞b
Oct	67-67⅜	67⅜	65¾a	65⅞
AVOINES:				
Mai	30¾	30⅞	30	30⅛
Juil	30⅝-¾	30¾	29⅝	29¾
Oct	29⅞-30	30	29⅛	29⅜a
ORGE:				
Mai	41	41	40⅞	40⅝b
Juil	40⅝	40⅝	39⅝	39⅝
Oct	39½	39½	38⅞	39⅛a
LIN:				
Mai	..	..	..	148½b
Juil	..	..	..	159½a
Oct	..	..	..	141 b
SEIGLE:				
Mai	45½	..	..	45½b
Juil	47	47⅛b	45⅞a	46⅛
Juil	47	47⅛b	45⅞a	46⅛
Oct	48	48¼b	47	47¼a

A Chicago

Chicago, 17. — (P.A.) Les pluies tombées dans le Texas et les prévisions de nouvelles pluies dans les régions du sud-ouest des Etats-Unis ont contribué à faire fléchir les prix du blé américain à Chicago, hier. Les options de juillet et septembre ont touché le fond de 73 3-8 sous. Le blé de mai recula de 1 5-8 sou à 76 3-4 sous avant de se rallier. Les options fermèrent en recul de 7-8 de sou à 1 3-8 sou. Juillet et septembre ont coté 73 1-2 - 5-8 sous. Le maïs a baissé de 1-2 sou à 3-4 de sou. Juillet 51 1-8 sous, septembre 51 3-4 sous. Les avoines ont baissé de 5-8 de sou à 1 3-8 sou. Le seigle recula de 1-2 sou à 7-8 de sou et le saindoux a fléchi de 7 à 10 sous. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	78⅝	78⅝	76¾	77
Juil	74½-⅝	74⅝	73⅜	73½-⅝
Sep	72½-¼	74⅝	73⅜	73½-⅝
MAIS:				
Mai	50½	50½	50	50
Juil	51⅝-½	51⅝	51⅛	51⅛
Sep	52⅜	52⅜	51¾	51¾
AVOINES:				
Mai	33⅛	33¼	32	32⅛
Juil	32	32	30¾	30⅞-¾
Sep	30¼	30⅜	29⅝	29⅝
FEVES:				
Mai	98¾	98¾	98⅝	98⅝
Juil	95¾	96¼	95¾	95¾
Oct	83¼	83⅜	82¾	82¾
SEIGLE:				
Mai	48	48	47½	47½
Juil	50⅛	50¼	48⅞	49⅛
Sep	51⅜	51½	50	50⅛

Les denrées

Montréal, 17. — (P.C.) Les prix du beurre et des patates étaient fermes ou légèrement plus faibles, hier, sur le marché de Montréal.

Aux détaillants, le beurre de fabrique imprimé se vendait 21 1-2 - 22 sous la livre et le solide 21 -21 1-2 sous. Le beurre de l'ouest livré à Montréal se vendait 20 1-2 sous. Le pasteurisé No 1 frais du Québec était coté aux grossistes à 20 5-8 - 3-4 sous. Arrivages: 20 boîtes.

Les fromages colorés de l'Ontario rapportaient 10 1-4 sous la livre. Arrivages: 378 boîtes.

En caisses usagées et gratuites, les oeufs classifiés se vendaient 21 1-2 sous la douzaine les A-gros; 19 - 19 1-2 sous les A-moyens; 19 sous les B-Gros et 17 sous les C. Arrivages: 2,819 caisses.

Patates: No 1 Montagnes du Nouveau-Brunswick, 80 livres, $1.25, $1.35; No 1 Montagnes de l'Ile du Prince-Edouard, 90 livres, $1.45, $1.55; No 2, blanches du Manitoba, 90 livres, $1.35; No 1 du Texas, 50 livres, $1.50; No 1 de la Californie, 50 livres, $1.60, $1.85; No 1 "B" de la Californie, 50 livres, $1.50, $1.60; No 1 "B" de l'Alhabama, 100 livres, 2.25.

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 17, (PA) — Le dollar canadien a haussé de 3-64 de sou au cours de $0.99 23-32 sur le marché des changes étrangers, hier. La livre sterling a baissé de 1-8 de sou à $4.68 1-8 et le franc français perdit 1-16 de point à $0.0264 15-16. Le belga a baissé un peu tandis que le franc suisse était plus ferme. Le florin hollandais a reculé de .22 de sou. A Montréal, la livre sterling a baissé d'un quart de sou à $4.69 7-16, le franc français était un peu plus faible à $0.0265¾, et le dollar des Etats-Unis a touché une prime de 9-32 de un pour cent au lieu d'une prime de 5-16 de un pour cent la veille.

TORONTO A SUBI DE LOURDES PERTES

Les reculs variaient de 5 à 10 sous dans plusieurs mines d'or sur le marché de Toronto. — Eldorado cède 6 sous à $1.25.

Montréal, 17. — (P.C.) Les valeurs industrielles ont subi de faibles pertes, sur le Curb de Montréal, hier. On notait des reculs fractionnaires dans Beauharnois Power, British American Oil, Consolidated Paper, Fraser Voting Trust, Ford of Canada et Abitibi Paper privilégié. Dans le compartiment minier, Dome a gagné 1-4 de point. Les reculs variaient de 3 à 11 sous dans Anglo-Canadian Oil, O'Brien, Home Oil, Waite Amulet et East Malartic.

A Toronto

Toronto, Ontario, 17. — (P.C.) — Les titres miniers ont subi des reculs assez importants, sur le marché de Toronto, hier. Les valeurs de pétrole de l'ouest canadien furent les seules à se tenir assez solidement. Nickel et Smelters étaient lourds et perdirent respectivement 7-8 de point et 1 1-2 point. La tendance était aussi réactionnaire dans Hudson Bay Mining, Aldermac, Falconbridge, Pend Oreille, Sudbury Basin, Ventures et Waite Amulet. Eldorado a reculé de 6 sous au cours de $1.25. Bralorne a baissé de 1-8 de point. Les reculs variaient de 5 à 10 sous dans les mines d'or pour Canadian Malartic, Chesterville, East Malartic, Kirkland Lake, Mining Corporation, Moneta, O'Brien, Omega et Pickle Crow. Wright Hargreaves a baissé de 15 sous. Pamour conserva un gain de 5 sous tandis que Pioneer et Premier ont gagné 2 sous chacun. Anglo-Canadian Oil recula de 6 sous en fin de séance. Home Oil a baissé de 2 sous. Davies et Foothills étaient plus faibles. Okalta et Royalite Oil fermèrent avec des gains.

COURS DE DOW JONES

New-York, 17. — Voici les cours préliminaires de Dow Jones pour la clôture de la séance d'hier sur la Bourse de New-York: 30 titres industriels à 129.87, en recul de 2.78 points; 20 chemins de fer à 26.87, en recul de 0.97 point; 15 utilités publiques à 22.43, en recul de 0.74 point. L'indice des matières premières a baissé de 0.17 point à 49.03.

CANADIAN CAR EST TRES LOURD

Les actions de cette compagnie ont donné le ton à la baisse à Montréal.

BELL TELEPHONE

Le volume des ventes a augmenté sensiblement par rapport à la veille.

Montréal, 17. — (P.C.) Les chefs de file se sont montrés plus lourds durant la séance d'hier, sur la Bourse de Montréal. Les actions de Canadian Car and Foundry battaient la marche. Le titre privilégié a fléchi de plus de quatre points au cours de 19 3-4 avec un bon volume de ventes. Le titre commun a cédé près d'un point. Les autres actions du même groupe étaient faibles. On a noté des reculs fractionnaires dans les valeurs de pétrole. Dans le compartiment des services publics, Bell Telephone of Canada était un peu plus ferme.

Les cours se sont raffermis un peu dans Bathurst, Howard Smith et Steel of Canada. Les reculs variaient d'une fraction de point à un point dans Smelters, Nickel, Noranda, St. Lawrence Paper Mills privilégié, Asbestos, Dominion Bridge et United Steel.

Le volume global des transactions sur la Bourse et le Curb de Montréal fut de 52,100 actions, comprenant 23,600 parts industrielles et 28,500 parts minières. Les ventes d'obligations furent de $250. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

	10 ut	20 in	30 co	10 pa	15 or
Hier	65.2	68.6	67.5	67.90	109.56
A. - H.	65.1	69.5	68.0	68.91	110.10
S. dern	65.6	71.6	69.6	71.26	109.86
M. dern	63.4	67.6	66.2	66.10	107.11
1938	63.0	73.0	69.7	93.82	117.04
H. 1939	70.1	85.0	79.1	119.77	126.43
B. 1939	60.4	66.5	65.4	64.18	103.86

B. C. POWER CORP.

Montréal, 17. (PC) — Les revenus bruts de British Columbia Power Corporation Limited en avril 1939 ont augmenté de $27,405 au total de $1,272,740 à rapprocher de $1,245,335 durant le mois correspondant de 1938. Les frais d'exploitation ont augmenté de $22,051 à $935,129. Durant les dix mois finissant le 30 avril 1939, les recettes brutes de B. C. Power ont augmenté de $255,574 au total de $12,913,947, et les frais d'exploitation étaient plus élevés de $300,032 à celui de $9,199,567.

CUB AIRCRAFT CORP.

Montréal, 17. — Cub Aircraft Corp. Ltd a informé le Curb de Montréal que, récemment, la vente d'avions avait sensiblement augmenté. M. R.-L. Gibson, président de cette société, déclare que normalement cette amélioration devrait se continuer, plusieurs clubs canadiens d'aviation ayant été choisis pour l'entraînement des pilotes de l'aviation canadienne. Il est à supposer, selon M. Gibson, que ces clubs, qui se servent généralement d'avions Cub, auront besoin d'outillage supplémentaire.

INTERNATIONAL MINING

Montréal, 17. — A la demande de cette société, le nombre des actions International Mining Corporation cotées à la Bourse de Montréal a été réduit de 571,612 à 570,512, par le rachat de 1,100 actions.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & Cie, membres de la Bourse de Montréal. 70, rue Saint-Pierre, Québec — Tél. *2-1521

Séance du 16 mai 1939

Ventes		Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm.
5	Alb P Gr A	150	150	150	150
40	Ass Brew	16	16	16½	16½
90	Al. Steel	9	9	8⅞	8⅞
239	Asbestos	22½	22½	22	22
225	Bath Pap A	6¼	6¼	6	6
187	Bell Tel.	175	175	174½	175
1221	Braz Trac	10⅝	10½	10⅛	10⅛
5	B C Pow A	25½	25¼	25¼	25¼
100	Do B	2⅝	2¾	2¾	2¾
50	Bruck Silk	3	2¾	2½	2½
170	Buil Pro A	16	16	15¾	16
265	Bulolo	25½	25⅛	25	25
1365	Can Car	9⅝	9⅛	8⅛	8½
1225	Do Pr	23	22	19½	19¾
200	C Celanese	14	14	13½	13⅞
5	Do P.	101	101	101	101
40	C Cement	7⅞	7¾	7½	7½
25	Do Pr	91¼	91	91	91
200	C Uor Pow	15½	16½	16	16
712	C Pac Ry	4	4	3⅞	3⅞
26	C Steam	2	2	2	2
575	Do Pr	9¼	9	9	9
25	Cocksh Pl.	6	6	6	6
2064	Cons Smel.	41½	41¾	40	40
150	D Bridge	26	26	26	26
1843	D Steel B.	10⅞	11	10⅜	10⅜
20	Dryd Pap.	3⅞	3¾	3¾	3¾
90	Found Co	8¼	8	7⅝	7¾
230	Gat Pow.	14	14½	14	14½
75	Do Pr	90	90	90	90
40	Do droits	4	4⅜	4¼	4⅜
125	Gyp L & Al	4⅛	4	4	4
465	Hol G Min.	14½	14⅝	14½	14½
35	How Smith	12	13	13	13
816	Imp Oil.	16¾	16¾	16⅝	16⅝
1060	Imp Oil.	16⅝	16⅝	16½	16⅝
765	Int Nickel.	48	48⅛	47	47
245	Int Petrol	25¾	25¾	25½	25½
265	Massey H	4½	4½	4½	4½
126	McColl Fr	6	5⅞	5⅝	5⅝
782	Mont Pow	31¼	31½	31⅛	31¼
25	Mont Tram	66	67	67	67
546	Nat Brew	40	40	39¾	39¾
652	N Steel Car	45¾	45¼	44¾	45
991	Nor Mines	78¾	78½	77½	77¾
200	Ogil Fl Mills	28	28	28	28
75	Pow Corp	9¾	9⅞	9¾	9¾
135	Price Bros.	11	10¾	10¼	10¼
177	Shawinigan	20⅝	20¾	20¼	20½
125	St Law Cor	2⅝	2¾	2⅝	2¾
60	Do Pr	8¼	8	8	8
136	St L P Pr.	24	24	23½	23½
464	Steel of C.	72½	72½	71¾	72½
110	Un Steel	4⅛	3⅞	3⅞	3⅞
40	Win Elec A.	160	160	160	160
15	Do B	160	160	160	160
	BANQUES:				
21	Can Nat	165	165	165	165
6	Commerce	167	166	166	166
26	Montréal	212	212	210½	210½
1	N-Ecosse	302	301	301	301
13	Royale	186	186	186	186

CURB DE MONTREAL

Séance du 16 mai 1939

Ventes		Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm.
400	Abitibi	60	60	55	55
435	Do Pr 6%	4⅝	4⅝	4	4
725	Alum Ltd	116¼	116¼	116	116
25	Bathurst B	2	2	2	2
248	Beauharnois	4½	4¼	4¼	4¼
886	B A Oil	22⅛	22¼	22	22⅛
140	C & D Sugar	27½	27½	27½	27½
150	Can Malt	34	34⅛	34¼	34⅛
25	C Marconi	95	100	100	100
50	C Vicks Pr	27	25	25	25
50	City Gas	25	20	20	20
90	C Alcohol	165	160	160	160
610	Cons Pap	4	4	3⅞	3⅞
45	Dav & Fr.	11½	11½	11½	11½
215	Donnacona A	3½	3½	3⅜	3⅜
65	Fairchild	4	4	4	4
200	Ford of C A	19	19⅛	18¾	18¾
85	Fraser Co	8	8	8	8
455	Do V T	8½	8⅛	8	8
25	In Paints Pr	12	13	13	13
10	Massey H Pr	33	32¼	32¼	32¼
10	Page Hersey	97½	96½	96½	96½
125	Walk Brew	110	110	100	100
35	Walk Good	41	40	40	40
	MINES:				
600	Aldermac	30	31	30	31
295	Dome Mines	32¼	32¼	32	32
3300	Duparquet	2¾	2⅝	2½	2½
1600	East Mal.	233	230	228	230
100	Eldorado	130	125	125	125
80	Fal Nickel	500	510	500	500
200	Francoeur	20	17	17	17
70	Lake Shore	39	39	38½	39
71	McIntyre	53½	53⅜	53¼	53¼
125	O'Brien	231	220	220	220
200	Pand Cad.	5¼	5	5	5
500	Pato Cons.	230	235	225	225
700	Perron	175	173	173	173
200	Sherr Gor	99	95	95	95
1625	Siscoe	115	115	115	115
100	Slad Mal	44	45	45	45
4034	Stad Rouyn	49	50	58¼	48⅝
300	Thom Cad.	14	14	14	14
100	Waite Am.	640	630	630	630
1100	Wood Cad	14	14½	14½	14½
400	Wright Har	815	810	810	810
	HUILES:				
1000	Anglo Can.	120	120	116	116
1420	Home Oil	217	217	214	214

Ventes sur la Bourse et le Curb de Montréal: 23,600 actions industrielles; 28,500 actions minières.

Fortement recommandee par la Faculté *contre* LE RHUMATISME, L'ARTHRITISME, LA DYSPEPSIE ET LES AFFECTIONS VÉSICALES, HÉPATIQUES ET RÉNALES.

VICHY CÉLESTINS

Alcalifiant Naturel Anodin

La Plus Renommée des Sources Alcalines Naturelles

Il entre de l'argent dans la poche de Jules

Jules Morin, aiguilleur à Ville-Joie, attendit le passage du convoi rapide à marchandises, avec son bruit de tonnerre. Puis il alla rejoindre à la maison sa femme et ses quatre enfants, en faisant sonner son argent dans sa poche. "Le No 7 était lourd, ce soir. Les affaires doivent être en train de reprendre". Cela le rendait heureux, car **meilleures affaires signifient travail plus constant.** Il secoua le fourneau de sa pipe et se mit au lit.

Jules ne savait pas ce qu'il y avait dans ces wagons. Si leurs parois avaient été de verre, il aurait vu que plusieurs d'entre eux étaient **chargés de produits du tabac.** Il ne lui est jamais venu à la pensée **que vous, qui fumez, aidez à mettre de l'argent dans sa poche.**

L'industrie du tabac, en effet, accroit le trafic des marchandises de plus de $1,000,000 par année. Elle aide ainsi à donner du travail et des gages à des milliers de gens comme Jules, leur permettant d'acheter, en retour, les objets de nécessité et de luxe de la vie . . . L'argent circule constamment . . . et ainsi tout le monde en profite.

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81 rue Saint-Pierre, Québec — Tél. 2-7006

SEANCE DU 16 MAI 1939

Ventes en 100	Titres	Ferm. préc.	Haut	Bas	Fer.
6	Air Reduc.	49	49	48	48
2	Alaska Ju.	8	8	8	8
2	Alld Chem.	162	162	160	160
19	Allis Chal.	35	34½	32⅞	33
4	Am. Br. S.	35	35½	35½	35½
7	Am. Can	86¾	86¾	86½	86½
6	Am. C. & F.	21	20¾	19½	19½
1	Am. C. Alc.	7	7	7	7
2	Am. & F. P.	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
13	Am. Loco	17⅛	17	16	16
5	Am. M. & F.	12⅛	12⅛	12½	12½
13	Am. P. & L.	4½	4½	4¼	4¼
25	Am. Radiat.	11⅞	11¾	11½	11½
18	Am. R. Mills	14	14¾	13	13
10	Am. Smelt.	41⅜	40⅜	40⅛	40⅛
17	Am. Stl Fry	22½	22⅜	20⅛	20⅛
1	Am. Sugar	18½	17½	17½	17½
21	Am. T. & T.	162¼	163	161	161
7	Am. Tob. B	81½	80½	80¼	80½
14	Am. Wa. W.	9¾	9¾	9¼	9¼
2	Am. Wool.	4⅛	4¼	4¼	4¼
3	Amerada	64¼	64¼	64	64
44	Ana. Cop.	23⅞	24	24⅛	24⅛
11	As. Dry Gds	7½	7½	7	7
28	Atch. Ry	28	27⅛	26⅜	26⅜
5	Atl. Ref.	19¾	20	19½	19½
9	Avia. Corp.	5½	5½	5⅛	5⅛
36	Bald. Loco.	11¼	11	10⅝	10⅝
12	Balt. & O	5¼	5½	5	5
4	Barber Co.	13¾	13¾	13¾	13¾
7	Barns. A	14	13⅞	13¾	13¾
46	Bendix Av.	22½	22⅝	21⅜	21½
57	Bethl. Stl	55⅜	55⅞	53¼	53⅜
17	Boeing Air.	22½	22⅜	21¼	21⅜
20	Borden Co.	20⅜	20⅞	20	20⅛
18	Borg. War.	24	23¾	22¼	22¾
32	Briggs Mfg	20¾	21	19½	19½
4	Bklyn M. T.	12⅜	11⅞	11¾	11¾
3	Budd Mfg.	4⅞	4¾	4¾	4¾
7	Burr. Ad.	13¼	13⅛	12⅞	13
4	Byers A. M.	8¼	8⅛	7¾	7¾
13	Cal. & Hec.	5⅞	5⅜	5⅜	5⅞
9	Can. Dry	15	14½	14⅛	14⅜
11	Can. Pac.	4	3⅞	3⅞	3⅞
3	Case J. I.	78½	78	76	76
34	Cel. of Am.	17⅞	17¾	16⅛	16⅜
4	C. de Pasco.	39	39	38½	38½
21	Ches. & Oh.	32⅜	32⅜	31¼	31¼
196	Chrysler	67½	67¾	64½	64⅝
2	Coca-Cola.	129½	128¾	128¼	128¼
2	Col. & Alk.	24¾	24¾	24	24
32	Col. Gas	6¼	6⅛	6	6
17	Com. Solv.	10¾	10¾	10¼	10¼
13	Com. & Sth.	1¼	1⅜	1¼	1¼
101	Com. Credit.	44¼	44	43½	44
4	Congoleum	22⅛	23	22⅛	22⅛
63	Cons. Ed.	31⅜	30¼	30⅛	30⅛
30	Cons. Oil	7⅝	7⅝	7½	7½
4	Cont. Can.	36½	36½	36½	36½
6	Corn Prod.	58	59¼	59	59¼
27	Crown	11¼	11	10⅞	11
35	Crane Corp.	22¾	22¾	21⅜	21⅞
18	Cruc. Steel	28⅜	28⅛	26½	26½
40	Cutris Wr.	5⅝	6⅜	5½	5½
20	Do A	25¾	25¾	25	25
24	Deere & Co	19½	19¼	18⅝	18⅝
21	Doug. Air.	64	63⅛	61⅞	61⅞
13	Dupont	143	142¾	140	140
6	East. Kod.	158½	158½	154	154
29	Elec. A. L.	29½	29	27½	27½
23	Elec. Boat.	10½	10¾	10½	10¾
14	Elec. P.&L.	7⅝	7⅝	7⅜	7⅜
25	Eng. P. S.	9⅛	9⅛	8⅝	8⅝
3	Firestone	20	19⅝	19½	19½
3	Foster Wh.	18⅛	17	17	17
102	Gen El.	37⅜	34¼	33	33
15	Gen. Foods	43⅜	43¾	42¼	43⅜
106	Gen. Mot.	43	42⅞	41½	41½
12	Gillette	6⅜	6½	6¼	6¼
37	Glenn M.	35	34⅞	33½	33½
1	Glidden	16½	16⅛	16⅛	16⅛
28	Goodrich T.	17	16⅞	15¾	15¾
32	Goodyear T.	26¾	26⅝	25	25
4	Gra. Paige	¾	¾	¾	¾
33	Gr. N. Ry p.	20½	20½	19⅝	19¾
58	Greyhound	18⅜	18⅜	17½	17½
56	Hec. Prod.	12	11⅞	11¾	11¾
3	Homes. Min.	66	65¼	65	65
3	Houd. H.	29⅝	30¼	30¼	30¼
9	Do B	11⅜	11⅛	10¼	10¼
11	Houston Oil.	6¼	6	5¾	5¾
1	Huds. Mot.	5¼	5⅛	5⅛	5⅛
12	Hupp Mot.	1⅜	1⅜	1½	1½
17	Il. Cent. Ry	12	11¾	11	11
7	Inspirat.	10¾	10½	10½	10½
9	Interl. Iron.	9	8⅞	8½	8½
5	Int. Harv	57⅜	57	55¼	55¼
15	Int. Hy El.	5	4⅞	4⅞	4⅞
31	Int. Nickel	48⅛	48¼	46⅞	47⅛
18	Int. Paper.	85½	8⅜	8	8
12	Do priv	31	30¾	29⅝	29⅝
42	Int. T. & T.	6⅞	6⅞	6½	6½

Ventes en 100	Titres	Ferm. préc.	Haut	Bas	Fer.
6	J. Manv.	71	70	68	68
40	Kennecott.	31¾	32	30¼	30¼
14	Kroger Gro.	25	24½	24⅛	24⅛
6	Lambert	16⅜	16	16	16
1	Lehigh	4	3¾	3¾	3¾
11	Loew's Inc.	44⅛	43	42¼	42¼
13	Loril. Tob.	23	22⅞	22½	22½
4	Ludl. Steel	16½	16¼	16	16
3	Math. Alk.	24¼	24	23¾	23¾
5	Mack Trks	21⅝	21¼	21¼	21¼
4	McKeespt	10⅞	10½	10½	10½
1	Mead Corp.	8½	8½	8½	8½
6	Mex. Seab.	18⅜	18½	18⅛	18⅛
1	Mia. Cop.	7⅝	7¼	7¼	7¼
82	Montg. W.	47⅞	48	46¼	46½
2	Murray Cor.	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
16	Nash Kel.	5⅝	6⅝	6½	6½
12	Nat. Bis.	26⅞	26¾	26	26
5	Nat. C. R.	18¼	18¼	18	18
17	Nat. Dary.	14⅞	15⅛	14¾	14¾
12	Nat. Distil.	25¾	25⅞	25⅛	25⅛
3	Nat. Lead	19½	19⅝	19½	19½
9	Nat. P & L.	7¾	7¾	7½	7½
6	Nat. Steel.	61	61⅛	60½	60¾
80	N.Y. Cent.	14⅜	14⅜	13⅝	14
43	Nth Am. Av.	15⅝	15⅝	15	15
29	North Am.	21⅜	21	20⅞	20⅞
76	North Pac.	8½	8½	8⅛	8⅛
4	N.Y. Ship.	10¾	10¾	10¾	10¾
16	Ohio Oil	7¼	7¼	7⅛	7⅛
6	Omn. Cord	16⅜	15⅝	15½	15½
5	Otis Elev.	19⅛	19	18¼	18¼
4	Otis Stee.	9⅜	8¾	8¾	8¾
10	Pac. G. & E.	30⅜	30⅜	30	30⅜
31	Pack. Mot.	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
33	Param. Pu.	9	8⅞	8½	8½
45	Penn. RR.	17⅞	18⅛	17¼	17½
1	Peop. Gas	34¼	33	33	33
22	Ph. Dodge.	31½	31¼	30	30
7	Ph. Pete	35⅜	35⅝	35⅜	35⅜
6	Poor & Co.	9¾	9⅝	9¼	9¼
11	Pu. S. N. J.	35⅞	35¾	35	35
14	Pullman	26½	26⅛	25¼	25¼
7	Pure Oil	7⅞	7¾	7⅝	7⅝
8	Ph. Morris	88	87½	86	86
46	Rado Corp.	6½	6⅜	6⅛	6⅛
17	Radio Kth	2	2	2	2
13	Reming. R.	11⅜	11½	11⅛	11⅛
6	Reo Motor	1⅛	1⅛	1	1⅛
72	Rep. Steel	15¼	15¼	14½	14¾
9	Reyn Tob B	37¼	37¼	37⅛	37¼
28	St. Jos. Ld	32¼	32½	31½	31½
8	Sch. Dist.	13⅞	13¾	13⅛	13⅛
23	Sers Roeb.	72¾	72½	71¾	71¾
9	Serv. Inc.	15	15	14½	14¾
14	Simmons	22⅛	22	21	21
33	Socony	11⅞	12	11¾	11¾
57	South. Pac.	12¾	12⅝	11¾	11⅞
3	S. P Rico	13¾	18⅛	18	18
56	South Ry	14¾	14½	13¾	13¾
47	Sper. Cor.	42⅛	42¼	40¼	40⅝
38	Spiegel Inc.	4⅞	4½	4	4⅛
77	Stan. Bran	6	6½	6	6⅛
19	Sta. G. & E.	3¼	3¼	3	3
15	S. Oil of C.	25⅞	25¾	25⅝	25¾
18	S. Oil N. J.	45⅞	45¾	44⅜	44⅜
27	S. Oil Ind.	25	25	24¾	24¾
26	Stone & W.	10¾	10¾	10	10
12	Studeba.	6¾	6⅝	6⅜	6⅜
24	Tex. Corp.	38	37⅞	37¼	37¼
4	Tex. G. S.	28¼	28½	28	28
6	Tidew. As.	8¾	8½	8½	8½
2	Timk. R. B	39	38¼	37½	37½
4	Underw. El.	48¼	47½	46⅜	47½
5	Union Bag.	8½	8⅜	8	8
26	Un. Carbide.	73⅞	74	73½	73½
5	Un. Pacific	94	93⅜	91	91
32	Un. Aircraft	37¼	37⅜	36	36
17	Un. Air L.	9⅞	9⅞	9⅜	9⅝
2	Un. Carbon	57	57½	57	57
81	Un. Corp.	2½	2½	2⅜	2⅜
9	Un. Fruit	76⅞	77	76⅝	76⅝
21	Un. Gas I.	12½	12⅝	12¼	12¼
4	U.S. I. Alc.	15¼	15⅛	15	15
5	U.S P. & Fy	40	40	39	39
4	U.S. Realty.	3⅞	3¾	3¾	3¾
230	U.S. Rubber	38⅛	38⅛	35	36¾
99	U.S. Steel.	46¾	46¾	45⅛	45⅛
5	Do priv	107¼	107	106¼	106¼
1	U.S. Smelt.	52	52	52	52
12	Vanadium	19⅞	19½	18	18
19	Warn Pic.	5⅛	5	4⅞	5
6	West. Un.	18¾	18¾	18⅛	18⅛
12	West. Air B	20½	20	19⅜	19¾
19	West. Elec	91¼	92	88⅝	88⅝
1	White M.	9¼	9	9	9
22	Woolworth	44¾	44¼	43⅞	43⅞
3	Worth. Pu.	13¼	13⅜	13⅜	13⅜
47	Yel. Trk B	14⅝	14½	13⅞	13⅞
35	Youngs. S.	34½	34½	32⅞	33
10	Zenith Rad	16¼	16¼	15	15

BOURSE DE TORONTO

SEANCE DU 16 MAI 1939

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm
8000	Ame Oil	9	6	9
1000	Afton	2¼	2¼	2¼
100	Ajax	15	15	15
700	Aldermac	30¼	30¼	30¼
500	Amm Gold	11	11	11
14800	Ang Cdn	123	115	115
105	An gHur	240	240	240
7100	Augite	54	53	54
1000	Bankfield	24	24	24
500	Bear Ex	13½	13½	13½
300	Beattie	118	118	118
2200	Bidgood	19	18½	19
1600	Big Miss	15½	15	15½
890	Bralorne	11¼	11⅛	11⅛
10900	Broulan	33	31	31
1330	Cdn Mal	75	70	70
1200	Cas Treth	73	73	73
500	Cent Pat	237	235	235
1000	Cen Porc	9½	9¼	9¼
300	Chem Re	50	30	50
4200	Chester	107	101	101
1500	Comwealth	35	35	35
500	Con Chib	15	15	15
1523	C. Smelt	41⅞	40	40¼
3500	Davies	29	28	28¼
200	Denison	10	10	10
275	Dome	32⅛	31⅞	32
4500	Duquesne	19	18	18½
4825	East Mal	231	227	228
100	Fed Kirk	4	4	4
330	Falcon	495	495	495
2200	Eldorado	126	122	125
1000	Fire Pete	9	8½	9
1000	Founda	10	10	10
500	Francoeur	18	18	18
13800	Gillies	8	6½	8
10150	Gods L.	34½	32½	34
600	Gunnar	48½	48½	48½
900	Hard Rock	104	103	103
12000	Harker	6½	6¼	6¼
270	Hollinger	14½	14½	14½
4400	Home Oil	218	212	213
1400	Howey	29	29	29
1120	Hud Bay	31¾	31¼	31¼
2987	Int Nickel	48⅛	47	47¼
500	Jacola	4½	4½	4½
1600	Jellicoe	5⅞	5½	5½
12770	Kerr Add	167	161	165
1475	Kirk Lak	140	136	137
2100	Laguna	8½	8½	8½
420	L. Shore	39	39	39
100	Lamaque	590	590	590
700	Lapa Cad	26	26	26
1000	Lava Cap	65	65	65
1100	Lebel	4¼	4¼	4¼
200	Leitch	72	72	72
100	Little L. L	270	270	270
1425	Macassa	490	485	490
6525	MacLeod	195	190	191

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm
1800	Madsen	39	38	38
6200	Malartic	65	63	63
310	McIntyre	53	53	53
510	McKenzie	125	124	124
7600	McVittie	10½	10½	10½
500	McWatters	45	45	45
200	Min Corp	120	120	120
650	Moneta	105	109	109
4500	Morris	11¾	11¼	11¾
6300	Naybob	23	20½	21
6000	Newbec	3	2⅞	2⅞
300	Nipissing	142	142	142
856	Noranda	78¼	78	78
2000	Norgold	4½	4½	4½
710	Normetal	45	45	45
780	Nor Can	45	45	45
2110	O'Brien	225	223	225
600	Okalta	114	112	112
5000	Olga	1	1	1
100	Omega	28	25	25
2000	Pacalta	5	5	5
830	Pamour	315	310	315
2000	Paulore	4	4	4
1200	Paymaster	42½	42½	42½
700	Perron	172	170	172
1500	Peterson	½	½	½
365	Pick Crow	480	480	480
660	Pioneer	249	245	245
1400	Powell	170	165	165
100	Premier	192	192	192
6220	Preston	140	135	136
13200	Reno	53	50	50
3000	Roche	6½	6	6¼
350	Royalite	38¼	38	38
650	San Ant	151	150	150
2500	Sand Riv.	11	11	11
500	Shawkey	2	2	2
275	Sherritt	97	95	97
3275	Siscoe	119	113	114
2400	Slave L.	6	5⅞	5⅞
500	S W Pete	40	40	40
9600	Stadacona	48½	48	48¼
41500	Straw L.	7¼	6¾	6¾
130	Sud Basin	201	201	201
15	Sylvanite	330	330	330
3373	Teck Hugh	400	400	400
500	Towagmac	21	21	21
600	Ventures	475	465	465
3898	Waite Am	645	625	625
1000	Wendigo	9	9	9
1000	Wiltsey	3⅞	3⅞	3⅞
2500	Wood Cad	15	14½	14½
1420	Wri Harg	805	800	800
	CURB			
100	Foothills	56	56	56
4500	Oil Selec.	2	1⅞	2
700	Pend Or	143	137	137

Ventes : 351,000 actions

M. Cons.	53	54	Routh C.	3
M. Lake	11	13	Rouyn R. 2	2½
M. Bird	7	8	Rubec	1½
Moffatt	2	3	Seguin	1½

Pennroad	1½	1½
St Regis Paper	2	2
Taggart	3¼	3⅛
United L and P	1⅜	1⅜

Marché des denrées

Séance du 16 mai 1939

BEURRE, comptant:
Québec, marque 92, 20½ à ⅝ ;
Québec, marque 38, 19½ à ⅝ ;
Ventes : 500 Québec, marque 92, 20½ ; 200 Québec, marque 38, 19½.
FROMAGE, comptant:
Ontario coloré 9¾ à 10¼.
OEUFS, comptant:
A-gros 21½ demandé ;
A-medium 19½ demandé ;
B-gros 19 demandé ;
C 17 demandé.
EN TRANSIT:
Beurre non coté.
Fromage, Ontario blanc 9¾ à 10⅛.
BEURRE à terme:
Juin 20¾ offert ;
Novembre 22¼ à ½.
Vente : Un contrat de novembre à 22⅜.

Investment trusts

Séance du 16 mai 1939

	Off.	Dem.
Quarterly Income Share	9	9 ¾
Can Int Tr	4 ½	5 ½
Can Inv F	3.65	4.00
N A Trust 1953	2.24	2.27
Do 1955	2.64	2.68
Do 1956	2.59	2.63
Do 1958	2.33	..
Cumulative Trust	4.43	4.50
N Corp Trust Cum	2.65	2.68
Do Dist	2.25	2.38

Valeurs étrangères à New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79 rue Saint-Pierre, Québec. Tél. 2-7006

Séance du 16 mai 1939

		Haut	Bas	Ferm.
13000	Austr 5 1955	98⅞	98⅞	98⅞
4000	Braz 6½ 1957	16⅞	16¾	16⅞
2000	Do 7 1952	15⅞	15⅞	15⅞
4000	Colomb 6 1961	25⅜	25⅜	25⅜
1000	D of C 5 1952	110¼	110¼	110¼
1000	French 7 1949	119¼	119¼	119¼
8000	Germ 5½ 1965	19⅜	19¼	19⅜
10000	Italy 7 1951	60½	59¾	59¾
13000	Japan 5½ 1965	61½	61	61
2000	N S W 5 1957	97	97	97
4000	Peru 6 1960	9⅜	9⅜	9⅜
1000	Poland 6 1940	34	34	34
2000	Do 7 1947	37½	37½	37½
2000	R de J 6½ 1953	9¾	9½	9½
1000	S Paulo 7 1940	28⅛	28⅛	28⅛
7000	Serbs 7 1962	20	20	20
24000	Argentine 4	79⅛	79⅛	79⅛

	Off.	Dem.
Belgium 6½ 1949	105¾	106
Do 6 1955	101½	102
Bolivia 7 1958	3⅛	3⅜
Brazil 5 1951	22¾	23¾
Brisbane 5 1958	92	95¾
Buenos Aires 6 1961	55	..
Chile 6 1961	13½	..
French 7½ 1941	107⅞	..
Haiti 6 1952	76½	82
Medellin 6½ 1954	10½	14¼
Milan 6½ 1952	42⅝	46
Parana 7 1958	10¾	12½
Rio de Jan 6½ 1959	10½	11½
Rio G Do S 6 1969	10¾	12
Rome 6½ 1952	50¼	53½

Prix de gros

A MONTREAL

Séance du 16 mai 1939

Prix au comptant:—

Blé Nord No 1	0.73⅞
Blé Nord No 2	0.70⅞
Blé Nord No 3	0.66⅞
Avoine d'engrais No 1	0.35⅝
Avoine Ouest No 3	0.36⅛
Orge Ouest No 3	0.49⅝
Maïs australien	0.71
Maïs du Sud-Afrique	0.70

Par boisseau à Montréal ex-magazine.

Graine moulue à engrais:

Son	$23.25
Gru rouge	$24.25
Gru blanc extra	$25.25

(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 cents par tonne pour comptant.

Grain séché de brasserie au gros par tonne $32
Do au détail, par tonne $24
Avoine roulée gruau par sac de 80 lbs livré au commerce y compris taxe de vente) $2.3[illegible]

Farine de blé d'hiver:
Qualité de choix par lots de wagons nouvelle par baril $2.90 $2.95
Qualité de choix par lots irréguliers par baril $3.05 $3.15
Farine de maïs blanc par baril et sacs de chanvre livrée moins 10 sous pour du comptant $4.60
Par lots irréguliers $4.90

Faine de blé du printemps:
Par baril en sacs de chanvre de 80 livres livrés à Montréal, moins 10 sous pour du comptant

Première patente	$4.65
Deuxième patente	$4.35
Patente à boulanger	$4.15

Foin pressé:

Extra No 2		$10.00
No 2		$ 9.50
No 3		$ 8.00

(Par tonne f. o. b Montréal)

Patates:

Québec No 1 en sacs de 80 lbs		$1.65
Nouveau-Brunswick No 1 en sacs de 80 lbs	$1.25	$1.35
en sacs de 90 lbs	$1.45	$1.55
Manitoba No 2, blanches en sacs de 90 lbs		$1.35
Texas No -, en sacs de 50 lbs		$1.50
Californie No 1, en sacs de 50 lbs	$1.60	$1.65
Californie No 1-B, en sacs de 50 lbs	$1.50	$1.60
Alabama No 1-B, en sacs de 100 lbs		$2.25

Oeufs:
Vendus par les commerçants par petits lots aux détaillants, en cartons, et 1 à 2 sous de moins pour les oeufs en vrac

A gros	0.29
A-1 moyens	0.28
A-1 poulettes	0.26

A-gros	0.25
A-medium	0.23
A-poulettes	0.23
B	0.23
C	0.20

Beurre:
No 1 Québec pasteurisé frais 0.20½

Fromage:
Ontario blanc et coloré 10¼

Mélasse:
Canne à sucre, Indes Occidentales (fine blackstrop) par gallon f. o. b Montréal, quantité de 64 à 60 barils de 45 gallons 0.16
Wagons citernes approximativement 6,700 gallons 0.10½

Volailles:
Prix aux détaillants pour volailles préparées classe A, et 1 à 2 sous de moins pour classe "B":—

Dindons	0.27	0.28
Volailles de choix	0.22	0.25
Canards domestiques		0.2[illegible]
Canetons du lac Brome		0.2[illegible]
Poulets nourris au lait	0.27	0.29
Poulets de choix	26	27½
Oies	0.22	0.23

Pureté de L'huile

SIGNIFIE MOINS DE RÉPARATIONS

Une seule facture de réparations, due à une lubrification défectueuse, peut vous coûter plus que vos achats d'huile pour un an. L'expérience prouve que l'huile Sans-Acide Quaker State constitue la plus sûre des assurances contre les réparations inutiles.

Chaque goutte d'huile à moteur *Sans-Acide Quaker State* est un lubrifiant pur et riche, scientifiquement nettoyé de toute impureté. Utilisez cette huile de qualité et vous ne craindrez jamais ni fange, ni carbone, ni corrosion. Quaker State Oil Refining Company of Canada Ltd., Toronto, Ont.

Le Lendemain Matin Après Avoir Pris Des Petites Pilules Carter Pour Le Foie

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par l'Association des Courtiers en Obligations du Canada, de Montréal, et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne.

Séance du 16 mai 1939

	Off.	Dem.
OBLIGATIONS DU DOM.:		
2 1 Juin 1944	99½	100½
3½ 15 Nov 1944	101¼	102¼
3¼ 15 Nov 1948-51	102⅛	103⅛
3½ 15 Oct 1944-49	103⅛	104⅛
3¼ 1 Juin 1943	102	103
2½ 15 Oct 1939	100⅛	101⅛
3 1 Juin 1950-55	99	100
Do 1953-58	98	99
3 15 Oct 1942	103½	104½
3 perpétuelles	93⅜	94⅜
3¼ 1 Juin 1946-49	102⅜	103⅜
Do 1956-66	100⅞	101⅞
3½ 15 Oct 1944-49	103½	104½
4 15 Oct 1943-45	107	108
Do 1939	100¾	101¾
Do 1947-52	107⅜	108⅜
4½ 1 Sep 1940	103½	104½
4½ 15 Oct 1944	111	112
4½ 1 Fev 1946	111¾	112¾
4½ 1 Nov 1946-56	109¾	110¾
Do 1947-57	110¼	111¼
Do 1948-58	111⅝	112⅝
Do 1949-59	112½	113½
5 15 Nov 1941	107¼	108¼
5 15 Oct 1943	111¼	112¼
CNR - GAR. PAR LE DOM.:		
CNR 2 1942	100¼	101¼
Do 2¼ 1946	98¼	101½
Do 3 1954-59	97¾	98¾
3 1943	100	101
2¼ 1944	100½	101½
3 1944	103½	104½
3 1945-50	99⅜	100⅜
3 1948-52	99	100
3 1948-53	99	100
4½ 1951	114	115
4½ 1956	115	116
4½ 1957	115¾	116¾
4¾ 1955	117¼	118¼
5 1954	118⅜	119⅜
5 1949-69	118½	119½
PROVINCIALES:		
Alta 4 1954	53	57
Do 4½ 1956	56	59
B C 5½ 1945	102½	104½
Do 4½ 1953	98½	101
Man 6 1947	95½	98½
Do 4½ 1956	84	87
N B 3 1951	91½	93½
Do 4½ 1961	105½	107½
N S 3 1950	95½	97½
Do 4½ 1960	109½	111½
Ont 3 1947-50	98½	100
Do 3¼ 1949-51	100¼	101¾
Ont 4 1962	106	109
Do 4½ 1949	109¾	111¼
Que 4½ 1945-50	109	111
Que 3 1951	95	97
Do 3¼ 1949	97	99
Sask 4 1954	63½	66½
Do 4½ 1951	78	82
MUNICIPALES:		
Mtl 4 1945	96	98
Do 4½ 1971	94½	97
Que 4½ 1950	101	103
Toronto 4½ 1945	109½	112
T Riv 4½ 1956	100½	102½
Mtl Cath Sch 4 1948	96½	98½
Mtl Metro 4½ 1962	94½	97
Do 4 1947	95	98
RAILS ET NAV.:		
Can Atl 4 1955	93	95
CPR 3 1945	78	83
Do 3½ 1951	76½	80
Do 4 1949	80	83
Do 4½ 1944	84½	87
CPR 5 1954	89	92
Do 6 1942	99	102
Do 4½ 1946	93¼	95¼
Do 4½ 1960	82½	84½
Do 4 perps	71	73
Can SS 5 1957	84	86
UTILITES:		
Assoc Tel 5½ 1955	77	80
Beauh 5 1973	105	..
Do 5 1978	99½	101½
Bell Tel 5 1960	123½	127
B C Pow 4¼ 1960	101	103
Calg Pow 5 1960	103½	105½
C N Pow 5 1953	104¾	106½
Gat Pow 5 1949	107	..
Do 6 1956	104	106
Do xr 5 1949	103½	105½
Int H El 5 1944	80	83
Maclaren P 5½ 1961	108	..
M L H & P 3½ 1956	103	105
Do 3½ 1963	101	103
Do 3½ 1973	100	102
Mtl Tram 5 1955	66½	68½
Do 4½ 1955	62½	65
Do 5 1941	94	96
Pow Corp 4½ 1959	103	105
Que Pow 4 1962	103	105
Sag Pow 4¼ 1966	105	107
Shaw 4 1961	104	106
Twin City 5½ 1952	60¼	62½
Untd Secs 5½ 1952	64	67
Wpg El 4½ 1960	102	[illegible]
Do A 4-5 1965	68½	
Do B 4-5 1965	48	
INDUSTRIELLES:		
Abitibi 5 1953	44	
Alb Pac 6 1946	79	
Brown 5½ 1946	33	35
Can Cem 4½ 1951	103	105
Can Int P 6 1949	93	95
Can Loco 6 1953	54	57
Can Vick 6 1947	89	91½
Cons P 5½ 1961	35¼	37¼
Dom Stl & C 6½ 1955	102	104
Dom Coal 4½ 1952	102½	104½
Donn P 4½ 1956	60	63
East Dair 6 1949	37½	..
For Pow Sec 6 1949	46½	..
Fraser 6 1950	89	93
G S Wares 4½ 1952	95	98
Gypsum 5½ 1948	96½	99
Great L P 5 1955	78	80
Lake St J 5 1961	34	37
Do 5½ 1961	72	75
M and O P 6 1947	27	29
McColl 4½ 1949	101	103
Mtl D Dock 6 1948	78	82
N S Steel 3½ 1963	79½	81½
Price 5 1957	89	92
Do 4 1957	..	90
Recent Knit 4 1953	89	93
Restigouche 6 1948	89	92½
IMMEUBLES:		
Dom Sq 6 1948	41	46
Mtl Apts 1st 4 1954	56½	..
Ogilvy Real 5½ 1951	59	64
Shbk St 3½-4 1952	42	..
Windsor H 4½ 1953	52	..

Mines non-inscrites

Cours fournis par JOHNSTON and WARD, 105, côte de la Montagne, Québec. Tél. 2-7091

Séance du 16 mai 1939

	Off.	Dem.		Off.	Dem.
Abb'ville	7	9	Mosher	13	14
Albany	19	20	Norlake	2	2½
Amity	..	1½	Moshla	4	4¼
Amos	1¼	2	Norbeau	50	56
Area	5¼	6	Obalski	12¾	13¼
Barb. L.	4½	5	Oklend	7½	8½
Bilmac	2½	3½	O'Leary	2½	3½
C. Explor	4	5	Opemiska	5½	6½
C Pand.	1¼	2	Oriole	2¼	2½
C. Rouyn	1¼	2	P. Can.	4	5
C Duv.	..	4	Privat.	120	123
Chibmac	2½	3	Pascalis	31	33
Cunipt.	1½	2½	Payore	1¼	1¾
Demp C.	1	1½	Sis. Ext	2½	3½
Dorval	..	500	Smelt G.	3	4
Dumico	4½	5½	South M.	..	8
Dunlop	1	2	Springer	7	8
Garnet	..	2	Tonawand	1	1¼
G. Gate	14	16	Upper C.	46	48
Hallnor	725	775	Wabano	1	1¾
Hiawat	95	100	Westwood	4½	5½
Hud Pat	1	1½	Whiteh.	1	2
H. Lake	3	2½	Winoga	4¾	5½
Kenricia	26	29	Young D.	26	28
Kewag.	3¼	4	Porc L.	9	10
Lacoma	2¼	3½	Propriet	160	165
L. Genev.	8	11	Q. Eurek	..	1½
L. Duf.	33	35	Q. Manit.	8¾	9¼
L Rose	1½	3	Rand M.	23	25
L. Row.	6½	7½	Red G.	7	10
LL. Lag.	4	5	Ribago	3	4
Leroy	..	1½	Rose G.	5	6

Téls. 8121—8122

Dorion, Dorion & Noël

AVOCATS

37 de la Couronne — Québec

Boulet & Boulet

Comptables Agréés
(Chartered Accountants)

LIQUIDATEURS DE FAILLITES

71 rue St-Pierre — Tél. 2-7096

EMPRUNT D'ARGENT

...auté religieuse au- ...'emprunter un cer- ... pour construction. ...resser à la Révé- ...upérieure. Les Ser- ...e-Dame, Reine du ...-Saumon, Comté Québec.

les dir... ée de sont MM les Plam... Gérard Yvon Co... Marcel D... duc, Roge... moureux, ques Mondo... seront aussi reprendre u... bre prochain.

Bourse de Vancouver

Cours fournis par la Presse Canadienne

Séance du 16 mai 1939

		Haut	Bas	Ferm.
530	A P Cons	15½	15½	15½
2000	Anaconda	9¾	9¾	9¾
1300	Anglo Can	118	115	118
1000	Big Miss	16	16	16
330	Pralorne	1110	1110	1110
125	Calmont	35	35	35
50	Caribou	215	215	215
105	Cal Edm	205	205	205
120	Coast Br	125	125	125
35	Dalhousie	35	35	35
1000	East Cr	8	8	8
2000	Fairy Am	4½	4½	4½
200	Gold Belt	43	43	43
500	Grandv	4⅛	4⅛	4⅛
2860	Hedley M	92	90	92
500	Hi Sar	17½	17½	17½
525	Home Oil	212	212	212
2700	Koot B	65	62	62
1100	Lucky J	1½	1½	1½
1000	Mar Jon	6	6	6
500	Metaline	32	32	32
2000	Minto	2	2	2
100	Model	30	30	30
1000	Monarch R	9	9	9
5000	Nicola	2½	2½	2½
400	Okalta	110	109	109
603	Pac Coyle	15	15	15
300	Pac Nick	21	20	20
500	Pend Or	140	140	140
350	Pioneer	245	245	245
4000	Porter I	1½	1½	1½
1000	Prarie	22	22	22
400	Prem Gold	190	188	188
2200	Privateer	127	123	126
1000	Quesnal	1¾	1¾	1¾
500	Reeves McD	21	21	21
11800	Reno	52	50	52
2300	Royal C Oil	18¼	18	18
1000	Rufus Arg	1¼	1¼	1¼
100	Sheep Cr	106	106	106
1000	Southw P	35	35	35
50	Vulcan	55	55	55
1000	Well	1	⅞	⅞
11000	Whitewater	2¼	2	2

Curb de New-York

Cours fournis par GREENSHIELDS & Co., Edifice Price, rue Ste-Anne, Québec. Tél. 2-1591

Séance du 16 mai 1939

	Ouv.	Ferm.
Alum of Canada	115½	115⅜
Alum of Am	94	91⅛
Am Cyanam B	23	23
Am Gas and Elec	33¼	32
Am Superpower	9-16	9-16
Brazilian	10¼	10¼
Brown Co priv	14⅛	14⅛
Carrier Corp	21	20¾
Cities Service	6¼	6⅛
Cons Gas of Balt	73½	73½
Elec Bond & Share	7¾	7½
Ford of Can A	18¾	18½
Ford Motors	4	3⅞
Gulf Oil	33	32½
Humble Oil	56¼	56¼
Imperial Oil	16¾	16½
Int Petroleum	25¾	25⅝
National F and Gas	12¼	12¼
Niagara and Hudson	6⅝	6⅜

Cours des changes

Séance du 16 avril 1939

Cours des changes en clôture à New-York et Montréal fournis par la BANQUE de MONTREAL

	New-York Ferm.	Montréal Ferm.
Grande-Bretagne:		
Demande	4.68	4.69 ½
Câbles	4.68 ⅛	4.69 ⅝
Australie	3.7450	3.7567
Nouvelle-Zélande	3.7638	3.7755
France	.0265	.0265⅞
Belgique	.1702¾	.1708
Italie	.0526¼	.0527⅞
Suisse	.2247¾	.2255
Hollande	.5374	.5391
Allemagne	.4014	.4026
Suède	.2400¾	.2420
Norvège	.2530¾	.2361
Danemark	.2091	.2097
Brésil	.0550	.0552
Pologne	.1886	.18929
Hong Kong	.2900	.2909
Yen	.2731	.2739

Dollar américain : 5-16 pour cent prime.
Dollar canadien : 5-16 pour cent escompte.

Billets à PRIX RÉDUITS

Prix du billet simple plus un quart pour l'aller-retour

FÊTE DU ROI
Samedi, 20 mai

Validité à l'aller, du vendredi midi, 19 mai, jusqu'à 2 h. p.m. (H.N.E.) dimanche, 21 mai. Retour: Départ jusqu'à minuit lundi, 22 mai 1939.

FÊTE de la REINE
Mercredi, 24 mai

Validité à l'aller, du jeudi, 23 mai jusqu'à 2 h. p.m. (H.N.E.) mercredi, 24 mai. Retour: Départ jusqu'à minuit jeudi, 25 mai 1939.

Pour prix des billets et autres renseignements, adressez-vous aux agents

PACIFIQUE CANADIEN — CANADIEN NATIONAL

BENEFICES D'UN PLAN DE 4 ANS POUR VOUS

COMPRENEZ D'ABORD que les nouveaux prix grandement réduits des voitures Packard ne représentent pas une réduction temporaire de prix, *mais une nouvelle politique permanente de prix.*

A l'appui de ces réductions variant de $140 à $425 sur les automobiles Packard, se trouve l'histoire de quatre années de réalisation . . .

. . . d'un plan de quatre années consistant en remaniements considérables des usines, d'un placement de plusieurs millions de dollars pour outillage et expansion, de façon à pouvoir réduire les frais de fabrication, et vous en donner le bénéfice.

Etant donnés la complétion de son plan de quatre ans, et parce que la Compagnie Packard se trouve aussi dans une situation financière exceptionnelle et fortunée — sans emprunts, ni frais d'administration hypothéqués, ni frais d'intérêt d'aucune sorte pour augmenter le prix de revient des automobiles — la maison Packard est maintenant en mesure de faire pour l'avenir la promesse suivante :

PAS UNE AUTRE AUTOMOBILE NE VOUS EN OFFRIRA AUTANT POUR VOTRE ARGENT QU'UNE PACKARD !

PACKARD REDUITE A $1190

ET A PARTIR DE CE PRIX, livraison à Windsor, avec équipement régulier, taxes comprises.

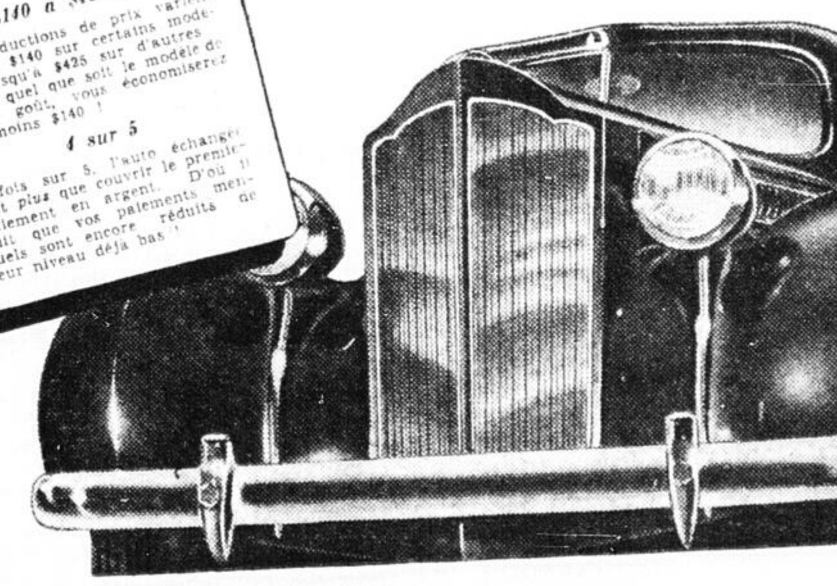

ON PEUT DIRE A BON DROIT que jamais auparavant $1190 n'a acheté autant d'automobile.

Car la qualité de ces voitures n'a pas été amoindrie. On n'en a rien épargné. On n'en a rien enlevé. *Pas un seul détail n'en a été changé.*

Et cela est aussi vrai de la Packard 120 et de la Super-8 dont les prix ont été semblablement réduits — de $140 à $425.

Rendez-vous dès aujourd'hui chez le vendeur de Packard le plus proche de chez vous. Voyez les valeurs réellement surprenantes qu'il a à vous offrir. Conduisez une Packard dans le pire encombrement du trafic, sur les plus mauvais chemins, soumettez-la à toutes les sortes d'épreuves que vous puissiez imaginer.

Voyez si vous ne décidez pas, avant la fin de ce jour, d'avoir la valeur, l'excellence, le prestige que la Packard, et seule la Packard est capable de vous donner.

PARLEZ-EN A QUI EN A UNE

LES PLUS BELLES PACKARD JAMAIS FABRIQUEES — Les voitures dont les prix sont si considérablement réduits sont les mêmes Packard 1939 racées, mécaniquement superbes qui ont ravi et enchanté "celui qui en a une". Jamais dans ses 40 années de fabrication d'excellentes voitures la maison Packard n'a reçu un semblable torrent de lettres enthousiastes de la part des nouveaux propriétaires.

Beaucoup plus d'auto pour votre argent !

Canadian Auto Corp.

DISTRIBUTEURS

25 de la Couronne, Québec Téléphone 5114

Vendeurs : **A. Patry --- J.-A. Valin --- Sam. Fleury --- P. Garneau**

A Matane

Pulpe et papier

Depuis quelques jours, le moulin de la compagnie Price Brothers, a commencé à fonctionner, procurant ainsi de l'emploi à une couple de cents journaliers.

Les hommes occupés au flottage du bois se disent très satisfaits des conditions de la rivière, qui a monté de deux ou trois pieds, facilitant ainsi le travail.

Le bois commence déjà à arriver au moulin et une grande activité y règne présentement.

Il essuie une tempête

Le "Matane I" de la Cie de Transport du Bas Saint-Laurent, a essuyé une violente tempête en revenant de Baie-Comeau mercredi dernier.

La mer était très houleuse et après être parti de Baie-Comeau vers 4 heures, il n'était en face de Matane que cinq heures après.

Il essaya d'accoster au port, mais devant la furie des flots, il dut jeter les amarres et n'accoster que le lendemain matin.

Le "Matane I" est reparti jeudi pour un autre voyage à Baie Comeau, ayant à son bord 115 passagers et une grosse quantité de fret.

A Rivière-du-Loup

Route en réparation

Le ministère de la Voirie a ordonné de fermer la route nationale, qui conduit au "Bois des Belles", à deux milles en bas de l'église de Cacouna.

L'on y effectue présentement des réparations nécessités par le mauvais état de cette route, où plusieurs trous se sont creusés par suite de la fonte des neiges.

Une femme a eu un accident dans cette route, jeudi après-midi, et c'est à la suite de celui-ci que l'on a décidé de faire les réparations nécessaires.

8,000 sacs de farine

La barge "Charles R. Nuntley", est arrivée dans notre port jeudi après-midi, des Grands-Lacs, avec un chargement de 8,000 sacs de farine destinés à la maison Dubé et Fils.

Le déchargement se fait actuellement. La barge continuera ensuite sa route vers Rimouski où elle doit effectuer un autre déchargement.

Une élection

L'appel nominal, pour l'élection d'un nouvel échevin, au quartier centre, a été fixée au 15 mai, et les élections auront lieu le 22.

L'on sait que l'échevin de ce quartier a été élu récemment maire de la cité. C'est le Dr Antonio Paradis.

Octroi à l'hôpital

Le Conseil de la Cité, dans une séance générale tenue à l'Hôtel de ville, a accordé un octroi en faveur de l'Hôpital St-Joseph de cette ville, pour lui venir en aide.

Bingo au profit de l'Harmonie

Lundi prochain, ainsi que tous les soirs de la semaine, sera tenu en l'hotel de ville de la Riviere-du-Loup, sous les auspices de l'Harmonie de cette ville, un grand bingo.

De magnifiques prix seront décernés avec les mêmes avantages que lors du bingo qui s'est tenu l'automne dernier.

En outre, à la clôture de chaque soirée, on décernera de magnifiques prix d'assistance.

● NATURELLEMENT, ne manquez pas de voir l'exhibit du Maine à l'Exposition Mondiale de New-York. Il faites une magnifique randonnée dans le Maine où vous trouverez repos, délassement, nourriture merveilleuse, pêche, natation, canotage sur l'eau salée ou douce, grandes plages blanches, fameux hotels, hotelleries modestes et maisons de touristes; du plaisir pour tous! ... Demandez par écrit la brochure gratuite qui vous aidera à tracer votre itineraire dans le Maine. Postez le coupon

MAINE

PLUS POUR VOTRE ARGENT — DANS LE MAINE

GRATIS!

MAINE DEVELOPMENT COMMISSION
Tourist Service, Dept. 1-107
St. John Street, Portland, Maine

Veuillez m'envoyer le nouveau guide officiel illustré de vacances dans le Maine pour 1939.

Nom.....
Adresse.....
Endroit.....
Prov.....

A St-Hyacinthe

Décès de M. Alavic Chicoine

M. Alaric Chicoine est décédé à son domicile du village St-Antoine.

j. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, gradué de optical institute of canada.
(a.)

Mort de Madame L.-H. Lafontaine

Mme Louis-Hypolite Lafontaine, née Henriette Turcot, est décédée lundi, subitement, à St-Hugues de Bagot, à l'âge de 52 ans. La défunte était veuve de M. Lafontaine, décédé lui-même subitement le 15 décembre dernier. Elle demeurait depuis à St-Hyacinthe mais était en promenade à St-Hugues chez son beau-frère, M. Emery Lafontaine; elle y est morte lundi matin de façon subite. La défunte était fille de feu le Dr Eugène Turcot, autrefois de St-Hyacinthe. Elle ne laisse qu'un frère et trois soeurs: M. Amable Turcot, de la Banque Provinciale du Canada, Montreal; Mlles Alice et Marie Turcot, St-Hyacinthe, la R. S. St-Jean de l'Eucharistie (Joséphine), des SS. de la Présentation de Marie, St-Hyacinthe.

STIMULE ET RAFRAÎCHIT

PEPSI-COLA

Le nom qui est votre garantie d'un breuvage pur et sain.

5¢

VAUT 2 FOIS SON PRIX

Deux nouvelles paroisses ont été fondées dans la ville de Rimouski

Rimouski, 17. — (D. N. C.) Deux nouvelles paroisses viennent d'être créées à Rimouski. C'est ce qui a été annoncé par S. E. Mgr Georges Courchesne, en commençant la visite pastorale qu'il accomplit actuellement. Ces paroisses seront Nazareth, qui comprend la partie située à l'ouest de la rivière, avec une partie de la paroisse N.-D.-du-Sacré-Coeur ; elle portera le nom de St-Nazaire et M. l'abbé Rosario Lebrun, curé de St- Yves, en sera le premier curé. La deuxième paroisse comprend la partie sud-ouest de Rimouski, connue sous le nom de Brûlé et Beauséjour; le premier curé est M. l'abbé Omer Damours, missionnaire-colonisateur. La paroisse se nommera Ste-Odile. Cette modification enlève à la paroisse de Rimouski environ 300 familles.

A Rimouski

Belle conférence de M. Maurice Genevoix

Le célèbre écrivain français, Maurice Genevoix, dont les oeuvres furent couronnées par l'Académie Française et du prix Goncourt, a donné une intéressante causerie, mercredi soir dernier, sous les auspices de la société des Conférences de l'Amicale du séminaire de Rimouski.

Le grand écrivain a fait une esquisse du temperamment du paysan français et en a relevé les caractéristiques les plus typiques, l'attachement qu'il a pour les vieilles légendes, ses qualités morales, et cela dans un langage fort imagé et coloré.

"Le paysan français, dit-il, a un sens admirable de la mesure, l'amour et l'honneur du travail, la grande vertu de sagesse, et, de plus, il accepte courageusement son destin, en faisant confiance au temps.

"Chaque pays vaut chaque pays, ajouta-t-il, et ceux qui se plaignent du leur peuvent souvent en trouver la cause dans leur propre sécheresse."

Le conférencier fut présenté et remercié par M. l'abbé Antoine Gagnon, secrétaire de l'Amicale.

La partie musicale du programme fut remplie par M. Paul-Emile Corbeil, baryton, dans une sélection d'airs du folklore canadien ; Mme Gérard Chamberland l'accompagnait au piano.

Aux premiers rangs de l'assistance, l'on remarquait M. l'abbé Georges Dionne, assistant-supérieur; M. l'abbé Albert Tessier, "l'apôtre de la Mauricie" ; le maire de la ville, M. Paul-Emile Gagnon, et Madame Gagnon ; le Révérend Père Courtois, curé de la Pointe-au-Père, M. le juge Antonio Couillard et d'autres.

j. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, membre de l'ont. opt. association.
(a.)

Horaire des cinémas

CANADIEN : Champions de France 1.00, 5.30, 10.00 hrs. Paris, 2.20, 7.00 hrs. Quand Minuit Sonnera, 4.00, 8.15 hrs.
CAPITOL : "60 Glorious Years", 2.45, 7.05, 9.25 hrs. Jeudi : Représentation continuelle de 1.00 à 11.20 hrs. "Ice Follies of 1939" 1.00, 4.00, 7.00 et 10.00 hrs. "Hound of the Baskervilles" 2.40, 5.40, 8.40 hrs.
CAMBRAI : "History is made at Night" et "Vogues of 1938". Représentations à 1.00, 2.50, 7.00 et 8.30 hrs.
CARTIER : "Kentucky" et "Service de Luxe". Représentation continuelle de 1.00 à 11.00 heures, tous les jours.
CINEMA DE PARIS : Tarass-Boulba, 12.45, 3.52, 6.45, 9.53 hrs. Le Coeur ébloui 2.33, 8.33 hrs. Jeudi : Tarass-Boulba 2.44, 5.32, 8.40 hrs. Le Coeur ébloui 1.05, 4.12, 7.00 hrs. Nostalgie, 10.08, hrs.
EMPIRE : "They Made me a Criminal", "Dead End Kids", "Women in the Wind". Représentations à 2.00 et 7.00 hrs.
FRANCAIS : "Whispering Shadow" série complète, 2.15, 7.30 hrs.
IMPERIAL : Gala humoristique Lowneys, 2.15, 8.15 hrs.
PRINCESSE : "Law for Tombstone" 1.00, 3.46, 7.00 et 9.46 hrs. "The Shadow" 2.46, 8.46 hrs.
RIALTO : "Marie-Antoinette", 3.15, 8.00 hrs et "Tamara la complaisante" 2.10, 6.45 et 10.15 hrs. Jeudi : Continuel de 1.00 à 11.00 hrs. Marie-Antoinette 12.45, 4.15, 8.00 hrs. Tamara la complaisante, 3.15, 6.40, 10.15 hrs.
VICTORIA : Escadrille de la chance, 2.30, 5.15, 8.20 hrs. Carrefour, 1.00, 4.00, 6.50 et 10.00 hrs. Représentation continuelle tous les jours.

Au Cambrai

● JOAN BENNETT à l'affiche du Cambrai avec Warner Baxter dans le film en couleurs VOGUES OF 1938 en programme double.

Au Princesse

● Buck JONES et Muriel EVANS dans une scène du film "LAW FOR TOMBSTONE", au Princesse commençant aujourd'hui.

Victor Francen au Rialto

● VICTOR FRANCEN et COLETTE DARFEUIL dans "TAMARA LA COMPLAISANTE", à l'affiche du Rialto pour 3 jours, commençant ce soir, à 7 heures.

Théâtre IMPERIAL

Vu l'arrivée de Leurs Majestés, aujourd'hui, EN MATINEE, pas de représentation.

Ce soir mercredi, jeudi, vendredi, en matinée et en soirée, "LES VEDETTES DU GALA HUMORISTIQUE LOWNEY"

3 HEURES DE SPECTACLE

ARMAND MARION "CHARLOTTE" L. BEDARD, M. MILLARD, etc., etc. RADIO-ENCAN.

Orchestre de "swing" au complet, etc.

— 30 ATTRACTIONS —

Matinée .35 et .50
Soirée .40 et .60

Taxe comprise
ECOLIERS DE TOUT AGE ADMIS

Représentations à 2.15 et 8.15 hrs.

Les personnes qui ont des billets pour mercredi matinée peuvent les échanger au guichet.

AMUSEMENTS

MURIEL MILLARD à L'IMPERIAL

L'inimitable chanteuse de genre MURIEL MILLARD, qui fera partie de la distribution du grand spectacle des Vedettes du Gala Humoristique de Lowney's à partir de mercredi au THEATRE IMPERIAL.

Rien n'a été épargné pour faire de cette representation la plus complete et la plus intéressante jamais offerte au public de la ville de Quebec.

ARMAND MARION, le populaire ventriloque Canadien-français se fera entendre à maintes reprises dans ses chansons, farces et comédies au cours de cette inoubliable programme qui durera plus de trois heures. Les spectateurs seront ceux émerveillés de voir son espiègle compagne CHARLOTTE et ses mysteres.

Le populaire "Gerard Tremblay", musicien excentrique, JEANNE D'ARC CHARLEBOIS, imitatrice très connue des radiophiles, FRANK RAVENDA, accordéonniste virtuose, le ROI des CASTAGNETTES, PAUL et PAULETTE, les deux danseurs lauréats du programme "Major Bowes" a New-York et plusieurs étoiles de renommée sont à l'affiche.

Plus de 30 numeros de qualité exceptionnelle soutenus par l'orchestre du populaire directeur RAY IRWIN. En plus, les services du versatile pianiste-compositeur, LOUIS BEDARD, ont été retenus.

Un nombre important de boites de chocolats "Madelon" de Lowney's seront distribuées pendant "RADIO-ENCAN".

Un système de hauts-parleurs perfectionnés vous assurera une audition parfaite à cette représentation inoubliable, mercredi soir, jeudi, vendredi, samedi, en matinée et soirée.

Pour réservation, s'adresser immediatement au THEATRE IMPERIAL.
(Communiqué)

"Ice Follies" en programme double !

● JOAN CRAWFORD et JAMES STEWART dans "THE ICE FOLLIES OF 1939" qui passera au Capitol demain, vendredi et samedi, en programme double.

"Paris" au Canadien

● HARRY BAUR, RENEE ST-CYR et GEORGES RIGAUD dans une scène du film "PARIS", à l'affiche au Canadien avec deux autres grands films.

Le Derby de Kentucky au Cartier

● LORETTA YOUNG et RICHARD GREENE personnifient un amour fier et ardent dans la production en Technicolor, "KENTUCKY", magnifique vue qui a canté une magnifique tradition. Walter Brennan a aussi un rôle de premier plan dans ce film, qui passe actuellement au théatre Cartier d'ici à vendredi au soir.

EMPIRE AUJOURD'HUI

JOHN GARFIELD THE DEAD END KIDS
THEY MADE ME A CRIMINAL
Aussi Kay FRANCIS, William GARGAN dans "WOMEN IN THE WIND"

PRINCESSE

L'action ne languit pas dans ce film de l'Ouest, 1ère fois à Québec
"LAW FOR TOMBSTONE"
avec BUCK JONES
Aussi
"THE SHADOW"
avec C. QUIGLEY et R. HAYWORTH
Ep. 2 "SCOUTS TO THE RESCUE"
avec JACKIE COOPER
Mat. 13c. — Soirée 22c—Taxe comprise

CANADIEN 3 FILMS
1er FILM — Mimo Burney, André Fouché et Georgius dans CHAMPIONS DE FRANCE
2e FILM
MARIE BELL — ROGER KARL dans "QUAND MINUIT SONNERA"
3e FILM
HARRY BAUR dans
"PARIS"
Ouvert toute la journée aujourd'hui

CINEMA de PARIS

Danielle DARRIEUX, Harry BAUR, Jean-Pierre AUMONT, Roger DUCHESNE
TARASS BOULBA
Max DEARLY, Henri ROLLAN, Huguette DUFLOS, José NOGUERO
Le COEUR ÉBLOUI
En reprise ce soir seulement
NOSTALGIE
Ouvert toute la journée aujourd'hui

CARTIER COMMENÇANT CE SOIR à 7 hrs

Une histoire de jolies femmes, d'hommes chevaleresques et de chevaux de course. Splendide production tout en couleurs.

Kentucky
IN TECHNICOLOR
with
LORETTA YOUNG · RICHARD GREENE

Attraction Supplémentaire
Constance BENNETT in Service de Luxe with VINCENT PRICE

MATINEE .17 Taxe .05 | CONTINUEL JEUDI de 1 h. à 11 h. | SOIREE .26 Taxe .07

FRANCAIS

La plus mystérieuse
SERIE COMPLETE
12 episodes en une représentation
"WHISPERING SHADOW"
BELA LUGOSI
le maitre de la terreur, du mystère. Coutellerie aux dames et aux hommes

VICTORIA

Charles VANEL, Jules BERRY, Suzy PRIM, TANIA FEDOR
CARREFOUR
En programme double avec
Sil DAMITA, André LUGUET
L'ESCADRILLE DE LA CHANCE
Mat. 21c — Soirs 35c — Plus taxe
Ouvert toute la journée aujourd'hui

RIALTO

AUJOURD'HUI A VENDREDI
COMMENCANT CE SOIR à 7 h.
La plus belle production de nos jours!
★ ★ ★ ★
NORMA SHEARER revient brillamment à l'écran... comme superbe fille-reine.
TYRONE POWER est celui qu'elle aime mais ne peut avoir.
Magnifique spectacle à sensation de la M.-G.-M.
MARIE ANTOINETTE
GRAND SPECIAL FRANÇAIS
Victor FRANCEN, TAMARA LA COMPLAISANTE, Vera KORENE
Mat. 10c — Soir 20c—Plus taxe

CAMBRAI AUJOURD'HUI DEMAIN ET VENDREDI

ENCORE 2 MERVEILLEUX FILMS

HISTORY IS MADE AT NIGHT
avec
JEAN ARTHUR, Charles BOYER
"WARNER BAXTER" JOAN BENNETT dans "VOGUES OF 1938" en TECHNICOLOR
MAT. 1.00, 2.30 .10 TAXE .03
SOIR 7.00, 8.30 .20 TAXE .05
DEMAIN CONTINUEL

CAPITOL

JEUDI — VENDREDI — SAMEDI

Mat. .25 Demain .25-.35 Soirs .30-.40 Plus taxe

RÉPRESENTATION CONTINUE DEMAIN de 1 h. à 11 hrs 30
"ICE FOLLIES" à 1 h. 4 h. 7 h. 10 hrs.

"The ICE FOLLIES OF 1939"
starring JOAN CRAWFORD · JAMES STEWART with LEW AYRES · LEWIS STONE
Stars and Skating Beauties of "INTERNATIONAL ICE FOLLIES"
In Gorgeous TECHNICOLOR Ice Ballet!
A Metro-Goldwyn-Mayer PICTURE

Un des plus beaux spectacles de 1939! Un captivant Great Ziegfeld sur glace! Voyez les grandes vedettes des "Ice Follies", dans "Mother Goose Treasure Fete", "Circus Days" "Russian Revel" "Parade of the Candykids" d'après le merveilleux procédé technicolore.

SECOND FILM DEMAIN A : 2h.40, 5h.40 et 8h.40

SIR ARTHUR CONAN DOYLE'S
THE HOUND OF THE BASKERVILLES
avec WENDY BARRIE
TOBACCO ROAD à : 2h., 2h.30, 7h. et 8h.40
CANADA, GLORIOUS YEARS
"MARCH OF TIME"

Photographes amateurs

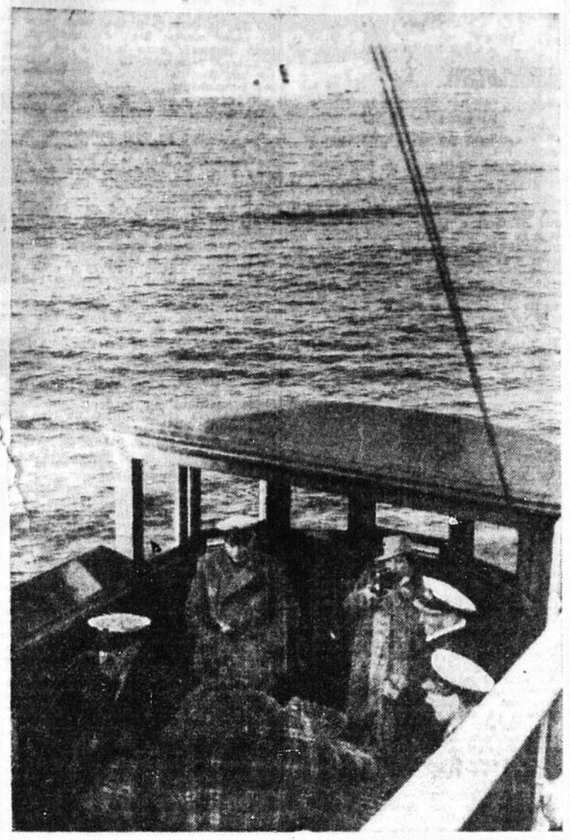

Durant la traversée, le roi et la reine ont pris un grand nombre d'instantanés. Cette photo, prise du pont supérieur de l'"Empress of Australia", nous montre la reine ELIZABETH s'apprêtant à peser sur le déclic de son appareil. On voit au loin une des banquises qui ont tant fait parler d'elles depuis quelques jours.

Au Palais de Justice

Les insaisissables horizons de la distraction

Jusqu'où peut aller la distraction de certaines gens. — Il se fout lui-même une volée. — Pas si fou qu'on le croit. — "One for all and all for one". Une demande de divorce. — L'importance des délais.

IL OUBLIE DE REMETTRE MILLE DOLLARS

(Par Gaston-Robert Poulin)

Innombrable cette race des distraits. Il y a le classique scientiste qui se lave les mains avec de l'encre et s'essuie avec un pan de sa chemise. Et l'autre qui oublie que c'est ce matin qu'il doit aller devant l'autel pour prendre femme. Neville emporte son parapluie mais oublie ses alliés. Certains patrons pensent à couper dans la paye pour les retards mais oublient la rémunération des heures supplémentaires. Et tant d'autres cas.

On en est rendu à avoir des distractions sur les choses les plus importantes, le plus facilement du monde. Hier encore, en Cour des Sessions de la Paix, on a traduit un agent-voyageur qui a oublié de rendre compte à ses commettants d'une somme de mille dollars.

Evidemment, le prévenu a expliqué qu'il était oublieux. Le juge l'a prié de se rappeler de revenir lundi prochain pour raconter les détails de l'histoire devant le tribunal. Comme précaution contre cette faiblesse de mémoire, les officiers de justice ont pensé à demander à l'inculpé de laisser une certaine somme à leur disposition, comme cautionnement.

Il se fout la volée

Un individu a été condamné hier à six mois de prison par M. le juge Thomas Tremblay de la Cour des Sessions de la paix après avoir plaidé coupable à l'accusation de s'être emparé de l'automobile de son patron dans le garage qu'il avait charge de surveiller.

Le prévenu n'avait pas de veine. Il frappa un poteau avec l'auto volée. Il retourna alors au garage et raconta qu'il avait été assailli par des individus qui s'étaient emparés de l'auto. On a découvert qu'il s'était infligé lui-même ses blessures. Tant de trouble pour rien !

Il n'est pas insensé

Un cultivateur des cantons de l'est a inscrit hier une requête demandant l'émission d'un bref d'habeas corpus adressé aux administrateurs de l'asile St-Michel Archange. Le requérant prétend qu'il est détenu illégalement dans cette institution et il demande à la cour de statuer sur la légalité de sa détention. Preuve qu'il n'est si fou; il ne demande pas à sortir avant la fin de la semaine.

"One for all; all for one"

C'est la traduction de la devise des trois mousquetaires qui sont toujours quatre. C'est peut-être également celle de ces quatre garçonnets de seize à dix-sept ans qui ont été traduits hier devant M. le juge Thomas Tremblay, C. S. P., sous une accusation d'attentat à la pudeur d'une fillette de dix ans. Ils ont plaidé non coupables et leur enquête a été fixée à mardi prochain. Leur cautionnement a été fixé à cinq cents dollars.

Une demande de divorce

Une requête en divorce a été présentée hier en cour des sessions de la paix. La requérante n'a sans doute pas encore l'habitude de cette procédure car elle a oublié de s'informer des formalités. La requête devra être transmise à Ottawa qui a juridiction dans ces affaires.

Importance des délais

L'hon. juge Noël Belleau, C.S., a maintenu hier pour dix dollars une action sur obligation au montant de mille six cent dix dollars intentée par Dame A.-J. Caron contre M. A. Boulet.

Dans sa demande, la poursuivante a oublié de donner l'avis dans le délai de trente jours requis par la loi du moratoire. Un avis fut cependant donné. Mais le juge, interprétant la loi du moratoire comme devant permettre au débiteur de se prévaloir de ces arrangements dans un délai de trente jours après l'échéance de la dette, a déclaré que, l'avis ayant été donné plus de trente jours avant l'échéance, le débiteur ne pouvait pas profiter des avantages de la loi parce qu'il ne peut s'en prévaloir avant l'échéance. L'action n'a donc été maintenue que pour les intérêts. L'étude Bilodeau, Pelletier et Leclerc représentait le défendeur.

IRRITABLE?

Si vous êtes susceptible — sur les nerfs, peut-être avez-vous besoin de plus de VITAMINE B_1 pour les "NERFS"

La nouvelle Levure SURVITAMINEE apporte chaque jour 300 unités de plus de cette VITAMINE pour les "NERFS".

L'irritabilité nerveuse est un des malaises dont les gens peuvent souffrir lorsqu'ils n'obtiennent pas de leurs repas réguliers une quantité suffisante de cette importante vitamine B_1 pour les "nerfs".

Aujourd'hui, la nouvelle Levure Fleischmann SURVITAMINÉE assure une proportion sensiblement accrue de cette vitamine nécessaire.

2 gâteaux par jour fournissent 300 unités additionnelles de la vitamine pour les "nerfs"—tout ce dont une personne moyenne a besoin (en plus de ses repas), en même temps que d'abondantes quantités supplémentaires des vitamines D et G et de la vitamine A "contre les rhumes".

De plus, quand vous mangez cette Levure SURVITAMINÉE, vous obtenez le remarquable "EFFET STIMULANT" de la levure *fraîche* elle-même. La levure active la mauvaise digestion—et une digestion améliorée aide à *mieux bénéficier* des vitamines absorbées—à obtenir des résultats plus complets que s'il s'agissait de vitamines seulement.

Mangez 1 gâteau de Levure Fleischmann SURVITAMINÉE ½ heure avant le déjeuner et 1 autre une demi-heure avant le souper. Commencez aujourd'hui même!

Fabrication canadienne

ELEVES ADMIS A L'ECOLE DES SCIENCES

La faculté des Sciences de l'Université Laval nous a communiqué hier les résultats des examens de l'année préscientifique. Les élèves dont les noms suivent ont été admis directement en première année de la faculté des Sciences; ce sont MM. Charles Boudreau, Charles Plamondon, Gérard Corriveau, Gérard Langevin, Frank Moya, Yvon Courchesne, Jules Arcand, Marcel Deschênes, Raymond Bolduc, Roger Poitras, Jacques Lamoureux, Maurice Lavigne et Jacques Mondor. Trois autres étudiants seront aussi admis à condition de reprendre une matière en septembre prochain.

L'Angleterre et la France s'engagent à défendre l'U. R. S. S. et les pays situés sur la Baltique

Le gouvernement français et des parlementaires anglais ont amené M. Neville Chamberlain à modifier sa première attitude. — Londres projette de demander une déclaration conjointe immédiate par laquelle l'Angleterre, la France et la Russie s'engageront à résister à toute agression. — Séance de la S. D. N. lundi à Genève.

UNE CONCESSION AUX DEMANDES RUSSES

Londres, 17. — (PA) Des informateurs renseignés ont déclaré de bonne heure aujourd'hui que l'Angleterre et la France avaient décidé d'offrir à la Russie soviétique une garantie d'appui si elle était forcée de lutter contre un agresseur du côté occidental parce qu'elle remplirait ses engagements envers les petits pays situés le long de sa frontière.

On dit que cette décision a été prise à la suite d'une séance de deux heures du comité des Affaires étrangères du cabinet. Elle représente une concession aux demandes russes qui réclamaient une protection réciproque si Moscou décidait d'entrer dans le groupe des nations opposées à l'agression.

On ajoute que l'Angleterre projette d'abord de demander une déclaration conjointe immédiate par laquelle l'Angleterre, la France et la Russie s'engageront à résister à toute agression. Ensuite les Soviets seront invités à garantir les Etats qui bordent leur pays contre l'agression. Ces Etats sont la Pologne, la Roumanie, l'Estonie, la Lettonie et la Finlande.

Paris, 17. — (PA) On apprend dans l'entourage du ministère des Affaires étrangères que la France et la Grande-Bretagne tenteront de profiter de la réunion du conseil de la Société des Nations, la semaine prochaine, pour faire un effort final visant à faire entrer la Russie dans le bloc anglo-français contre l'agression.

Mais on semble entretenir plus de pessimisme que d'optimisme quant aux chances d'un succès anglo-français, à moins que l'Angleterre ne soit prête à faire des concessions plus importantes que celles consenties à date.

On souligne que le choix de Maisky pour représenter la Russie à Genève, après que l'Angleterre et la France ont consenti à différer cette réunion de Genève dans l'unique but de donner à Potemkin le temps de s'y rendre, équivaut à une gifle en pleine face des deux nations.

Mais les Français, cependant, ne désespèrent pas d'amener la Russie et l'Angleterre à accepter un compromis qui est actuellement étudié à fond.

On dit dans certains cercles que ce compromis se rapproche plus des conceptions russes que de celles des Anglais. Il était d'ailleurs tenu en réserve depuis quelque temps en attendant le résultat des négociations entre Londres et Moscou.

La séance du conseil de la S. D. N. s'ouvrira lundi à Genève.

(U.P.) Le gouvernement britannique est assujetti à une pression croissante dans le sens d'une alliance avec la Russie soviétique pour compléter le front "anti-agressionniste" en Europe.

Jusqu'ici le cabinet Chamberlain n'a voulu accepter qu'avec certaines limites l'alliance russe. Mais la Russie voulait un large pacte de sécurité collective.

Aujourd'hui, Moscou montre de l'impatience devant le refus britannique d'un accord plus serré ; en somme, il avertit Londres de prendre une décision. Ceci a été fait diplomatiquement en révélant soudain que Vladimir Potemkine, sous-commissaire russe aux Affaires extérieures, n'irait pas à Genève le 22 mai alors que devait se parachever l'entente russo-anglo-française.

La France a aussi souligné la position essentielle de Moscou dans le front européen contre les agressions lorsque MM. Daladier et Bonnet ont préparé un plan de compromis qui serait soumis à Moscou et Londres.

Le gouvernement de Paris a fait pression sur Londres pour qu'il signe une entente avec Moscou ; une forte section de la Chambre des Communes travaille dans le même sens. L'opinion générale dans les cercles diplomatiques est qu'un accord sera éventuellement conclu.

Une fillette est mère à cinq ans

Lima, Pérou, 16. — (P.A.) — Le Dr Hipolite Larrabure, chirurgien en chef et directeur de la maternité de Lima, a déclaré qu'un enfant de 5 livres 96 était né à une jeune mère de cinq ans. Le Dr Larrabure a déclaré que 60 médecins ont été témoins de cet événement et que l'enfant fut délivré au moyen d'une césaréenne. Le certificat de naissance de la mère indique qu'elle est née en 1934. "Son âge est corroboré par le fait qu'elle a encore sa première dent", a dit le Dr Larrabure, "et qu'elle ne mesure pas plus de trois pieds et un pouce."

GARDES PAROISSIALES

Les officiers et les membres sont convoqués par l'Exécutif de l'Union pour la première sortie qui aura lieu le 18 mai, à l'occasion du pèlerinage en l'honneur de saint Joseph, à l'église de Notre-Dame de Grâce. Le rassemblement aura lieu à 2 heures 15 précises sur le marché St-Roch. Il y aura sermon de circonstance à 3 heures et consécration à saint Joseph, suivie d'un salut du Saint-Sacrement. Après cette cérémonie religieuse aura lieu la présentation des armes aux autorités de l'Union et quelques membres de la Garde Ste-Jeanne d'Arc recevront des décorations militaires. En cas de mauvaise température, cette sortie est remise au dimanche, 21 mai.

Séance spéciale du Conseil municipal

Une séance spéciale du conseil de ville a été tenue hier soir sous la présidence de S. H. le maire Lucien Borne, afin de décréter la journée d'aujourd'hui fête civique à l'occasion de la venue de Leurs Majestés le roi et la reine. Il y a une quinzaine de jours, le conseil de ville avait déjà décrété que lundi, 15 mai, serait une fête civique, mais vu le retard qu'a subi l'"Empress of Australia", une nouvelle promulgation de fête civique pour aujourd'hui a dû être édictée.

M. PAUL VACHON EST MORT PAR ACCIDENT

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, hier matin, à Lévis, par le coroner Eudore Dumas, dans le cas de M. Paul Vachon, 31 ans, d'East Broughton, décédé ces jours derniers à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

On sait que M. Vachon s'est enfoncé une pièce de bois en tombant. Il fut alors transporté à l'hôpital; mais il expirait malgré les bons soins.

Le Dr Roméo Roy, de Lévis, et les deux frères de la victime ont témoigné dans cette affaire.

L'ordonnance No 4 est suspendue

La suspension de certaines dispositions de l'ordonnance no 4, déjà accordée pour les salariés, chauffeurs de taxis ou autres, pour les dates du 15 et 16 mai est reportée aux 17 et 18 ou à tous autres jours où, en fait, Leurs Majestés le Roi et la Reine seront à Québec et à Montréal.

Le secrétaire-directeur
Omer Langlois

AUGMENTATION DE LA SOLDE

Londres, 17. — (U.P.) Les conscrits de l'armée anglaise ont reçu hier une augmentation de solde avant même d'endosser leur uniforme. Des estimés supplémentaires de l'armée ont révélé que les conscrits recevront un shilling six pence ($0.37 1-2) par jour au lieu d'un ($0.36) par jour au lieu d'un shilling ($0.24) tel que décidé préshilling ($0.25) tel que décidé précédemment. Les soldats réguliers reçoivent 2 shillings par jour ($0.48), reçoivent 2 shillings par jour ($0.50).

ABBEY'S
CONTRE L'INDIGESTION

Une belle mort pour la C. S. P.

Montréal, 16. — La Commission des services Publics, dont l'existence doit s'étendre le 29 mai pour faire place à la Commission provinciale du transport et de la circulation, a encore sur le métier un grand nombre de requêtes ayant trait aux services de taxi, autobus et camion qui doivent être liquidées avant cette date. Pour cette raison, la Commission siégera en chambre dans la ville de Québec à tous les jours de sa dernière semaine d'existence commençant le 22 mai, afin de terminer tout l'ouvrage.

ATTENTAT A LA PUDEUR

St-Joseph, Beauce, 17. — (D.N.C.) Un individu de St-Prosper, comté de Dorchester, comparaîtra le 30 mai prochain devant le magistrat Couture, pour répondre à une accusation grave contre les moeurs. Deux femmes accusées de vagabondage comparaîtront aussi le même jour. Elles demeurent à Agnès, comté de Mégantic. Un individu de Ste-Claire, Dorchester, a été condamné cette semaine à 15 jours de prison, après avoir été trouvé coupable sous une accusation de refus de pourvoir, et un autre à un mois, pour assaut.

NOMINATIONS A L'UNIVERSITE

MM. les docteurs Gustave Auger et Arthur Bédard viennent d'être nommés assistants du Dr Paul Garneau, professeur titulaire d'anatomie descriptive à la faculté de médecine. Ces deux médecins ont fait des études spéciales en Europe. Le Dr Gustave Auger est dans le service de chirurgie du Dr J.-L. Petitclerc et le Dr Arthur Bédard est l'assistant du Dr Charles Vézina à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang. Nos sincères félicitations.

Louis Gillet, à Radio-Canada

M. Louis Gillet, de l'Académie française, à qui "Paris-Soir" et la "Revue des Deux-Mondes" ont confié un grand reportage sur la visite du roi George VI et de la reine Elizabeth, donnera une causerie à Radio-Canada. Le jour et l'heure en seront annoncés dans quelques jours ainsi que le sujet de la causerie.

Le ministre du Reich est rappelé de Turquie

L'Allemagne suspendra ses relations diplomatiques avec la Turquie en guise de représailles, croit-on.

FRANZ VON PAPEN

Berlin, 17. — (U. P.) L'Allemagne a rappelé hier soir son ambassadeur en Turquie, l'ancien chancelier Franz von Papen, en signe de mécontentement parce que la Turquie a adhéré au front anglo-français contre l'agression et sa décision de conclure un pacte d'entr'aide avec l'Angleterre.

Un communiqué des Affaires étrangères dit que Von Papen, nommé ambassadeur en Turquie il y a moins d'un mois, rentrera à Berlin pour y passer plusieurs jours et "faire rapport" au gouvernement, et pour des motifs d'ordre privé.

La rumeur circule ici, mais sans confirmation officielle, que l'Allemagne suspendra ses relations diplomatiques avec la Turquie en guise de représailles parce que ce pays s'est aligné avec le front anglo-français.

Des nazis renseignés prétendent que le Fuhrer Hitler va user de représailles contre la Turquie et qu'il les étendra peut-être à d'autres nations, principalement la Pologne, qui ont adhéré à la politique d'encerclement de l'Angleterre.

On dit que Von Papen, lorsqu'il fut nommé ambassadeur en Turquie, avait reçu instruction d'empêcher à tout prix cette nation de se rallier aux démocraties de l'Europe occidentale, principalement de conclure une alliance anglo-turque qui pourrait fermer l'accès des Dardanelles et de la Mer Noire aux flottes germano-italiennes en cas de guerre.

Son rappel à Berlin serait, dit-on ici, la cause de son rappel à Berlin.

Garnisons renforcées

Berlin, 17. — (U.P.) Le chancelier Adolf Hitler a poursuivi hier l'inspection des fortifications construites par l'Allemagne le long de la frontière française. Douze mille forts se dressent sur cette ligne de béton et d'acier, depuis les nids à mitrailleuses jusqu'aux forteresses souterraines.

On rapporte que les forteresses souterraines les plus considérables, dites du type "B", sont armées de mitrailleuses, de mortiers, de lance-flammes, de postes d'observation et qu'elles rappellent par leur organisation intérieure un vaisseau de guerre moderne.

(De Metz, sur le côté français de la frontière, on rapporte que les garnisons allemandes ont été renforcées tout le long du Rhin à l'occasion de la visite d'Hitler. Dans la région de la Sarre, dit-on, les forces militaires allemandes ont été triplées en moins de 48 heures).

Lumières dans le ciel

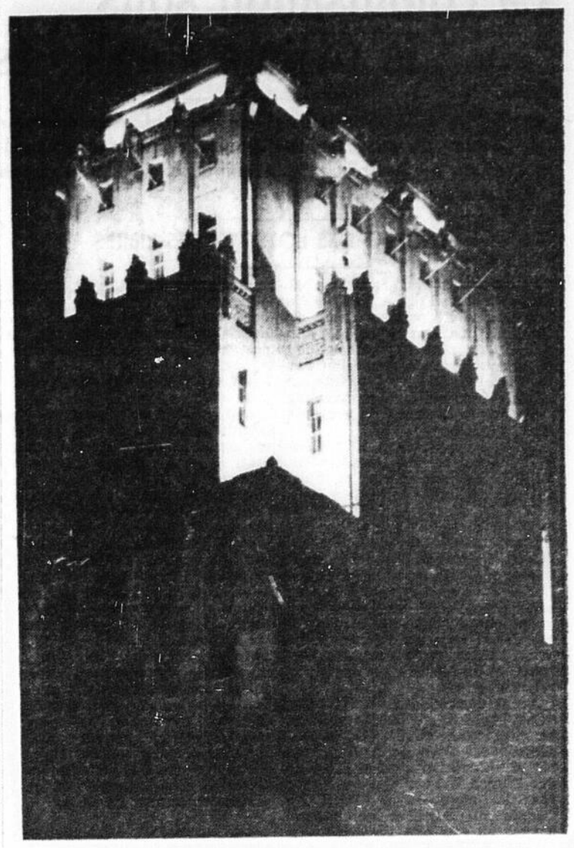

L'édifice PRICE, rue Ste-Anne, qui est le plus haut gratte-ciel de la ville, est illumine tous les soirs, depuis quelques jours.

Belle stabilité des finances françaises

Succès du plan triennal destiné à permettre à la France de "résister victorieusement à toute attaque dirigée contre elle". — M. Paul Reynaud cite la fermeté du franc français et la rentrée du capital.

CONTRE L'HEGEMONIE ETRANGERE

Paris, 17. — (P.A.) — Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Paul Reynaud, a annoncé hier d'importants progrès en rapport avec son plan triennal pour permettre à la France de "résister victorieusement à toute attaque dirigée contre elle".

Dans un rapport spécial soumis au président Albert Lebrun, le ministre des Finances dresse en détail un bilan des réalisations accomplies au cours des cinq premiers mois de son plan — de novembre à mars.

M. Reynaud cite la fermeté du franc français, la rentrée du capital, l'amélioration du crédit du gouvernement et l'économie stimulée à la suite d'une campagne poursuivie par le gouvernement. Il signale entre autres choses que le fonds de stabilisation monétaire de la France s'est accru de 12,000,000,000 francs (environ $318,000,000) en moins de quatre mois.

"Aujourd'hui, dit M. Reynaud dans son rapport, il ne s'agit pas que de ramener la prospérité et la richesse en France. Il s'agit davantage de placer le pays en position de résister victorieusement à toute tentative étrangère visant à la violence ou l'hégémonie."

LE REMÈDE de FAMILLE Économique

"Vaseline" Gelée de Pétrole coûte si peu et fait tant: ayez soin de toujours exiger la véritable. La Gelée "Vaseline" pour petites coupures, brûlures, irritation, peau gercée.

Pots à 10c, 15c, et 25c. Tubes à 25c.

Vaseline
MARQUE DÉPOSÉE
GELÉE DE PÉTROLE

M. Nerfs de Caféine est expulsé

BEAUCOUP DE GENS peuvent boire du thé et du café sans danger. Beaucoup d'autres — et *tous* les enfants — ne devraient jamais en boire. Si vous êtes au nombre de ceux-là, essayez le Postum pendant 30 jours. Achetez du Postum et buvez-en pendant *un mois* à la place de thé et de café. Alors, *si vous ne vous sentez pas mieux*, retournez le dessus de la boîte de Postum à General Foods, Ltd., 525 Immeuble Canada Cement, Montréal, et nous vous rembourserons le prix d'achat de la boîte ainsi que les frais de poste. Le Postum est délicieux, économique, facile à préparer, et ne contient aucune caféine. P24FF

TARZAN DANS LA CITE FERMEE

EPISODE No 121

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc).

Croyant que les deux hommes s'amusaient, les singes dégringolèrent la falaise pour les rejoindre. Atan Thome et Lal Taask détalèrent de toutes leurs jambes. Mais Ungo, chef de la bande, rattrapa Thome et lui enleva son coffret, et courut, s'attendant à être poursuivi à son tour.

Lal Taask, rendu furieux par la perte du coffret aux mains des singes, sauta sur Thome pour se venger. Mais Brian Gregory, qui les avait suivis, se précipita entre eux en criant: "Ce n'est pas le moment de vous battre. Nous devons travailler ensemble."

Mais Thome, toujours à son idée, se précipita derrière le grand singe. Entre temps, Ungo, avec l'insouciance de son espèce, s'était vite fatigué de porter son fardeau et il avait laissé choir le coffret sur le sol. Thome l'avait retrouvé.

Mais les cris de l'homme fou n'étaient pas faits pour adoucir le tempérament des grands singes. Et la vue de Brian et de Lal Taask contribua ensuite à les jeter dans une grande fureur. Ils chargèrent. "Courons dans cette caverne!" cria Brian à ses deux compagnons.

La colonisation sous le régime Duplessis

Le ministre de la colonisation, l'hon. Henry-L. Auger, expose l'oeuvre du gouvernement Duplessis touchant la colonisation. — Des résultats magnifiques. — Les immenses travaux accomplis.

RACHAT DES LOTS; TERRES LIBRES

La série des radio causeries hebdomadaires de l'Unité Nationale de Limoilou, a été reprise, jeudi soir dernier, 11 mai, par l'honorable Henri-L. Auger, ministre provincial de la Colonisation, qui a donné, au nouveau local du club, 191, 10e Rue, une solide conférence sur la "colonisation dans le Québec et le gouvernement Duplessis".

Le conférencier avait été présenté à l'auditoire par son sous-ministre, M. J.-E. Laforce, et c'est M. Albert Sylvain, publiciste de l'Union Nationale Duplessis de Québec-Est, qui avait été chargé d'offrir à l'hon. Auger les remerciements du public et de l'Unité Nationale. Au début de la soirée, M. H.-P. Hould, président de l'Unité Nationale, y était allé d'une petite allocution de bienvenue au ministre, venu inaugurer le nouveau local de son club, ainsi qu'aux autres personnalités marquantes de notre politique provinciale que l'on pouvait remarquer dans la salle.

Avant d'entrer dans le vif de son sujet, l'hon. Auger félicita vivement les membres de l'Unité Nationale de Limoilou de s'être donné un si propre et accueillant local et il déclara que l'Union Nationale, consciente de l'activité déployée par l'Unité Nationale de Limoilou, se félicitait d'avoir en son sein de telles organisations dont le nom est connu dans toute la province et qu'elle comptait sur ces organisations ou clubs dans la lutte sans répit entreprise par elle pour l'expansion de l'idée nationale . . .

Entrant ensuite de "plein pied" dans son sujet, si on peut ainsi s'exprimer, le conférencier démontra que le problème de l'établissement des colons revêt, chez nous, un caractère national, car seul il peut rétablir l'équilibre rompu entre la densité de la population urbaine et la population rurale beaucoup moins forte. En rétablissant cet équilibre, on sauvera de la misère morale et matérielle la classe ouvrière, plus encline, à cause même de sa situation précaire, à se laisser gagner par les idées subversives.

Notre race est encore saine; son histoire, ses traditions, sa foi même nous dit que "c'est le fond qui manque le moins" chez elle... Il faut donc l'aider. Mais le gouvernement ne peut suppléer à tout; il a besoin du concours de chacun. Aussi les membres des clubs nationaux sont-ils appelés à être des missionnaires de la terre. Ils doivent, partout où ils se trouvent, prêcher le retour à la terre, car le gouvernement, sous l'impulsion de son vaillant chef, l'hon. Maurice Duplessis, entend se servir du grand levier de la colonisation, pour résoudre notre problème économique. Evidemment, le gouvernement doit donner l'exemple. Aussi, voyons ce qu'il a fait dans le domaine de la colonisation, depuis son arrivée au pouvoir, il y a moins de trois ans.

A cette époque, quelque 10,000 colons vivotaient sur leurs lots et se disposaient à abandonner leur petit domaine, faute d'y trouver leur subsistance. Immédiatement en prenant le pouvoir, le gouvernement Duplessis accorde $500,000 pour venir en aide à ces colons délaissés par l'ancien régime, puis il se dispose à mettre en oeuvre un programme en trois points destiné à améliorer le sort des colons aussi bien qu'à préparer le sol de futures colonies. Les trois points de ce programme peuvent se définir ainsi: STABILISATION DES ETABLISSEMENTS DEJA EXISTANTS, CONSOLIDATION DES PAROISSES EXISTANTES, DEVELOPPEMENT GENERAL DE LA COLONISATION. A leur tour, ces trois points comprennent divers items: Classification des sols, amendement de la loi des terres, rachat des terres libres, drainage, colonisation forestière, voirie de colonisation, nouveaux plans d'établissements, augmentation des vieilles primes, création de nouvelles primes, contrôle par un inventaire général, organisation paroissiale, éducation du colon, guignolée des colons, abolition des secours, colonisation industrielle, colonisation touristique...

CLASSIFICATION DES SOLS

Cette classification, sur une base scientifique et rationnelle, est assurée par un personnel des plus compétents et permet de préparer un programme d'activités générales. L'ancien régime a créé des établissements dont on réclame maintenant la fermeture. C'est le cas, par exemple, pour la "colonie du Lac-au-Diable", dans les cantons Taschereau et Lefrançois. 15 familles avaient été établies là, à 15 milles du plus voisin village et sans aucune voie de communication! En 1938, le gouvernement Duplessis s'est occupé de faire installer ces pauvres familles dans un endroit plus propice. Pour éviter d'aussi désastreuses tentatives de colonisation, les sols sont maintenant étudiés à l'avance et les colons ne sont envoyés que sur des terres fertiles. De plus, on construit des routes et l'on opère la délimitation des terres de colonisation d'avec le domaine proprement forestier.

AMENDEMENT A LA LOI DES TERRES

Aujourd'hui les compagnies n'ont plus le droit de couper le bois sur les lots concédés aux colons, alors que, sous l'ancien régime, ces compagnies bénéficiaient injustement du droit de coupe pour les seize mois suivant l'installation du colon.

RACHAT DES LOTS EN TERRES LIBRES — On spéculait, autrefois, avec la question des lots. Ainsi, par exemple, une même personne pouvait posséder plusieurs lots et il se trouve des gens qui eurent en leur possession jusqu'à 25 lots avec la vente desquels ils spéculaient. Il y a un an, le gouvernement Duplessis a passé une loi lui permettant d'acquérir au bénéfice d'un acheteur sérieux tous ces lots, pourvu que le prix n'en dépasse pas $1000.00. Ces terres sont reconcédées par billet de location et le remboursement du prix d'achat s'effectue en dix versements annuels.

DRAINAGE — De nombreux travaux de drainage ont été entrepris notamment dans les cantons Rochebeaucourt, Roquemaure, Dalquier, Villemontel, Duverny, Berry, La Corne, La Morandière, Bearn, ainsi que dans Ste-Amable de Verchères, Ste-Clothilde de Châteauguay, St-Charles de Bellechasse, Bagotville et Sherrington. Dans Sherrington, on a drainé un territoire de 20 milles, libérant ainsi, pour la culture, 24,000 acres de terre.

Continuant, statistiques en mains, à détailler les divers moyens tentés par son ministère pour développer la colonisation, l'hon. Auger parla successivement de la COLONISATION FORESTIERE, dont on tente actuellement une expérience des plus prometteuse, sur une étendue de plus de 100,000 acres de terre gaspésienne, de VOIRIE DE COLONISATION — (2,600 milles de chemins ont été faits, soit 17 fois la distance entre Québec et Montréal), et des autres items nommés précédemment et que, forcément, nous ne pouvons détailler.

En terminant sa captivante causerie, l'hon. Auger rendit un bel hommage à son chef, l'hon. Maurice Duplessis, "qui a su donner au parti qu'il dirige et au gouvernement qu'il conduit une "si glorieuse" orientation dans les difficultés nombreuses que notre province, comme les autres contrées du monde, traverse présentement. . . "

DISPARITION DES BOUTONS

D'ORIGINE EXTERNE

Mlle Anita Mader, Upper-Branch, N.-E., écrit: "J'avais le visage criblé de vilains boutons rouges causés par de l'irritation externe. Cela dure des mois, enfin j'essaye le Savon et l'Onguent Cuticura qui ne tardent pas à me soulager de façon surprenante."

Mlle Rita Blanchard, East-Bathurst, N.-B., écrit: "J'avais tellement de boutons et comédons d'origine externe que j'avais honte de sortir. J'en souffre un an, mais avec l'emploi régulier du Savon et de l'Onguent Cuticura, j'ai maintenant le teint clair."

Voilà deux des milliers de cas où Cuticura a contribué à soulager et faire disparaître des vilaines affections faciales d'origine externe. Aidez à réaliser les rêves de beauté de *votre* teint. Achetez chez votre pharmacien le Savon et l'Onguent Cuticura, 25c pièce.

MAGNIFIQUE AUTO A GAGNER

Le tricentenaire de l'hospitalisation en Amérique du Nord vous offre l'occasion de gagner une magnifique Mercury 1939 d'une valeur de $1270.00

1 billet 0.25
5 billets 1.00

Secrétariat du Tricentenaire Hôtel-Dieu QUEBEC

Rivier possède un poète authentique

Mlle Irene Sénécal, fille de M. et Mme Alfred Sénécal, de Worcester, étudiante au collège Rivier, l'unique collège franco-américain pour jeunes filles, recevait ces jours-ci une note de la National Catholic Welfare Conference de Washington, D. C., lui annonçant qu'elle avait gagné le prix de poésie dans un concours littéraire ouvert à tous les collèges catholiques. L'honneur de réussir parmi tant de concurrents n'est donc pas banal. Le poème qui devait avoir pour thème un sujet social actuel est intitulé "I'm on Relief".

Mlle Sénécal recevait encore hier l'information que l'un de ses poèmes a été publié dans la revue "Columbia Anthology of Verse", de New-York.

Notre poète n'en est pas toutefois à ses débuts. Elle faisait des vers à dix ans, et deux ans plus tard on les imprimait dans "The Catholic Messenger" de Worcester. Depuis lors ses vers ont été publiés dans plusieurs journaux ou revues.

Chaleureuses félicitations et voeux de succès à notre Parnassien.

RAPPROCHEMENT DES NATIONS ALLIEES

Paris, 16. — (P. A.) On rapporte dans les milieux diplomatiques que la France s'efforce de rapprocher ses alliés anglais et soviétiques au moyen d'un compromis qui permettrait à Moscou de participer à l'entente franco-anglaise contre l'agression.

Le ministre français des Affaires étrangères, M. Georges oBnnet, et l'ambassadeur russe Jakob Surits, ont conféré longuement hier et étudié la réponse des Soviets aux dernières propositions anglaises.

On estime que la France se trouve dans une position stratégique importante pou reffectuer un compromis.

CITE DE QUEBEC

CITE DE QUEBEC
District de Québec

A savoir :

REGLEMENT No 356

Concernant les vendeurs de journaux

(Rédigé en langue française

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville, dans la dite Cité, le douzième jour de mai mil neuf cent trente-neuf (1939), conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir :
Son Honneur le MAIRE,
Les Echevins DROLET, E., DUVAL, GARNEAU, MARTEL, MORIN, NOREAU, POULIN, SAMSON, SIMARD, TREMBLAY.

Il est ordonné et statué par le Conseil Municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir :

1o. Personne ne pourra agir comme vendeur de journaux dans les rues et places publiques et à domicile dans la Cité de Québec sans avoir au préalable obtenu une licence à cet effet;

2o. Il est défendu à tout garçon âgé de moins de douze ans, et à toute femme ou fille de vendre ou offrir en vente des journaux ou autres objets dans les rues ou places publiques de la Cité;

3o. Telle licence ne sera accordée qu'après une demande écrite au Chef de Police, indiquant les nom, âge et lieu de résidence de celui qui la demande, et sur paiement d'une somme de vingt-cinq centins ($0.25);

4o. Toutes les licences qui seront émises en vertu du present règlement ne vaudront qu'à compter du jour où elles auront été données jusqu'au premier jour du mois de mai suivant;

5o. Le Chef de Police devra tenir un registre contenant les noms, âges, lieux de résidence de toutes personnes ayant obtenu la licence établie par le présent règlement;

6o. Toute personne ayant obtenu une licence devra porter sur sa poitrine une plaque qui lui sera remise, en même temps que sa licence, sur laquelle apparaîtra en caractère visible le mot "Licencié";

7o. Toute personne ayant obtenu une licence comme vendeur de journaux devra porter sur elle sa licence et la montrer à tout constable qui la lui demandera;

8o. A l'expiration de l'année fiscale pour laquelle la licence aura été accordée, et toutes les fois que telle licence aura été cancellée ou suspendue, la personne licenciée devra remettre au Chef de Police la plaque qui lui aura été donnée lors de l'émission de la licence. Les plaques resteront la propriété de la Cité de Québec;

9o. Dans le cas où un vendeur licencié perdra la plaque qui lui aura été remise avec sa licence, tel vendeur devra en demander une nouvelle au Chef de Police pour laquelle il paiera la somme de dix centins (10c);

10o. Il est défendu à toute personne ayant obtenu une licence comme susdit, de prêter ou d'échanger la plaque qu'elle détient du Chef de Police ou de se servir d'une plaque autre que celle qu'elle aura obtenue du Chef de Police;

11o. Nul ne pourra agir comme vendeur de journaux dans les rues et places publiques le dimanche;

12o. Il sera défendu aux vendeurs de journaux d'obstruer, de gêner sans raison le passage des piétons ou des voitures dans une rue, de jouer à quelque jeu que ce soit, et de tenir un langage profane, indécent ou obscène;

13o. L'article 32-A du règlement numéro 192, adopté le 17 juin 1910, est abrogé;

14o. Quiconque refusera de se conformer aux dispositions du présent règlement commettra une infraction et sera passible, sur conviction devant la Cour du Recorder, d'une amende n'excédant pas cinq dollars ($5.00), et à défaut de paiement de ladite amende et les frais, d'un emprisonnement n'excédant pas huit jours (8).

Attesté
L. S.

LUCIEN BORNE, Maire
F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité

IL BATTAIT SA FEMME ET SA BELLE-MERE

"Est-il pire pour un homme marié et père de famille de battre sa femme ou sa belle-mère ?" Tel est l'épineux problème qui a été soumis en cour du recorder lors de la comparution d'un citoyen de cette ville accusé d'avoir battu sa femme et sa belle-mère, ainsi qu'un de ses enfants.

Certains détails concernant cette affaire ne manquent pas de saveur. L'homme et la femme sont mariés depuis 8 ans. Ils ont six enfants. Comme le père ne travaille généralement pas et vit du "secours" (par exception, il avait une petite "job" lorsqu'il comparut), il doit demeurer avec son beau-père, sa belle-mère, et leurs quatre enfants. Ces quatorze personnes n'ont que quatre chambres pour se débattre. Il n'est pas surprenant que le gendre dépasse parfois les frontières et arrive en territoire ennemi. D'où la guerre civile.

En bon mari et gendre aimant, le prévenu a promis de garder la paix et de vivre dans une atmosphère de bonne entente et d'amitié. La cause a été remise à huit jours alors que le mari devra prouver au tribunal qu'il a su tenir sa promesse.

PRIX PARKER

M. Maurice de Martigny, élève du séminaire St-Alphonse d'Ottawa, et Mlle Anna Lessard, du Collège Notre-Dame de Bellevue, viennent de remporter respectivement le premier et le deuxième prix du concours intercollégial Parker, selon ce qu'a annoncé en fin de semaine M. l'abbé Emile Beaudry, secrétaire de la faculté des Arts de l'université Laval.

Le prix Parker est l'une des récompenses les plus enviables et les plus chaudement disputées par les élèves des collèges affiliés à l'Université. Ce prix a été fondé il y a une dizaine d'années par lord Gilbert Parker, qui s'intéressait beaucoup à l'histoire du Canada, notamment en ce qui concerne les saints Martyrs canadiens.

M. de Martigny et Mlle Lessard sont respectivement élèves des RR. PP. Rédemptoristes et des RR. SS. de la Congrégation de Notre-Dame.

Nos félicitations aux heureux gagnants.

JAMES ELLIOTT, de Blackie, Alta, aura un autre char de CHEVAUX à Thetford Mines, vendredi, le 19 mai. Dans ce char j'aurai 10 juments, 10 chevaux âgés de 4 à 10 ans et pèseront 1200 à 1500 lbs. Quelques paires bien accouplées; 1 jument qui doit pouliner. J'ai en main une belle pouliche de 1 an; en tout j'aurai 22 têtes à choisir. Mon acheteur me dit que ces chevaux sont de première qualité et ont été bien achetés. J'ai en main 2 paires de harnais doubles de seconde main à vendre à $25. la paire. Venez voir ces chevaux et soyez votre propre juge. JAMES ELLIOTT, tél. 764, Thetford Mines, P. Q.

CITE DE QUEBEC
District de Québec.

A savoir :

REGLEMENT No 358

IMPOSANT UNE TAXE SUR LE REVENU

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville, dans la dite Cité, le douzième jour de mai mil neuf cent trente-neuf (1939), conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir :
Son Honneur le Maire, les échevins Drolet, E., Duval, Garneau, Martel, Morin, Noreau, Poulin, Samson, Simard, Tremblay.

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir :

1.—Il est par le présent règlement imposé, et il sera prélevé et perçu chaque année, en sus de toute autre taxe, à compter du premier mai 1940, sur tout individu ayant sa résidence ou son domicile ou sa place d'affaires dans la Cité de Québec, une taxe de 20% du montant de l'impôt payable par tel individu en vertu des Statuts Revisés du Canada 1927, chapitre 97, et ses amendements, pour l'année précédente se terminant le ou avant le 31 décembre ;

2.—Le présent règlement est basé sur le Statut 3 George VI, (Bill privé numéro 139), intitulé "Loi modifiant la charte de la Cité de Québec", et toutes les clauses de la dite loi concernant ladite taxe sur le revenu, sont censées faire partie du présent règlement comme si elles étaient ici au long citées.

Attesté L. S.
F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

LUCIEN BORNE,
Maire.

SOUS L'ACTE DES LIQUIDATIONS
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 37862

DANS LA COUR SUPERIEURE

Dans l'affaire de:
RANDALL MINES CORPORATION
(Libre de responsabilité personnelle)
Québec,
En liquidation.

Avis est par le présent donné qu'en vertu d'un jugement de l'Honorable Juge Alfred Savard en date du 1er mai 1939, toutes personnes ayant des réclamations contre la compagnie Randall Mines Corporation, en liquidation, devront les produire au liquidateur soussigné le ou avant le 2 juillet 1939 ; autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard à telles réclamations.

Québec, ce 10ème jour de mai, 1939.
GEORGES-HENRI BOULET, C. A.,
Liquidateur.

Bureaux de:
Boulet & Boulet, C. A.,
71, rue St-Pierre,
Québec.

CITE DE QUEBEC

Cité de Québec,
District de Québec,

A savoir:

REGLEMENT No 355

Concernant la vente du bois de cahuffage

(rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville, dans la dite Cité, le douzième jour de mai mil neuf cent trente-neuf (1939), conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir:
Son Honneur le MAIRE,
Les Echevins DROLET, E., DUVAL, GARNEAU, MARTEL, MORIN, NOREAU, POULIN, SAMSON, SIMARD, TREMBLAY.

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et le dit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir:

Art. 1— Pour les fins du présent règlement,
a) le mot "Cité" signifie la Cité de Québec;
b) le mot "Marché" signifie tout marché public appartenant à la Cité de Québec;
c) le mot "Voiture" signifie tout véhicule hippomobile ou automobile;
d) les mots "Place d'affaires" signifient tout enclos, communément appelé cour à bois ou clos de bois utilisé exclusivement pour la vente du bois de chauffage, ou du bois de chauffage et du charbon. Cette cour devra être aménagée de façon à contenir au moins vingt-cinq cordes de bois à l'exclusion des autres marchandises; une scie circulaire et tout outillage nécessaire au commerce du bois de chauffage, de même qu'un bureau pour la transaction des affaires. A l'extérieur de ce bureau, une enseigne devra être posée portant l'inscription "MARCHAND DE BOIS DE CHAUFFAGE", et indiquant le nom de la personne, société, compagnie ou corporation qui occupe la dite place d'affaires et qui a obtenu de la Cité une licence conformément au présent règlement;
e) le terme "Vente en gros" signifie les ventes faites au marchand de bois de chauffage résidant dans la Cité et qui a obtenu sa licence;

Art. 2— Pour les fins du présent règlement, la corde de bois de chauffage devra avoir les dimensions suivantes: huit pieds de longueur par quatre pieds de hauteur basé sur la longueur du bois, sauf pour le bois scié lorsqu'il est vendu en longueur.

Art. 3—a) Toute personne, société, compagnie ou corporation ayant une place d'affaires dans les limites de la Cité, qui désire faire le commerce du bois de chauffage, devra, au préalable, pour ce faire, obtenir de la Cité une licence pour laquelle elle paiera la somme de $10.00;
b) Toute personne résidant dans la Cité et n'y ayant pas de place d'affaires qui voudra vendre ou offrir en vente dans la Cité du bois de chauffage, devra au préalable obtenir pour ce faire une licence pour le prix de laquelle elle paiera la somme de $75.00;
c) Toute personne ne résidant pas dans la Cité et n'y ayant pas de place d'affaires, et toute société, compagnie ou corporation n'ayant aucune place d'affaires dans la Cité, qui voudra vendre ou offrir en vente, en gros ou en détail, du bois de chauffage, devra, au préalable, obtenir pour ce faire une licence pour laquelle elle paiera la somme de $112.50.

Art. 4— Il est défendu de vendre ou de livrer dans la Cité, du bois de chauffage, si ce n'est à la corde, demi-corde ou quart de corde.

Art. 5— Toute personne, société, compagnie ou corporation vendant ou livrant du bois de chauffage dans les limites de la Cité devra émettre, en duplicata, un certificat indiquant le nom du vendeur du bois, le numéro de la licence de la voiture servant à livrer le bois, la date de la vente, l'espèce de bois, la quantité et la longueur du bois vendu. Une copie du dit certificat devra rester en la possession du vendeur et l'autre devra être délivrée au conducteur de la voiture et remise par lui à l'acheteur. Tout conducteur de voiture qui refusera ou négligera de montrer tel certificat à l'inspecteur du combustible de la Cité ou un constable lorsqu'il en sera requis, ou qui refusera de permettre que le contenu de telle voiture soit mesuré par l'inspecteur du combustible de la Cité, sera passible de la pénalité ci-après édictée.

Art. 6—Aucune personne, société, compagnie ou corporation ne devra vendre du bois croche, ou calculer la neige ou la glace dans le mesurage d'une corde ou de partie d'une corde de bois de chauffage.

Art. 7— Aucun cultivateur ne devra vendre, dans les limites de la Cité, du bois de chauffage autre que celui provenant de sa terre et il ne lui sera permis de vendre tel bois que sur les marchés publics appartenant à la Cité.

Il devra cependant se conformer aux articles 4 et 6 du présent règlement.

Art. 8 — Toute personne, société, compagnie ou corporation vendant du bois de chauffage sera tenue d'inscrire lisiblement ses nom et adresse sur les deux côtés de toute voiture servant à en faire la livraison.

Le présent article ne s'appliquera pas aux cultivateurs vendant du bois de chauffage sur les marchés publics.

Art. 9 — Aucune personne, société, corporation ou compagnie n'ayant pas de place d'affaires dans la Cité, n'aura le droit de vendre, offrir en vente ou exposer en vente du bois de chauffage dans aucune rue, ruelle, place publique, quai et dans aucun autre endroit public ou privé dans les limites de la Cité, sauf pour les cultivateurs, qui devront se conformer à l'article "7" du présent règlement.

Art. 10 — Les licences accordées en vertu du présent règlement expireront le 1er jour de mai de chaque année, quelle que soit la date de leur émission au cours de l'année.

Art. 11 — Quiconque contreviendra à quelqu'une des dispositions du présent règlement sera coupable d'une infraction et encourra, sur conviction de la Cour du Recorder de la Cité de Québec, une amende n'excédant pas $100.00, avec en plus les frais, et à défaut de paiement de l'amende et des frais, un emprisonnement n'excédant pas deux mois. Pour une seconde offense, la Cour du Recorder pourra décréter la perte de la licence en sus de la pénalité ci-dessus prévue.

Art. 12 — Le présent règlement annule tous les règlements antérieurs concernant la vente du bois de chauffage, spécialement le Règlement No 296 et deviendra en vigueur le jour de sa sanction.

Attesté
L. S.

F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité. LUCIEN BORNE, Maire.

CITE DE QUEBEC

CITE DE QUEBEC
District de Québec.

A savoir:

REGLEMENT No 352

Concernant l'imposition des taxes pour l'année fiscale 1939-40.

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville, dans la dite Cité, le douzième jour de mai mil neuf cent trente-neuf (1939), conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir :
Son Honneur le MAIRE,
Les Echevins DROLET, E., DUVAL, GARNEAU, MARTEL, MORIN, NOREAU, POULIN, SAMSON, SIMARD, TREMBLAY.

Il est ordonné et statué par le règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit : savoir :

1o—Pour contribuer au paiement des dépenses pour le besoin de service civique, pour l'année 1939-40, il est par le présent règlement imposé sur chaque immeuble imposable dans la cité de Québec, suivant les dispositions de la loi 2 George V, chapitre 55, article 15, et 19 George V, chapitre 95, article 286, une cotisation de un dollar et soixante-cinq centins par cent dollars de la valeur réelle annuellement cotisée de chaque tel immeuble, tel que susdit :

2—Tout occupant autre que le propriétaire d'une propriété exempte de cotisations ou de taxes devra payer un montant de cotisations et de taxes égal à la moitié de celui que la corporation pourrait imposer sur ladite propriété, si celle-ci était sujette à taxation, et la Cité aura aussi le droit de prélever de ladite personne les taxes d'eau auxquelles de pareilles propriétés immobilières sont sujettes.

3o Il est par le présent règlement imposé, pour l'année 1939-40, sur chaque immeuble imposable dans la cité, une cotisation de quatre centins et quatre-vingt-cinq centième (.0485) par cent piastres de la valleur réelle annuellement cotisée de chaque tel immeuble, laquelle cotisation sera prélevée suivant la loi pour rencontrer le paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement sur l'emprunt de $830,000.00 autorisé par les règlements Nos 63 et 64 passés par ce Conseil, le 24 avril 1924 et approuvés par les électeurs propriétaires d'immeubles imposables dans la cité de Québec, les 4, 5 et 6 juin 1924, le tout conformément aux dispositions des articles 5 et 6 de la loi 14 George V, chapitre 88, telle qu'amendée par l'article 10 de la loi 15 George V, chapitre 91;

4o—Il est par le présent règlement imposé, pour l'année 1939-40, sur chaque immeuble imposable dans la cité, une cotisation de un centin et quatre-vingt centièmes (.0180) par cent piastres de la valeur réelle annuellement cotisée de chaque tel immeuble, laquelle cotisation sera prélevée suivant la loi pour rencontrer le paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement sur l'emprunt de $365,000.00 autorisé par les règlements no 78, 79 et 81 passés par ce Conseil, le 13 janvier 1926, et approuvés par les électeurs propriétaires d'immeubles imposables dans la cité de Québec, les 15, 16, 18, 19 et 20 février de la même année, le tout conformément aux dispositions des articles 5 et 6 de la loi 14 George V, chapitre 88, telle qu'amendée par l'article 10 de la loi 15 George V chapitre 91;

5o Il est par le présent règlement imposé pour l'année 1939-40, sur chaque immeuble imposable dans la Cité, une cotisation de un centin et trente-six centièmes (.0136) par cent piastres de la valeur réelle annuellement cotisée de chaque tel immeuble, laquelle cotisation sera prélevée suivant la loi pour rencontrer le paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement sur l'emprunt de $240,000.00 autorisé par les règlements nos 94, et 95 et 99 passés par ce Conseil, le 8 avril 1927, et approuvés par les électeurs propriétaires d'immeubles imposables dans la Cité de Québec, les 25, 26 et 27 avril de la même année, le tout conformément aux dispositions des articles 5 et 6 de la loi 14 George V, chapitre 88, telle qu'amendée par l'article 10 de la loi 15 George V, chapitre 91;

6o. Il est par le présent règlement imposé pour l'année 1939-40, sur chaque immeuble imposable dans la cité, une cotisation de deux centins et quatre-vingt-dix centièmes (.0290) par cent piastres de la valeur réelle annuellement cotisée de chaque tel immeuble, laquelle cotisation sera prélevée suivant la loi pour rencontrer le paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement sur l'emprunt de $550,000.00 autorisé par les règlements nos 104, 105, 108 et 111, passés par ce Conseil le 13 janvier 1928, et approuvés par les électeurs propriétaires d'immeubles dans la Cité de Québec, les 20, 21 et 23 février de la même année, le tout conformément aux dispositions des articles 5 et 6 de la loi 14 George V, chapitre 88, telle qu'amendée par l'article 10 de la loi 15 George V, chapitre 91;

7o. Il est par le présent règlement imposé pour l'année 1939-40, sur chaque immeuble imposable dans la cité, une cotisation de vingt-deux centins et quarante-quatre centièmes (.2244) par cent piastres de la valeur réelle annuellement cotisée de chaque tel immeuble, laquelle cotisation sera prélevée suivant la loi pour rencontrer le paiement de l'intérêt du fonds d'amortissement sur l'emprunt de $3,924,700.00 autorisé par la loi 19 George V, chapitre 96, art. 6;

8o. Il est par le présent règlement imposé pour l'année 1939-40 sur chaque immeuble imposable dans la Cité, une cotisation de cinq centins et quatre-vingt-trois centièmes (.0583) par cent piastres de la valeur réelle annuellement cotisée de chaque tel immeuble, laquelle cotisation sera prélevée suivant la loi pour rencontrer le paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement sur l'emprunt de $991,000.00 autorisé par le règlement numéro 170, passé par ce Conseil le 15 avril 1932, et approuvé par le lieutenant-gouverneur en Conseil, le 21 avril 1932, lequel emprunt a été renouvelé pour un montant de $835,800.00 par le règlement numéro 342, passé par ce Conseil le 21 avril 1939 et approuvé par le lieutenant-gouverneur en Conseil le 3 mai 1939;

9o. Il est par le présent règlement imposé pour l'année 1939-40, sur chaque immeuble imposable dans la cité, une cotisation de un centin et vingt-et-un centièmes (.0121) par cent piastres de la valeur réelle annuellement cotisée de chaque tel immeuble, laquelle cotisation sera prélevée suivant la loi pour rencontrer le paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement sur l'emprunt de $173,629.85, autorisé par le règlement numéro 181, passé par ce Conseil le 16 juin 1933, et approuvé par le lieutenant-gouverneur en Conseil le 10 août 1933, lequel emprunt a été renouvelé pour un montant de $154,800.00 par le règlement numéro 308 passé par ce Conseil, le 29 juin 1938 et approuvé par le lieutenant gouverneur en Conseil le 6 juillet 1938.

10. Il et par le présent règlement imposé, pour l'année 1939-40, sur chaque immeuble imposable dans la cité, une cotisation de six centins et soixante-et-un centièmes (.0661) par cent piastres de la valeur réelle annuellement cotisée de chaque tel immeuble, laquelle cotisation sera prélevée suivant la loi pour rencontrer le paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement sur un emprunt de $1,102,300.00 partie d'un montant emprunté par le règlement no. 279 passé le 30 octobre 1937, autorisant un emprunt de $1,588,200.00 lequel règlement a été approuvé par le lieutenant-gouverneur en Conseil le 15 et 17 novembre 1937.

Attesté
L. S.
F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité. LUCIEN BORNE, Maire.

CITE DE QUEBEC

Cité de Québec,
District de Québec.

A savoir:

REGLEMENT No 354

Concernant la vente du charbon et de l'huile de chauffage

(rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville, dans la dite Cité, le douzième jour de mai mil neuf cent trente-neuf (1939), conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir:
Son Honneur le MAIRE,
Les Echevins DROLET, E., DUVAL, GARNEAU, MARTEL, MORIN, NOREAU, POULIN, SAMSON, SIMARD, TREMBLAY.

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et le dit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir:

1o—Pour les fins du présent règlement:
a) le terme "Charbon" ne comprend ni le coke, ni le charbon de bois;
b) le mot "Cité" signifie la Cité de Québec;
c) le mot "véhicule" signifie tout véhicule hippomobile ou automobile;
d) les mots "place d'affaires" signifient tout bâtiment, partie de bâtiment, maison privée ou local quelconque, utilisé exclusivement pour la vente du charbon et bois de chauffage;
e) les mots "inspecteur du combustible" signifient l'officier désigné par la Cité pour faire observer le présent règlement;

Une enseigne portant l'inscription "Marchand de charbon" devra être posée indiquant le nom de la personne, société, compagnie ou corporation occupant ladite place d'affaires, et ayant obtenu la licence prévue au présent règlement;

2o—Toute personne, société, compagnie ou corporation ayant une place d'affaires dans les limites de la Cité, qui désire faire le commerce du charbon anthracite ou du charbon bitumineux ou du charbon anthracite et du charbon bitumineux, devra, au préalable, pour ce faire, obtenir de la Cité, une licence, pour le prix de laquelle ele devra payer la somme de $25.00;

3o—Toute personne, société, compagnie ou corporation ayant une place d'affaires dans les limites de la Cité, qui désire faire le commerce du coke devra, au préalable, pour ce faire, obtenir de la Cité une licence, pour le prix de laquelle elle devra payer la somme de $10.00;

4o—Toute personne résidant dans les limites de la Cité et n'y ayant pas de place d'affaires, et toute société, compagnie ou corporation n'ayant pas de place d'affaires dans la Cité, et voulant faire le commerce du charbon, devra, au préalable, obtenir de la Cité une licence pour le prix de laquelle elle paiera la somme de $50.00;

5o— Toute personne ne résidant pas dans la Cité et n'y ayant pas de place d'affaires, qui voudra vendre ou offrir en vente, en gros ou en détail, du charbon, devra, au préalable, obtenir de la Cité, une licence pour le prix de laquelle elle devra payer la somme de $75.00;

6o—Tout marchand-épicier qui vend ou offre en vente du coke, devra, au préalable, obtenir une licence pour le prix de laquelle il devra payer la somme de $10.00. Le coke vendu par les marchands-épiciers devra être contenu dans des sacs contenant un poids minimum de 40 livres chacun;

7o—Toute personne désirant vendre de l'huile de chauffage dans la Cité, devra prendre une licence et faire la livraison de l'huile dans des récipients approuvés par le gouvernement et se conformer aux dispositions du présent règlement, qui peuvent s'appliquer mutatis mutandis. Le prix de cette licence sera de $10.00;

8o—Tout charbon vendu ou livré, dans la Cité, par une personne, société, compagnie ou corporation, devra être pesé sur une balance approuvée;

9o—Tout charbon susceptible d'être sassé devra l'être avant d'être vendu, de façon à ce qu'il soit net, exempt de poussière et d'autres matières étrangères;

10o—Toute personne à qui du charbon est livré, ou qui emploie un véhicule pour la livraison du charbon dans les limites de la Cité, ou qui reçoit du charbon, peut exiger que tel charbon soit pesé à l'une des balances publiques appartenant à la Cité. Dans le cas où le conducteur d'un véhicule refuserait de peser ou faire peser le contenu de tel véhicule comme susdit, il sera personnellement responsable de la pénalité ci-après édictée;

11o—Tout vendeur de charbon devra émettre en triplicata un certificat portant le même numéro, indiquant le nom du vendeur, le poids du véhicule, le poids net et la variété du charbon, la qualité et le nombre de sacs si le charbon est livré en sac. Une copie de ces certificats numérotés restera en la possession du vendeur et les deux autres devront être livrées au conducteur de véhicule qui en remettra une à l'acheteur pour être signée et retournée au vendeur, et l'autre restera en la possession de l'acheteur. Le vendeur devra poinçonner l'heure où ledit voyage de charbon a été pesé et la compagnie d'où vient le charbon devra marquer la quantité, et ce, sous la signature du peseur. Le charbon devra être vendu 2000 livres pour la tonne, 1000 livres pour la demi-tonne et 5 livres pour le quart de tonne.

12o—L'inspecteur du combustible de la Cité ou tout constable pourra, en tout temps, exiger de tout conducteur d'une voiture contenant du charbon, qu'il fasse peser tel charbon à la balance publique la plus rapprochée ou la plus facile à atteindre et qu'il lui remette le certificat de pesage dudit charbon. Tout conducteur d'une voiture qui refusera ou négligera de remettre tel certificat à l'inspecteur du combustible de la Cité ou à un constable lorsqu'il en sera requis, ou qui refusera de permettre que le contenu de telle voiture soit pesé conformément aux ordres qui lui seront donnés par l'inspecteur du combustible ou un constable, sera passible de la pénalité ci-après édictée;

13o—L'inspecteur du combustible de la Cité ou tout constable pourra interroger tout conducteur d'une voiture contenant du charbon afin de constater s'il a plus d'un certificat en sa possession, et tout conducteur de voiture qui sera trouvé en possession d'un certificat indiquant un poids autre que le poids légal de sa charge, sera passible de la pénalité ci-après édictée;

14o—L'inspecteur du combustible de la Cité pourra en tout temps exiger du marchand ou du vendeur de charbon une copie des certificats livrés à l'acheteur;

15o—Les licences accordées en vertu du présent règlement expireront le 1er jour de mai de chaque année, quelle que soit la date de leur émission au cours de l'année;

16o—Toute personne faisant le commerce du combustible sera tenue d'inscrire lisiblement son nom sur les deux côtés de tout véhicule servant à faire la livraison dudit combustible;

17o—Le présent règlement annule tous les règlements antérieurs concernant la vente du charbon, et plus particulièrement le règlement 296;

18o— Quiconque contreviendra à quelqu'une des dispositions du présent règlement sera coupable d'une infraction et encourra, sur conviction devant la Cour du Recorder de la Cité de Québec, une amende n'excédant pas $100.00, avec en plus les frais, et à défaut de paiement de l'amende et des frais, un emprisonnement n'excédant pas deux mois. Pour une seconde offense, la Cour du Recorder pourra décréter la perte de la licence en sus de la pénalité ci-dessus prévue;

19o— Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Attesté
L. S.

F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité. LUCIEN BORNE, Maire.

CITE DE QUEBEC

CITE DE QUEBEC
District de Québec.

A savoir :

REGLEMENT No 353

Concernant les taxes personnelles, spéciales et licences de Commerce

(Rédigé en langue française))

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville, dans la dite Cité, le Douzième jour de mai mil neuf cent trente-neuf (1939), conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir :
Son Honneur le MAIRE,
Les Echevins DROLET, E., DUVAL, GARNEAU, MARTEL, MORIN, NOREAU, POULIN, SAMSON, SIMARD, TREMBLAY.

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir :

1o—L'article 20 du règlement numéro 2, passé le 24 mars 1911, amendé par l'article 14 du règlement numéro 2-G, passé le 23 avril 1918, amendé par l'article 4 du règlement numéro 2-P passé le 28 avril 1922, et mendé de nouveau par le règlement numéro 2-Y passé le 18 décembre 1925, est abrogé et remplacé par le suivant :

"20.—Toute personne qui, après la confection des livres de cotisation pour une année fiscale, ouvre dans la Cité un magasin, une boutique, un lieu d'affaires ou tout autre local pour y vendre ou offrir en vente au détail ou par échantillon ou autrement, des articles ou marchandises quelconques, doit, avant de faire tel commerce, obtenir une licence égale à la valeur locative mensuelle établie par les cotiseurs. Cependant, avant le 1er janvier, aucune licence émise en vertu du présent règlement, ne devra être inférieure à $25.00."

3o—Tolute personne employée (comme solliciteur) par une personne société ou corporation sujette à la taxe d'affaires dans la Cité, pour la vente de marchandises à domicile, devra, au préalable, obtenir du trésor de la cité un permis d'identification dont le prix sera de $1.00;

3o—Toute personne, société, compagnie ou corporation ayant une place d'affaires dans les limites de la cité, qui désire y faire le commerce de la place, devra, au préalable, obtenir une licence de la Cité, pour le prix de laquelle elle devra payer la somme de $20.00;

4o—Toute personne résidant dans les limites de la cité et n'y ayant pas de place d'affaires et toute société, compagnie ou corporation n'ayant pas de place d'affaires dans la Cité, et voulant faire le commerce de la glace, devra obtenir une licence pour le prix de laquelle elle paiera la somme de $30.00;

5o—Tout pâtissier, et toute société, compagnie ou corporation ayant une place d'affaires dans la Cité de Québec, exerçant le commerce des pâtisseries dans ladite Cité, devra prendre une licence dont le prix sera de $10.00;

6o—Tout pâtissier et toute société, compagnie ou corporation n'ayant aucune place d'affaires dans la Cité et y faisant le commerce des pâtisseries, devra pour ce faire prendre une licence dont le prix sera de $15.00;

7o— Tout boulanger qui voudra exercer en même temps le commerce des pâtisseries, devra prendre la licence prévue au présent règlement en sus de toutes les autres taxes imposées aux boulangeries;

8o—L'article 4 du règlement numéro 3-N est abrogé et remplacé par le suivant :

"4.—Toute personne ou compagnie faisant le métier de transporter, d'un endroit à un autre dans la Cité, moyennant paiement, des marchandises, matériaux ou autres objets quelconques, en se servant de quelque véhicule que ce soit, doit, avant d'exercer ce métier, obtenir de la Cité une licence pour le prix de laquelle elle doit payer la somme de $15.20 pour chaque voiture, si le propriétaire réside dans la Cité, et de $22.70, si le propriétaire réside en dehors de la Cité. Le prix du numéro en métal fourni par la Cité est inclus dans le montant de ces licences'.'

9o—Toute personne, qu'elle soit propriétaire ou non d'un taxi-auto ou d'une automobile de louage, pour avoir le droit de transporter des voyageurs d'un endroit à l'autre dans la Cité, moyennant considération pécuniaire, devra au préalable, obtenir de la Cité, une licence pour chaque voiture qu'elle mettra en service et payer pour chaque licence la somme de $11.20; le prix du numéro en métal fourni par la Cité est compris dans ce montant;

10o—Tout conducteur ou chauffeur d'un auto-taxi autre que le propriétaire devra obtenir de la Cité une licence qu'il devra constamment porter sur lui et pour laquelle il paiera la somme de $1.00;

11o—Chaque compagnie de finance faisant des prêts d'argent, ou achetant dans la Cité de Québec, des contrats de ventes conditionnelles, dont elle perçoit par versements les sommes y mentionnées devra payer pour ce faire une taxe annuelle personnelle fixe de $250.00.

12o—Le présent règlement est déclaré faire partie du règlement numéro 21 et ses amendements ;

13o—Quiconque contreviendra à quelqu'une des dispositions du présent règlement, sera coupable d'une infraction et passible sur conviction devant la Cour du Recorder, d'une amende n'excédant pas $100.00, avec ou sans frais, et à défaut de paiement de cette pénalité, d'un emprisonnement n'excédant pas deux mois;

14o—Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Attesté
L. S.
F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité. LUCIEN BORNE, Maire.

CITE DE QUEBEC

CITE DE QUEMEC
District de Québec.

A savoir:

REGLEMENT No 357

Concernant la perception des taxes dans un lieu d'amusements.

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville, dans la dite Cité, le douzième jour de mai mil neuf cent trente-neuf (1939), conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir:
Son Honneur le MAIRE,
Les Echevins DROLET, E., DUVAL, GARNEAU, MARTEL, MORIN, NOREAU, POULIN, SAMSON, SIMARD, TREMBLAY,

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir:

1°. Le présent règlement peut être cité sous le titre de "Règlement concernant la perception des taxes dans les lieux d'amusements";

2°. Pour les fins de la présente loi:
a) Les mots "propriétaire de lieux d'amusements" employés dans le présent règlement, signifiant la personne, société, compagnie ou corporation qui tient ou exploite comme propriétaire, ou comme locataire, ou gérant, un lieu d'amusements dans la Cité de Québec;
b) Les mots "lieu d'amusements" signifient et comprennent un théâtre, une salle de vues animées, une salle de concert, une salle de musique, une salle de danse ou autres amusements, un cirque, une annexe d'exhibition, une ménagerie, un champ de baseball, un parc de jeux athlétiques, un parc d'amusements, une patinoire et autre endroit où une exhibition ou représentation est donnée ou une partie jouée, et où un prix d'entrée est exigé ou perçu par la vente de billets ou autre, mais ne signifient ni ne comprennent les réunions pour courses;
c) La taxe dite "taxe d'amusements" est celle qui est imposée en vertu du chapitre 125 des Statuts Refondus de la Province de Québec et de ses amendements, et comprend la surtaxe mentionnée à l'article 3-A de ladite loi;
d) Les mots "prix d'entrée" signifient et comprennent tout paiement donné pour assister à un amusement ou y prendre part;
e) Les mots "taxe additionnelle de dix pour cent" signifient la taxe additionnelle imposée en vertu de la loi amendant la charte de la Cité de Québec pour l'année 1939, soit par la loi 3 George VI, bill privé numéro 129, sanctionnée le 28 avril 1939;
f) Les mots "percepteur de la taxe d'amusement" "signifient l'officier nommé par la Cité de Québec pour percevoir les taxes sur les lieux d'amusements, et faire respecter dans la Cité de Québec le présent règlement ainsi que le chapitre 125 des Statuts Refondus de Québec et ses amusements;
g) Les mots "Cour du Recorder" signifient la Cour du Recorder de la Cité de Québec;

3°. Personne ne peut assister ou prendre part à un amusement dans un lieu d'amusements, dans la Cité de Québec, sans avoir au préalable payé à ladite Cité un droit équivalant à dix pour cent du prix d'entrée;

En sus du droit payé par toute personne qui assiste ou prend part à un amusement, tel que susdit, telle personne doit en même temps payer une surtaxe équivalant à vingt-cinq pour cent du montant auquel s'élève le droit que cette personne paie en vertu de l'alinéa précédent;

Toute fraction d'un centin de cette somme ou de cette surtaxe doit être comptée comme un entier;

Le produit de cette surtaxe sera remis par la Cité de Québec au Gouvernement Provincial, conformément au chapitre 125;

En outre de cette taxe de dix pour cent et de la surtaxe susdite, toute personne assistant ou prenant part à un amusement à Québec, dans un lieu d'amusements, devra payer un droit additionnel équivalant à dix pour cent du prix d'entrée.

Toute fraction d'un centin devra être comptée comme un entier;

4°. Lesdites taxes seront payables au moyen d'un billet que la Cité fera imprimer et vendre, de la façon qu'elle jugera convenable, à tout propriétaire de lieu d'amusements, et ce dernier devra revendre le dit billet à toute personne désirant être admise à une représentation dans le lieu d'amusements qu'il tient ou exploite, et le percevoir de telle personne, au moment de l'admission de celle-ci, de la manière indiquée à l'article 3 du présent règlement;

Ledit billet devra porter le sceau de la Cité et indiquer le nom du lieu d'amusements, le prix d'entrée et le montant de la taxe exigible;

Tout propriétaire de lieu d'amusements devra aussi se conformer aux instructions qui lui seront données, de temps en temps par la Cité, afin de permettre à celle-ci de contrôler la revente et la perception desdits billets;

5°. Sur réception du billet de la taxe des mains de la personne se présentant pour entrer dans un lieu d'amusements, le propriétaire dudit lieu d'amusements, ou son employé, devra déchirer le billet de façon à ce que le numéro aux deux extrémités du billet n'en soit pas altéré, en déposer une partie dans le réceptacle fourni à cette fin par la Cité, et remettre l'autre part à l'acheteur pour que le placier perçoive cette dernière partie, s'il le désire;

Dans le cas des billets en séries, ceux qui ne seront pas vendus devront être retournés à la Cité le lendemain de chaque atraction;

6°. Tout propriétaire de lieu d'amusements devra;
a) Placer le réceptacle fourni par la Cité pour la réception des billets de taxe, en pleine lumière, à la satisfaction des inspecteurs de la Cité, durant toutes les représentations;
b) Prendre soin dudit réceptable, n'y déposer que des billets de taxe, et dans le cas où ce réceptacle serait endommagé ou brisé, la Cité elle-même le fera réparer ou le remplacera aux frais du propriétaire du lieu d'amusements, s'il y a faute de sa part ou de son employé;
c) Revendre les billets de la taxe en rotation, c'est-à-dire ne les détacher du rouleau dont ils font partie qu'au fur et à mesure qu'une personne se présente pour le spectacle;
d) N'avoir en sa possession aucun billet de taxe détaché de son rouleau;
e) Devra percevoir ladite taxe et en rendre compte aux inspecteurs nommés par la Cité, dans le cours de l'avant-midi du jour suivant la date à laquelle il l'aura perçue, remplir et remettre en même temps les formules fournies par la Cité;
f) Permettre à l'auditeur de la Cité ou à toute personne dûment autorisée par la Cité d'examiner les livres de comptabilité des lieux d'amusements, pour contrôler la taxe sur les lieux d'amusements;
g) Donner au percepteur de la taxe d'amusements, lorsqu'il en sera requis, les noms et adresses de ceux de ses employés qui seraient accusés par ledit percepteur, d'avoir enfreint le présent règlement;

7°. Nonobstant les articles qui précèdent, le Trésorier de la Cité ou le Percepteur de la Taxe d'amusements pourra, cependant, faire avec le propriétaire d'un lieu d'amusements, dans certains cas particuliers, tout arrangement qu'il jugera à propos, concernant le mode de percevoir ladite taxe;

8°. Tout propriétaire de lieu d'amusements devra permettre à la Cité de placer dans la pièce d'entrée de son établissement au-dessus ou près de la porte par laquelle le public est admis et où il présente le billet de la taxe d'amusements une pancarte ou un tableau de pas plus de 28 pouces de longueur sur 22 pouces de largeur sur lequel des avis pourront être donnés au public concernant la perception de ladite taxe;

9°. Les propriétaires de lieux d'amusements devront se procurer à l'Hôtel de Ville, et pas ailleurs, les billets de la taxe d'amusements;

Aucun imprimeur ne pourra vendre lesdits billets d'amusements à d'autres qu'à la Cité;

10°. Toute personne, société, compagnie ou corporation, qui désirera ouvrir ou établir un lieu d'amusements, tel que défini à l'article 2 du chapitre 125 des Statuts Refondus de la Province de Québec (1925), devra donner au percepteur de la taxe d'amusements, un avis d'au moins quinze jours de son intention d'ouvrir un lieu d'amusements, et lui donner en même temps une commande pour l'impression des billets dont il aura besoin pour l'admission du public dans ce lieu d'amusements;

Si par suite de force majeure, le propriétaire d'un lieu d'amusements ne peut se conformer à la disposition ci-dessus, la Cité lui vendra temporairement des séries de billets spéciaux représentant le montant de la taxe seulement;

Les billets pour admission dans un lieu d'amusements qui auront été imprimés, n'auront aucune valeur si ledit lieu d'amusements change de nom ou de propriétaire. Ces billets pourront être vendus pour le coût de l'impression à des organisations où la taxe d'amusements n'est pas exigible;

11°. Il est défendu de gêner ou molester ou d'insulter les officiers municipaux ou de leur nuire dans l'exercice de leurs fonctions;

12°. Quiconque refusera de répondre aux questions qui lui seront faites par tout officier ou inspecteur chargé de faire respecter le présent règlement, ou qui sciemment, donnera des renseignements faux ou insultera, assaillira, molestera ou frappera tel officier ou lui refusera l'entrée de sa propriété, sera coupable d'une infraction et passible d'une amende de pas moins de dix dollars ($10.00) et n'excédant pas quarante dollars ($40.00) recouvrable devant la Cour du Recorder de la Cité de Québec, et à défaut du paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement d'au plus dix jours;

13°. a) Toute personne qui, sans avoir au préalable payé les droits établis par le présent règlement, entre dans un lieu d'amusements dans le but d'assister à une représentation ou dans le but de prendre part à un amusement quelconque en ce lui.

b) Toute personne qui tient ou exploite un lieu d'amusements, ou toute personne à son emploi, qui permet ou autorise l'admission ou qui contribue ou participe clandestinement à l'admission d'une personne dans un lieu d'amusements, pour lui permettre d'y assister ou de prendre part à un amusement, sans payer les droits auxquels il est prévu par le présent règlement, ou qui néglige de vendre le billet de la taxe d'amusements;

est coupable d'une infraction et passible, sur conviction devant la Cour du Recorder, d'une amende de pas point de dix dollars ni de plus de cent dollars et des frais, et à défaut du paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement d'au plus dix jours;

14°. Celui qui tient ou exploite un lieu d'amusements peut être poursuivi personnellement pour toute infraction aux dispositions du paragraphe "B" de l'article 12, commise par une personne à son emploi, à moins qu'il ne prouve que l'infraction a été commise hors sa connaissance et sans son autorisation;

Au cas d'une troisième condamnation, pour une infraction aux dispositions du paragraphe "B" de l'article 12, contre celui qui tient ou exploite le lieu d'amusements, la licence doit être cancellée.

15°. Tout personne contrevenant aux dispositions du présent règlement, et pour lesquelles aucune pénalité n'est imposée, est coupable d'une infraction et passible, sur conviction devant la Cour du Recorder, d'une amende n'excédant pas quarante dollars ($40.00) avec ou sans frais, et à défaut de paiement d'un emprisonnement n'excédant pas deux mois;

16°. Le présent règlement annule tous les règlements antérieurs concernant la taxe sur les lieux d'amusements, notamment les règlements numéros 8, 8-a et 8-b;

17°. Les taxes imposées par le présent règlement sont censées avoir été imposées à compter du premier mai 1939.

Votre

La cheve
dème, l'aur
pourquoi n
de beaux
ment, trop
prendre pa
ques qui
nombrables
propose, so
avec la me
Je veux
pace qu'on
pour vous
tions qui
téger cette
chère.
Partant
reflète l'éta
sons dès l'a
avoir de be
bon estom
re d'eau da
dre une cu
fruits, pris
est la base
beauté ...
du visage
Comme
fait que l'h
posent— m
faut pas a
de cheveux
quinze ou
que sous l
pileux se g
chevenu, d
Et pour
je ne me
"shampooi
France), a
ployez la p
votre chev
pas, que la
vient à un
sement en
se. Il en e
paration q
shampoos.
pour les ch
cheveux se
loin et je

PA

D

● De
ils ra
Rice
sonor
mang
la crè
délici
Les
millie
Comr
jourd
Fabri

Vo
M

Le plu
di vous
cieuse
une cei
une enc
ches trè
de plus
cette to
favorite
ments.
bien pou
telle des
féminine
sage, et
barrassé
tions de

GRAN
et 20. L
vgs de
et 2 vgs

Adresse
patrons
Vallier.
nom et a
ci-dessou
il vous
de 8 jou

Grande

Nom

Adresse

N. B.
maison
fournies

Votre chevelure est-elle préparée pour votre permanente ?

La chevelure est la parure, le diadème, l'auréole de la femme. C'est pourquoi nous nous efforçons d'avoir de beaux cheveux. Malheureusement, trop souvent, on se laisse prendre par des réclames charlatanesques qui nous font essayer les innombrables panacées qu'on nous propose, souvent, je dois l'avouer, avec la meilleure foi du monde.

Je veux consacrer un peu de l'espace qu'on m'accorde aujourd'hui pour vous donner quelques indications qui vous permettront de protéger cette chevelure qui vous est si chère.

Partant du principe que le cheveu reflète l'état général de la santé, posons dès l'abord en principe que pour avoir de beaux cheveux, il faut avoir bon estomac. C'est toujours le verre d'eau dans lequel on a fait dissoudre une cuillérée à thé de sels de fruits, pris à jeun chaque jour, qui est la base de tout traitement de beauté qu'il s'agisse de la beauté du visage ou de la chevelure.

Comme second principe, posons le fait que l'hygiène et la propreté s'imposent— mais ici, gare à vous. Il ne faut pas abuser des grands lavages de cheveux. Un shampoo tous les quinze ou vingt jours suffit, parce que sous l'action de l'eau, le bulbe pileux se gonfle et fait tomber le chevenu, devenu terne, sec, cassant.

Et pour vos "champoos" (jamais je ne me résoudrai à les appeler "shampoolngs", comme on écrit en France), assurez-vous que vous employez la préparation qui convient à votre chevelure. Vous savez, n'est-ce pas, que la crème de beauté qui convient à une peau sèche peut sérieusement endommager une peau grasse. Il en est de même pour la préparation que vous utilisez pour vos shampoos. Celle qui est efficace pour les cheveux gras est néfaste aux cheveux secs et cassants. J'irai plus loin et je dirai que les blondes et rousses doivent utiliser un shampoo à base de camomille, si elles ne veulent pas faire brunir leurs cheveux.

Un mot de la chute des cheveux. Si, à cette époque de l'année, vous remarquez que vous perdez un peu plus de cheveux, ne vous en inquiétez pas outre mesure. Normalement, la femme doit perdre durant sa coiffure de quinze à vingt cheveux par jour—mais aux changements de saisons, cette chute est accentuée. C'est ce que les spécialistes appellent "la mue saisonnière". Si vous perdez considérablement plus qu'une quarantaine de cheveux par jour, à cette époque, il faut faire usage d'un tonique capillaire à base de quinine et de pilocarpine. D'ailleurs, toute femme soucieuse de conserver sa chevelure, devrait faire chaque jour usage d'un tel tonique qui chasse les pellicules et assure au cheveu l'alimentation qui lui est nécessaire. Quand le cuir chevelu est recouvert d'une véritable carapace de peaux mortes, la sève capillaire ne peut pas se répandre dans le cheveu et lui assurer la vitalité. Deux ou trois gouttes, chaque jour, du tonique capillaire qui convient à votre chevelure feront des merveilles, car non seulement elles chasseront les pellicules, mais elles arrêteront la sécheresse et les démangeaisons du cuir chevelu et la chute trop abondante des cheveux.

Ainsi rien n'est meilleur qu'un tonique capillaire à base de quinine et de pilocarpine pour reconditionner votre chevelure en vue d'une ondulation permanente prochaine. N'oubliez pas que ce brave coiffeur Marcel, à qui l'on a érigé une statue en reconnaissance pour sa découverte de l'ondulation indéfrisable, a causé bien des calvities. En effet, la chaleur que génère l'électricité ou même le simple fer à friser, a pour effet de coaguler l'albumine des cheveux et c'est pourquoi, après quelques "permanentes", tant de femmes ont une chevelure cassante, feutrée et embrousaillée jusqu'à chute complète. C'est pourquoi il importe tant d'assurer aux cheveux une circulation abondante de sève grasse, pour résister à l'effet asséchant des "permanentes" et assurer qu'elles soient moins éphémères, car l'appellation "permanente" bien que consacrée par l'usage, ne peut logiquement s'appliquer à une ondulation, car seuls les cheveux qui frisent naturellement sont indéfrisables.

Si vous êtes sur le point de vous faire donner une ondulation permanente, procurez-vous sans délai mon feuillet sur les soins de la chevelure qui comporte nombre de renseignements précieux sur la préparation de la chevelure avant de la soumettre à cette opération. Je serai heureuse de vous l'adresser sur réception d'un timbre de 3c pour frais de poste. Adressez votre demande tout simplement à "Cousine Blanche", 197 ouest, rue Ste-Catherine, à Montréal.

A la demande des éditeurs de ce journal, j'ai préparé pour ses lectrices, toute une série de feuillets sur les soins de beauté, que j'expédie sur demande contre l'envoi d'un timbre de 3c pour chacun d'eux. Il y en a sur les soins des cheveux, du visage, des yeux, des pieds, des mains— sur la graisse ou la maigreur excessives, sur le développement des poitrines plates, sur la suppression des disgracieux poils follets, sur la transpiration trop abondante. Vous recevrez ceux de ces feuillets qui vous intéressent dans une enveloppe ne révélant pas son origine.

Cousine BLANCHE.

LA BONNE CUISINE

SALADE DE FRUITS

Coupez en dés deux belles tranches d'ananas, douze dattes dénoyautées, une orange sans pépins épluchée, une banane épluchée, mettez le tout dans une jatte avec une tasse pleine de noix épluchées et divisez en quartiers, arrosez de quatre cuillerées de sucre en poudre, tournez et servez frais.

CROUTONS AU CHOCOLAT

Faites d'abord un chocolat à

Artichauts en salade avec crème fouettée, jus de citron et jus de tomates.

Champignons à la Provençale

Achetez pour trois convives une livre de champignons bien frais. Enlevez le bout terreux de la queue et lavez-les dans une eau abondante où vous avez mis un peu de vinaigre. Egouttez et essuyez les champignons. Coupez-les en deux ou en quatre s'ils sont très gros et mettez-les mariner pendant une heure avec un peu d'huile, du sel, du poivre, un peu d'ail. Mettez pour les cuire, juste au moment de les déguster, deux cuillerées d'huile dans un sautoir, puis les champignons que vous faites dorer vivement sur un feu vif. Quand ils sont cuits, saupoudrez-les de deux cuillerées de persil haché, du jus d'un citron et servez brûlant dans le légumier.

BOYCOTTAGE A TORONTO

Toronto, 16. — (U.P.) Le conseil municipal a adopté, tard hier, une résolution à l'effet de boycotter les marchandises d'importation allemande. La résolution, obligeant la ville à "ne plus acheter à l'avenir des marchandises, produits, effets, venant de l'Allemagne", fut proposée par l'échevin Donald Fleming. Elle fut votée par un vote de 13 voix contre 5.

DEUXIEME TERME A JOSEPH PARE

La Durantaye, 16.— (D.N.C.).— M. Joseph Paré vient d'être reélu maire par acclamation, pour un deuxième terme. Les conseillers élus sont MM. Joseph Latulippe, Adélard Lemelin et Alfred Morin.

SOIREE CHARMANTE

Une charmante soirée a eu lieu vendredi, à St-Louis-de-Courville, en l'honneur de M. H.-O. Grenier, président de la société St-Jean-Baptiste de cette localité. Cette réunion, qui avait été organisée par le comité de régie, a remporté un beau succès; tous les membres de la société étaient présents, pour témoigner à leur dévoué président leur reconnaissance. M. l'abbé René Gagné, vicaire de la paroisse, était présent à la manifestation, au cours de laquelle un magnifique cadeau, don des membres, fut présenté au jubilaire, par son propre fils, M. Rosaire Grenier. Une adresse fut aussi lue par le premier vice-président, et M. Grenier y répondit en termes émus.

CONCESSION DE LA FRANCE

Paris, 16. — (UP) Le ministère des Affaires étrangères a annoncé hier soir que la France était prête à abandonner à la Turquie sa souveraineté sur le district d'Alexandrette, en Syrie, comme prix d'un pacte d'entr'aide défensive franco-turque qui fermerait les Dardanelles aux vaisseaux de guerre des nazis et des fascistes advenant une guerre.

Le gouvernement a notifié les autorités d'Ankara qu'il accédait aux demandes de la Turquie concernant Alexandrette, et l'on s'attend à ce qu'une déclaration officielle soit formulée dans quelques jours à ce sujet.

ETUDE D'UN PLAN DE COORDINATION

Paris, 16, (UPc — Un plan propre à coordonner les forces armées anglaises, françaises et polonaises advenant une attaque allemande contre Dantzig ou le corridor polonais, a été discuté hier par le ministre polonais de la Défense nationale, le général Tadeusz Kasprzycki, et des membres de l'état major français.

Le général Kasprzycki, arrivé ici par le rapide de Varsovie en compagnie d'un autre général et de deux colonels, est entré immédiatement en conférence avec le général Maurice Gamelin, commandant en chef des armées françaises.

Avant de quitter Varsovie, le général Kasprzycki conféra longuement avec le maréchal Rydz-Smigly, l'homme de fer de la Pologne, et un plan fut alors étudié pour coordonner les forces armées des trois nations advenant une tentative de l'Allemagne pour s'emparer de Dantzig ou du corridor polonais.

VOTRE BÉBÉ PERCE-T-IL UNE DENT ?

VOTRE BÉBÉ doit percer ses dents, mais il n'a pas besoin d'avoir de la fièvre. Il n'en aura pas, si vous êtes avisée.

Voici ce que dit Mme Archie Beghie, une maman de Comeon: "Nous n'avons pas perdu une nuit de sommeil pendant la dentition de nos enfants, car j'ai toujours employé les Tablettes Baby's Own. Elles valent leur pesant d'or."

Et ce que dit Mme B. A. Sebine, de Galt, Ont.: "J'ai donné des Tablettes Baby's Own à ma fillette depuis l'âge de trois semaines. Malgré qu'elle ait percé ses dents rapidement (les quatre molaires en même temps), elle ne nous a jamais réveillés la nuit. Je ne suis jamais sans ces tablettes."

Au premier signe de la fièvre de dentition, donnez ces petites tablettes. Elles sont faciles à prendre, agissent promptement et sont inoffensives. Certificat d'analyse dans chaque boîte.

Efficaces dans les cas de Constipation, Fièvre Légère, Diarrhée, Dérangement d'Estomac, Coliques, Croup Léger et Nervosité. Achetez-en une boîte aujourd'hui—la maladie frappe si souvent la nuit. 25 cents. Votre argent remboursé si vous n'êtes pas satisfaite.

VOL AU MAGASIN DE M. CARDINAL, RUE ST-VALLIER

Un vol audacieux vient d'être perpétré dans notre ville et les détectives municipaux, sous les ordres du chef Lauréat Lacasse, poursuivent actuellement d'actives recherches pour trouver les coupables dont on possède un bon signalement.

La victime de ce nouveau vol est M. Marcellin Cardinal, marchand, dont l'établissement est situé au no 886, rue St-Vallier. A cet endroit, des maraudeurs ont emporté différents articles de marchandises pour hommes, évaluées à une grande valeur.

Les détectives municipaux continuent aussi leurs recherches en vue de retracer les effets volés dans un très court délai. On ne doute pas qu'ils mettront la main sur les voleurs également.

La semaine dernière, nos lecteurs le savent, les détectives municipaux ont arrêté trois personnes que l'on croit mêlées à trois vols commis récemment en notre ville, notamment au restaurant Raoul Michaud, 806, chemin Ste-Foy, au début de la semaine dernière.

FRANCO LAISSE LES TRADITIONS

Madrid, 16. — (U. P.) Le généralissime Francisco Franco a mis de côté hier des traditions séculaires quand il a annoncé, par l'entremise des autorités civiles, que les combats de taureaux ne figureraient plus au programme des démonstrations patriotiques en Espagne nationaliste. Il a rejeté une offre de promoteurs qui voulaient organiser une bataille monstre de taureaux en rapport avec la célébration de la victoire nationaliste vendredi prochain.

HITLER REAGIRAIT

Paris, 16. — (U.P.) — L'"Ordre", journal parisien, annonce que le chancelier Adolf Hitler réagira à l'accord anglo-franco-turc, sur le point d'être conclu, en envoyant une flotte de petits sous-marins allemands en Mer Noire, en suivant le Danube, afin de démontrer qu'il y a d'autres chemins que les Dardanelles pour pénétrer en Mer Noire.

Mais les experts navals français prétendent que la Russie pourra envoyer une large force sous-marine en Mer Noire et embouteiller dans le Danube les sous-marins d'Hitler.

ECOLES FERMEES

Cité Vaticane, 16, (PC—Havas) — Dans une lettre pastorale publiée dans l'Osservatore Romano, Mgr Conrad von Breysing, évêque de Berlin, a protesté hier contre la fermeture des écoles catholiques dans son diocèse. Il dit que depuis Pâques, les écoles catholiques ont été abolies dans plusieurs paroisses de Berlin, du Brandebourg et de la Poméranie.

NOUVELLE PAROISSE

Montréal, 16. (PC) — Le vice-chancelier du diocèse de Montréal, M. Lawrence Whelan, a annoncé hier la création d'une nouvelle paroisse à Verdun. Cette paroisse sera connue sous le nom de Notre-Dame Auxiliatrice et M. Henri McDougall en sera nommé le curé. La première messe y sera célébrée dimanche prochain dans l'école paroissiale.

AVIATEUR AUDACIEUX

Bangor, Me, 16. — (P.A.) Charles Backman, 25 ans, aviateur suédois, s'est envolé hier sur un petit monoplane en route pour Terre-Neuve, pour entreprendre la première partie du vol transatlantique en direction de Stockholm.

INCIDENT SUR LES FRONTIERES DE METZ

Metz, France, 16. — (UP) Deux avions militaires allemands ont forcé hier un avion militaire français à descendre sur le sol français après que le pilote, un lieutenant de la base de Metz-Frescatyl, eut volau-dessus de la ligne Siegfoied au milieu d'un brouillard épais. L'avion français, retournant de Sarreguemines à Metz, fut aperçu par des signaleurs stationnés le long de la ligne Siegfried. Dans l'espace de deux ou trois minutes, deux avions allemands apparurent et se dirigèrent vers lui en cherchant à le faire atterrir sur le sol allemand, mais le lieutenant réussit à rejoindre un terrain d'atterrissage près de la frontière, et les avions nazis retournèrent en Allemagne.

LE NAZISME EN ARGENTINE

Buenos Aires, 16. — (UP) Les activités nazistes et fascistes en Argentine, qui étaient l'objet d'investigation du gouvernement fédéral depuis plusieurs semaines, ont été mises virtuellement hors la loi hier soir quand le président Roberto-M. Ortiz a décrété la régulation de tous les groupes étrangers dans le pays.

ELLE SOUFFRAIT DE MAUX DE TETE

Kruschen s'attaqua à la cause

Les maux de tête dont souffrait cette femme étaient tels qu'elle devenait pratiquement impuissante. Elle essaya pilules et comprimés, mais sans succès. Seul Kruschen put la soulager. Voici ce qu'elle écrit :

"J'avais coutume de souffrir de terribles maux de tête, et ni pilules ni comprimés ne pouvaient me soulager. Un matin, par hasard, j'essayai des Sels Kruschen dans un verre d'eau chaude. Je continuai par la suite à en prendre et je puis maintenant dire que je n'ai pas souffert de ces terribles migraines depuis. Je trouve les Sels Kruschen excellents et je les préfère à toute autre chose." Mme) L.-A. W.

Les maux de tête sont presque toujours occasionnés par la paresse des reins, du foie et de l'intestin et par la présence dans l'organisme, à votre insu, de matières stagnantes qui empoisonnent le sang. Les sels nombreux de Kruschen activent le fonctionnement des organes internes, de sorte qu'aucun déchet ne peut se loger nulle part de façon à nuire à l'action normale de ces organes. Et c'est ainsi que les Sels Kruschen soulagent les maux de tête. (ann.)

BENITO RECLAME ENCORE

Turin, Italie, 16, (PA) — Le premier ministre Mussolini a inauguré hier un nouvel aéroport militaire à Caselle, à une faible distance de la frontière française, puis il est rentré à Turin dans la soirée pour assister à une revue des milices fascistes.

Dans un discours prononcé ici avant l'inauguration de l'aéroport, Mussolini réitéra quelques-unes de ses déclarations de la veille à l'adresse des démocraties européennes.

Mussolini prononça son allocution à l'occasion de l'inauguration des nouvelles usines Fiat à Turin, une vaste fabrique d'automobiles équipée pour produire au besoin des moteurs d'avion et des munitions de guerre.

Cinquante mille ouvriers en uniforme écoutèrent attentivement le Duce qui leur dit que l'Italie avait été forcée par la situation internationale de ralentir l'industrie automobile civile.

A l'aéroport de Caselle, cent avions survolèrent la tribune officielle à un certain moment de la cérémonie.

UN CHANGEMENT ?

Montréal, 16. — (P. C.) Sujette à l'approbation finale du roi, une cérémonie pour honorer la mémoire du fondateur de Montréal, le sieur de Maisonneuve, a été ajoutée au programme de la visite royale ici, a-t-on annoncé hier.

L'anniversaire de la fondation de Montréal il y a 297 ans sera observé mercredi par les autorités municipales. Elles espèrent pouvoir faire en sorte que le cortège royal fasse halte le lendemain sur la Place d'Armes où le roi et la reine pourraient participer à la cérémonie qui se déroulerait alors devant le monument de Maisonneuve.

LA FRANCE EMPRUNTE

Paris, 16. — (PC - Havas) — Un emprunt de la défense nationale au total de six milliards de francs (environ $159,000,000) a été entièrement souscrit moins de six heures après avoir été mis sur le marché français, hier.

Cette émission représente le premier placement de titres de la défense nationale au moyen desquels le ministre des Finances Paul Reynaud espère obtenir les quinze milliards de francs dont il a besoin pour faire face aux dépenses du nouveau réarmement de la France.

1,560 licences de bicyclettes

Le département municipal de la circulation de la police avait émis hier soir à cinq heures 1,560 licences de bicyclettes, 35 pour des chauffeurs de taxis et 94 pour des propriétaires de taxis. On demande aux propriétaires de bicyclettes et de taxis de faire diligence dans l'obtention de leur licence.

PAS DE CHEVEUX TERNES

après l'emploi de ce merveilleux

RINÇAGE A 4 FINS

D'une seule manipulation simple et rapide de Lovalon, le rinçage 4-fins accomplit ces 4 résultats importants pour vos cheveux: 1. Donne des reflets lustrés, 2. Rince le film de shampooing, 3. Teinte les cheveux en les rinçant, 4. Aide à tenir les cheveux bien en place. Lovalon ne teint ni ne fait blanchir. C'est un rinçage capillaire pur, inodore, en 12 différentes nuances. Essayez-le. Vous serez enchanté des résultats.

LOVALON HAIR TINT — Tests the hair as it Rinses — le rinçage régénérateur

Format de 5 rinçages aux pharmacies et magasins à rayons. Format de 2 rinçages aux magasins de 10c

Approuvé par Good Housekeeping Bureau

LOVALON

le rinçage régénérateur 4-fins pour cheveux

Prochain congrès dans Sherbrooke

C'est le 22 juillet prochain que s'ouvrira le congrès général de la Fédération provinciale du Travail. Cette année, le congrès a lieu à Sherbrooke; il sera présidé par M. Arthur Martel. Au cours de cette réunion annuelle, les Unions Internationales du Québec discuteront des problèmes ouvriers en général et verront à codifier un mémoire qui sera ensuite présenté aux autorités provinciales.

MORT DE MADAME GERTRUDE METHOT

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Gertrude Méthot, veuve de feu Joseph Bergès, survenue à Neuilly, France, à la suite d'une longue maladie. Ses funérailles et l'inhumation ont eu lieu à Neuilly où elle demeurait depuis la mort de son mari au cours de la guerre de 1914.

Elle laisse pour pleurer sa perte une fille adoptive, Françoise Bergès ; deux soeurs : Mmes Gabrielle Méthot-Hains, de Paris, et Jeannette-Méthot-Bergès, de St-Lizier, France ; un frère, M. Roger Méthot, inspecteur de la banque de Montréal, à Montréal.

Mme Gertrude Méthot-Bergès était la fille de feu Edouard Méthot, avocat, d'Arthabaska, et ancien bâtonnier général de la province de Québec, et de feu dame Alida Dorais, décédée récemment à Montréal. Elle était la nièce de MM. Albert Dorais, avocat, de Montréal ; Georges Méthot, avocat, et de Mme Jos. Pothier, des Trois-Rivières.

Nous offrons à la famille nos sincères condoléances dans le double deuil qui vient de la frapper.

FRITZ KKREISLER

FRITZ KREISLER fit naguère, en compagnie de Tasso Janopoulo, une grande tournée en Scandinavie .

A Oslo, ils étaient arrivés la veille du concert, et, comme ils avaient une soirée libre, ils se décidèrent à aller dîner dans le plus grand cabaret de la ville.

Ils étaient installés à une table quand on leur apporta deux roses magnifiques de la part d'une dame que son sourire signalait à une table voisine. Un petit mot était joint à cet envoi de fleurs : "Je suis ravie, cher maître, d'entendre demain soir votre si fameuse sonate."

Fritz Kreisler, sidéré, demanda qui était cette dame.

—Elle appartient à la plus haute société. Elle est très musicienne...

Elle avait seulement confondu Kreisler avec le Kreutzer de la fameuse sonate de Beethoven.

Il leur arriva, en Suède cette fois une autre aventure dont le cadre est également un de ces endroits où l'on mange et boit. Mais c'était un salon de thé.

Avant d'aller au concert, Fritz Kreisler et Tasso Janopoulo voulurent se restaurer quelque peu. Mais ni l'un ni l'autre ne parlaient le suédois. Or, ils voulaient du fromage.

En français, en allemand, en anglais, en grec, ils essayèrent tour à tour de se faire comprendre. On leur apporta des fruits, de la confiture, mille choses dont ils n'avaient pas le désir.

A la fin, excédé, Tasso Janopoulo cria au garçon :

—Ouste ! Allez-vous-en !

O miracle !..... Deux secondes après, on leur apportait du fromage qui, en suédois, se prononce paraît-il "ouste" ...

UN CONCOURS ORGANISE POUR LEURS ELEVES

L'hon. Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction pumlique, nous informe qu'après entente avec le chapitre Courcelette de l'Ordre des Filles de l'Empire, il invite les élèves des écoles de la ville de Québec et des environs à prendre part à un concours à l'occasion de la visite de Leurs Majestés le roi et la reine.

Ce concours consistera en un compte rendu de la visite des souverains à Québec, les 15 et 16 mai. Cette composition devra être d'environ 300 mots pour les élèves de 3e et de 4e années, de 500 mots pour les élèves de 5e et de 6e années, de 700 mots pour les élèves de 7e et de 8e années, de 1,000 mots pour les élèves des écoles primaires supérieures.

Un triage préliminaire des deux meilleures compositions de chaque école devra être fait par les directeurs ou les directrices et ces compositions devront être adressées au surintendant de l'instruction publique au plus tard le 1er juin 1939.

Dix cuillers-souvenirs en argent solide et vingt-cinq cuillers-souvenirs en simili-argent (plated) seront accordées en prix aux enfants qui auront présenté les meilleurs travaux.

Comment les femmes dans la quarantaine peuvent être charmantes

Voici un bon conseil pour la femme rendue au changement de vie (généralement de 38 à 52 ans), qui craint de perdre son charme, qui s'alarme des bouffées de chaleur, de la perte d'énergie, des attaques de vertige, des nerfs à fleur de peau et des crises de mauvaise humeur.

Respirez plus d'air frais, dormez 8 heures et s'il vous faut un bon tonique "POUR LES FEMMES" prenez le Composé Végétal de Lydia-E Pinkham, composé **spécialement pour les femmes.** Il aide la nature à créer de la résistance physique, contribuant ainsi à vous donner plus de vivacité pour jouir de la vie, à calmer les nerfs à fleur de peau et à soulager ces pénibles symptômes qui accompagnent souvent le retour d'âge.

Le Composé Pinkham VAUT CERTAINEMENT la peine d'être essayé. ANN.

ABANDONNEZ LES THÉS INSIPIDES!

Adoptez le

LIPTON

LE THÉ LE PLUS RICHE ET LE PLUS SATISFAISANT

THÉ LIPTON

Le thé au goût parfait

ÉTIQUETTE ROUGE — ÉTIQUETTE ORANGE — ÉTIQUETTE JAUNE

A la recherche de la véritable saveur de fruit?

RECHERCHEZ LES GROSSES LETTRES ROUGES

sur le paquet-

Elles font

Qui gagnera

le 25 mai prochain,

un DODGE-SEDAN 1939 ?

Vous peut-être..... à quelle condition ?

En souscrivant 25 sous en faveur de L'Oeuvre de jeunesse de St-Sacrement.

A qui donne une piastre, nous envoyons cinq billets. — Ecrivez tout de suite

LES PERES DU TRES SAINT-SACREMENT,

850, chemin Ste-Foy, Quebec.

Visitez notre Kiosque : 406, rue St-Jean.

DES DÉJEUNERS GAIS

● De cinq ans jusqu'à cinquante, ils raffolent tous des Kellogg's Rice Krispies—la céréale *sonorisée* qui vous invite à la manger lorsque vous y versez de la crème. Et les Krispies, au *goût* délicieux, sont *toujours* croquants.

Les Rice Krispies égayent des milliers de déjeuners canadiens. Commandez-en un carton aujourd'hui. Prépares par Kellogg. Fabrication canadienne.

SAUCE HP

pour les OEUFS au BACON du déjeuner

Votre patron, Madame

PAR

Anne Adams

No 4084

Le plus nouveau style d'après-midi vous apparaît dans cette délicieuse robe. Une jupe sur le biais, une ceinture qui vous avantagera, une encolure ravissante, des manches très fraiches, que vous faut-il de plus pour vous décider à adopter cette toilette comme l'une de vos favorites? Avec quelques changements, le patron servira tout aussi bien pour une robe longue. La dentelle des manches et du cou est très féminine, ainsi que la fleur du corsage, et vous ne serez jamais embarrassée, si vous suivez les instructions de Anne Adams.

GRANDEURS : 10, 12, 14, 16, 18 et 20. Le modèle 16 demande 3 3-4 vgs de matériel de 39 pcs de large et 2 vgs de dentelle.

Adressez votre commande: **Service des patrons L'Evénement-Journal, 420 rue St-Vallier, Québec.** Ecrire lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pontillées ci-dessous. Le prix du patron est 25c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours.

Grandeur . . . . . .

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

DENISE --- Une planète près du soleil

EPISODE No 25

Par Frank Godwin

(Copyright Public Ledger Inc.)

Drummondville joue à Québec demain après-midi

Les Athlétiques recevront la visite des Tigres dans une joute régulière de la ligue Provinciale. — Cette rencontre va permettre aux amateurs de mieux juger encore la valeur des porte-couleurs de Québec dans le circuit Barrette.

LA JOUTE AU STADE A 2.30 HEURES

La prochaine partie locale, dans la ligue Provinciale de baseball, se jouera demain après-midi, jeudi, et lse Athlétiques recevront pour la circonstance la visite des Tigres de Drummondville. Ces prochains visiteurs n'ont peut-être pas, à date, le plus beau record dans le circuit Barrette mais ils ont fait subir une défaite au Sorel et ils sont capables de causer plusieurs surprises semblables d'ici à la fin de la cédule. Les locaux ne devront donc pas considérer cette partie comme une simple partie facile à gagner mais ils devront se surveiller continuellement afin de scorer le plus souvent possible.

Les amateurs semblent satisfaits de l'exhibition qu'ils ont vue dimanche dernier, bien que les locaux n'aient pas toujours joué comme on s'y attendait. Ils perdirent plusieurs belles chances de scorer, surtout dans les 5e et 6e manches, alors qu'ils remplirent les buts, et l'on espère que cette situation, si elle se retrouve dans les joutes futures, donnera de meilleurs resultats. Mais les Athlétiques ont prouvé, dès leurs débuts à Québec, qu'ils etaient capables de cogner et cela est déja suffisant. Il s'agira pour eux, dorénavant, de mieux courir sur les buts afin de profiter de toutes les chances qui s'offriront durant les parties.

Pour atteindre ce résultat, il faudra nécessairement confier la charge de coach au 3e sac à un homme d'expérience qui pourra occuper continuellement la position. Quand on envoie des joueurs pour agir comme coach, on est forcément dans l'obligation de changer l'instructeur assez souvent et cela n'est pas toujours satisfaisant. Si Bissonnette ne jouait pas comme régulier au 1er sac, il serait l'homme voulu à ce poste, mais on ne peut lui demander l'impossible.

Ce n'est pas après une seule partie que l'on est capable de se faire idée définitive de la valeur d'un club et nous attendrons encore une couple de joutes avant de donner une opinion finale sur les Athlétiques et leurs chances de se qualifier pour la série de championnat. Dimanche, on a vu que les locaux pouvaient cogner mais on espère aussi qu'ils seront capables de frapper aux bons moments. L'essentiel, à l'heure actuelle, est de savoir qu'ils peuvent toucher la balle ; l'autre chose viendra sûrement en temps et lieu.

Nous croyons que les amateurs sinceres verront les choses de la même manière et qu'ils réserveront leur jugement jusqu'après la partie de jeudi.

Cette rencontre sela la dernière jusqu'au 28 mai car les Athlétiques auront ensuite quelques parties à jouer à l'étranger. Le résultat de toutes les rencontres qui se joueront durant les prochains dix jours, dans la ligue, donneront une réelle idée de la valeur des clubs et aussi des chances de chacun dans la course au championnat.

Demain, le Québec présentera encore un nouveau joueur dans la personne du lanceur Cayne, qui vient de Détroit et dont on dit beaucoup de bien. Si Cayne se montre aussi prometteur que Browning, on sera satisfait. Ce sera le seul gaucher sur l'équipe, pour le moment, car ses trois compagnons sont des droitiers.

Le Drummondville, tout comme les autres clubs de la ligue, présentera demain un alignement passablement remanié et l'on prétend qu'il se fera d'autres changements sous peu chez les Tigres, s'ils ne peuvent gagner.

Bissonnette emploiera probablement le même alignement demain que lors de la joute de dimanche, bien qu'il soit possible que Wentzel ait une autre chance de se faire valoir comme régulier dans l'extérieur. Ce voltigeur est maintenant rétabli de son attaque de grippe et s'il pouvait frapper dans les parties comme il le fit dans les exercices, il serait une précieuse addition aux Gladu, Mader, Bellerose, Willette, Suse, qui ont été très dangereux au bâton jusqu'à date. Il se peut que le nouveau lanceur Cayne soit appelé à figurer comme lanceur débutant et l'on croit qu'il pourra briller autant que les autres lanceurs que l'on a vus au travail jusqu'à date.

CEDULE

Dans la Provinciale

Voici la cédule de la ligue Provinciale pour aujourd'hui et demain :

Mercredi

Sorel à Granby

Jeudi

Drummondville à Québec
Granby à Sorel
Trois-Rivières à St-Hyacinthe

Les Athlétiques locaux iront ensuite jouer à Sherbrooke dimanche et à Granby le 25 au soir avant de recevoir les White Sox de Sherbrooke au Stade le 28.

UNE ENQUETE DE K. M. LANDIS

Autour du Détroit

Chicago, 17. — On a appris ici que le commissaire Landis, maître du baseball organisé, avait commencé une enquête sur la façon de procéder des Tigers de Détroit avec leurs clubs fermes. Il semble, d'après les informations obtenues, que les Tigers gardent en captivité plusieurs jeunes joueurs qui n'ont pas la chance de se faire valoir pour d'autres clubs et la décision de Landis est attendue avec grande impatience.

On rappelle à ce sujet l'enquête faite par Landis l'an dernier alors qu'une centaine de joueurs contrôlés par les Cardinals de St-Louis furent libérés.

TOUJOURS FAVORI

Londres, 17. — Blue Peter au comte Rosebery, demeure toujours favori pour gagner le Derby d'Epsom, qui sera couru le 24 mai, la cotation se faisant à 7-2 sur ce cheval. Hypnotist est coté second choix à 9-1 et Admiral's Walk vient ensuite à 12-1.

THETFORD DANS LA LIGUE ST-FRANCOIS

Thetford, 17 — Le club local fait partie de la ligue de baseball St-François cette année et l'ouverture locale de la saison aura lieu jeudi après-midi alors que le Plessisville viendra jouer ici. Les locaux auront à faire face à une forte opposition, mais ils présenteront eux aussi une grosse équipe qui devrait fournir du jeu très fort intéressant.

Fin de carrière pour Geo. Parsons

Toronto, 17. — Georges Pearsons, aileir de gauche des Leafs de Toronto, de la N. H. L., ne pourra jamais jouer au hockey de nouveau à cause de la blessure à l'oeil qu'il reçut au cours de la dernière saison, a déclaré Conny Smythe, gérant du club. Pearsons perdit l'oeil quand il fut touché accidentellement par le hockey de Earl Robinson, du Chicago. Il dut séjourner pendant plusieurs semaines à l'hôpital. Pearsons, qui n'a que 23 ans, deviendra le premier joueur de la N. H. L. à retirer une pension selon le nouveau plan d'aide aux joueurs blessés.

J. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, membre de l'ont. opt. association. (a.)

Suprême Au Pays
Seagram's
RYE WHISKIES
DISTILLATEURS DEPUIS 1857
Produits de Jos. E. Seagram & Sons Limited, Waterloo, Ont.

Nous Recommandons la
BIÈRE Champlain
Elle est pure et forte
Fabriquée par
la seule brasserie canadienne-française et indépendante

Un très excitant combat à quatre lutteurs

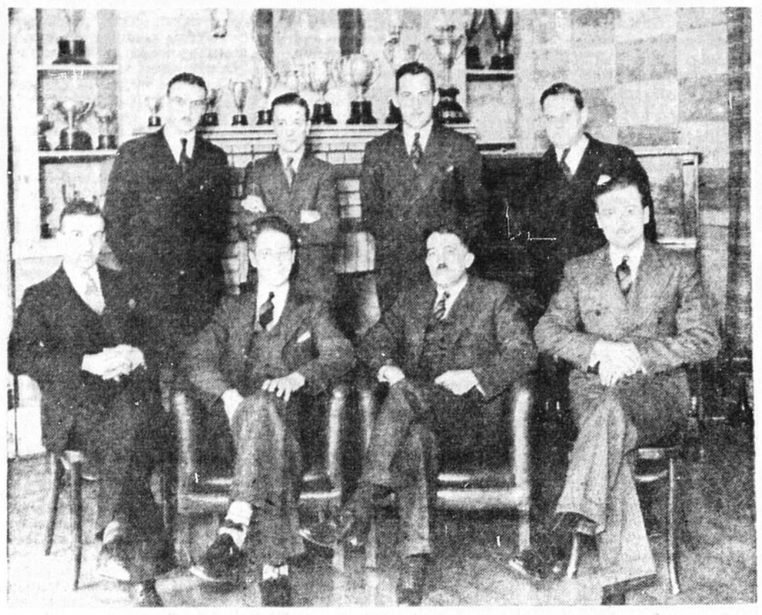

Les membres du club de tennis de la Voirie ont choisi récemment leurs directeurs pour la saison 1939. On voit sur cette photographie, (assis) de gauche à droite : EDMOUR MATTE, R. LARUE, président, LOUIS LAFERRIERE, président général du club, LAUREAT CANTIN; (debout) CONRAD BAYEUR, M. DOUVILLE, GEO LAFLAMME, ROLAND GILBERT.

Cette nouvelle attraction que présentera le Club Champlain vendredi fera sensation à Québec.

Nous avons appris de bonne source, hier, que Bill O'Brien prendrait les dispositions voulues pour obtenir un combat titulaire avec Irenée Roy s'il réussissait à le battre vendredi, dans leur rencontre non pour le titre à la Tour. O'Brien fait remarquer que, lui aussi, il a une victoire à son crédit sur Eugène Tremblay et il prétend, non sans raison, que Roy ne pourrait lui refuser un combat de championnat si le verdict était défavorable au détenteur du titre. Et si par hasard, Roy retusait une rencontre nouvelle, O'Brien pourrait facilement déclarer que le champion a peur de lui.

Cette bataille suscite conséquemment un gros intérêt chez tous les amateurs car on a la certitude que les deux rivaux seront capables de se livrer un combat sensationnel. Roy est devenu d'une des grosses attractions de l'heure actuelle dans la lutte et contre un adversaire aussi renommé que O'Brien, il aura la chance de se montrer à son meilleur.

On porte également un gros intérêt à la bataille entre deux lutteurs locaux et deux athlètes montréalais. Georges Cagney et Maurice Gosselin sont en effet cédulés contre Lou Kelly et Jack Britton dans un combat royal par équipe. Cette nouvelle attraction est excessivement populaire à l'étranger et le Club Champlain a la certitude que les Québecois seront eux aussi enchantés de la présentation d'une telle attraction, vendredi. Kelly et Britton sont rudes mais il ne faut pas s'émouvoir et craindre du trouble pour les locaux. Quand Maurice Gosselin est dans l'arène, il se passe rarement des choses qui sont au désavantage de Québec et la même ligne de conduite que d'habiture prévaudra vendredi. Et comme Cagney est également capable de se défendre, on prévoit quelque chose d'extraordinaire. Lorsque Cagney apprit qu'il aurait Gosselin comme partenaire dans ce combat, il s'est déclaré enchanté car il attendait depuis longtemps l'occasion de lutter au côté de son concitoyen.

On avertit aussi les amateurs que c'est un nouveau Aristide Destremble que l'on verra dans l'arène cette semaine. Généralement, ce lutteur donne des combats scientifiques mais contre Henri Dufresne il sera aussi rude qu'on peut le demander. Ce sera toute une révélation pour les sportsmen.

Le promoteur Lavoie a complété son programme, hier, en ajoutant une bataille entre Henri Gauthier et Charles Laurendeau.

Les Yankees cognent durement

Ils défont les Browns en cognant des circuits. — Boston triomphe aussi.

New-York, 17. — (P.A.) Les Yankees ont encore eu recours à leur atout favori, les circuits, pour battre les Browns de St-Louis par 7 à 5 hier dans la partie d'ouverture de leurs séries contre les clubs de l'Ouest. La victoire était la 6e consécutive pour les champions et elle leur permit de conserver leur marge d'une partie et demie en tête de la ligue Américaine.

Chaque équipe ne fit que 8 hits mais les circuits cognés par les Yankees valurent 6 points. Joe Gordon cogna son 4e coup dans la 2e manche et Georges Selkirk fit son 5e dans la 6e manche avec un coureur sur les buts. Dans la 8e manche, Babe Dahlgren cogna son 3e coup de l'année avec 2 hommes sur les sacs.

Les Red Sox ont célébré leur retour à Boston en cognant 19 hits contre le Chicago pour gagner par 18 à 4, permettant au jeune Woody Rich de remporter sa 3e victoire de l'année. Chaque joueur du Boston a cogné au moins un hit contre les lanceurs Rigney, Frasier et Herring, utilisés pour le Chicago. Lou Finney remplaça Jimmy Foxx, malade, au 1er but et il cogna 2 doubles et un simple.

Tommy Bridges, du Detroit, a enregistré sa 5e victoire de la saison quand il a tenu les Sénateurs en échec pendant que ses co-équipiers faisaient 13 hits pour scorer 6-2 à Washington. Les vaincus tombèrent ainsi en 7e position dans le classement.

PARTIE SANS COUP SUR

Par le jeune Weir, du Toronto

Montréal, 17. — (P.C.) Billy Weir, le lanceur gaucher du Toronto, a lancé une partie sans point ni coup sûr hier pour blanchir les Orioles de Baltimore par 8 à 0. Quatre buts gratuits furent donnés par Weir mais aucun joueur des visiteurs ne put dépasser le 2e but. Deux autres Orioles allèrent sur les sacs à cause d'une erreur mais ils furent incapables de scorer.

Le Syracuse a défait le Montréal par 12 à 10 dans une partie marquée de 9 erreurs et de 17 buts sur balles. Les Royals prirent l'avance par 6-0 dans les deux premières manches mais leurs lanceurs manquèrent ensuite de contrôle et les Chiefs purent se rallier pour gagner. Les lanceurs du Montréal donnèrent 10 buts gratuits et 14 hits pendant que les joueurs commettaient 7 erreurs au champ.

Patrick silencieux

New-York, 17. — Lester Patrick, gérant des Rangers locaux, de la N. H. L. a refusé de commenter la déclaration venant de Chicago à l'effet qu'il ferait une transaction avec les Black Hawks. On a rapporté que les Rangers avaient vendu deux joueurs au Hawks, mais Patrick prétend que ces derniers devront annoncer la nouvelle s'ils ont quelque chose à dire. Lester a avoué toutefois qu'il se rendrait à Chicago sous peu, alors qu'il fera un voyage dans l'Ouest.

Un bon voyage

New York, 17. — Si les clubs de l'Ouest traitent les Yankees comme ils ont été traités eux-mêmes durant la première visite des champions, les amateurs de New York ne verront pas beaucoup de victoires durant la présente quinzaine. Les hommes de Joe McCarthy ont joué 10 parties dans l'Ouest et ils ont remporté huit victoires, scorant 81 points avec 124 coups sûrs, dont 12 circuits, et 69 buts sur balles. Ils ont fait face à 29 lanceurs, cognant rondement contre 28 de ces joueurs rivaux.

Le Hambletonian

Goshen, N. Y., 17. — Nibble Hanover, propriété de Dunbar W. Bostwick, est présentement le favori dans le Hambletonian de $40,000 la classique des courses sous le harnais. Il est présentement ici en vue de se préparer pour les grandes épreuves de la saison. La cotation se fait à 2 1-2 à 1 sur ce cheval. Nibble Hanover aura la chance de montrer sa valeur à partir du 26 juin car il est inscrit dans le meeting de Toledo.

Montréal, 13. — (P. C.) La première équipe toute canadienne-française organisée à Montréal pour le rugby jouera dans la section junior de l'Union Québecoise et elle sera probablement dirigée par Georges Pigeon, qui brilla autrefois pour le National. L'équipe sera prochainement organisée.

YVON ROBERT LUTTERA ICI LUNDI PROCHAIN

Il livrera son premier combat de retour à Québec.

La nouvelle la plus intéressante que pouvait fournir aux amateurs locaux le promoteur Frank Dellamano, du Club de Lutte de Québec, était la venue d'Yvon Robert dans notre ville, lors de la prochaine séance des poids-lourds à l'Aréna. L'enthousiasme qui a régné au cours de la soirée de lundi dernier a démontré à l'organisateur local que l'on pouvait compter sur un grand succès avec une vedette comme Robert à l'affiche et Dellamano n'a pas hésité à donner toutes les garanties voulues pour s'assurer les services du fameux lutteur canadien-français.

Dellamano se mit en communication avec le gerant de Robert dès lundi soir, et les pourparlers se continuèrent durant toute la journée d'hier. A 6 heures 30 du soir, le promoteur pouvait annoncer officiellement la venue du fameux athlète de Montréal, qui figurera dans la finale de lundi prochain. Le nom de son rival sera connu vendredi ou samedi.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de cette visite d'Yvon dans nos murs lundi prochain. Robert est revenu ces jours derniers d'un voyage de plusieurs mois en Europe et il étudie présentement des offres qu'on lui a faites pour se rendre en Australie pour plusieurs semaines. Auparavant, toutefois, l'ancien champion entend livrer quelques combats et ce sont les Québecois qui auront les premiers le grand avantage de revoir le favori de tous au travail. Il n'est pas nécessaire d'insister sur la valeur de cette prochaine attraction car nous savons que tous les amateurs, du premier au dernier, tiendront à voir le programme de lundi.

AU TORONTO

Toronto, 17.— Les Leafs de Toronto ont encore ajouté un nouveau nom à la liste des joueurs, ayant obtenu Bob Elliott, un extérieur, du Pittsburg. On vient d'acheter les lanceurs Russ Van Atta et Fred Johnson des Browns de St-Louis et l'on entend reconstruire l'équipe jusqu'à ce que l'on ait réussi à gagner quelques parties. Les Lefs n'ont gagné que six de leurs 22 premières parties.

LE KING'S PLATE A L'AFFICHE LUNDI

Toronto, 17.— On croit que 13 chevaux figureront dans le King's Plate, la classique du turf canadien, lundi prochain. Ce sera la 80e épreuve annuelle pour cette course et le Roi et la Reine seront présents. Sysgo Bay, appartenant à Mme R.-E. Webster, de Maitland, Ont., a impressionné les connaisseurs durant les pratiques et ce cheval sera l'un des gros favoris.

LA SAISON DE COURSES S'OUVRIRA LE 24 JUIN

Montréal, 17.— Il est maintenant décidé que la saison de courses, dans la province de Québec, s'ouvrira le 24 juin prochain pour se terminer le 11 septembre. Comme la piste de Dorval ne sera pas ouverte cette année, on a été dans l'obligation de remanier la cédule. La saison s'ouvrira à la piste King's Park pour se continuer au Mont-Royal, au parc Connaught et se clôturer à Blue Bonnets.

LES RAQUETTEURS

Tous les raquetteurs du district qui désirent figurer comme gardes à l'occasion de la visite du roi, aujourd'hui, sont priés de se rendre à 8 heures 30, ce matin, à la halle Berthelot afin de recevoir les insignes officiels. MM. Savard, Bernier et Robitaille auront charge des raquetteurs durant la journée.

New York, 13. — Mello Bettina, reconnu comme champion semi-lourd à New York, a reçu une offre pour aller se battre en Angleterre, afin de remplacer John Henry Lewis, qui n'a pu obtenir son permis pour se battre. Bettina acceptera l'offre s'il ne rencontre pas Billy Conn à Pittsburg dans le courant de l'été.

Bons Conseils sur la Constipation!

Un docteur vous dira que le mieux à faire en cas de maladie est d'en chercher la cause. Si vous êtes constipé, ne vous contentez pas de remèdes temporaires. Trouvez ce qui cause le mal! Ce sera chose facile si votre alimentation, comme celle de la plupart des gens, est mal équilibrée — elle manque sans doute de "volume." Et "volume" ne signifie pas abondance de nourriture, mais le genre de nourriture incomplètement assimilée qui laisse dans l'intestin une "masse" spongieuse favorable à l'évacuation.

Si c'est ce qui vous manque, la solution est All-Bran de Kellogg, croustillant et doré, à déjeuner. Il aide à former le "volume" nécessaire et contient des vitamines B_1, le tonique intestinal naturel. Mangez du All-Bran chaque jour, buvez beaucoup d'eau et devenez "régulier." Fabriqué en Canada par Kellogg. Chez tous les épiciers.

Coin des Carreaux

Les amateurs de Cleveland sont peut-être les gens les plus difficiles à servir dans le monde du baseball mais ils tiennent mordicus à ce que les idoles qu'ils choisissent soient respectés de tout le monde. Et ce printemps, il ne faut pas se hasarder à dire que Bob Feller n'est pas le plus grand lanceur que l'on ait vu dans la ligue américaine au cours des dernières vingt saisons car on s'expose à des dangers sérieux. Les supporteurs des Indiens vous diront que Feller est le lanceur qui possède la balle la plus rapide de tous et ils incluront le grand Walter Johnson dans le groupe.

On pourrait discuter longtemps sur ce sujet si l'on refusait de faire intervenir des gens qui sont mieux placés que n'importe qui pour donner une opinion. Parmi les experts qui se sont prononcés à date on voit Oscar Vitt, pilote du Cleveland et conséquemment gérant de Feller. Un reporter new yorkais a demandé l'avis de Vitt et ce dernier a répondu :— "Feller, comme les autres lanceurs, a des mauvais jours mais en général il est excellent. Je ne crois pas toutefois qu'il puisse gagner autant de parties que Johnson durant sa carrière. J'ai eu l'occasion de frapper contre Walter et je sais qu'il avait une balle beaucoup plus rapide et qu'il possédait aussi un meilleur contrôle. Feller a une meilleure courbe et il retirera plus de frappeurs au bâton durant sa carrière mais il n'aura jamais la vitesse du vieux Johnson."

"Les joueurs d'aujourd'hui qui doivent faire face à Feller sont craintifs parce qu'ils savent que le jeune lanceur n'a pas encore tout son contrôle. Il peut échapper sa balle, ne pas l'envoyer dans la direction du marbre et eux-mêmes doivent se protéger tout en cherchant à frapper. Ils sont donc incertains de leur coup, à chaque essai, car s'ils s'élancent rapidement, la balle vient encore plus vite. Et les cogneurs de la ligue Américaine n'hésitent pas à dire que Feller est le lanceur qu'ils craignent le plus actuellement, à cause de sa vitesse. Johnson avait plus de contrôle, les frappeurs étaient plus certains d'eux-mêmes au marbre mais malgré tout ils étaient incapables de toucher le Big Train comme ils le désiraient.

L'acquisition de Tony Lazzeri par les Giants est considérée, en certains milieux, comme l'une des meilleures décisions prises par Bill Terry. On fut surpris partout d'apprendre que le Brooklyn avait libéré Lazzeri en fin de semaine mais on croit que Larry MacPhail trouvait trop élevé le salaire de $12,500 qu'il devait verser au vétéran. Tony peut toutefois aider les Giants tant au champ qu'au bâton car il a de l'expérience, du jugement, et il sait cogner en temps opportun. L'ancien joueur des Yankees, qui figura pendant 12 saisons au second but, en est maintenant à son 3e club dans la ligue Nationale. Il fut libéré par les Yankees à la fin de la campagne de 1937 et il fut engagé comme joueur et coach par les Cubs de Chicago. Ces derniers le libérèrent l'hiver dernier et il fut signé par les Dodgers, qui le cèdent maintenant aux Giants. Léo Durocher a fait pour le mieux mais si Lazzeri obtient du succès à New-York, la critique sera très forte à Brooklyn.

Partie irradiée avec télévision

New York, 17. — Pour la première fois dans l'histoire du sport américain, une partie de baseball sera irradiée avec télévision aujourd'hui quand les clubs Columbia et Princeton se rencontreront dans une joute régulière de la ligue Intercollégiale de l'Est. C'est la National Broadcasting Co qui s'occupera de la chose.

BASEBALL

Ligue Américaine

St-Louis, 5; New-York, 7.
Chicago, 4; Boston, 18.
Détroit, 6; Washington, 2.
Cleveland à Philadelphie, soir.

Ligue Nationale

Boston, 1; Cincinnati, 4.
Brooklyn, 12; Chicago, 2.
Philadelphie, 5; Pittsburg, 8.
New-York, 6; St-Louis, 7.

L'Internationale

Syracuse, 12; Montréal, 10.
Baltimore, 0; Toronto, 8.
Newark à Buffalo, remise.
Jersey City, 1; Rochester, 4.

L'Ass. Américaine

Minneapolis, 10; Kansas City, 7.
Louisville à Columbus, remise.

Ligue Provinciale

Drummondville, 5; St-Hyacinthe, 8.
T.-Rivières, 6; Sherbrooke, 3.

Un club ferme

Pittsburg, 17. — La direction du club Pittsburg, de la ligue Nationale de baseball, songe présentement à prendre le contrôle du club Jamestown, N. Y., afin d'avoir une équipe-ferme dans la ligue Pennsylvanie-Ontario-New-York.

Fumez un cigare VRAIMENT FRAIS

LE CIGARE ST. REGIS
EXCLUSIVITÉ: L'ENVELOPPE-HUMIDOR REYNOLDS
5¢ PARTOUT

J. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, gradué de optical institute of Canada. (a.)

ET MON DIEU DROIT

Fournisseur Attitré

L'organisation canadienne de C. C. Wakefield & Co. Limited et ses dépositaires associés de la Province de Québec s'unissent dans une expression de loyauté et d'attachement à Leurs Majestés le Roi et la Reine, à l'occasion de leur sacre. Puissent-ils longtemps régner sur nous dans la paix et la prospérité!

L'HUILE À MOTEUR
Castrol
WAKEFIELD

FOURNISSEUR ATTITRE DE LEURS EXCELLENCES LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LADY TWEEDSMUIR

C · C · WAKEFIELD & CO · LIMITED
Distributeurs : WHITEHEAD & TURNER, Limited, 40-42 rue Saint-Paul, Québec.

LE CLUB DES DIX A CHOISI LES RIVAUX POUR LES DELAMARRE

Les deux fils de Victor figureront sur le programme de mercredi prochain. — On fait connaître les membres de cette nouvelle organisation locale.

Le promoteur du Club des Dix, qui présentera de grandes attractions à Québec durant la présente saison de sports d'été, a annoncé hier qu'il avait réussi à trouver deux adversaires pour les fils de Victor Delamarre. Ce dernier, en signant son contrat pour figurer dans la finale du programme que l'on présentera la semaine prochaine, soit le 24, a demandé que ses garçons soient sur le même programme, et l'on a réussi à trouver des adversaires qui permettront aux jeunes Delamarre de prouver leur réelle valeur.

Victor junior est un véritable colosse maintenant car il pèse 165 livres et il est excessivement fort et rapide. Son rival sera Ernie Arthur lequel a beaucoup d'expérience et qui saura faire un beau combat. Le jeune Richard fera face à Alex Boyer dans une autre préliminaire.

Les deux fils de Delamare ont rait tellement de progrès depuis quelques mois qu'on aura de la difficulté à les reconnaître, mercredi prochain. Ils ont pris des leçons avec des maîtres et ils sauront épater tous les spectateurs qui iront à l'Arena le 24 du courant.

—o—

Dans le public, on se demande un peu partout quels sont les membres de ce fameux Club des Dix et nous avons décidé de publier ce matin la liste des membres de cette organisation. Voici les noms des sportsmen qui veulent présenter des attractions susceptibles de plaire à tous leurs concitoyens : Dr Antonio Robert, Paul Lockwell, Dr Destrempes, Armand Sexton, Gérard Poulliot, W.-F. Clark, Adrien Lamarche, Oscar Pelletier, Adélard Laberge, Edgar Langlois. Plusieurs de ces sportsmen sont déjà bien connus et tous, du premier au dernier, s'intéressent à la cause sportive depuis fort longtemps. Ils réalisent que Québec est une ville capable d'encourager, de supporter des organisations sérieuses et ils sont disposés à prendre tous les risques financiers voulus pour présenter à leurs concitoyens des attractions de haute valeur qu'un seul promoteur ne pourrait luimême donner, vu les risques trop élevés que cela comporterait.

NATATION AU PALAIS MONTCALM

Rapport annuel du Club Féminin du Palais Montcalm.— A Mlle Frances Dinan, instructeur revient l'honneur pour les succès remportés par les ondines.

L'année 1938-39 a remporté un succès sans précédent au club de natation du Palais Montcalm. Les dames et les jeunes filles du club ont été plus nombreuses que par les années passées, le club ayant créé sûrement une plus grande attraction, une inspiration pour l'avancement des anciennes élèves aussi bien que pour les commençantes. Sous la conduite d'un comité compétent, une cinquantaine de membres ont fait des progrès surprenants, contribuant ainsi au succès du club. Formé de Mlles Marguerite Nadeau, présidente, et Gaby Cunningham, vice-présidente; de Mmes Eva Parent, secrétaire, et Roger Turcotte, trésorière, ce comité a fait tout en son pouvoir pour l'obtention de ce succès. Les activités de l'année ont été les suivantes : ouverture du club par une partie de bingo et de cartes, en décembre; une partie de glissades et un superbe goûter ont remporté un grand succès avec une assistance de plus de 150 personnes et plus tard, en avril, il y eut une amusante partie de sucre à Beaupré. Les membres méritent les plus sincères félicitations pour leur coopération sans relâche à toutes les activités du Club.

Le club junior mérite aussi une grande part d'éloges, quoique n'ayant pu se servir de la piscine qu'un nombre restreint d'heures. Mlle Lillian Hackett, présidente, (championne intermédiaire du plongeon); Mlle Fernande Dionne gagnante du P. M. pour le plongeon senior; Mlle Jeannine Rondeau, secrétaire, (championne senior pour la nage sur le dos) ont fait tout en leur pouvoir pour classifier leur club comme senior. Cette année ayant été la première d'activités, nous ne pouvions pas nous attendre à des résultats extraordinaires, mais ces jeunes donneront certainement sous peu de la misère aux membres du club senior dans la course pour la première position.

Les membres ont pris un grand intérêt dans le sauvetage et le nombre de celles qui ont subi les examens a été le plus grand depuis l'ouverture de la piscine. Les commençantes passent les examens pour l'obtention des "boutons" et les plus avancées pour les différentes médailles.

Ont obtenu le bouton de bronze: Mlle Alberte Gaumond, Mmes Georges Vézina Yvonne Savard, Georgette Caron, Gabrielle Lavoie, Lucienne Vézina et Alma Fournier; Mlles Marie Arbique, Cécile Landry et Charlotte Barbeau.

Bouton d'argent: Mlles Yvonne Martel, Maria Arbique, Alma Paré, Claire Bélanger et Cécile Martel; Mmes Yvonne Savard, Georgette Caron, Gilberte Couture, Georges Vézina, Denyse Nadeau et Christine Perrin.

Bouton d'or: Mme Georges Vézina, Gilberte Couture, Georgette Caron; Mlles Yvonne Martel, Marie Beaudry, Claire Bélanger, Cecile Martel, Alma Paré, Denyse Nadeau, Christine Perrin.

Dans la classe des médailles (médaille de bronze et certificat) les groupes étaient préparés par Mlle Fernande Dionne et par Mme Lucienne Watters, toutes deux bien qualifiées et ayant les connaissances nécessaires pour l'enseignement. Dans la classe de Mme Watters, ont réussi: Mmes Gilberte Couture, Cécile Vézina, Georgette Caron et Mlle Claire Bélanger.

Dans la classe de Mlle Dionne: Mlles Jacqueline Magnan, Jeannine Giroux, Hélène Desrochers, Loretta Magnan, Françoise Desrochers, "Pat" Walsh.

Pour la première classe du certificat d'instructeur: Mlle Fernande Dionne et Mme Lucienne Watters.

L'examinateur des classes a été M. Paul Mecteau, examinateur de la "Royal Life Saving Society" qui a complimenté les instructeurs pour les succès remportés par leurs classes.

Pour terminer l'année, une jolie soirée fut organisée par le comité. Il y eut danse, un goûter et présentation des coupes aux gagnantes du club. A la fin de cette soirée, les membres du club présentèrent de jolis cadeaux et de superbes gerbes de fleurs à leur instructeur, Mlle Frances Dinan, à leur présidente Mlle Marguerite Nadeau et à Mlle Diane Faber, qui donna son concours pour la compilation des points.

La présentation des coupes fut faite par Mlle Marguerite Nadeau, présidente. Les coupes furent distribuées aux gagnantes comme suit:

Classe "A": 1ère, Mme Roger Turcotte; 2e Mme Eva Parent;

Classe "B": 1ère, Mlle Gisèle Barbeau; 2e, Mme Lucien Turbid.

Classe "C": 1ère Mlle Alma Paré, 2e, Mlle Antoinette Paré.

Classe "D": 1ère, Mme Alcide Caron; 2e, Mme Georges Vézina.

Classe junior: 1ère, Mlle Claire Rondeau; 2e, Mlle Pauline Coulombe.

Le trophée Scott, présenté pour le style dans tous les genres de nage fut gagné pour la deuxième année consécutive par Mme Roger Turcotte, qui en garde maintenant la possession. Nous félicitons Mme Turcotte pour avoir été la seule à obtenir la première position pour le style, deux années consécutives, depuis que cette coupe est à l'enjeu, c'est-à-dire depuis sept ans.

La coupe destinée à l'élève qui a réalisé le plus de progrès pendant la saison 1938-39, fut remise à Mme Georges Vézina.

La direction du club tient à remercier tous ceux qui lui ont prêté quelque encouragement, et tout particulièrement les généreux donateurs de coupes, tels que: Mme L.-P. Marcotte, Mme Marchand, Mme Dr Grenier, Mme Lavoie, Mme Couture, Mme Soucy, M. Paquet, bijoutier; Mlle Cécile Martel, Mlle Jeannine Rondeau, Mme Eva Parent, Mme Alcide Caron, et un groupe d'amis dont nous ignorons les noms (Comm.)

D. SCHRINER AU TORONTO?

Dans un échange pour quatre joueurs, dit-on.

Toronto, 17. — Selon les informations que l'on a obtenues ici, la grosse transaction entre les Américains et le Toronto, de la N.H.L., inclurait quatre joueurs des Leafs et une vedette du New-York. Red Dutton aurait décidé de céder Dave Schriner, dit-on, en échange de quatre joueurs dont Harvey Jackson. Il n'y aura aucune déclaration officielle avant quelques jours mais il semble que les informations actuelles sont très sérieuses.

REFUS A GRIMES

Montréal, 16. — Burleigh Grimes, gérant des Royals, chercha à acheter Nolan Richardson, des Reds de Cincinnati, lorsqu'il décida que Ben Sankey devrait partir, mais le club majeur refusa de parler de transaction. Richardson n'est plus jeune mais il a encore de l'expérience et il pourrait aider n'importe quel club. Si le Cincinnati ne le garde pas durant la balance de la saison, il l'enverra probablement à l'Indianapolis, son club ferme de l'Association Américaine.

SIMMONS AMBITIEUX

Boston, 16. — Al Simmons, l'ancien cogneur du Philadelphie et du Washington et qui joue maintenant pour les Bees locaux, croit qu'il est encore capable de figurer dans les majeures pendant cinq ans. Il paraît que le Pittsburgh et le Brooklyn étaient disposés à l'acheter quand il fut mis sur le marché et c'est le Boston qui profita des premiers droits pour en faire l'acquisition.

Glace artificielle à Port-Arthur

Port Arthur, Ont., 13. -- On a annoncé ici que les Bearcats locaux, champion amateurs du Canada, auraient la chance de pratiquer sur de la glace artificielle avant de partir pour représenter le pays dans les Jeux Olympiques l'hiver prochain. L'installation de la machinerie va commencer sous peu et les Bearcats seront capables de pratiquer dès le début d'octobre, ce qui leur donnera la chance d'être en grande condition pour leurs parties outre-mer.

Van Atta, Johnson vont au Toronto

St-Louis, 16. -- Les Browns de St-Louis, qui viennent de faire une transaction de dix joueurs avec le Détroit, ont continué le ménage chez les lanceurs hier en vendant deux joueurs et en libérant deux autres sous condition. Russ Van Atta et Fred Johnson ont été vendus sans condition au Toronto International tandis que Eddie Cole a été cédé au San Antonio, de la ligue du Texas, sous option. Ed Pyle est parti pour Toledo, où il jouera. Les Browns avaient obtenu quatre lanceurs du Détroit samedi.

Vous êtes ravi du FRAIS CONFORT des dessous JOCKEY

Rien qui tiraille ! Les sous-vêtements Jockey avec leur construction à devant en Y breveté, vous tiennent frais; vous donnent une grande sensation de confort corporel. Ne font pas de plis, ne tortillent pas et n'essayent jamais de vous étrangler. Pas de boutons. Faciles à laver. Liberté sans pareille pour les hommes actifs. Procurez-vous les véritables Jockeys dès aujourd'hui aux prix réguliers chez votre fournisseur. Modèles pour garçons aussi.

Jockey

SOUS-VETEMENTS DE MOODIES

créations de Coopers

M39E

Il a 8 ans— C'est pourquoi il est "SPÉCIAL"

Hiram Walker's SPECIAL HIGHLAND WHISKY

PRODUIT DE HIRAM WALKER & SONS, CANADA DISTILLATEURS DU WHISKY "CANADIAN CLUB" DE RENOMMÉE MONDIALE

TARIF DES MARQUES HIRAM WALKER

CANADIAN CLUB WHISKY: 13 onces $1.50; 25 onces 2.85; 40 onces 4.25

SPECIAL HIGHLAND WHISKY: 13 onces $1.20; 25 onces 2.20

SCOTTISH CHIEF WHISKY: 25 onces $2.20; 40 onces 3.50

IMPERIAL WHISKY: 13 onces $1.35; 25 onces 2.55; 40 onces 3.80

OLD RYE WHISKY: 10 onces $ .90; 25 onces 2.10; 40 onces 3.15

EPICURE WHISKY: 13 onces $1.20; 25 onces 2.20; 40 onces 3.50

LONDON DRY GIN: 25 onces $1.90; 40 onces 2.85

Avec la Black Horse—"ça marche"!

Une source de pure satisfaction et de bien-être

Black Horse

La meilleure BIÈRE du Canada

Fabriquée depuis cinq générations par la BRASSERIE DAWES, Montréal

DIZZY DEAN FAIT UN BEAU RETOUR MAIS LE CHICAGO PERD 12 A 2

Brooklyn, Cincinnati, Pittsburg et St-Louis vainqueurs

New-York, 17. — (P.A.) — Dizzy Dean a fait un grand retour dans la ligue Nationale, hier, mais son entrée se fit trop tard pour empêcher le Brooklyn de vaincre le Chicago par 12 à 2. Les Dodgers firent tous leurs points contre Page et Russell durant les 4 premières manches, puis Dizzy Dean fut ensuite envoyé sur le monticule pour la première fois dans une joute régulière. Il ne donna que 3 hits durant cinq manches sans accorder un but gratuit, retirant 5 hommes au bâton. Whitey Wyatt, le droitier des Dodgers, prit toutefois les honneurs du jour en remportant sa 4e victoire de l'année, tenant les Cubs à 4 hits, accordant 3 buts gratuits et retirant 8 frappeurs au bâton. C'était la première victoire du Brooklyn à l'étranger cette année.

Les Cardinals durent se rallier pour vaincre les Giants par 7 à 6 dans la joute d'ouverture d'une série à St-Louis, la victoire permettant aux Cards d'augmenter leur marge à une partie et demie. Les Giants prirent une avance de 5-0 durant les 3 premières manches mais ils faiblirent ensuite pour tomber en 7e position dans le classement.

Le Cincinnati est monté en 2e position dans la ligue en battant le Boston par 4-1 alors que Bill Werber et Ernie Lombardi se mirent en vedette. Lee Grissom tint les Bees à 7 hits et il aurait eu un blanchissage sans une erreur de Billy Myers.

Le Pittsburg est sorti de la cave en battant les Phillies par 8 à 5, Joe Bowman assurant la victoire à son club avec un triple et un double. Bowman lança bien également, à l'exception de la 6e manche, quand les Phillies firent tous leurs points.

L'ACADEMIE COMMERCIALE

Les gymnastes de l'Académie Commerciale ont donné une magnifique séance de gymnastique, jeudi le 4 mai dernier. Comme par le passé, cet événement a remporté un grand succès et les jeunes athlètes de l'Académie ont su se faire applaudir longuement par les nombreux admirateurs qui remplissaient la salle.

La séance était sous la distinguée présidence du bigadier G.-E. Renaud, O. B. E., et du cher Frère Palasis directeur de l'Académie.

L'Harmonie de La Salle ajouta la note musicale à la soirée en jouant des morceaux appropriés à la circonstance.

Tous les numéros qui furent présentés étaient du meilleur fini et furent très appréciés. Comme toujours ce furent les attractions de sauts périlleux qui eurent le meilleur des applaudissements; la psychologie de l'émotion expliquerait facilement l'enthousiasme que suscite cet "état d'âme".

Les Académiciens surent très bien procurer des émotions nombreuses à leur auditoire par leur souplesse, leur habileté et leurs prouesses.

Les néméros de gymnastique éducative, prouvèrent que les jeunes de l'Académie savent bien se plier à une discipline et à un entraînement dignes de leurs habiles instructeurs: les sergents P. HaHrdy et C.-E. Lafond, etc.

Voici le programme exécuté : —

1—Harmonie De La Salle.
2—Tableau de culture physique.
Commandant C.-E. Lafond Sgt.
3—Exercices avec haltères.
Commandant C.-E. Lafond, Sgt.
4—Barres parallèles.
Commandant Philippe Hardy, Sgt.
5—Gymnastique suédoise (Petit No 1).
Commandant Philippe Hardy, Sgt.
6—Sauts et voltiges.
Commandant C.-E. Lafond, Sgt.
7—Harmonie De La Salle.
8—Gymnastique éducative (Moyens).
Commandant P. Hardy, Sgt.
9—Massues Indiennes.
Commandant C.-E. Lafond, Sgt.
10—Exercice avec carabines.
Commandant Ernest Morency.
11—Gymnastique suédoise (Petits No 2).
Commandant C.-E. Lafond, Sgt.
12—Barres à Boules.
Commandant Pierre Amyot.
13—Harmonie De La Salle.
14—Jeux sur matelas.
Commandant P. Hardy, Sgt.
15—Marches chorégraphiques,
Commandant C.-E. Lafond, Sgt.
16—Dieu sauve le Roi.

SOLLY KRIEGER A N.-Y. BILL CONN DEFAIT

New York, 13. -- (P. A.) Billy Conn, de Pittsburg, a utilisé sa gauche continuellement hier soir avec quelques droites pour vaincre Solly Krieger, de Brooklyn, en 12 rondes, au Madison Square Garden. Krieger est reconnu comme champion poids-moyen du monde par la N. B. A. mais le titre n'était pas en jeu hier.

On agit drôlement

Détroit, 13. -- On rapporte ici que Del Baker, le gérant des Tigers, fut le dernier membre du club à apprendre que l'on avait envoyé le jeune lanceur Fred Hutchinson au Toledo. Ce n'est pas la première fois cependant que l'on agit ainsi. Alors que Mickey Cochrane était gérant, l'an dernier, c'est un reporter qui lui annonça que Schoolboy Rowe était parti pour Beaumont. La direction du Détroit prend toujours des décisions importantes sans consulter le gérant, lequel devrait être le seul à se prononcer.

Braddock pratique

New York, 13. -- Jimmy Braddock, l'ancien champion du monde, est parti pour Clarkstown afin de rejoindre Lou Nova et de faire son entraînement pour son retour dans l'arène. Si Braddock veut faire face à un bon homme, il pourra accepter le défi de Tommy Farr, qui prétend toujours qu'on lui vola la décision quand il rencontra l'Américain il y a deux ans, Braddock obtenant la décision en 15 rondes. Plusieurs experts prétendirent aussi que Farr méritait mieux alors.

Le Japon ne jouera pas en série Davis

Tokio, 16 -- L'Association du Tennis du Japon a annoncé qu'elle avait décidé de retirer son équipe de la série Davis vu que ses deux meilleurs joueurs ne seront pas disponibles. Jiro Yamagishi, classé premier joueur du pays, a passé ses examens pour entrer dans la marine tandis que Tetsuo Takamuki est maintenant dans l'armée. Les Japonais devaient jouer contre le gagnant de la série Canada-Cuba en ronde américaine.

LE TENNIS SUR TABLE

LE GRAND TOURNOI DE L'EST DU CANADA AU TENNIS SUR TABLE AURA LIEU LES 27 et 28 MAI.

Ce grand tournoi de tennis sur table, pour les championnats de l'Est du Canada, qui devait avoir lieu les 21, 22 et 23 avril dernier, a été remis, comme on le sait, aux 27 et 28 mai. Ceci à cause du mauvais état des routes, principalement la route Montréal-Québec qui était complètement impraticable alors.

Ce grand tournoi de tennis sur table aura lieu certainement et les organisateurs viennent de se mettre à l'oeuvre afin d'en faire un succès. Plusieurs vedettes de se sport, entre autres, des "as" de la métropole du Canada viendront prendre part aux éliminations.

Voici pour l'information de nos lecteurs quelques renseignements concernant la ligue de tennis sur table de Montréal qui se forme de trois divisions, soit, "A, B et C".

Pour la première division: Champion de la division, le club JOE'S. Le club FAIRMOUNT termina en première position. C'est Léo Rosentzveig du club Fairmount qui conserva la meilleure moyenne individuelle.

Pour la deuxième division: Champion de la division, le club FAIRMOUNT et c'est aussi lui qui termina la cédule en première place. Les meilleures moyennes individuelles furent conservées par MM. Y. Talbot et H. Goldberg.

Pour la troisième division: Champion de la division, le club MONTCALM. C'est le club MAISONNEUVE qui termina en première position. M. G. Lapointe qui conserva la meilleure moyenne individuelle.

Les principaux tournois qui furent organisés au cours de la saison par les différents clubs de cette ligue furent gagnés par les joueurs suivants:

Tournoi du Fairmount: M. Webster.

Tournoi du Joe's: L. Rosentzveig.

Tournoi de Immaculate Conception: L. Rosentzveig.

Tournoi du St-Marc: L. Rosentzveig.

Tournoi de la ville de Montréal: L. Rosentzveig.

Tournoi "Mid-Eastern" d'Ottawa: Pierre Chapdeleine.

Le tournoi provincial se jouera à la prochaine fin de semaine à Montréal tandis que la semaine suivante aura lieu à Québec le premier grand tournoi de l'Est du Canada.

Le vainqueur du tournoi de l'Est du Canada recevra le trophée de la Cie des biscuits "MARVEN LTD", don gracieux de M. Lorenzo Morel, jeune sportsman québecois.

LES PICHENOLLES

Dans une exhibition qui a été jouée mardi dernier, le Léo Bourgault a défait le St-Joseph par 200 à 174 dans une joute très intéressante. Les vaincus, qui alignent deux joueurs de moins de 15 ans, ont démontré qu'ils pourraient causer de fortes surprises quand ils auront un peu plus de pratique.

LIGUE DE QUILLES EDGAR LANGLOIS

La saison des quilles dans la ligue de quilles de la "Maison de la Pipe", chez Edgar Langlois, rue St-Jean, est maintenant terminée. Le club Arthur 2, du président Camille Lockwell, a gagné le championnat de la ligue et la coupe offerte par le club Athlétique Champlain, don de MM. Alphonse Cantin, Roland Ste-Marie et Ernest Lautier.

Notre ami Camille Lockwell, capitaine d'Arthur 2, s'est classé bon premier dans les moyennes individuelles avec un total de 142.1. M. Georges Boisvert, capitaine chez Edgar a reçu le crédit du plus haut total de points dans une partie simple avec 215, tandis que M. Jean-Paul Dusseault, capitaine du club Henriette se classait premier pour un total de 807 pour cinq parties. Le plus gros total pour équipe pour une partie simple Philo avec 547, et le plus gros total pour équipe pour cinq parties Philo avec un total de 2531. La plus petite partie simple pour un joueur de la ligue est M. Ernest Lemieux, 36.

Voici maintenant le classement final des équipes et des joueurs de ce populaire circuit.

	PJ.	G.	P.	Pts	Moy.
Arthur 2	25	16	9	11323	453.0
Henriette	25	15	10	10723	420.0
Philo	25	14	11	11336	453.4
St-Léonard	25	12	13	10173	406.9
Arthur 1	25	10	13	10313	412.5
Edgar	25	8	17	10439	417.5

Moyenne des joueurs.

Joueurs	Clubs	PJ	Total	Moy.
1—C. Lockwell	Arthur II	25	3554	142.1
2.—J.-P. Dussault	Henriette	25	3502	140.1
3.—Paul Lemay	Philo	25	3450	138.0
4—Adj. Dussault	Arthur I	25	3381	135.2
5.—Ant. Tremblay	Philo	25	3285	131.4
6—Pierre Lemay	Arthur II	25	3265	130.6
7—G. Boisvert	Edgar	15	1895	126.3
8—J. Lemay	St-Léonard	25	4076	123.0
9—P. Mathieu	Edgar	10	1194	119.4
10—G. Lemay	Philo	20	3346	117.4
11.—A. Racette	Edgar	10	1133	113.3
12—A. Boutin	Arthur I	25	2811	112.4
13—E. Morency	Arthur II	25	2765	110.6
14—H. Rousseau	Edgar	10	1105	110.5
15—A. Sevton	Henriette	25	2737	109.5
16—A. Tousignant	Edgar	25	2720	108.8
17—L.-P. Brousseau	St-Léonard	25	2666	106.7
18—M. Légaré	Arthur I	20	2123	106.1
19—P. Laferrière	St-Léonard	25	2649	105.9
20—P. Bérubé	Henriette	25	2577	103.1
21—Rob. Langlois	Henriette	25	2321	96.8
22—W. Moisan	Edgar	15	1440	96.0
23—R. Ste-Marie	Philo	15	1384	92.2
24—A. Turcotte	Arthur II	15	1369	91.2
25—René Langlois	Edgar	10	893	89.3
26—E. Vézina	St-Léonard	25	2194	87.8
27—H. Bronsard	Arthur I	25	1998	79.9
28—E. Lemieux	Arthur II	5	370	74.0

COMPAGNE NAZIE

Varsovie, 16. — (P.C.-Havas) — réunis secrètement avec un représentant du ministère des Affaires étrangères d'Allemagne, les principaux chefs naxis de Dantzig ont décidé hier de déclencher une campagne économique, politique et publicitaire dans le but de trancher tous les liens entre la ville libre et la Pologne.

VOS AUDITIONS PREFEREES

ECOUTEZ, AUJOURD'HUI

Mercredi 17 mai

8.00 a.m.—CHRC—Nouvelles de l'Evénement-Journal.
9.00 a.m.—CBF - CBV - CBM—Happy Jack, chanteur.
9.00 a.m.—CKAC—Voisinons.
9.15 a.m.—CBF - CBV - CBM—Jerry Sears et son orchestre; Dorothy Rochelle, chanteuse.
9.30 a.m.—CBF - CBV—Les chansons que vous aimez entendre.
10.00 a.m.—CBF - CBV - CKAC - CHRC—Visite royale. Reportage de l'arrivée de Leurs Majestés à Québec; reportage au cours de route, de l'Anse-au-Foulon à l'Hôtel du Gouvernement, à la Citadelle et au Musée des Plaines d'Abraham.
12.15 p.m.—CHRC—La chanson de Paris.
12.35 p.m.—CBF - CBV - CBM—Le trio Toronto.
1.00 p.m.—CKCV—Nouvelles du Soleil.
1.00 p.m.—CBF - CBV—Bill Johnson, baryton.
1.00 p.m.—CBF - CBV—Le Réveil rural.
1.30 p.m.—CBF - CBV - CBM—"Words and Music".
1.30 p.m.—CHGB—La gaîté parisienne.
1.45 p.m.—CBF - CBV - CKAC - CBM - CHRC—Visite royale. Discours de Sa Majesté le Roi, au déjeuner offert par le gouvernement fédéral.
2.30 p.m.—CBF - CBV—L'orchestre de Paul Lavallée.
2.45 p.m.—CHRC - CKAC—La femme à la page.
3.00 p.m.—CHRC—L'orgue enchanté.
3.15 p.m.—CBF - CBV—Del Courtney et son orchestre.
3.15 p.m.—WJZ - CFCF—Fanfare John Sousa.
3.45 p.m.—CBF - CBV—Récital de piano.
4.00 p.m.—CHGB—Fragments d'opéras.
5.15 p.m.—CBV - CBF—Marguerite Péladeau, soprano. Mlle Péladeau se fera entendre aux postes de Radio-Canada. Au piano, Mlle DeFoy. Voici le programme :
Te souvient-il ? ... Strauss
Je t'aime ... Strauss
(des Trois Valses)
Plainte d'Ariane, opus 26 ... Coquard
Mignon ... Guy d'Hardelot
5.15 p.m.—CBF - CBV—Récital de chant.
5.30 p.m.—CBM—Quelques airs enregistrés par Lotte Lehman.
5.30 p.m.—CKCV—L'oncle Jean.
5.45 p.m.—CBF - CBV - CBM—Cotes de la Bourse de Montréal.
5.30 p.m.—CHRC—Extraits d'opéras.
6.00 p.m.—WJZ - CFCF—L'orchestre de Bob Armstrong.
6.00 p.m.—CBF - CBV—Les plus beaux disques.
Golden Sonata ... Henry Purcell
Quelques extraits d'Hamlet ... Shakespeare
Monologues par Maurice Evans
Pavane ... William Byrd
Gigue ... William Byrd
L'Orchestre symphonique de Philadelphie
6.00 p.m.—CBM—Airs d'opérettes.
6.30 p.m.—CBF - CBV—Journal parlé de Radio-Canada.
6.30 p.m.—WTIC—Les Cordes mélodiques.
6.30 p.m.—CKAC - WABC—Léo Weber à l'orgue.
6.45 p.m.—WABC—La musique de Barry Wood.
6.45 p.m.—CBF - CBV - CBM—Wishart Campbell, baryton.
7.00 p.m.—HAT4, 9.12 meg., 32.8 m.—Valses (Budapest).
7.00 p.m.—GSD, 11.75 meg., 25.5 m—Chansons d'étudiants, par le choeur mâle de la B B C.
7.00 p.m.—CKAC - WABC—Amos'n Andy.
7.00 p.m.—CBF - CBV—La pension Velder.
7.15 p.m.—CBM - CBF - CBV—L'orchestre de Luigi Romanelli.
7.15 p.m.—WTIC—Richard Himber.
7.30 p.m.—CBF - CBV - CBM—Invitation à la Valse. Orchestre symphonique et solistes.
7.30 p.m.—WEAF—Quatuor vocal.
7.45 p.m.—CBF - CBV—A travers les revues. Causerie de M. René Beaudoin.
7.45 p.m.—CKAC—Le trio Markowski.
8.00 p.m.—CBF - CBV—Roy Shield et son orchestre.
8.00 p.m.—CHRC—Le Théâtre populaire de l'Air.
8.00 p.m.—WOR—Carlo Morelli, baryton, un choeur, et l'orchestre d'Alfredo Antonini.
8.15 p.m.—WEAF - WTIC—L'orchestre de Tommy Dorsey.
8.30 p.m.—CHRC - CKAC—La course au Trésor.
8.30 p.m.—WABC—Paul Whiteman et son orchestre, avec Joan Edwards, vocaliste, et les Modernaires.
8.30 p.m.—CHGB—Conférence.
8.30 p.m.—CBF - CBV—Sérénade pour cordes. Mlle Caro Lamoureux, soprano, est au programme de Sérénade pour cordes. Chef d'orchestre, Jean Deslauriers. Programme :
Finale sur un thème russe ... Tschaikowsky
L'orchestre
Sur deux notes ... Paul Misraki
Mlle Caro Lamoureux
Berceuse ... Jarnefelt
L'orchestre
Killarney ...
L'orchestre
L'amour, toujours l'amour ... Friml
Mlle Caro Lamoureux
My dream cottage ... Sadie Batstone
L'orchestre
L'heure du crépuscule ... Oscar Kohler
Mlle Caro Lamoureux
Dark Eyes ...
L'orchestre
8.45 p.m.—CKCV—Une vue sur la Cour.
9.00 p.m.—CKCV—Les Maîtres du violon.
9.00 p.m.—WEAF - WTIC—"Town Hall Tonight".
9.00 p.m.—CBF - CBV—S. V. P.
9.00 p.m.—CHRC—L'album populaire.
9.00 p.m.—CKAC—Sur les boulevards.
9.00 p.m.—DJD, 11.77 meg., 25.4 m.—Chansons du Rhin (Berlin).
9.13 p.m.—CKCV—Le folkloriste Oscar Paquet. Au piano: Omer Létourneau.
9.30 p.m.—CHRC - CKAC—Ceux qu'on aime.
9.30 p.m.—CBF - CBV - CBM—L'orchestre de Percy Faith.
9.45 p.m.—CKCV—Gabrielle LeMay, pianiste.
10.00 p.m.—WEAF - WTIC—Le programme de Kay Kyser.
10.00 p.m.—TGWA, 9.68 meg., 31.1 m.—Opéra (Guatémala).
10.00 p.m.—CHRC—L'Heure exquise.
10.00 p.m.—CKAC - WABC—Raymond Paige 99 hommes et une femme. L'orchestre exécutera un arrangement spécial du "Beau Danube Bleu", la pièce préférée des auditeurs, cette semaine, et Hildegarde chantera deux numéros populaires, assistée par le choeur masculin.
10.00 p.m.—CBF—Mlle Gilberte Martin, pianiste, donnera un récital. Elle jouera :
Scherzo, opus 31 ... Chopin
Romance, opus 28 ... Schumann
Variations, opus 1 ... Schumann
10.15 p.m.—CHRC—L'orgue du rêve.
01.30 p.m.—CKCV—Nouvelles du Soleil.
10.30 p.m.—CBF - CBV—Gilbert Darisse et son orchestre.
10.30 p.m.—CBF - CBC - CHRC - CKAC—Visite royale. Description du feu d'artifice. Musique militaire.
11.00 p.m.—CHRC—Nouvelles de l'Evénement-Journal.
11.15 p.m.—CBF - CBV - CBM—Visite royale. Résumé des événements du jour.
10.45 p.m.—CBV - CBF—M. Albert Viau, baryton, donnera un concert. Il chantera des oeuvres de compositeurs français. C'est ainsi qu'on entendra "Le plus doux chemin" et "Soir", de Gabriel Fauré, "Sur le lac où fuit le couchant" et "Celui qui attend", de Gustave Doret, "Automne" et "Arpège", de Gabriel Fauré. Mlle Antoinette Boulay sera au piano.
11.15 p.m.—GSD, 11.75 meg., 25.5 m.—Les affaires mondiales (Causerie, Londres).
11.15 p.m.—CKAC - WABC—Orchestres de Charles Baum, Ossie Nelson, Jack Teagarden et George Olsen.
11.30 p.m.—CHRC—Sous les palmiers.
11.15 p.m. à 1.00 a.m.—WEAF - WOR - WJZ—Orchestres de danse.

5.30 p.m.—CBM — Récital de violoncelle
5.45 p.m.—CBF - CBV - CBM — Cotes de la Bourse
6.00 p.m.—CBF - CBV — Les plus beaux disques :
Symphonie no 1 ... Beethoven
L'Orchestre symphonique de Philadelphie ... sous la direction d'Eugène Ormandy
6.00 p.m.—WJZ - CFCF — L'orchestre de Rita Rio
6.30 p.m.—CBF - CBV — Journal parlé français de Radio-Canada
6.30 p.m.—CKAC - WABC — "Four Clubmen"
6.45 p.m.—WABC — Les chansons de Nan Wynn
6.45 p.m.—CBF - CBV - CBM — Les pianiste Leblanc et Janelle
7.00 p.m.—W1XAL, 6.04 meg., 49.6 m. Musique symphonique
7.00 p.m.—AT4, 9.12 meg., 32.8 Ensemble vocal de Budapest
7.00 p.m.—CBF - CBV — La pension Velder
7.15 p.m.—CBV - CBM - CBF — Orchestre sous la direction d'Howard Fogg
7.15 p.m.—WEAF - WTIC — Variétés vocales
7.30 p.m.—2RO, 11.81 meg., 25.4 m. Extraits d'opéras (Rome)
7.30 p.m.—CBF - CBV - CBM — Les Chanteurs Russes, sous la direction de Gregory Gorloff, donneront un concert. Ils chanteront les Deux Grenadiers de Schumann et des airs du folklore russe :
Laptee, le Chasseur et "Along the Karan River".
7.45 p.m.—CKAC — Le trio Markowski
7.45 p.m.—WTIC — Mario Cozzi, baryton
7.45 p.m.—CBF - CBV — Le Quart-d'heure de la Bonne Chanson — Albert Viau, baryton chantera au Quart d'heure de la Bonne Chanson, les airs suivants: Les Filles de la Rochelle, Montez toujours, d'Albert Larrieu, Saint-Nicolas, Les Noms Canadiens, de Dupaigne et le Credo du Paysan, de Goublier.
8.00 p.m.—WEAF - WTIC — Rudy Vallée et son orchestre
8.00 p.m.—WJZ - CFCF — Le Quatuor Primrose
8.00 p.m.—WABC — L'Heure de Kate Smith
8.00 p.m.—CBF - CBV - CBM — "Sevillana". Orchestre sous la direction d'Henri Miro.
8.00 p.m.—CHRC — Gabrielle Pouliot chanteuse
8.00 p.m.—CKAC — L'amour voyage
8.15 p.m.—W3XAL, 9.67 meg., 31.02 m. Sérénade (New-York)
8.30 p.m.—CBF - CBV - CBM — Petite symphonie sous la direction d'Alfred Wallenstein. Nous entendrons : Ouverture de Prométhée, de Beethoven, Symphonie No 33, en sol, de Mozart, Introduction à Kowantchina, de Moussorgsky.
8.45 p.m.—CKAC — Ensemble vocal — Le poste CKAC présentera une émission spéciale à l'occasion de la visite du roi au Canada. Au cours de cette émission on entendra l'Octette des "Canadiens". Cet ensemble vocal est vraiment remarquable. Il est dirigé par M. Harry Clarks et comprend MM. François Brunet, Léo Brunet, Raymond Cardin, Fernand Perron et Jacques Stradall, ténors; Albert Viau, baryton, René Bertrand et David Rochette, basses. Ces artistes interpréteront les pièces suivantes: 1— "O Canada"; 2—"Alouette"; 3—"Les soirées de Québec"; 4—"Dieu sauve le roi".
9.00 p.m.—CKAC — L'Heure amateur du major Bowes
9.00 p.m.—CBF - CBV - CBM — Reportage — Dîner d'état à l'hôtel Windsor
9.00 p.m.—CHRC — Le Vaudeville de l'air
9.15 p.m.—CBF - CBV — "The Melody Weavers", avec Gordon Calder, ténor
9.15 p.m.—CBM — "Good News of 1939", avec Frank Morgan, Fanny Brice et un orchestre, sous la direction de Meredith Willson
9.15 p.m.—CHGB — Intimité
9.15 p.m.—CKCV — La Ronde des Archets
9.30 p.m.—CBF - CBV — Wilfrid Charette et son orchestre
9.30 p.m.—CKCV — Le trio Larochelle
10.00 p.m.—CBF - CBV — L'orchestre de Gilbert Darisse
10.00 p.m.—WEAF - WTIC - CBM — Bing Crosby, Bob Burns et l'orchestre de Johnny Trooter
10.00 p.m.—CKAC - WABC — "Tune-up Time" — Le poste CKAC relaiera l'émission "Tune-Up Time" mettant en vedette Walter O'Keefe comme maître de cérémonies. Il aura comme invités spéciaux: Billy Caxton et Victor Moore. Ceux-ci échangeront des réparties comiques avec l'impayable O'Keefe. André Kostelanetz fera interpréter par ses musiciens des arrangements spéciaux de pièces populaires et classiques. On entendra enfin Kay Thompson et ses "Rythm Singers".
10.30 a.m.—CBF - CBV — Henry Weber et son orchestre
10.30 p.m.—CKCV — Nouvelles du Soleil
11.00 p.m.—CHRC — Informations de L'Evénement-Journal
11.30 p.m.—TGA, 9.68 meg., 31.1 m. L'ensemble Marimba (Guatémala)
11.15 p.m.—CBF - CBV - CBM — Visite royale, résumé des événements du jour.
11.15 p.m. à 1.00 a.m.—CKAC - WABC — Orchestre de Jan Garber, Charles Baum, Sammy Kaye, Leighton Noble.
11.18 p.m.—Musique de concert.

ECOUTEZ, DEMAIN

Jeudi, 18 mai

8.00 a.m.—CHRC — Nouvelles de l'Evénement-Journal
9.00 a.m.—CKAC — Voisinons
9.05 a.m.—CBF - CBV - CBM — Happy Jack, chanteur
9.15 a.m.—CBF - CBV - CBM — Jerry Sears et son orchestre; Dorothy Rochelle, chanteuse
9.30 a.m.—CBF - CBV — Les chansons que vous aimez entendre
10.00 a.m.—CBF - CBV — Vie de Famille
10.30 a.m.—CBF - CBV — Quelles nouvelles, avec Jovette Bernier
10.45 a.m.—CKAC - CHRC — Grande Soeur
10.45 a.m.—CBF - CBV — Musique symphonique
11.00 a.m.—CKAC — Un quart-d'heure d'opérette
11.45 à midi—CBV — Arrêt du convoi royal aux Trois-Rivières. Hommages à leurs Majestés
12.00 midi—CBM — Richard Crooks, ténor
12.15 p.m.—CBF - CBV — Bailey Axton, ténor
12.35 p.m.—CBF - CBV - CBM — L'orchestre de Pelham Richarson
1.30 p.m.—CBF - CBV - CBM — "Words and Music"
1.45 p.m.—CBF - CBV — Rakov et son orchestre
CBF - CBV - CBM - CHRC —
De 2 h. 15 à 2 h. 30 p.m. Reportage de l'arrivée du convoi royal à la gare Jean-Talon. Présentation des personnages officiels à Leurs Majestés.
De 2 h. 50 à 3 h. p.m. Reportage au monument Cartier, parc Jeanne-Mance, du cortège royal.
De 3 h. 30 à 3 h. 40 p.m. Le choeur des élèves des Ecoles Catholiques de Montréal au Stade de la rue Delorimier. Présence de Leurs Majestés.
De 3 h. 50 à 4 h. 10 p.m. Reportage de la réception à l'hôtel de ville.
De 4 h. 35 à 4 h. 35 p.m. Le choeur des élèves des Ecoles Protestantes de Montréal. Présence de Leurs Majestés.
5.15 p.m.—CBF - CBV - CBM — Dave Davies, chanteur

ECOUTEZ, VENDREDI

19 mai

8.00 a.m.—CHRC—Nouvelles de l'Evénement-Journal.
9.00 a.m.—CKAC—Voisinons.
9.05 a.m.—CBF - CBV - CBM—Happy Jack, chanteur.
9.14 a.m.—CBF - CBV CBM—Jerry Sears et son orchestre; Dorothy Rochelle, chanteuse.
49.30 a.m.—CBF - CBV—Les chansons que vous aimez entendre.
10.00 a.m.—CBF - CBV—Vie de Famille.
10.15 a.m.—CBF - CBV—Musique symphonique.
10.45 a.m.—CHRC - CKAC—Grande Soeur.
11.00 a.m.—CBF - CBV - CBM - CHRC—Reportage de l'arrivée de Leurs Majestés à Ottawa (C'est la seule émission consacrée à la visite royale, ce jour).
12.00 midi—CBV - CBF - CHRC—Chansonnettes françaises.
12.00 midi—CBM—Ernest Coulton, baryton.
12.15 p.m.—CBF - CBV—Quatuor vocal.
12.15 p.m.—CBM—Récital d'orgue.
12.30 p.m.—CHRC—Devinez le titre.
12.35 p.m.—CBF - CBV - CBM—Le trio Toronto.
1.00 p.m.—CBV - CBF—Jeno Bartal et son orchestre.
1.00 p.m.—CKCV—Nouvelles du Soleil.
1.30 p.m.—CBF - CBV - CBM—"Words and Music".
1.45 p.m.—CBF - CBV—Bob Carrol, baryton.
2.00 p.m.—CBM—L'orchestre Palmer House.
2.00 p.m.—CBF - CBV—Le Réveil rural.
2.00 p.m.—CHRC—Bonjour, Madame.
2.15 p.m.—CHRC—L'orpheline du faubourg.
2.15 p.m.—CBF - CBV - CKAC—La Rue Principale.
2.30 p.m.—CKAC—Orchestre de concert.
2.45 p.m.—CHRC - CKAC—La femme à la page.
3.00 p.m.—CHRC—L'orgue enchanté.
3.00 p.m.—CBF - CBV - CKAC—Concert de la Marine américaine, sous la direction du lieutenant Charles Benter.
3.30 p.m.—CKAC - WABC—Musique de chambre par l'orchestre Columbia, dirigé par Howard Barlow. On entendra Adagio et Gavotte, de Poote, et "Aus Holbergs Zeit", de Grieg.
4.000 p.m.—CBF - CBV—Les chefs-d'oeuvre de la musique.
4.00 p.m.—CHGB—A l'opéra.
5.15 p.m.—CBM—Airs tyroliens, par Curley.
5.30 p.m.—L'oncle Jean.
5.30 p.m.—CKAC—Mélodies rythmées.
5.45 p.m.—CBF - CBV - CBM—Cotes de la Bourse de Montréal.
5.45 p.m.—CHRC—Extraits d'opérettes.
6.00 p.m.—CBF - CBV—Les plus beaux disques :
Finta giardiniera ... Mozart
L'Orchestre symphonique de Vienne sous la direction de Bruno Walter
Concerto en la majeur ... Mozart
Marguerite Long, soliste
6.00 p.m.—CFCF—Alma Kitchell.
6.00 p.m.—CBM—Orchestre sous la direction d'Earl Traxell; Bop Carter, ténor.
6.15 p.m.—CHRC—Les mélodies du soir.
6.30 p.m.—WTIC—Les Cordes mélodiques.
6.45 p.m.—WABC—L'orchestre d'Enoch Light.
6.45 p.m.—DJD, 11.77 meg., 25.4 m.—Concert de variétés (Berlin).
7.00 p.m.—CKAC - WABC—Amos'n Andy.
7.00 p.m.—CBF - CBV—La pension Velder.
7.00 p.m.—CBM—L'orchestre de Wilfrid Charette.
7.00 p.m.—W1XAL, 6.04 meg., 49.6 m.—Causerie sur la paix.
7.15 p.m.—WEAF - WTIC—Jimmie Eiddler.
7.30 p.m.—CBF - CBV - CBM—"Make Mine Music", avec Pauline Rennie, Alex Morgan et un orchestre sous la direction de Percy Pasternak.
7.45 p.m.—WTIC—"Serenaders".
7.45 p.m.—WEAF—L'orchestre de Buddy Fisher.
8.00 p.m.—CBF - CBV—C'est la Vie.
8.00 p.m.—CBM—Orchestre sous la direction de Marjorie Payne.
8.00 p.m.—WEAF - WTIC—"Cities Service Concert".
8.30 p.m.—CKAC—La leçon de musique.
8.30 p.m.—CBF - CBV—Radio-Théâtre, sous la direction de Guy Mauffette.
8.30 p.m.—CHGB—Derrière les volets.
9.00 p.m.—CBF - CBV - CBM—L'Heure de la Valse, avec Frank Munn, ténor, le choeur Manhattan et l'orchestre d'Abe Lyman.
9.00 p.m.—CKAC - WABC—Radio Play House.
9.00 p.m.—CHRC—L'album populaire.
9.30 p.m.—CBF - CBV - CBM—Trio vocal et orgue.
10.00 p.m.—WEAF - WTIC—L'orchestre de Guy Lombardo.
10.00 p.m.—TGWA, 9.68 meg., 31.1 m.—Radio-Théâtre, en espagnol (Guatémala).
10.00 p.m.—CBF - CBV—Les chefs-d'oeuvre du piano.
10.00 p.m.—CBM—Commentaires d'outre-mer.
10.15 p.m.—CKCV—Pianologue.
10.30 p.m.—CHRC—L'orgue du rêve.
10.30 p.m.—CKCV—Nouvelles du Soleil.
10.45 p.m.—CKAC—Jack Bain et son orchestre.
11.00 p.m.—CHRC—Informations de l'Evénement-Journal.
11.15 p.m.—CKAC - WABC—Orchestres de Ozzie Nelson, Cab Calloway, Kay Kyser et Archie Bleyer.
11.15 p.m.—CHRC—Musique de concert.
11.45 p.m.—CBF - CBV - CBM—Orchestre de Horace Lapp.
11.30 p.m.—CHRC—Choeur nègre.
11.15 p.m. à 1.00 a.m.—WEAF - WJZ - CFCF—Musique variée.

COMBAT TITULAIRE

Londres, 13. -- (P. A) Le bureau de contrôle Anglais a annoncé hier qu'il reconnaîtrait le vainqueur du combat Len Harvey - Jock McAvoy, le 16 juin, comme champion semi-lourd du monde. On a pris cette décision parce que l'on considère que John Henry Lewis ne mérite plus le titre.

L'EMPRUNT ESPAGNOL

Paris, 16. — (U.P.) — L'ex-premier ministre Paul Van Zeeland, de Belgique, est arrivé ici, hier, pour aider à négocier un emprunt de restauration de $100,000,000 pour l'Espagne, à la condition que le généralissime Franco promette de rester neutre advenant une guerre européenne.

Ovila Légaré et ses BOUTE-EN-TRAIN POSTE CHRC—7.15 P.M. tous les lundis et jeudis MUSIQUE • CHANT COMEDIE

Gracieuseté des fabricants du tabac VOGUE "Fine Cut"

ECOUTEZ LE REPORTER — de — L'EVENEMENT-JOURNAL — à — CHRC tous les jours (dimanche excepté) à 11 heures du soir

DU NOUVEAU CHAQUE MATIN DANS LES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT-JOURNAL

Chars Usagés

Pièces de rechange
ACCESSOIRES DE TOUS GENRES

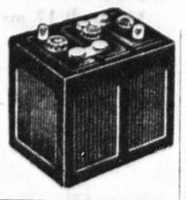

Les meilleurs chars usagés au plus bas prix

Spéciaux		Aujourd'hui et demain	
954B CHEVROLET	Sedan	1933	$325
640A CHEVROLET	Sedan	1935	450
974A CHEVROLET	Sedan 7 pass.	1938	895
760A PLYMOUTH	Sedan 7 pass.	1936	600
R-63 PLYMOUTH	Sedan 5 pass.	1936	540
919B OLDSMOBILE	Sedan	1934	400
1010A OLDSMOBILE	Sedan	1937	720
863B PONTIAC	Sedan	1933	325
969A BUICK	Sedan	1935	450
1003A FORD	Sedan 4 cyl.	1932	250
985 CHEVROLET	Coach 12-11	1937	550
820 FORD	Coach	1936	415
762 DODGE D-S	Coach	1936	475
945B FARGO	Panel	1929	100

OFFRES TRES SPECIALES
(Telles Quelles)

889B PLYMOUTH	Coach	1934	$275
968A DODGE	Panel	1936	225
991B FORD	Camion Chass & Cab	1932	100

ACHETEZ MIEUX EN ACHETANT
chez
J.-L. DROLET AUTOMOBILES Liée
Dep't des CHARS USAGES
450 Blvd Charest
Québec
2mai-26fs-12H—18749

AUTOMOBILES A VENDRE

Ford 1931

SEDAN-COACH, 4 cylindres, peu de milliage, 4 pneus neufs, moteur parfaite condition, auto de particulier, peinture et intérieur comme neuf. Une autre aubaine exceptionnelle pour du comptant. **NAP-L. GIROUX**, Courville, (près du Kent House), Québec, tél. 4-5565.
J.n.o.-12B-16780

TARIF
des annonces classifiées
L'EVENEMENT - JOURNAL
Tél. 7116

1 insertion — 25 mots ou moins. . . .35
Chaque mot additionnel. 02

Annonce classée avec titre en gros caractères (chaque titre compté pour une ligne). 35

Annonce classée avec vignette. Double tarif, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 insertions moins. . . . 15%

26 insertions consécutives pour 4fs le prix de 6 insertions.

Contrat d'un an, 45 fs le prix de six insertions.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., seront chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel: .02; exception est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées à 0.50 l'insertion. Dans les notes scolaires, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

Prix de l'abonnement à l'Evénement-Journal, Québec et évis: $6 par année, $3.00 pour 6 mois; $1.50 pour 3 mois. A la campagne: $5 par année, $2.50 pour 6 mois, $1.25 pour 3 mois.

26 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même toux qu'au bureau

DEPT DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT Tél. 2-8412
ALEXANORE DELISLE, 117, rue de la Couronne Tél. 4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue Tél. 4-0561
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Vallier Tél. 4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 333 rue St-Joseph 3-0738
DERY C. A., Beauport . . . . . Tél. 4-5033
LANGEVIN, L., Club des Marchands, coin de la Couronne et Charest Tél. 2-0442
MAURICE HOUDE, 420 rue du Roi Tél. 3-3542
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue . . . . . Tél. 4-0320
RENE DION, 786, rue Saint-Vallier Tél. 0-0473
MARCEL CHANTAL, 120 rue Bayard
Mme L.-P. GARNEAU, 470 St-François Tél. 3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131 rue St-Vallier Tél. 7840
Pharmacie J.-U. DEMERS, 430, rue St-Jean Tél. 2-6108
Mlle BIGAOUETTE, tabaconiste, 1251 rue Saint-Vallier Tél. 4-0051
C.-H. PARE, 6 rue Saint-Joseph, Bienville, Lévis. Tél. 827
EUG. PARENT, 29 Ave du Collège, Beauport Tél. 4-5373
JOS. COTE (Ltée), Succursale No 2, 26 rue St-Jean Tél. 4-0574
Succursale No 3, 322 rue St-Jean Tél. 2-0203
Succursale No 4, 15 rue Buade Public Tél. 2-0288
Succursale No 5, 459 Saint-Joseph Tél. 4-0082
Succursale No 8, 108 rue St-Joseph Tél. 4-0454
Succursale No 11, 178, 3e Avenue Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue Saint-Joseph Public Tél. 3-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél. 4-0262
Succursale No 14, 353 rue St-Paul Tél. 2-0117

APPARTEMENTS A LOUER

PETIT APPARTEMENT meublé demandé. Ecrire **CASIER 329, L'Evénement-Journal.** 17mai-3fs-6B-18886

A l'occasion de l'ouverture de notre terrain d'autos

Coin Dorchester et St-Vallier
Voyez ces prix spéciaux

SEDAN

		Nos	
Auburn	1929	353	$ 95.
Buick	1931	352	145.
DeSoto	1932	347	150.
Dodge	1932	271	255.
Ford	1933	29	295.
Willys	1936	30	345.
Terraplane	1935	216	350.
Dodge	1935	37	435.
Hupmobile	1935	66	515.

COACH

		Nos	
Essex	1928	230	$ 35.
Pontiac	1929	356	95.
Chevrolet	1933	308	150.
Chevrolet	1931	267	155.
Chevrolet	1935	34	365.
Austin	1934	348	165.

COUPE

		Nos	
Ford	1930	357	$135.
De Soto	1932	312	195.
Ford Roadster	1934	246	275.
Ford	1937	236	375.

CAMIONS

		Nos	
Austin Panel	1938	81	$435.
Chevrolet Panel	1933	108	275.
G. M. C. Camion	1936	169	695.
Ford 1½ Tonne	1936	235	365.
Inter. Camion hoist	1936	333	495.
Station Wagon	1938	265	800.

Sedan GARANTIE R. & G.

		Nos	
Plymouth	1936	279	$515.
Chevrolet	1937	282	650.
Chevrolet 7 Pass.	1938	170	845.

Coach GARANTIE R. & G.

		Nos	
Ford	1937	132	$475.
Terraplane	1937	252	545.

Coupé GARANTIE R. & G.

		Nos	
Chevrolet	1935	31	$355.
Plymouth	1935	25	365.

Assortiment complet de Sedan et Coach avec la garantie R. & G. Modèle 1933 à 1938, tels que Ford, Chevrolet, Plymouth et Dodge.

LAURENTIDE Automobiles Inc.

distributeur du Ford
25 Dorchester, tél. : 8181
27avril-26fs-12H-18879

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars, neufs ou usagés. Achetons les vieux chars. Payons prix raisonnable. S'adresser 105 1ère AVENUE, tél. 4-2920.
4mai-26fs-12H-18769

AU PLUS BAS PRIX, Graham supercharger 1938-1937-1936; Graham spécial 1938-1935; Ford sedan 1936. Plymouth 7 pass. 1934, Terraplane sedan 1934. Plusieurs autos et camions usagés de $100. à $300. Côté & Côté Enr., 163 ST-VALLIER. Auto Graham, Camion Federal
8mai-26fs-12H-18805

15 de nos spéciaux pris à la hâte

parmi nos nombreuses aubaines offertes cette semaine. Avons un choix de 428 chars d'occasion.

Plymouth 1935 Sedan ou Coach	$385.
Ford Coach 1931	115.
Dodge Sedan 1931	135.
Chevrolet Coupe 1934	285.
Ford Sedan 1934	315.
Dodge Camion Panel 1934	365.
Willys Sedan 1937	465.
Ford Coach 1937	505.
Chevrolet Coach 1937	560.
Fargo Plate-forme 2 Tons	535.
Plymouth Coach 1937	579.
Maple Leaf 1936 Hoist P. F.	665.
De Soto Sedan 1938	760.
Packard Sedan 1937	790.
Oldsmobile Sedan 1938	875.

Tous ces chars n'ont pas marché de l'hiver.

Universal Auto Limited
Canadian Auto Corporation
25-41 de la Couronne. Tél. 5112
Le Pavillon de l'Automobile
1ère Avenue
27avril-26fs-12H-18632

ASSORTIMENT MERVEILLEUX

Dans
Toutes les marques populaires prêtes pour livraison.

CHEVROLET de . . .	1929 à 1936
DESOTO de	1930 à 1937
DODGE (50 chars)	1930 à 1938
DODGE 7 Pass. . .	1936-37-38
FORD de.	1930 à 1936
PLYMOUTH de . . .	1930 à 1938

Enfin des Buicks, Chrysler, Nash, Oldsmobiles, Studebaker, Pontiac, Reo, etc.

Ce serait prudent de ne pas acheter sans regarder notre assortiment et nos bas prix

Morisset & Frère

DISTRIBUTEUR DES
AUTOMOBILES DODGE & DE SOTO
CAMIONS DODGE
337, PRINCE-EDOUARD
(ANGLE CARON)
Tél : 7158
27avril-26fs-12H-18715

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

L'AGENT SECRET X-9

EPISODE No 71

PAR ROBERT STORM
(Copyright Public Ledger Inc.)

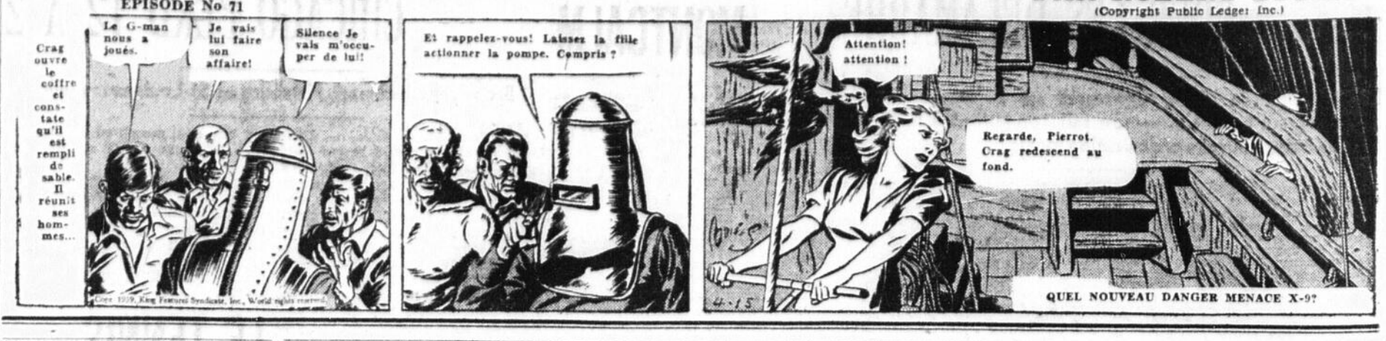

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE tout l'assortiment de commerce, équipement et accessoires de magasin de fourrures au détail, dans la ville de Sherbrooke. Pour autres renseignements s'adresser à G.-S. SHARPE, 66 rue Wellington nord, Sherbrooke, P. Q.
17mai-3fs-36B-18894

CLAVIGRAPHES

Location $2.00 - $2.50

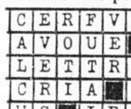

CLAVIGRAPHES USAGES à vendre de $10.00 en montant. Conditions de paiements, garantis par écrit. Location $2.00 et $2.50 par mois. Service le soir. Livraison à domicile. **JULES LE ROSSIGNOL**, 269 **CANARDIERE**, Québec. Tél. 4-3130.
Merc-jeudi-lundi-au 16juin-H-18650

CONSTRUCTION

BOIS DE CONSTRUCTION, — Merisier de plancher, bardeaux B. C. Fir embouvré, moulures, épinette préparée ou brute, etc. Il vous intéresserait de connaître nos prix. **BILODEAU & DORE**, marchands de bois, 280 St-Paul, tél. 2-5035.
16mai-26fs-Const.-H-18885

DANSE

ON DANSE bien quand on apprend à l'école Théâtra, directeur Jean Casino, 5ième année. Attention aux personnes ne sachant pas danser du tout. 70 ST-JEAN, tél. 4-4178.
Mer.-sam.-lundi-au 29mai-46H-18498

DIVERS A VENDRE

ATTENTION AUX CULTIVATEURS ! Nous avons une quantité d'huile à couvertures, pour le bardeau de bois, cédre, etc., que nous vendons au baril seulement à .22 sous le gallon. P. Q. B. Québec, **PRODUITS ANGLO CANADIENS** 658 rue St-Vallier, Québec, tél. 2-1112.
Lundi-merc-ven -au 26mai-43H-18445

FOURRURES

APPELEZ 6594, pour votre storage de fourrures contre feu, vol et mites. Voûtes garanties par les inspecteurs. Une visite vous convaincra. Assortiment complet de fourrures du printemps. Henri Poitras, 70 **DOLBEAU**, près des Franciscains
19avril-26fs-59H-18652

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

GLACE — GLACE

ECONOMISEZ! PROFITEZ du service Holden supérieur: glace pure, sanitaire, vendue au morceau par bons ou au mois. Demandez nos prix. Tél. 2-5770, 513, **RUE CHAMPLAIN**, Québec.
17mai-26fs-R-18893

HOMMES DEMANDES

NOUS DEMANDONS un voyageur à commission, pour le terrain de Québec à Gaspé. Un voyageur avec automobile, qui pourrait prendre notre ligne comme supplémentaire. Cette ligne est déjà établie et nous avons une grosse clientèle. Produits Anglo Canadiens, 658 **RUE ST-VALLIER**, Québec. 11mai-6fs-65B-18834

SOYEZ PRETS POUR EXAMENS. Nous en avons aidé des centaines à obtenir situations de facteurs, commis aux postes, examinateurs aux douanes, commis et sténographes, etc. Brochure gratuite de renseignements, **M. C. C. SCHOOLS LTD** Toronto 10, La plus vieille au Canada.
Merc.-sam -au 31mai-65B-18761

ATTENTION aux propriétaires d'automobiles. Nous vous paierons hebdomadairement pour vendre nos arbres connus dans tout le pays. Système de coupons signifiant ventes plus faciles et plus de commission. Tout votre temps ou une partie. **LUKE FRERES**, Pépiniéristes, Montréal.
17-25mai-65B-18891

HOMMES ET FEMMES

JEUNE HOMME et jeune fille demandés parlant les 2 langues, pour la vente au comptoir, (magasin de souvenirs). S'adresser Robert Kirouac, de J.-A. Kirouac Ltée, 3 **RUE ST-JEAN**. 16mai-6fs-66H-18882

LOGEMENTS A LOUER

98 Marquette

MAGNIFIQUE LOGEMENT de 10 pièces plus chambre de bain, 1er étage, aussi logements de 6 pièces plus chambre de bain, 1er, 2ème et 3ème étages, tous ces logements munis de réfrigérateurs et système de Televox. S'adresser à C.-E. **MIGNER**, 96 Marquette. Tél. 2-3130 ou 4-1840
12mai-26fs-73H-18844

RUE ST-CYRILLE, 462-464 — Logements 9-10 pièces, chauffés, eau chaude à l'année, 2e et 3e étages. S'adresser O. **PLAMONDON**, 8167—3-3826.
16mai-12fs-73H-18881

MATERNITE

MATERNITE LICENCIE, honnête, tranquille, médecin au choix de la personne. Attention spéciale aux gens de la campagne. Placons bébé. S'adresser 10 **D'ARTIGNY**, Québec. tél. 2-1966.
11mai-26fs-H-18833

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, chambres semi-privées, interne en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, antisepsie, stérilisation, réaction sérologique et traitement de toutes affections. Avantages religieux, aumônier chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 **CHEMIN STE-FOY**, Québec
16mai-26fs-M.H-18880

MEDECINS

Docteur Chs Rinfret

VOIES GENITO-URINAIRES, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, maladies vénériennes 59 **ST-JOSEPH**, App. 101 Heures de bureau: 10 h. à 11 h. a.m., 2 h. à 4 h. p.m., le soir de 7 h. à 8 h. **TEL. 4-4061.**
29avril-26fs-Médecin-H-18733

Dr René Plamondon

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS Maladies vénériennes et de la peau 1a **RUE LACROIX**, tél. 2-3052 Heures de bureau : 10 à 1 h et 2 à 6 heures Le soir sur entente.
2mai-26fs-MédecinH--18751

MAISON DEMANDEE

ON DEMANDE à louer maison de campagne meublée, avec terrain. S'adresser par tél. 5762 ou écrire à **CASIER No 16, L'Evénement-Journal**, 420 rue St-Vallier, Québec, Que. J.n.o.-81B-18857

MAISON DE CAMPAGNE

MAISON DE CAMPAGNE, semi meublée à louer, située paroisse St-Ange, Ancienne-Lorette, 8 milles de la ville. S'adresser par **TEL. 2 8081.**
15mai-3fs-82B-18665

LAC ST-JOSEPH. — Cottage de 9 pièces, à louer, meublé, pour la saison d'été. Eclairage électrique, eau courante, plage et quai, eau à boire de source. S'adresser **R.-H. DODDRIDGE**, téléphone 2-4784 ou 7408.
13mai-6fs-82H-18834

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

Achetez les marchandises annoncées dans L'EVENEMENT-JOURNAL

Commerce --- Professions --- Métiers

—LE GUIDE—

Chaque jour un service impeccable

LINGERIE DE SECONDE MAIN

Catalogue Gratis

INTERESSANT CATALOGUE de linge seconde-main et neuf. Gros et détail plus bas prix, meilleure qualité. Remarquez bien l'adresse. D. Assh, 30 **ST-JOSEPH**, Québec, P. Q. 6mai-26fs-C.D.H-18793

QUEBEC NEW SECOND HAND, déménagé à 44½ St-Joseph, 3 manteaux dames pour $1.00 et plus, seconde main Robes 25c 7 robes assorties pour $1.00 Blouses d'hommes 50c et plus Pantalons soldat 69c. Gros et détail Demandez catalogue.
24avril-26fs-C.D.H-18684

REPARATIONS DE LAVEUSES

JE PASSERAI CHEZ-VOUS évaluer la réparation de votre laveuse électrique, sans aucune charge de votre part. Prix modique, toutes réparations **MARCEI DOSTIE**, tél 2-2724.
25avril-26fs-C.D.H-18703

PLANCHER DE BOIS DUR

Sablage sans poussière

PLANCHER posé et sablé à la perfection. Seul représentant du fini le plus résistant et de la cire non-glissante imperméable. S'adresser **E. DUFOUR**, 82 Côte Ste-Geneviève, tél. 2-4360
6mai-26fs-C.D.H-18791

TABAC

AUBAINE INCOMPARABLE. — 8 livres de tabac assorti pour $1.00 Quesnel, Belgique, Champlain, Obourg, Rouge, Bleu, Havane, comme stock 3 paquets d'allumettes gratis. Satisfaction garantie Joseph Tremblay, 811 **ST-VALLIER.**
20avril-26fs-C.D.H-18656

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

SALONS de Coiffure

Salon Ivoire

REDUCTION sur tous les Permanents à l'huile $7.00 pour $1.50. Traitement du cuir chevelu, gratis avec permanent de $3.00 Bain Turc. Tous genres de coiffures. Poêle électrique et accessoires de foyer à vendre. M. G. Bélanger, prop., 93 **ST-JOSEPH**, tél. 2-8378.
6mai-26fs-S.C.H-18792

Salon Beauté Yvette

SI VOUS DESIREZ être bien coiffée, prenez votre appointement au Salon Yvette, tél. 2-6560. Permanents de tous genres. Komol, Marcel, Ondulation à l'eau, teinture, etc., Mlles Binet et Samson, 78 **BOURLAMAQUE.** 11mai-26fs-S.C.H-18832

Salon Beauté Laflamme

EXIGEZ LE PERMANENT VAPO-CURL et non un autre que l'on vous fera croire pareil. "Vapo-Curl" est votre garantie. Pas de chaleur ni pesanteur, sécurité absolue. Spécialité pour vos cheveux Le Kira-Lac fait d'un cheveu abîmé un cheveu neuf. Coiffeuses expertes. Pour appointement tél. 4-0263. Studio de Beauté J.-K. Laflamme, 60 **AVE CARTIER.**
8mai-26fs-SC.H-188?

Salon de Salaberry

AVIS. — Pour avoir une bonne coiffure et un bon massage avec produit "Audrey Allyn" et autres et tout ce qui concerne la chevelure, consultez nos experts. Soyez assurée d'une entière satisfaction. Mlles Nadeau, Dufour, Bérubé et Drolet. M. Marcotte, Salon de Salaberry, 617 **ST-JEAN.** Tél. 3-4780.
16mai-26fs-S.C.H-18884

Permanents $15.00 pour $1.50

60½ RUE ST-JOSEPH, Mlle R. Perron désire aviser sa nombreuse clientèle qu'elle occupe son nouveau local **60½ RUE SAINT-JOSEPH**, 2ième étage. Un grand spécial est offert. Permanent $15.00 pour $1.50, sur machine sans fil et avec fil. Pour appointement, tél.: 9370. **SALON LELY**, 60½ rue St-Joseph, 2ième étage.
30avril-26fs-S.C.H-18469

ACCESSOIRES SALON BEAUTE

LA MAISON ULRIC BEDARD LTEE, 878 St-Vallier a toujours grand assortiment machines permanents sans fils, nouvelle machine Lido, automatique, Acme Junior, Paristyl, machines fils, usagées ou neuves, séchoirs toutes sortes, ameublements des plus modernes Prix défiant compétition. Ecrivez pour détails.
21avril-26fs-C.D.H-18668

Salon Paulette

PRENEZ votre appointement maintenant. Permanent spécial régulier $5.00 pour $1.50, avec ou sans fils, garanties sur les cheveux les plus difficiles. Aussi solution spéciale pour cheveux blancs. Aussi coiffures de tous genres. Venez avec ou sans appointement. 764 **ST-VALLIER**, tél. 4-2764.
Mar-Jeu-sam-au 15juin-26fs-C.D.H-18644

Poils superflus

ENLEVES pour toujours par la machine "Electrolise Multiple", **SALON DE SALABERRY.** Aussi coiffures de tous genres et massage avec les fameux produits "Audrey Allyn". 617½ **RUE ST-JEAN**, tél. 3-4780.
16mai-26fs-S.C.H-18883

ARGENT A PRETER

5% Prêts sur production de Plans et devis de maisons projetées, ou sur constructions terminées. Paul Samson, N. P., 166 **RUE ST-CYRILLE.**
10mai-6fs-7B-18823

ARGENT A PRETER, sur 1ère hypothèque; maison à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer Courville et Québec. S'adresser **L.-E. FORTIER**, 87 de l'Eglise, tél. 9450, rés. 4-5312.
10mai-26fs-7H-18821

ARTICLES DE MENAGE

MEUBLES. — A l'occasion du déménagement nous avons assortiment considérable de meubles neufs et d'occasion, tels que chesterfield, studio coach, set à diner, ameublement chambre à coucher, garde-robe noyer, machine à coudre, chaise invalide, poêle électrique 2 ronds avec fournaise, neuf et d'occasion, poêle de cuisine, etc. **L.-J.-A. Demers Cie**, 183, de la Couronne, tél. 2-2685.
J.n.o.-9H-78120

POELE A GAZ, 5 feux, en parfait ordre, à vendre à très bas prix. S'adresser par **TELEPHONE 8808.**
11mai-6fs-9B-18830

LAVEUSE ELECTRIQUE très peu usagée. Aucune offre raisonnable refusée. J.-E. Beaudoin, 66 **ST-JOSEPH**, tél. 2-2724.
25avril-26fs-9H-18702

PIERRE DENIS, tél. 4-0388 —Nous achetons ménage, tels que set chambre, set de salle, lits sommiers, matelas, set rotin, cuisine, habit d'homme, fusil, carabine, poêles, fournaises, outils. Aussi quantité de meubles à vendre. Tous en bon ordre S'adresser **188 DU PONT**, tél. 4-0388. 10mai-26fs-9H-18820

MEUBLES. — A l'occasion du déménagement nous avons assortiment considérable de meubles neufs et d'occasion, tels que chesterfield, studio coach, set à dîner, ameublement chambre à coucher, garde-robe noyer, machine à coudre, chaise invalide, poêle électrique 2 ronds avec fournaise, neuf et d'occasion, poêle de cuisine, etc. **L.-J.-A. DEMERS CIE**, 183, de la Couronne, tél. 2-2685. 17mai-26fs-9H-18895

BICYCLES

Henri Falardeau "Bicycles"

ASSORTIMENT DE BICYCLES C. C. M., neufs et usagés, ainsi que tricycles Spécialité, réparations de toutes marques de bicycles, à prix modérés. Assortiment complet d'accessoires. 324½ **RUE RICHELIEU**, tél. : 3494.
8mai-26fs-H-18803

BOUTEILLES

QUEL QUE SOIT LE PRODUIT que vous embouteillez, nous avons des bouteilles, flacons (flasks), pour répondre à tous vos besoins tels que bouteilles de pharmacie de tous genres et de toutes dimensions, jarres à confitures, marinades et miel de toutes grandeurs, bouteilles pour sirop d'érable. S'adresser à l'Echange de Bouteilles de Québec Enrg. 42A **RUE ST-JOSEPH.** Tél. 4-3888
9mai-26fs-Bouteilles-H-18815

CHAMBRES ET PENSIONS

2 CHAMBRES à louer avec salle de bain et pension privée, au Château St-Louis. S'adresser immédiatement par téléphone 5689.
15mai 6fs-26B-18866

CHAMBRES A LOUER

PRES DU PARLEMENT, 2 grandes chambres à louer, bien ensoleillées. S'adresser le soir à 32 **RUE CONROY**, tél. 4-3846. 10mai-6fs-27B-18825

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

ATTENTION.—Merisier, érable, 2 pds et 30 pouces, slabs de bouleau, croûtes de merisier. Aussi croûtes et slabs d'épinette $1.25 le cordon de 4 pds. Livré dans toute la ville. F. Desharnais, 349 **MARIE DE L'INCARNATION**, tél. 2-1834.
22avril-26fs-34H-18679

A.-B. FORTIN. — Erable, merisier, 2 pds 2½ pds, slabs de bouleau, merisier, épinette, spécial 1-2 corde bois mêlé $1.80. Cour 59 **ST-BENOIT**, résidence, 80 Ave Renaud, tél. 9481. Aussi déménagement à bon marché.
20avril-26fs-34H-18657

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

F.-M. BERNIER, 40 St-Pernard — Pour achat de chevaux venez me voir. J'ai vendu 2 chevaux de bons chevaux, tous bien domptés, 1200 à 1906 lbs. vendus avec garantie par écrit.
Jeudi-sam-lundi-au 15juin-31H-18651

Achetez les marchandises annoncées dans L'EVENEMENT-JOURNAL

MOTS CROISÉS

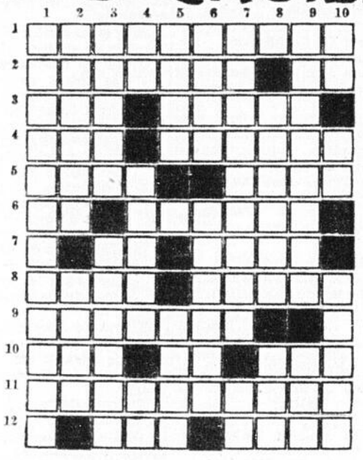

HORIZONTALEMENT

1.—Qui utilise la gauche et la droite.
2.—Chant d'un rossignol. — Carte
3.—Deux fois. — Parentes proches.
4.—Vieille armée. — Prononce
5.—Nulle chose. — Chant à Apollon.
6.—En — Chose manquée.
7.—Démonstratif. — Garçons d'écurie anglais.
8.—Frère de Japhet. — Vieillies.
9.—Religieux.
10.—Titrée. — Diphtongue. — Pronom.
11.—Fausses.
12.—Contraire des autres. —Vieux américains.

VERTICALEMENT

1.—Qui ont l'aspect des arbres.
2.—Couvert de cryptogrammes. — Honnir.
3.—Statue. — Don.
4.—Pronom. — Lac d'Afrique. Préfixe.
5.—Homme d'état anglais contemporain. — Pousser des cris répétés quand une bête est prise.
7.—Qui se nourrit d'aliments secs. — Obtenu.
8.—Ouvrage de Virgile. — Point cardinal.
9.—Composant de la bouillabaisse. — Utilise.
10.—En. — Dans. — A deux, ils forment l'humanité.

Solution du problème d'hier

C	E	R	F	V	O	L	A	N	T	
A	V	O	U	E	■	E	L	I	A	
L	E	T	T	R	E	S	■	C	N	
C	R	I	A	■	C	I	R	O	N	
U	S	■	I	R	A	N	■	T	E	
L	I	E	N	■	R	A	V	I	E	
A	F	F	E	C	T	I	O	N	S	
T	■	F	■	O	S	T	I	E	■	
R	I	A	N	T	■	S	■	U		
I	N	C	E	R	T	A	I	N	S	
C	■	E	V	E	■	I	N	I	A	
E	R	S	E	■	A	N	S	E	S	

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, FRANÇAIS, STENOGRAPHIE comptabilité — Cours commercial complet, classique et préparation pour prevet et tous les examens de la province. Cours d'été le jour et le soir. **INSTITUT J. THOMAS**, No 25, rue St-Stanislas, (angle rue St-Jean) tél 2-7490 Cours tout l'été
2mai-26fs-46H—18753

MISS STURTON, 93 Crémazie, tél. 9571. Cours anglais. Spécialité, heure au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande.
Sam-mardi-jeudi-au 27juin-46H-18734

MISS ALLEN, professeur d'anglais, 196 St-Jean, App. 9 Tél 2-3331 Enseignement rapide, sans devoirs Longue expérience à Toronto, Londres et 8 ans à Québec Leçons privées ou en petits groupes. Heures de bureau: 10h.30 a. m. à 10h.30 p. m.
Lundi-mer.-sam.-au 17mai-46H-18378

Achetez les marchandises annoncées dans L'EVENEMENT-JOURNAL

FOURRURES

Ph. Breton — Fourrures

NOUS NOUS SPECIALISONS dans les manteaux de fourrure faits sur mesures, dans les tout derniers styles et aux plus bas prix. Réparation et remodelage à prix très avantageux Il est dans votre intérêt de nous consulter avant de conclure toute transaction. 152 **RUE ST-OLIVIER**, tél. 8656. 1mai-26fs-59H-18740

Pour votre storage tél. 3-4892

CONFIEZ-NOUS votre storage. Assortiment de fourrures du printemps. Ainsi que garnitures, confection et réparation durant l'été à prix modéré Uld Bédard 244 **RUE RICHELIEU**, tél. 3-4892 et nous irons chercher votre manteau
2mai-26fs-59H—18752

A. Gauvreau. Tél. : 4-1374

STORAGE 1%. — Voûtes modernes, entre feu, vol, mites. Assortiment de fourrures de printemps. Confection et réparation Prix réduit, 97, 3ième **RUE**, coin 4ième avenue, Limoilou
Sam.-Lun.-Mer.-29mai-26fs-59H-18493

NETTOYAGE

TEINTURERIE MATHIEU LTEE, tél. 4-1600. — Pour nettoyage à sec Pressage, Teinture de complets, Paletots, manteaux, robes, etc. Service prompt, courtois. Appelez 4-1600, 15 **RUE ST-ALBERT**, Québec. 1er mai-26fs-Nett.-H-18738

Achetez les marchandises annoncées dans L'EVENEMENT-JOURNAL

ON DEMANDE A ACHETER

VIEIL OR — VIEUX BIJOUX — Achetons vieux bijoux, chaines, bracelets, dents or, évaluation gratis. $26.00 pour 22 carats, montres seconde main toutes sortes, etc. Raffinerie de l'Est, 74 **ST-JOSEPH**, Ch. 5, Edifice St-Cyr. Tél. 3-4097.
1mai-26fs-86H-18739

PLANCHERS DE BOIS DUR

SABLAGE SANS POUSSIERE —Plancher fini pâle Ouvrage en général, tapissage, peinturage, vernissage. Attention particulière aux meubles. S'adresser H. Leblanc, 104 **AVE MURRAY.** Tél. 3-2873 au 31 juin-H-15983

PROPRIETES A VENDRE

Edifice "L'Evénement"

30-32 RUE DE LA FABRIQUE—30' x 100' 4 étages et cave, façade sur deux rues; excellent poste pour commerce de touristes, magasins, restaurant, bureaux, petits appartements chambres, etc. Prix attrayant avec conditions très faciles. S'adresser "LE SOLEIL" Phone 7131.

REPARATIONS DE MATELAS

Matelas Frontenac—Tél. 5347

FRONTENAC MATTRESS ENR., manufacturier de matelas Spécialité, réparations tous genres matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume réparations sommiers, rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés 15 **RUE BOISSEAU.** Tél. 5347. Ulric Poulliot, prop.
20avril-26fs-Matelas-H-18661

FU MANCHU

L'aiguille de la folie

Par SAX ROHMER

L'homme aux menottes était Fu Manchu! Il y eut un moment de silence impressionnant — puis :

"Qu'avez-vous fait du professeur Monde"? demanda Nayland Smith.

"Il est retenu en Chine par des affaires très urgentes", murmura Fu Manchu en souriant narquoisement. "Son aspect bien connu m'a été très utile, ici."

Je pouvais voir que Smith ne savait trop de quelle façon procéder. Après un moment il renvoya les trois détectives et s'approcha de Fu Manchu qui ricanait.

"Pouvez-vous rendre la raison à l'Inspecteur Weymouth?" demanda Smith. "Je ne puis vous sauver de l'échafaud, et je le pourrais que je ne le ferais pas, mais — "

©1931 By Sax Rohmer and The Bell Syndicate, Inc.

"Ce que j'ai fait par conviction et ce que j'ai fait par nécessité sont des choses bien différentes", interrompit Fu Manchu en souriant. "Le brave Inspecteur Weymouth n'a été piqué par moi que parce que ma vie en dépendait. Je regrette de le voir dans l'état où il est tout autant que vous . . . Il y a un antidote au poison que je lui ai administré . . . "

"Qu'est-ce?" gronde Smith.

"Inutile. Moi seul suis capable de le préparer. Mes secrets disparaîtront avec moi. Je rendrai la raison à l'Inspecteur Weymouth, mais je devrai être absolument seul avec lui dans la maison".

"Elle sera entourée par mes hommes".

"Comme bon vous, semblera. Prenez toutes les précautions voulues. Dans cette boite d'ébène se trouvent les instruments de la guérison de votre ami . . . "

IMMEUBLES

H. P. Cimon

IMMEUBLES ET ASSURANCES
3-8 COTE D'ABRAHAM — TEL. 5169
PARC PRESTON — Terrains à vendre ou rente constituée à prix très bas. Aussi autres terrains à vendre dans toutes les parties de la ville et de la banlieue.
21avril-26fs-114H-18666

SERVANTE DEMANDEE

ON DEMANDE des servantes au bureau de Placements Provincial, 111 rue Ste-Marguerite. Inutile de se présenter sans avoir de très bonnes références.
11mai-6fs-104B-18827

VOLAILLES

R.-F. SHIPP, Thornloe, Ontario, achète 100 poulettes Bray. Les élève toutes jusqu'à la dernière. Elles commencent à pondre à 4½ mois. C'est le genre qu'il vous faut si vous voulez avoir des oeufs d'automne. BRAY HATCHERY, Case D, 39 Dufferin, Sherbrooke, P. Q.
17-20mai-112B-18892

100 AUTRES USAGES DE LA CIRE JOHNSON

EN PATE OU LIQUIDE

En plus d'embellir et de protéger planchers, meubles et boiseries, la cire Johnson peut contribuer de 100 autres façons à maintenir votre foyer resplendissant de beauté et à alléger vos travaux domestiques. (Cirez abat-jour, cadres de gravures, réfrigérateurs, etc., etc.).

S.C. JOHNSON & SON, LTD.
BRANTFORD, CANADA.

NON CLASSIFIEES

Dr Léo Robert

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS—Spécialités: Maladies vénériennes, maladies de la peau et du cuir chevelu. 24 COTE DU PALAIS. Tél. 2-1003.
21avril-26fs-115H-18661

FEU MME (DR) LECLERC

Les obsèques de madame (Dr) L.-N. Leclerc, décédée lundi dernier à Loretteville, seront célébrées ce matin, à 9 heures (heure avancée) en l'église de Loretteville. Une erreur regrettable nous faisait dire, hier, que ces obsèques auraient lieu à 10 heures.

M. L'ABBE J.-E. DAGENAIS MEURT DURANT LA MESSE

Montréal, 17.— M. l'abbé Joseph-Edouard Dagenais, vicaire de la paroisse Saint-Joseph, dont l'église est sise rue Richmond, est décédée subitement et d'une façon tragique. Il s'est affaissé, samedi matin, pendant qu'il célébrait la messe, au moment où il s'apprêtait à réciter les prières de l'offertoire. On se précipita promptement à son secours et on le transporta à la sacristie, où un médecin ne put que constater son décès. Il était âgé de 52 ans.

Le défunt était né à Saint-Roch-l'Achigan. Il avait fait ses études classiques au collège de l'Assomption puis au grand séminaire de Montréal, et avait été ordonné à la prêtrise, le 28 janvier 1912. Il avait été successivement vicaire à Sainte-Philomène-de-Rosemont, à Saint-Jacques, à Sainte-Elisabeth, à Saint-Jean-Berchmans et finalement à Saint-Joseph.

Société d'une Messe

M. l'abbé Edouard Gagenais, vicaire à Saint-Joseph, décédé le 13 mai courant, était membre de la Société d'une Messe.

Albert Valois, chanoine,
chancelier

SAINT-ROMUALD

Le grand euchre organisé par la Jeunesse Ouvrière Catholique de St-Romuald, au profit des pauvres de notre paroisse a remporté un succès magnifique et, d'après l'opinion de la majorité des personnes présentes, il fut l'un des plus beaux jamais organisé à Saint-Romuald.

Plus de 500 personnes (128 tables) ont assisté et se sont très bien amusées tout en contribuant à faire la charité.

Au-delà de 125 prix ont été distribués aux gagnants.

Le prix d'assistance qui consistait en un voyage à Montréal a été gagné par M. Arthur Morin, sacristain. La tonne de charbon fut gagnée par Mme Joseph Léger qui détenait le numéro 551. M. R. Reid de Loretteville, qui détenait le numéro 172 fut l'heureux gagnant du sac de sucre (100 lbs).

La direction de la section locale de la Jeunesse Ouvrière Catholique désire présenter ses meilleurs remerciements à tous ceux qui, directement ou indirectement ont contribué de quelque manière que ce soit à l'organisation de ce "Euchre" et au magnifique succès remporté.

La Jeunesse Ouvrière Catholique de St-Romuald
par Gérard ROY, secrétaire

BIÈRE Frontenac White Cap

Elle vous "STIMULE" au bon moment

La mer est forte, la charge est lourde
La Bière White Cap va tout résoudre.

C-10

Chronique maritime

Le service sera régulier à la Traverse de Lévis

Pendant les manoeuvres qui marqueront l'entrée dans notre port du convoi de Leurs Majestés britanniques, les trois traversiers seront les seuls bateaux à pouvoir naviguer sur le fleuve. — Un retard considérable dans l'arrivée du paquebot "Alaunia", de la Cunard White Star.

RAVITAILLEMENT DES CROISEURS

Seuls les trois traversiers de la Traverse de Lévis pourront circuler entre Québec et Lévis au cours des manoeuvres qui marqueront l'arrivée du convoi royal à l'Anse-au-Foulon ce matin. L'on nous a communiqué, hier soir, que les traversiers "Louis-Jolliet", "Colbert" et "Bienville" auront droit de naviguer dans une limite de 1,500 pieds sur le fleuve, soit exactement entre les deux enroidts où se trouvent les deux pontons de la Traverse de Lévis. Le service commencera à 7 heures ce matin pour se poursuivre jusqu'au lendemain matin.

L'"ANTONIA"

Le paquebot "Antonia", de la Cunard White Star, qui a été converti temporairement en fréteur, laissera Montréal vendredi prochain à destination de l'Angleterre.

Il transporte une cargaison d'avions construits au Canada pour le compte du gouvernement de Londres. L'on sait que l'"Antonia" a été nolisé, pour ce voyage, par le gouvernement du Canada.

L'"ALAUNIA"

Le Service des Signaux nous a rapporté, hier soir, que le paquebot "Alaunia", de la Cunard White Star, n'atteindra pas Québec avant 4 h. 30 cet après-midi. Son dernier signalement a été fait à 200 milles à l'est de Cap Race, qui est comme l'on sait, situé à 835 milles de Québec.

AVIS AUX MARINS

La drague Manseau No 107 a été placée à l'ancrage de la Longue Pointe à 300 pieds au nord du banc du nord du chenal des vaisseaux et à 500 pieds en haut de la bouée noire à gaz No 176-M pour travailler en descendant jour et nuit. La drague montrera des signaux de trafic au sud.

QUELQUES ARRIVAGES

Parmi les cargos, fréteurs et navires arrivés dans notre port au cours de la journée d'hier, se trouvent le "Colborne", du Canadien National, l'"Eastern Star", et le "Lista".

DES DEPARTS

La barge "Mapleton", le "Fleurus", le "N.-A. Christensen" sont partis en direction du bas du fleuve au cours de la journée d'hier.

UN CHARBONNIER

Le fréteur "Sire" de Black Diamond est attendu dans notre port au cours de la semaine prochaine. Les cales du navire sont remplies de charbon mou.

DES PETROLIERS

Le pétrolier "Orange Leaf" verra à faire le plein d'essence des croiseurs "Glasgow" et "Southampton" pendant leur séjour dans nos eaux. Ce pétrolier a reçu ses ordres de l'Amirauté anglaise.

AU QUAI DE LEVIS

Le cargo "Urla" a déposé au cours de la journée d'hier une consignation de charbon mou. Le "Corabella", qui était amarré au même quai ces jours derniers a maintenant quitté le port pour reprendre la route du bas du fleuve.

SERVICE DES SIGNAUX

St-Jean, 14 - Clair, ouest. Entré 1.30 p. m. Kaipaki, 1.40 p. m. C.G.S. Bellechasse, descendant 10.10 a. m. Ottawalite, 11.50 a. m. Corabella, 12.15 p. m. Lerwick.

Cap Saumon, 82 - Nuageux, calme. Montant 10.20 a. m. Rideaulite, 11.30 a. m. Kalliopi S. Descendant 1 p. m. Fleurus.

Pte au Père, 158 - Nuageux, nord-ouest. Montant 9 a. m. Ila, 10.30 a. m. Manchester Progress, 9.30 a. m. Wipunen 30 est, 11.30 a. m. barge, 11.30 a. m. Svanefjell, midi Miron L. Descendant 10.30 a. m. Matane 1, 1 p. m. Briarwood.

Matane, 202 - Montant 10 a. m. Métis, midi Empress of Australia.

Riv. à la Martre - Clair, variable.

Cape Magdalen, 299 - Clair, fort est. Montant 1.30 p. m. Capo Olmo.

Pte Renommée, 330 - Brumeux, fort sud-est. Montant 10.12 a. m. Alaunia 80 SE, midi Sularia 200 est. 10.30 a. m. vapeur. Descendant 12.30 p. m. Berverbrae.

Cap des Rosiers, 354 - Brumeux, sud.

Pte Maquereau, 409 - Nuageux, est.

Pte Escuminac, 466 - Clair, est.

Point Tupper, 581 - Nuageux, sud-est.

North Sydney, 575 - Brumeux, est. Grayburn parti pour Montréal 6 a. m. Arrivé 6.30 a. m. Selje, hier 5 p. m. Strikishna. Parti hier 3 p. m. Oakton.

Cape Race, 835 - Pluvieux, fort est.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 - Nuageux, fort sud-ouest. Montant 12.40 p. m. Maurice M. Descendant 11.55 a. m. Chemong, 1 p. m. Rockcliffe Hall.

Cap St-Michel, 135 - Clair, sud. Descendant 11.45 a. m. William Schupp, 1.10 p. m. News Carrier, 1.25 p. m. Bridgepool.

Sorel, 100 - Clair, sud-ouest. Montant 11.30 a. m. Lanark, 1.10 p. m. Lord Strathcona, 12.55 p. m. Belle Isle. C. W. Cadwell arrivé descendant 12.35 p. m. Cycle Warrior passé à 11.55 a. m. Geo McKee & Tow parti 12.05 p. m.

Trois-Rivières, 65 - Clair, calme. Montant 10.15 a. m. Mapleton, 10.05 a. m. Glitrefjell, 12.15 p. m. Roberval, 10.35 a. m. Domby, & Wendover, 12.35 p. m. Mont Ste-Anne, L. A. Christensen arrivé montant 11.25 a. m.

Pte Citrouille, 56 - Clair, sud-ouest. Montant 12.50 p. m. Langleeford, 10.40 a. m. Rose Hélène, 12.10 p. m. Cornett & Tow, 10.20 a. m. J.E.T. Descendant 2 p. m. Beaver 2.

Grondines, 41 - Clair, ouest. Descendant 12.40 p. m. J. de V., 12.10 p. m. Ste Anne & Tow, 2 p. m. St. Fidele Trader.

St-Nicolas, 19 - Clair, sud-ouest. Montant 2 p. m. Mattawin, 12.15 p. m. Dakotian. Descendant 1.30 p. m. Keynor, 2.15 p. m. City of Adelaide.

Québec - Clair, sud-ouest. Colborne parti montant 1.05 p. m. Kaipaki passé montant 2.30 p. m. Sinfonia arrivé en descendant 9.40 a. m. J. L. Pillsbury arrivé 10.40 a. m. Corabella parti descendant 10.55 a. m. Lerwick passé 11.35 a. m. Ralph Gilchrist passé 12.3 0p m. Albert L. Ellsworth passé 1.20 p. m.

OUEST DE MONTREAL

Port Weller, 298 - Descendant 8 a. m. Mont-Louis, 11.20 a. m. J. J. Rammacher.

Cornwall, 82 - Clair, calme. Descendant 11.10 a. m. Waterloo, 1 p. m. Oxford, 2 p. mé Thorold.

Cascades Point, 21 - Clair, calme. Descendant 1.30 p. m. Kenora.

Lachine, 3. - Clair, calme. Descendant 9.20 a. m. Redwood, 10.40 a. m. Dundas, midi Mapleheath.

AVIS

A l'occasion de l'arrivée en notre port de Leurs Majestés à bord du yacht royal "Empress of Australia", avis est donné que les navires ne pourront naviguer dans une certaine section du havre de Québec alors que le convoi royal y entrera.

Cette défense sera en vigueur jusqu'à ce que la flotte royale se soit accostée à son quai.

La section défendue aux navires et autres bateaux est sise entre les chantiers maritimes de Lauzon jusqu'à la Pointe-à-Pizeau à Sillery.

De petits patrouilleurs arborant l'enseigne bleue du Canada surveilleront cette section prohibée. Tous les navires sont donc priés de se conformer aux ordres qui pourront être donnés dans cette section par les officiers en charge de ces patrouilleurs.

Les navires étant déjà dans le port au moment de l'arrivée du convoi royal ne pourront pas laisser leur quai à moins qu'une permission spéciale n'ait été accordée par l'un des officiers en charge de cette patrouille.

Signé : B. J. Kaine, Agent, Département du Transport.

Concernant les instructions spéciales en rapport avec les règlements spéciaux qui doivent être observés dans le havre de Québec à l'heure d'arrivée du convoi royal, ces instructions prendront effet à 7 a. m., heure avancée, le 17 mai.

Signé : Maître du havre.

DERNIERE HEURE

St-Jean, 14 - Montant 2 p. m. C. G. S. Druid, 2.05 p. m. J. H. L., 2.30 p. m. Saganaga. Descendant 1.50 p. m. Ralph Gilchrist.

Pte au Père, 158 - Montant 2.30 p. m. Empress of Australia.

Matane, 202 - Fumée, sud-est.

Pte des Monts, 320 - Clair, fort est. Montant 11 a. m. Jean Brillant.

Cape Ray, 553 - Nuageux, sud-est.

Sydney, 595 - Wanstead parti 1.20 p. m. pour Montréal. Arrivé hier 11.30 p. m. Don.

VAISSEAUX PASSAGERS MONTANT

Pointe au Père, 158 - 2.30 p. m. Empress of Australia, attendu mercredi matin.

Pte Renommée, 330 - 10.12 a. m. Alaunia 80 SE, dû à 4.30 p. m. mercredi.

Pierre Larquey se destinait à entrer dans les Ordres, il envisageait d'entrer chez les Trappistes mais la guerre éclata et l'obligea à s'engager dans l'infanterie. Sa vocation, dès lors, devait bifurquer car l'armée développa assez paradoxalement, son goût pour l'art dramatique.

Une aide du gouvernement provincial et de la ville aux jardins ouvriers

On a annoncé, hier soir, à l'assemblée du Conseil Général des Syndicats Catholiques que le gouvernement provincial et le conseil de ville allaient encore cette année aider matériellement l'oeuvre des jardins ouvriers. On sait que le municipal a l'habitude vernement de la province s'occupe de fournir la semence et l'enrnement de la province s'occupe de fournir la semence et l'engrais nécessaires. Dans notre ville les Syndicats surveillent plus de 500 jardins qui sont toutefois la propriété respective de l'ouvrier qui profite de ses heures de loisir pour se faire un petit potager. Grâce à cette heureuse initiative, des centaines de familles peuvent ainsi se procurer des "primeurs" et se faire une petite provision de légumes pour l'hiver.

Le jeune André Mathieu considéré à Paris comme un nouveau Mozart

Dans sa dernière livraison, "Marianne-Magazine", hebdomadaire parisien, consacre une longue étude — qui prend la forme d'un documentaire photographique — "aux vrais prodiges qui ne se fabriquent pas". L'article commence avec Raphaël pour se terminer avec le petit André Mathieu, jeune pianiste Canadien, que l'on appelle : "un nouveau Mozart". Parmi les plus célèbres figures que l'on retrouve dans ces quelques feuilles soulignons : Raphaël, Lulli, Mozart, Dante, Dürer, Beethoven, Victor Hugo, Liszt, Anton Rubinstein, Arthur Rimbaud, Saint-Saëns, Yehudi Menuhin, Ruth Slenteinski et André Mathieu. Voici d'ailleurs le texte placé sous la vignette du petit Mathieu :

"Un nouveau Mozart ! C'est le nom qu'on décerne à André Mathieu, ce petit Canadien de neuf ans qui est actuellement à Paris. A deux ans il s'esseyait au piano, et lorsqu'en 1937 il vint pour la première fois en France, il avait déjà donné 22 concerts au Canada".

Un bonapartiste veut entrer dans l'armée

Paris, 17. — (U.P.) Le Prince Louis-Napoléon, qui est âgé de 25 ans, prétendant bonapartiste au trône de France, a offert hier ses services comme volontaire dans l'armée française. Son offre a été transmise au président du conseil Edouard Daladier. Avant que l'offre soit acceptée, le gouvernement devra rappeler la loi qui défend au prince Bonaparte de même qu'au jeune comte de Paris et aux autres prétendants monarchistes de fouler le sol français. Le prince, qui a passé sa jeunesse à Bruxelles, demeure maintenant dans un château, en Suisse il est un descendant en ligne directe du plus jeune frère de l'empereur Napoléon, Jérôme

90,000 personnes à la foire industrielle

La 40ème Foire des Industries hollandaises Royale tenue à Utrecht, et à laquelle le Canada a participé, a été visitée par environ 90,000 personnes. Celles-ci comprenaient un grand nombre d'acheteurs, et il y eut une importante augmentation des visiteurs étrangers, notamment de la Belgique, de l'Angleterre et des Etats-Unis. En faisant rapport sur les détails de l'exposition au Ministère du Commerce, M. W.-G. Stark, sous-attaché commercial à Rotterdam, déclare que "les affaires furent bonnes malgré la situation internationale peu favorable. Les transactions avec les acheteurs hollandais ont atteint un haut niveau, alors que les ventes pour comptes étrangers furent animées. Les participants étaient au nombre de 2,031 et les établissements couvraient 17,500 mètres carrés, comparativement à 2,005 participants et 17,300 mètres carrés à la même manifestation au printemps de 1938. Cette année, à cause du manque d'espace, plusieurs firmes ne purent être logées, et la construction d'un édifice additionnel sera peut-être indispensable."

La foire est la plus importante exposition commerciale en Hollande, écrit M. Stark. Les pays qui y ont pris part comprenaient le Canada, la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Indochine, l'Italie, le Maroc, et la Suisse.

M. Stard ajoute que le "Canada a participé officiellement à une section collective où 13 représentants hollandais exposaient les produits de 22 fabricants canadiens. La plupart de ces firmes hollandaises se sont déclarées très satisfaites des résultats obtenus, aussi bien que du volume des nouvelles demandes reçues et de la publicité obtenue comme résultat de leur participation à la foire.

"La section canadienne a été visitée par S. A. R. le prince Bernhard, des délégués diplomatiques, et des groupes de commerçants, aussi bien que par des acheteurs et le public en général. Un jour canadien fut organisé pour le 15 mars, lorsque le Ministre canadien fut officiellement présenté à la section canadienne. "Les demandes relatives à plus de 50 genres différents de denrées canadiennes furent reçues au bureau de renseignements du Ministère du Commerce à la section canadienne.

QUART D'HEURE BIEN REMPLI A TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 17.— S. H. le maire Atchez Pitt a reçu le programme définitif de la visite de Leurs Majestés le roi Georges VI et la reine Elisabeth dans la ville des Trois-Rivières jeudi prochain.

Nos souverains arriveront ici à 11 h. 45. A leur arrivée à la gare. Elles seront saluées par une salve royale. Le premier ministre du Canada, l'hon. Mackenzie King présentera au Roi et à la Reine le maire et madame la mairesse.

Le maire des Trois-Rivières présentera ensuite à nos souverains un groupe de la population de notre ville. Les souverains se rendront ensuite saluer la population et ils quitteront notre ville à midi.

Voici la liste des personnes des Trois-Rivières qui seront présentées à Leurs Majestés :

S. H. le maire des Trois-Rivières M. Atchez Pitt et Mme Pitt ; S.-Exc. Mgr A.-O. Comtois, évêque des Trois-Rivières ; M. Robert Ryan, échevin et Mme Ryan, M. Joseph Guay, échevin et Mme Guay ; M. Napoléon Alarie, échevin, et Mme Alarie ; M. Paul Neveu, échevin et Mme Neveu; M. Emmett Béland, échevin et Mme Béland ; M. Henry Turcotte, échevin, et Mme Turcotte ; M. Wellie Poisson, échevin, et Mme Poisson ; M. Arthur Guimont, échevin et Mme Guimont ; l'hon. Charles Bourgeois, sénateur, l'hon. juge Aimé Marchand ; M. Wilfrid Gariépy, représentant des Trois-Rivières à la Chambre des Communes. A la demande de l'honorable Maurice Duplessis, le premier ministre de la province, les personnes suivantes seront aussi présentées au roi et à la reine : M. et Mme Edouard Bureau et leurs deux enfants, Mme Henri Balcer, M. et Mme Edouard Langlois et leurs cinq enfants ; M. et Mme F.-A. Mann.

Londres, 17. — (U. P.) Le gouvernement britannique n'avait reçu hier soir aucune confirmation du décret du gouvernement espagnol concernant la production et la distribution du cuivre, mais attendait un rapport de l'ambassadeur anglais à Burgos. Le décret affectera, croit-on, plusieurs compagnies minières anglaises de l'Espagne dans lesquelles sont investis des millions de plastres provenant de capital anglais.

Euchre-bridge à Saint-Esprit

Euchre-Bridge au Saint-Esprit, vendredi le 19 mai à 8 h. 15; 250 prix comprenant : 12 couvertures de laine, robes pour dames, lingerie de toutes sortes, 12 lampes électriques, fer à repasser, grille-pain, services de vaisselle, accessoires de cuisine, articles de fumeur, etc., etc. Ces 250 prix sont exposés aux Magasins Barakatt, 3ème avenue. Valeur de $75.00 en prix de présence. Renseignement encourageant. Pas de râfle. Cartes en vente chez Mme Rhéaume, 297 3ème avenue. Tél. : 4-0162.

TIRAGE LE 2 JUIN D'UNE VALEUR DE $70.00

1er prix: $30.00; 4 prix de $5.00 et 30 prix de consolation. Ce tirage au profit de l'église du Saint-Esprit aura lieu le 2 juin. Billets en vente au presbytère du St-Esprit, 72, 8e rue aux prix de 3 pour 10 sous, 10 pour 25 cts et 25 pour 50 cts. S. V. P. ajouter une enveloppe affranchie avec la commande.

TEMPERATURE

Toronto, 17. — (P. C.) Il y a eu de légères averses, hier, dans quelques districts de l'Ontario et du nord-ouest du Québec, ainsi que dans les Maritimes.

	Min.	Max.
Dawson	34	62
Vancouver	46	60
Edmonton	54	74
Régina	38	64
Winnipeg	36	54
Toronto	51	64
Ottawa	50	62
Montréal	48	66
Québec	44	68
St-Jean	38	56
Halifax	36	52
Charlottetown	36	46

Pronostics

Bas St-Laurent — Vents frais modérés du sud-ouest au nord-ouest partiellement nuageux, puis plus frais, avec averse possible.

Lac St-Jean — Partiellement nuageux et plus frais, légères averses probables.

Outaouais et Haut St-Laurent — Vents du nord-ouest, généralement beau et plus frais.

Dali a New-York

Eugène Berman, qui revient de New-York, où il a exposé avec succès, a été frappé, à son tour, par l'étroite correspondance, là-bas, entre les manifestations artistiques et, sinon la vie de la cité, du moins son décor.

C'est ainsi qu'à l'annonce de l'arrivée de Dali, on vit apparaître, dans les montres des grands marchands de nouveautés, les mannequins nus et les baignoires du surréalisme le plus pur. Dali lui-même, mécontent d'une fantaisie d'étalagiste insuffisamment orthodoxe, s'introduisit dans un magasin, entra dans la vitrine, brisa ce qu'elle contenait et en ressortit par le devant, après s'être taillé, à coups de marteau, une brèche à travers la glace... Si bien qu'il y eut, au vernissage de l'exposition Dali, dix fois plus de monde encore que n'en comptaient les optimistes.

A la faveur de l'exposition Berman, ce fut ensuite le goût du trompe-l'oeil qui se répandit dans les étalages et jusque dans les prospectus.

Nous sommes plus lents ; le cubisme, chez nous, a dû attendre trente années pour passer de l'atelier du peintre à celui de l'affichiste.

Les canards... écrits

Tout le monde sait ce que c'est qu'un canard. Non pas le palmipède à la chair savoureuse, préparé aux navets ou au sang, mais la nouvelle invraisemblable, présentée comme absolument authentique.

Les Belges réclament l'honneur de ce mot en faveur de l'un de leurs compatriotes, un littérateur anversois qui vivait vers le commencement du XIXe siècle.

Cette origine e st consignée dans l'Annuaire de l'Académie des sciences de Belgique de l'année 1851.

"Des nouvelles ridicules paraissant tous les matins dans certains journaux, Cornelissen avait annoncé dans l'une de ces feuilles qu'une expérience curieuse venait de prouver la voracité des ranards. On avait réuni vingt de ces volatiles. L'un d'eux avait été réduit en chair à pâté y compris les plumes, et servi aux dix-neuf autres, qui avaient englouti leur frère en vitesse. Un deuxième avait subi le sort du premier et engraissé ses dix-huit compagnons. Ainsi de suite jusqu'au dernier, qui se trouva avoir avalé ses dix-neuf confrères dans un temps assez court."

Cette histoire eut un succès que l'auteur n'avait pas prévu. Elle fit le tour de l'Europe, et même traversa l'Atlantique. Quand elle revint d'Amérique, le dernier canard avait subi—disait-on—une autopsie et l'on avait trouvé des lésions graves dans son estomac. On rit, mais l'histoire resta.

IN MEMORIAM

GAGNON. — A Québec, à l'âge de 30 ans 9 mois, est décédé M. Gérard Gagnon, agent d'assurance, époux de dame Irène Poirier.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 13 rue Roberval, à 8 heures 45, pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 1fs-B-18898

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

SERVICES SPECIALISES

Charles Cloutier

DIRECTEUR DE FUNERAILLES et embaumeur. Service jour et nuit. Service d'ambulance. Satisfaction assurée. Prix modérés. Maison fondée en 1856. Bureau 174 D'AIGUILLON, tel. 6210.
20avril-26fs-S.F.H-18683

Teinturerie Dorchester Enrg.

$1.00 — NETTOYEUR-TEINTURIER EXPERT — Vous offre son nettoyage du ton clair parfait, en plus de son procédé de stérilisation 100% efficace au prix populaire. Robes unies, complet, paletot de printemps nettoyé à $1.00. Teinture pour deuil dans les 24 heures suivant la réception des vêtements. 116-120 RUE DORCHESTER, Québec, tél. 4-2484.
20avril-26fs-S.F.H-18660

($1.00)— P. Ferland —($1.00)

TEINTURIER-NETTOYEUR - EXPERT — La seule et véritable Maison D'un Ton Plus clair, vous offre son nettoyage scientifique, au prix populaire de $1.00 pour robes unies, complets de 3 morceaux, paletots de printemps, etc. Notre procédé UNIQUE de traiter les tissus chimiquement, prolonge la vie de vos vêtements. P. FERLAND, 153-159 DU PONT, tél. 4-3631.
ap 18mai-S.F.H-17833

Euchre-Bridge

Pour le 10 mai, à 8 heures du soir, dans la Salle des Oeuvres, 168 Grande Allée, les Membres de l'Association de l'Adoration Perpétuelle ont organisé un Euchre-Bridge au profit de leur oeuvre.

Ce euchre est sous le patronage actif de Mme la Mairesse qui a déjà donné de nombreuses preuves de sa bienveillance envers notre Association.

Tous nos membres, sans en excepter un seul, sont cordialement invités à cette soirée ainsi que leurs parents et amis.

EXCURSION à MONTRÉAL pour la VISITE ROYALE

$4 aller et retour de Québec

15 au 18 mai

De Québec chaque jour 6.05 a.m. 1.30 p.m., 3.20 p.m., 5.00 p.m. 10.55 p.m. De Lévis, 3.35 a.m. 12.45 p.m., heure solaire.

RETOUR de Montréal jusqu'au vendredi soir le 19 mai.

IMPORTANT

Des billets d'excursion seront aussi en vente pour OTTAWA du 16 au 20 mai.

Renseignements des agents.

Voitures ordinaires seulement.

PACIFIQUE CANADIEN • CANADIEN NATIONAL

Pour paraître et vous sentir mieux

Sal Hepatica Double Action aide à recouvrer l'entrain et le charme

Sal Hepatica fonctionne de deux façons pour vous aider:

1. Il nettoie l'organisme.
2. Il aide la nature à combattre l'acidité.

Trop souvent, quand vous vous sentez mal entrain, ou souffrez de maux de tête, vous pouvez attribuer ces malaises à deux causes—une mauvaise élimination et un excès d'acidité. Ces deux conditions vont d'ordinaire de pair, chacune aggravant et prolongeant l'effet de l'autre. Il vous faut donc corriger les *deux* avant d'obtenir un soulagement *complet*.

C'est pourquoi des milliers de gens prennent Sal Hepatica—c'est le laxatif minéral salin qui, non seulement par un effet rapide et doux stimule rapidement l'élimination, mais par sa double action commence en même temps à combattre l'acidité.

Essayez le Sal Hepatica. Voyez comme sa double action vous aidera à recouvrer votre charme et votre entrain. Obtenez une bouteille économique chez votre pharmacien dès aujourd'hui.

Soulage maux de tête, rhumes, constipation, fatigue anormale

Le laxatif minéral salin qui aide la nature à combattre l'acidité

SAL HEPATICA

Bébé est heureux

Comme il se régale! Et cela lui fait beaucoup de bien car son biberon contient une *Formule de Lait Carnation*. On reconnaît de plus en plus que le Lait Carnation est le *meilleur* moyen de donner du lait de vache à un bébé. Les raisons sont bien simples.

Le Lait Carnation n'est que du lait de vache—rien de plus. Une partie de l'eau naturelle en a été retirée. Le lait est maintenu uniforme de sorte que bébé le trouve toujours pareil, qu'importe où vous l'achetez. Il est mis en boites et stérilisé, de sorte que vous pouvez en avoir en réserve sur la tablette de votre dépense et avoir toujours un lait qui soit *sûr*. Grâce à ce procédé, il devient beaucoup plus digestible que le lait de vache sous n'importe quelle autre forme. Et puis l'irradiation lui assure *plus* de vitamine D "ensoleillée"—*un supplément*—pour aider à former des os forts et des dents saines. Consultez votre médecin.

Le Lait Carnation s'est acquis une renommée dans la cuisine, parce qu'il donne meilleur goût à tout—et qu'il est si économique. Essayez-le. Ecrivez pour demander le dépliant gratuit "Lait Carnation pour Bébés et Enfants en Croissance", ainsi que la brochure gratuite: "Le Livre de Menus Carnation", contenant une multitude d'idées et de recettes. Adressez-vous à Carnation Company Limited, Toronto, Ont.

RADIO—*Ecoutez le programme "Contented Hour", en français, tous les lundis à 10 heures du soir, poste CBF, Montréal.*

Carnation Milk

IRRADIÉ UN PRODUIT CANADIEN—*"provenant de vaches bien nourries"*

Leurs Majestés débarqueront du paquebot à 10 heures 30

L'"Empress of Australia" a passé la nuit à l'ancre en face de Saint-Jean, Ile d'Orléans. — De bonne heure, ce matin, il se remettra en route pour atteindre Québec vers 9 heures et demie. — Une réception enthousiaste attend le Roi et la Reine, ici. — Animation extraordinaire dans les rues de la vieille capitale, hier soir. — L'arrivée du premier ministre King et des membres de son cabinet. — Une réunion des journalistes dans la salle Jacques-Cartier du Frontenac.

Le jour mémorable, qui verra un roi d'Angleterre mettre pour la première fois le pied sur le sol canadien, est enfin arrivé.

La population de l'Ile sur pied

Au moment où nous écrivions ces lignes, hier soir, l'"Empress of Australia" venait de jeter l'ancre en face de l'Ile d'Orléans. Le majestueux paquebot royal, illuminé de la proue à la poupe, était resplendissant de blancheur dans la profondeur de la nuit, cependant que son escorte royale disparaissait dans l'obscurité. Lorsqu'il est apparu au loin, des centaines de résidents de l'Ile se sont portés sur la rive, un grand nombre armés de jumelles, pour jouir de ce spectacle et, peut-être, pour apercevoir de loin Leurs Majestés. Le coup d'oeil, nous a-t-on dit, était vraiment imposant.

Plusieurs journalistes et photographes étrangers se sont dirigés vers St-Laurent et St-Jean de l'Ile afin d'être témoins de l'arrivée de l'"Empress of Australia" dans ces parages, à quelque dix ou douze milles de Québec. Il en est même qui ont fait le voyage en bateau.

Vive impatience à Québec

A Québec, tout est prêt pour recevoir Leurs Majestés. La vieille capitale a tenté de se préparer le mieux possible, et nos gracieux souverains peuvent être sûrs de trouver ici une population qui leur prouvera avec enthousiasme son attachement à la couronne britannique et son indéfectible loyauté.

Le Roi et la Reine débarqueront à 10 heures et demie, ce matin, à l'Anse-au-Foulon, c'est-à-dire là même où, il y a 180 ans (le 13 septembre 1759) les soldats du général Wolfe se rassemblaient pour gravir le sentier et faire irruption sur les Plaines d'Abraham. Il sera impossible au jeune souverain de ne pas évoquer ce souvenir historique, qui se rattache si intensément à sa visite dans son royaume du Canada.

Animation extraordinaire

Il régnait, hier soir, dans les rues de Québec, une animation extraordinaire. A la haute-ville et aux abords du Château Frontenac, tout spécialement, la foule était très dense. Cette multitude était joyeuse, exhubérante. Rarement avons-nous vu une telle gaîté dans la vieille capitale. Il était visible que la population était consciente de l'importance historique de l'événement qui va se dérouler aujourd'hui. Elle employait les dernières heures qui la séparaient de l'arrivée de ses gracieux souverains pour s'emplir les yeux du coup d'oeil féerique qu'offrait notre ville avec ses décorations et son illumination.

Tous les hôtels de Québec, hier soir, étaient remplis. Jamais il s'est trouvé, ici, en une seule circonstance, un tel rassemblement de personnalités canadiennes.

L'arrivée de M. King

Le premier ministre du Canada, le très honorable M. Mackenzie King, et tous les membres de son cabinet moins deux, les hons MM. Ian Mackenzie et J. G. Gardiner, sont arrivés par train spécial vers 6 heures et demie, hier soir. L'hon. M. R. J. Manion, chef du parti conservateur national, et plusieurs autres conseillers privés ont voyagé d'Ottawa sur le même convoi. Tous ces éminents personnages se sont retirés au Château Frontenac.

La première visite de M. King en arrivant à Québec a été pour les journalistes. Le chef du gouvernement canadien s'est rendu à la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac, où étaient une soixantaine de journalistes, et a serré la main à chacun. Le Premier Ministre était d'excellente humeur.

La suite vice-royale

Leurs Majestés sont accompagnées dans leur voyage par une suite de 21 personnes qui comprend, entre autres personnages: dames de compagnie de la reine, lady Bx Nunburnholme et lady Katharine Seymour; chambellan du roi, le comte d'Eldon; chambellan de la reine, le comte d'Airlie, G.C.V.D., M.C.,; secrétaire privé du roi, M. A.-F. Lascelles, C.B., C.M.G.; officier médical, le capitaine H. White, R.N.; officier de liaison de la presse, G.-F. Steward, C.B.E.; assistant secrétaire privé du roi, le capitaine M. Adeane; écuyers du roi, le lt-col. l'hon. Piers Legh et le commandant E.-M.-G. Abel-Smith.

Telephone aux princesses

Le roi et la reine, durant leur séjour à Québec, se retireront à la Citadelle, dont la construction fut suggérée par le général Murray. Toutes les pièces de la suite du gouverneur général, dans ce grand bâtiment, ont été remises à neuf et superbement décorées. C'est de cette demeure que Leurs Majestés, conformément à une promesse faite en partant de Portsmouth, il y a onze jours, téléphoneront pour la première fois à leurs filles, les princesses Elizabeth et Margaret-Rose.

Au magasin T.-D. Dubuc

La maison T.-D. DUBUC, l'une des maisons canadiennes-françaises de Québec les plus renommées, offre aux regards des passants, rue St-Jean, des vitrines très interessantes. Cette photo, prise hier après-midi, en donne une idée.

Bienvenue aux Souverains

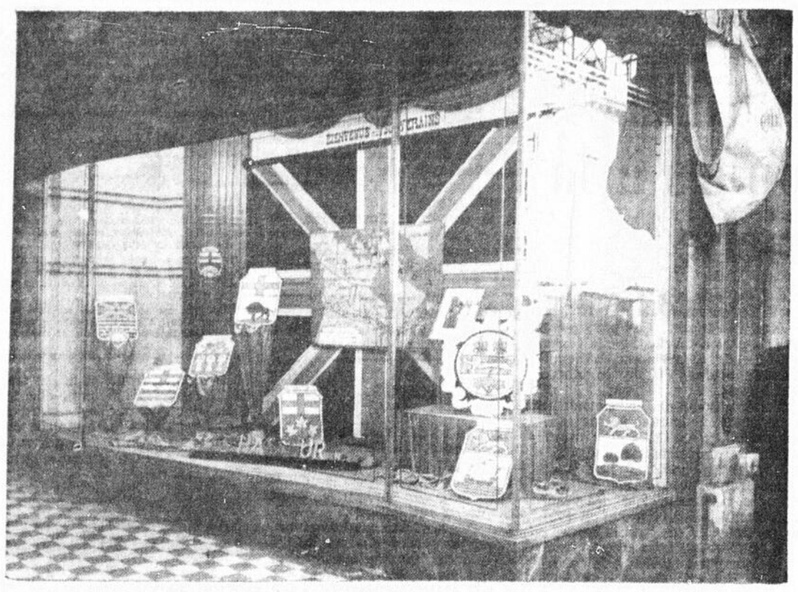

La vitrine du magasin LECHASSEUR, rue St-Jean, est parmi les plus belles qui ont été préparées pour la visite des souverains. On remarque les écussons des provinces et la carte du pays.

Les décorations à Québec

Voici le magasin HOLT RENFREW, rue Buade, tel qu'il apparaitra aujourd'hui, décoré pour la visite des souverains. On apercoit à gauche le dôme du Bureau de Poste.

Sur la rue St-Louis

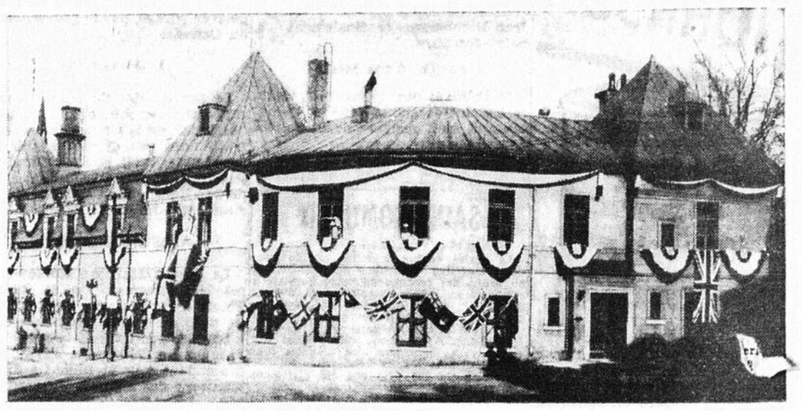

Cette photo, prise hier après-midi, nous montre le Club de la Garnison, devant lequel les souverains passeront à deux reprises, aujourd'hui. Les cocardes et les banderolles s'allient bien au style de cette vieille maison.

Le plan final anglais provoquera la guerre

"L'épée d'Israël sera tirée de son fourreau" si Londres publie son cahier blanc dans lequel se trouve un projet de règlement du problème judéo-arabe. — Des proclamations sont affichées par toute la Palestine. — Une majorité de trois pour un aux Arabes dans le gouvernement palestinien à venir.

OPPOSITION VIOLENTE

Jérusalem, 17. (UP) — Des proclamations ont été affichées par toute la Palestine, hier, pour avertir le gouvernement anglais que "l'épée d'Israël sera tirée de son fourreau" pour combattre le "plan final" de l'Angleterre pour résoudre le problème judéo-arabe en Terre-Sainte. Ce plan sera annoncé à Londres ce soir.

Le plan anglais projette l'abandon du mandat de l'Angleterre sur la Palestine, la création d'un gouvernement palestinien après huit ans dans lequel les Arabes jouiront d'une majorité de trois contre un par rapport aux Juifs dans l'administration du pays, des restrictions sur l'immigration juive, et aussi sur le droit des Juifs d'acheter des terres.

"Dès que le cahier blanc sera publié, l'épée d'Israël sera tirée de son fourreau", disent les proclamations.

"Nous réprouvons l'effusion de sang innocent, mais toute loi entravant la rédemption d'Israël sera combattue avec énergie."

LES TROUPES PATROUILLENT

Jérusalem, 17. (PA) — Des troupes patrouillaient tous les points stratégiques de la Palestine, hier soir, pour prévenir de nouveaux désordres pouvant résulter du plan de l'Angleterre concernant le status futur de la Terre-Sainte.

La presse locale publiant déjà des rapports sur ce que l'on croit que le plan offrira, les extrémistes juifs et arabes expriment violemment leur opposition et projettent des manifestations, entre autres choses un grève juive de 24 heures fixée pour jeudi.

Des diplômes à l'Ecole Technique

A cause de la réception à nos Souverains, Son Eminence le cardinal Villeneuve, l'honorable M. Duplessis, premier ministre, et l'honorable M. Albiny Paquette, secrétaire de la province, ne peuvent assister à la collation des diplômes de l'Ecole Technique, mercredi soir le 17 courant.

La cérémonie est donc ajournée sine die.

Philippe Méthé,
directeur

Cycliste blessé à une cheville

M. Gaston Dionne, 25 ans, demeurant au no 182, rue de Mazenod, a été victime d'un malheureux accident survenu, hier soir, à l'intersection des rues Saint-Joseph et Gauvreau. Le jeune homme descendait en vélo la rue Gauvreau lorsqu'il fut frappé par une voiture de livraison appartenant à M. Albert Bergeron, boucher, de Beauport. Immédiatement secouru, M. Dionne fut transporté à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang par l'ambulance de la maison Adélard et Gustave Lépine. Aux dernières nouvelles, on nous apprend que le jeune homme souffre d'une fracture à la cheville droite, mais que son état n'est pas grave.

SERVEZ-VOUS-EN
UNE SEMAINE GRATIS
MACHINE à ADDITIONNER REMINGTON PORTATIVE

$69.50

● Essayez cette nouvelle Machine à Additionner Remington à bas prix, POUR FAIRE VOTRE TRAVAIL, pendant une semaine, sans rien débourser. Obtenez vous-même la preuve de sa légèreté, de sa rapidité et de sa précision. Additionne et imprime jusqu'à $10,000.00. Une machine entièrement neuve à un prix d'occasion. Pèse moins de 11 livres. Espace occupé sur bureau 7" x 9½". Un an pour payer si vous le désirez.

Gérald MARTINEAU E-J
96 rue Saint-Pierre
Québec (tél. 2-2890)

Veuillez m'envoyer une machine à additionner pour que j'en fasse gratuitement

Nom .....
Adresse .....

AVOCAT
Robert Côté
Imm. Québec Power
229 St-Joseph Tél. 8987

Le thé de qualité
THÉ "SALADA"

Leurs Majestés verront un spectacle féerique

Le feu d'artifice qui sera présenté ce soir des rives de Lévis dépassera en beauté celui du tricentenaire de Québec en 1908 et ainsi que celui du jubilé de la Confédération.

Un spectacle dépassant en beauté et en importance tous les feux d'artifices déjà offerts à la vue de la population sera celui qui aura lieu ce soir sur la terrasse de Lévis à l'occasion de la visite de Leurs Majestés le roi George VI et la reine Elizabeth à Québec.

Ces jeux pyrotechniques, qui s'étendront sur une longueur de plus d'un mille et quart, seront encore plus pittoresques que ceux des mémorables fêtes du tricentenaire de Québec et du jubilé de la Confédération canadienne. Toute la rive sud du St-Laurent sera alors alluminée de milliers de lumières répandues sur les principaux édifices situés sur les hauteurs de Lévis.

Au moment où ces feux de joie commenceront, soit vers dix heures du soir, les souverains du royaume du Canada seront déjà rendus à la Citadelle. Le spectacle qui s'offrira alors à leur vue ainsi qu'à toute la population devrait être des plus grandioses tant par l'ampleur des effets pyrotechniques que par celui présenté par les différents feux de joie qui auront lieu sur toute la rive.

Parmi les principaux immeubles qui seront complètement recouverts de lumières se trouvent l'hospice St-Joseph de la Délivrance, le couvent du Précieux-Sang, le couvent de la Charité, l'Hôtel-Dieu de Lévis, l'hôtel de ville, etc., etc.

Noyade de 2 écoliers dans le Saint-Laurent

Gaston Grenier, de Beauport, et Jacques McDonald, de Québec, trompent la surveillance des autorités de l'hospice Guay et s'aventurent sur le fleuve dans une vieille chaloupe qui sombre.

VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE

Le jury du coroner, sous la direction du Dr Eudore Dumas, de Lévis, a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de deux jeunes pensionnaires de l'hospice Guay, de Lévis, Gaston Grenier, 13 ans, de Beauport, et Jacques McDonald, 14 ans, de Québec, qui se sont noyés dans le fleuve, avant-hier soir.

Les deux petites victimes, en compagnie d'un autre compagnon, avaient réussi à tromper la surveillance des autorités de l'institution qui avaient soin et s'étaient aventurés sur le fleuve dans une vieille chaloupe disloquée. A quelques pieds du rivage, l'embarcation fit eau et coula. Le jeune Grenier et son compagnon, McDonald coulèrent à pic tandis que le troisième compagnon de l'aventure réussit à se sauver pour aller raconter l'affaire aux autorités de l'Hospice Guay.

On repêcha rapidement les deux cadavres mais la mort avait déjà fait son oeuvre.

Les deux petites victimes ont été transportées chacune dans leur famille. Aux parents éplorés, L'Evénement-Journal offre ses plus vives sympathies dans ce deuil cruel.

Douleur rhumatismale soulagée en 48 heures par le jus de citron

Oh! quelle joie attend la victime du rhumatisme ou de la névrite qui suivra la simple et peu coûteuse recette domestique que voici:

Procurez-vous une boite de la **PRESCRIPTION RU-EX** chez votre pharmacien. Mélangez-la avec une pinte d'eau à laquelle vous ajouterez le jus de 4 citrons. C'est facile. Pas de tracas du tout. Un vrai plaisir.

Il ne vous en faut que 2 cuillerées à soupe deux fois par jour. Souvent dans l'espace de 48 heures — parfois du soir au lendemain — la douleur disparait, les articulations raides s'assouplissant. Essayez cette prescription. Portez-vous bien, des années plus jeune, jouissez de nouveau de la vie. Coûte une bagatelle par jour. Argent remboursé si cela ne vous fait pas de bien. Recommandée par et en vente chez

J.-E. Livernois (limitée)
rue Saint-Jean, Québec
11-14-17-20-25-28

Les dernières instructions du lt-col. Léon Lambert à la population de Québec

Le lt-col. Léon Lambert, président du comité de police pour la visite de Leurs Majestés, prie la population de Québec et tous les étrangers qui sont dans nos murs de se porter de bonne heure aux endroits situés sur les parcours que suivront le Roi et la Reine, aujourd'hui. Il serait important que tous les spectateurs soient à leurs postes d'observations quelque temps avant le passage des souverains. De cette façon, on évitera les encombrements de la foule.

Le commissaire-adjoint Lambert prie également la population de se rappeler qu'aucune circulation ne sera permise sur la rue St-Louis depuis 7 heures, ce matin. Durant toute la matinée et l'après-midi, la circulation sera interdite dans la plupart des rues de la haute-ville. Il faudra obéir aux ordres que donneront les agents de la circulation.

Les automobiles des invités qui assisteront à la réception du Conseil Législatif, ce matin, devront monter par la rue St-Augustin et descendre jusqu'à la rue St-Jean par la rue St-Eustache.

M. BORNE N'IRA PAS A DOMREMY

S. H. le maire Lucien Borne n'accompagnera pas S. E. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, qui doit partir jeudi pour Domrémy où il agira comme légat papal aux fêtes de sainte Jeanne d'Arc. Notre premier magistrat devait accompagner Son Eminence à titre de gentilhomme. A la fin de l'avant-midi, hier, M. Borne s'est rendu à l'Archevêché et a eu une entrevue avec le cardinal à ce sujet.

j. a. mc clure, o. d. optométriste, 57 rue St-Jean, tél. 2-2516, inspecteur en chef des c. n. r. et c. p. r. (a.)

AVOCAT
Geo. René Fournier
Edifice GUILMETTE
37 de la Couronne TEL. 3-1616 / 2-1831

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON CHEZ ALPH. FRASER
80 Rue St-Joseph - Tel. 2-3908

ALLEZ CHEZ UNIVERSAL AUTO
VENTE D'AUTOS USAGÉS
VENEZ ET PROFITEZ DE CES AUBAINES!

FORD coach 1931	$115.	DODGE camion Ch & Cab 2 tonnes, 1938	465.	FORD coupé 1938	635.
CHEVROLET sedan 1931	115.	FORD coupé 1937	485.	FORD avec Ch. & Cab plate-forme, 1937	655.
DODGE sedan 1931	135.	TERRAPLANE sedan 1936	475.	MAPLE LEAF 1936, Hoist & plate-forme	665.
FORD sedan 1932	155.	FORD coach 1937	505.	PLYMOUTH coach 1938	735.
CHRYSLER sedan 1933	255.	FORD coach 1937 Radio & chaufferette	515.	DE SOTO sedan 1938	760.
CHEVROLET coupé 1934	285.	FORD coach 1937	515.	BUICK sedan 1937	775.
CHEVROLET coach 1934	305.	FARGO plate-forme Ch & Cab, 2 tonnes	535.	PLYMOUTH sedan 1938 custom	780.
CHEVROLET sedan 1934	315.	CHEVROLET coach 1937	560.	PACKARD sedan 1937	790.
FORD sedan 1934	315.	DODGE coupé convertible 1936	535.	PLYMOUTH convertible 1938	855.
FORD coach 1935	335.	PLYMOUTH coach 1937	579.	OLDSMOBILE sedan 1938	875.
DODGE camion Panel 1934	365.	PLYMOUTH coach 1937	585.	CHRYSLER sedan 1938	935.
WILLYS sedan 1937	465.				

PAVILLON DE L'AUTOMOBILE

SPECIAL du jour : CHEVROLET coach 1934 $325

GARANTIE
Avec chaque char usagé, nous donnerons, aux acheteurs qui en font la demande, une GARANTIE ECRITE, de 45 jours.
Demandez-la pour votre protection.

SECTION CHARS USAGES
Toutes nos voitures du Pavillon de l'Auto n'ont pas marché de l'hiver, et ont été inspectées et remises en état de prendre immédiatement la route.

UNIVERSAL AUTO LIMITED
25-41 de la Couronne—Tél.: 5112-3-4—Pavillon de l'Auto 1ère Avenue